



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

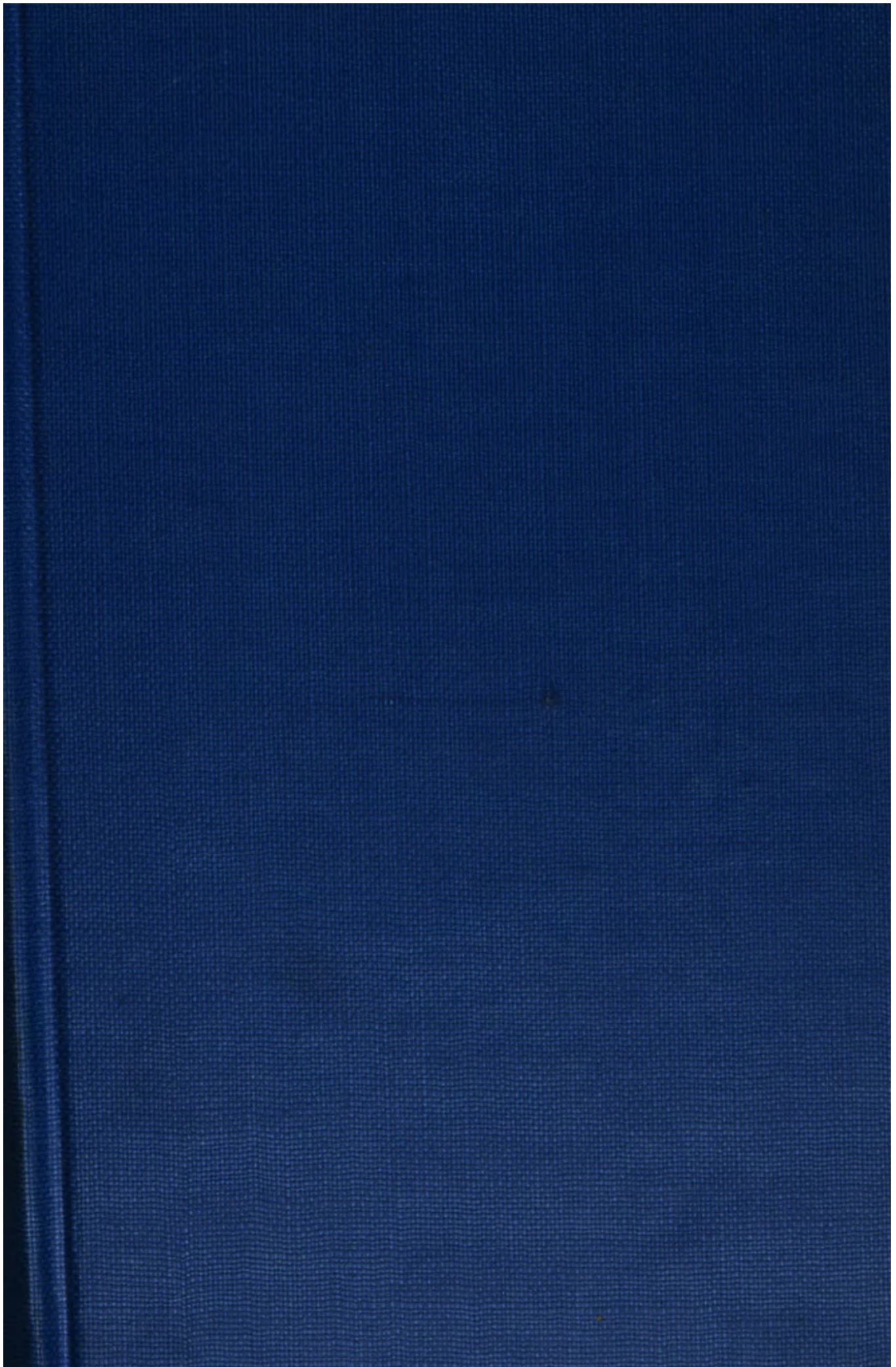
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet. Fr. III B. 2144





28,00
/ 22
/ 458

PIRON

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PIRON

COMPLÉMENT DE SES OEUVRES INÉDITES

— PROSE ET VERS —

PUBLIÉ SUR DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

AVEC

UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

HONORÉ BONHOMME

PARIS

FERD. SARTORIUS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

27, RUE DE SEINE

—
1866



INTRODUCTION

En publiant ce *Complément des Œuvres inédites de Piron*, c'est pour nous un devoir et un besoin tout ensemble de remercier MM. les représentants de la critique contemporaine de la bienveillance avec laquelle ils ont généralement accueilli les *Œuvres inédites* de ce poète¹. La plupart l'ont fait de manière à prouver que nous n'avions pas trop présumé de la popularité toujours jeune, toujours retentissante de maître Alexis; et quelques-uns ont daigné apprécier notre humble travail

¹ *Œuvres inédites de Piron (prose et vers)*, accompagnées de lettres également inédites adressées à Piron par mesdemoiselles Que-nault et de Bar. Paris, 1859. Poulet-Malassis et de Broise, 1 vol. in-8° et in-12. Il y a eu deux tirages.

de commentateur dans un langage que notre modestie veut oublier, mais que notre gratitude nous rappelle.

A bien prendre, la critique a eu raison de nous traiter personnellement avec indulgence et bonté. Elle a vu tout de suite à qui elle avait affaire. Nous n'avons rien effectivement qui puisse porter ombrage à qui que ce soit. Nous ne sommes point un érudit, quoiqu'on ait bien voulu nous donner ce titre; nous ne faisons partie d'aucune société littéraire, d'aucun Corps savant, et, voué depuis bien des années à des travaux de *Correspondance administrative*, nous ne pouvons consacrer aux lettres que de rares loisirs. *Interpone tuis interdum gaudia curis*. Enfin, nous ne sommes point un homme de lettres; et, s'il nous arrive par aventure de jeter çà et là sur le papier une phrase sympathique au lecteur, ou une remarque digne de quelque attention, c'est sans y tâcher, sans y entendre malice, et parce que nous descendons apparemment de cet excellent M. Jourdain, qui faisait de si belles choses sans le savoir.

D'un autre côté, quelques écrivains distingués encore vivants s'étaient, avant nous, spécialement occupés de Piron; ils croyaient de bonne foi avoir dit de lui tout ce qu'on en pouvait dire, et nous n'aurions pas voulu trop humilier cette croyance en leur prouvant.

brusquement que c'était nous, au contraire, qui apportions le *dernier mot* sur ce poète, en même temps que la lumière et le contrôle sur ce qu'ils en avaient dit. Nous avons donc procédé à nos démonstrations avec mesure, avec crainte et respect. Bref, nous nous faisons l'effet d'un lourdaud qui, entré malgré lui dans un jeu de quilles, eût marché avec précaution et sur la pointe du pied, afin de n'en pas trop abattre.

C'est ainsi que, tout doucement, nous avons fait accepter nos *reliques*, et que, sans offusquer personne, notre exhumation bibliographique a été saluée de la plume et du cœur par tous les critiques en renom, comme par les esprits les plus prévenus, les plus chatouilleux. Car nous avons prouvé que Piron n'est pas aussi noir qu'il en a l'air. On ne le connaissait généralement que sur la foi d'une *ode* de sa jeunesse, composition malsaine qui fut le remords de toute sa vie, et que deux de ses ennemis eurent la charité peu chrétienne de remettre en lumière, après un intervalle de plus de trente ans¹. Nous le

¹ Boyer, évêque de Mirepoix, et l'abbé d'Olivet. Mais le premier fut puni par où il avait péché : car étant allé porter à Louis XV la *fa-meuse* ode, il fut obligé de la lire à haute voix à Sa Majesté, qui feignit malicieusement de ne la pas connaître. Ce jour-là, Louis XV fut un grand roi.

dirons bien haut : la réputation infligée à Piron est une des injustices du dix-huitième siècle, qui s'avisa un beau jour d'avoir de la pudeur. Au point de vue des libertés de l'esprit et des gaietés littéraires, Piron n'a rien fait de pis que la plupart des autres écrivains de son temps, tandis que, pour les qualités du cœur et la loyauté du caractère, peu d'entre eux auraient pu se mesurer à lui. En un mot, Piron fut le type du parfait honnête homme, à un moment où il y en avait si peu ; et ce côté par où nous l'avons montré, ou plutôt sous lequel il s'est montré lui-même dans ses *Œuvres inédites*, lui a concilié finalement de nombreuses et honorables sympathies.

Il s'agit aujourd'hui de présenter à nos lecteurs le *Complément de ces mêmes Œuvres inédites*, c'est-à-dire le pendant obligé de notre premier volume.

Si nous n'avons pas compris, dans notre publication de 1859, les documents qui suivent, c'est parce que nous avions alors sous la main trop de matériaux pour les ajouter au premier volume, et pas assez pour en former un second. Mais, depuis cette époque, des éléments nouveaux nous sont parvenus, et maintenant nous pouvons compléter notre tâche. Du reste, sauf quelques-unes des lettres écrites par Piron à divers

personnages, toutes les pièces contenues dans ce second volume ont la même origine que celles qui se trouvent dans le premier. Elles proviennent de Rigoley de Juvigny à qui Piron, en mourant, avait légué ses manuscrits.

Comme nous avons placé une *notice* spéciale et explicative en tête de chacune des divisions de ce nouveau recueil, nous n'en donnerons ici qu'une description sommaire, en indiquant qu'il contient :

1° Quarante-trois lettres de Piron à divers personnages (1727 à 1765) ;

2° Quarante-sept épigrammes dirigées par Piron contre Fréron et l'abbé Desfontaines ;

3° Onze lettres adressées à Piron par quelques membres célèbres de l'Académie de Dijon (Maret, le Président de Ruffey, Legouz-Gerland) : correspondance intéressante et toute littéraire, dont la première partie est consignée dans les *Œuvres inédites* ;

4° Les Ponts-neufs de Piron, en d'autres termes les chansons populaires et patriotiques qu'il a composées sur quelques événements du temps ; et, le genre admis, ce n'est pas la partie la moins curieuse de son bagage ;

5° Enfin, un certain nombre de poésies diverses : compositions où Piron s'est peint d'après nature et

qui nous initient aux phases les moins connues de sa vie littéraire et privée.

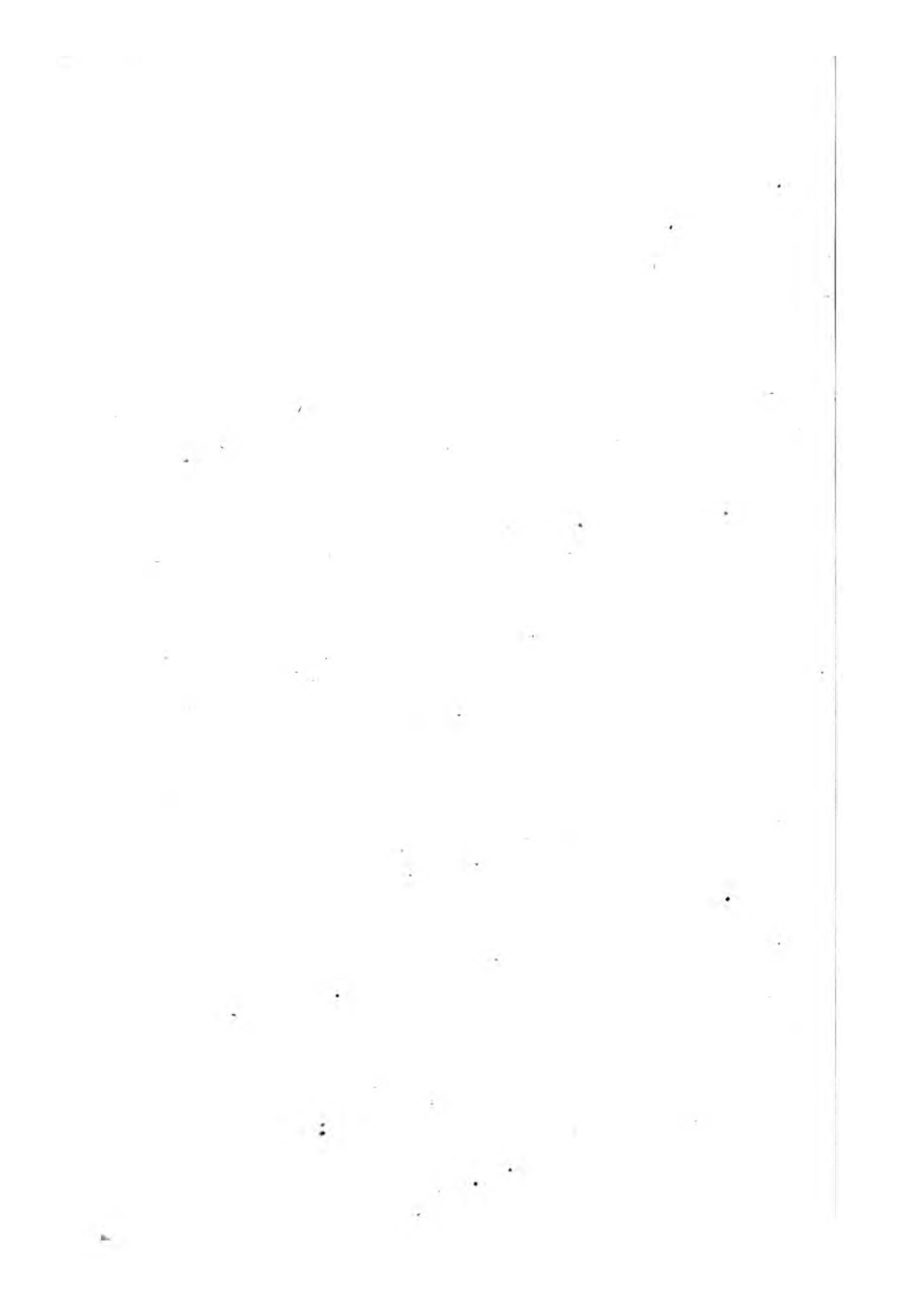
A l'aide de cette légère analyse, on peut juger qu'en fait de révélations piquantes et imprévues, le présent volume n'a rien à envier à son aîné. Quelques uns des documents qu'il renferme ne sont pas inédits ; mais comme ils ont paru éparpillés çà et là, soit dans des recueils morts sans écho, soit dans des publications tirées à un nombre très-restreint d'exemplaires, on peut dire qu'ils sont inconnus et que nous livrons à la publicité un ouvrage entièrement nouveau. Au surplus, chemin faisant et autant que nous l'avons pu, nous avons indiqué les pièces qui ont déjà été imprimées, lesquelles forment, après tout, une assez rare exception.

HONORÉ BONHOMME

I

LETTRES DE PIRON

A CIVERS



Les quarante-trois lettres qui suivent ne sont pas toutes inédites. Quelques-unes ont paru, soit dans des journaux de province dont il n'a jamais été fait de collection d'amateur, soit dans des recueils du temps aujourd'hui tombés dans l'oubli, soit enfin dans certaines publications modernes qui, tirées à un très-petit nombre d'exemplaires, sont connues seulement de quelques rares curieux.

Après tout, qu'importe au lecteur qu'un certain nombre de ces lettres soient une reproduction, s'il ignorait leur existence, et si, surtout, elles l'amuse et l'instruisent en lui permettant d'entrer plus avant dans l'intimité de leur auteur? Or, tel est le but que nous nous proposons en les réunissant dans un même volume. Du reste, la plupart ont entre elles comme un lien commun qui les unit; elles forment un ensemble

presque homogène, notamment celles qui sont adressées à la mère et au frère de Piron ; enfin, elles donnent le dernier coup de pinceau à cette figure singulière de maître Alexis, et nous montrent de plus en plus dans le familier et l'intérieur, si l'on peut dire, ce *Scythe*, cet *Anacharsis*, ce *barbare*, comme il se qualifiait lui-même¹, jeté au milieu des élégances et de l'urbanité de la nouvelle Athènes.

Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, que Piron, dont la correspondance littéraire était considérable, a écrit d'autres lettres que celles que nous donnons. Notre attention a été appelée sur ces belles fugitives, qui n'ont pas échappé à nos recherches, mais qui sont restées insensibles à notre appel. Les unes ont été imprimées dans des *feuilles* ou *gazettes* qui sont devenues introuvables ; les autres persistent à garder leur virginité native, soit dans les limbes des dépôts publics, soit sous le triple cadenas de collections particulières. Nous savons que dans une de ces dernières collections repose, à l'état de séquestration honnête et de stérilité forcée, un certain nombre de lettres écrites par Piron à un abbé Dumay qui a été chargé pendant

¹ Lettre à Maret. Voyez *Œuvres inédites*, p. 250, édit. in-8°, et p. 278 édit. in-12°. Voir également plus loin la lettre XXXV.

quelque temps des modestes intérêts de notre poète. Bien que ces dernières lettres n'offrent généralement qu'une importance secondaire, nous eussions désiré les comprendre dans notre travail; mais nous n'avons pu nous entendre avec leur détenteur¹. Au surplus, des fragments d'une assez grande étendue en ont été publiés, et il en existe d'ailleurs plusieurs copies auxquelles il nous eût été facile de recourir; mais nous avons craint que ces copies ne fussent tronquées, inexactes dans quelques-unes de leurs parties. Nous nous sommes donc abstenu d'en faire usage, pour nous en tenir à des pièces dont nous avons eu les originaux sous les yeux, ou à des ampliations revêtues de tous les caractères de l'authenticité.

Les dix-huit premières lettres qu'on va lire sont

¹ Ce n'est pas sans intention que nous employons ici le mot de *détenteur*, attendu qu'on nous a reproché d'en avoir fait usage dans un cas analogue, prétendant que ce mot est *désagréable* pour la personne à laquelle on l'applique. Nous ne comprenons pas ce reproche. Le mot *détenteur* est venu du verbe latin *detinere*, qui signifie non pas retenir *injustement*, mais retenir avec force, avoir de la peine à lâcher; et c'est bien là ce que font la plupart des collectionneurs dans leur culte jaloux et exclusif pour les *curiosités* qu'ils possèdent ou, plutôt, dont ils sont possédés. Retenir injustement n'est qu'un cas de cette signification générale. La particule préfixe *de* a la même force, dans la composition d'un grand nombre de verbes et d'adjectifs, que *per* et *præ*, c'est-à-dire la force d'un superlatif. C'est en ce sens que l'ont entendu tous les dictionnaires, même celui de l'Académie française.

adressées par Piron à son frère, apothicaire à Dijon, et à sa mère. Nous avons cru devoir placer ces lettres ensemble, à titre de documents de famille, et sans observer d'ordre chronologique par rapport aux autres lettres qu'elles précèdent. Nous reproduisons, du reste, quatorze des dix-huit lettres précitées d'après des copies de la main d'Amanton¹, qui, comme il nous l'apprend lui-même², les a insérées en 1819 dans le *Journal de Dijon*, qu'il dirigeait alors, et dont nous n'avons pu nous procurer la collection. Nous le regrettons; car il est présumable que nous n'avons que des fragments de trois de ces lettres³. Quoi qu'il en soit, nous les donnons toutes exactement telles qu'elles nous sont parvenues, c'est-à-dire copiées par Amanton et annotées de sa main.

H. B.

¹ Amanton (Claude-Nicolas), né à Villers-les-Pots (Bourgogne), en 1760. mort en 1835, au château de Meudon dont il était gouverneur. Avait été maire d'Auxonne, conseiller de préfecture à Dijon, etc. C'était un bibliophile ingénieux et infatigable, qui a laissé un très-grand nombre de publications : *Mémoires, dissertations, notices biographiques* et autres, etc.

² Voyez *Lettres bourguignonnes*, etc, par Amanton. Paris et Dijon, 1823. Renouard et Lagier. 1 brochure in-8° de 76 pages.

³ Voyez plus loin les Lettres VI, IX et XIV.

LETTRES DE PIRON

A DIVERS

LETTRE I

A SA MÈRE

Ce 16 décembre 1727.

Dieu veuille avoir l'âme de mon ~~pauvre~~ père, prolonger votre vie et avoir pitié de nous tous ! Voilà ma procuration ; si quelque chose y manque pour votre repos, que ma lettre y supplée. Mon intention est qu'on vous laisse en paix et qu'on ne vous inquiète en aucune façon ; pour mes intérêts, je les remets entre vos mains et me recommande à la Providence. J'écrirai plus au long à mon cher frère l'apothicaire, si j'en ai le temps et le courage. Je le remercie et le loue de tout mon cœur des soins qu'il a eus de mon père. Il en trouvera la récompense dans le cœur de ses enfants¹.

¹ Le lecteur nous saura gré de transcrire ici la quittance que Piron donna à son frère lors du règlement définitif des comptes de la suc-

Je suis avec tout le respect et la tendresse possibles, ma très-chère mère, votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils.

PIRON.

Qu'on ait la bonté de m'envoyer diligemment l'adresse de mon frère de l'Oratoire.

LETTRE II

A LA MÈME

Paris, ce 2 avril 1757¹.

Ma chère mère,..... Vous me parlez dans la vôtre, d'une aventure altérée par les rapports; c'est au sujet

cession de leurs père et mère. L'original de cette pièce est dans le cabinet de M. le baron Feuillet de Conches, qui a bien voulu, avec cette bonne grâce spirituelle qu'il met en toute chose, nous permettre d'en prendre copie :

« Je confesse avoir reçu de mon frère Jean Piron, apothicaire à Dijon, la somme de *quinze cents livres* en argent comptant, dont mille livres pour la succession de mes père et mère, et cinq cents livres pour ma part de celle de notre frère aimé Piron, mort aux RR. PP. de l'Oratoire. Desquelles quinze cents livres je le quitte et décharge, lui, les siens et ayants cause, comme ne prétendant ni n'ayant plus rien à prétendre auxdites successions, suivant l'accord fait entre nous deux à l'amiable.

« Fait à Paris, ce dixième de septembre mil sept cent cinquante-cinq.

« ALEXIS PIRON. »

¹ Jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, on appliquait indistinctement le titre de *demoiselle* aux jeunes filles et aux femmes mariées ou veuves de la classe bourgeoise. Aussi les lettres d'Alexis

de la reine de Suède. La vérité du fait est que cette princesse est la dernière tête vivante du sang de Gustave¹, qu'ayant fait une tragédie il y a quelques années, sous le nom de ce héros², laquelle eut du succès³, j'osai, comme cela paraissait assez naturel, en adresser un exemplaire à Sa Majesté suédoise par son ambassadeur que j'avais l'honneur de connaître. La reliure, et les armes de la reine que je fis mettre en or dessus, me coûtèrent un louis; et j'accompagnai l'envoi de vers convenables, autant qu'il fut possible à mon petit esprit. Elle écrivit à son ambassadeur, et au bas d'une longue lettre écrite par un secrétaire de son cabinet, elle mit ces mots par apostille de sa propre main : *J'ai reçu la tragédie de Gustave et l'ai lue avec un vrai plaisir. Témoignez-en ma satisfaction à l'auteur, et faites-lui de ma part un présent tel qu'il convient que je lui fasse. Je m'en remets à vous là-*

Piron à sa mère portaient-elles cette suscription : A MADemoisELLE, Mademoiselle Piron, veuve de M. Piron l'apothicaire..., A DIJON.
(Note d'Amanton.)

¹ La reine dont il est ici question était la princesse ULRIQUE-ÉLÉONORE, sœur de CHARLES XII, proclamée reine en 1719, après la mort de ce héros, par les suffrages unanimes des Suédois. Née en 1688, elle mourut le 6 décembre 1741. (Idem.)

² *Gustave Wasa*, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 7 janvier 1735. (Idem.)

³ « Vingt représentations successives, et les plus brillantes reprises, déposent en faveur de cette tragédie, à bien des égards supérieure à celle de *Callisthène*. On a supposé néanmoins que Piron avait une prédilection marquée pour cette dernière pièce, comme *Rodogune* avait les préférences du grand Corneille. » (*Éloge de Piron* (p. 26), par PERRET, secrétaire de l'Académie de Dijon.) (Idem.)

dessus. L'ambassadeur montra la lettre à Versailles, au souper. M. le comte de Livry, à qui ma reconnaissance a dédié cet ouvrage ¹, et qui par conséquent s'intéresse à ce qui me concerne, me vint chercher le lendemain pour me présenter à l'ambassadeur de Suède. Son Excellence me fit toutes les politesses imaginables, et me fit lire ce que la reine avait apostillé de sa main. M. de Livry là-dessus me dit de désigner l'espèce de présent que je souhaitais qu'on me fit. On était en guerre en ce temps-là, et la cour de France négociait avec la Suède pour en obtenir du secours. Je répondis en bon citoyen et très-gaiement. Je dis que *je ne demandais pour tout plaisir à la reine que d'envoyer dix-mille hommes au roi Stanislas* ². Cette demande fit rire et fut généralement applaudie à la cour à qui M. de Livry se fit un plaisir de la rapporter. Mais, ce que personne n'aurait cru, tout en resta là ; en quoi l'ambassadeur de Suède, à qui je n'en ai jamais parlé depuis, est généralement désapprouvé ; n'y ayant ici aucun ministre étranger qui n'eût souhaité avoir une pareille commission pour s'en acquitter au

¹ Le comte de Livry, premier maître d'hôtel du roi et chevalier de ses ordres, était un des bienfaiteurs de Piron, qui lui a adressé des vers qu'on trouvera plus loin.

² La guerre déclarée, en 1734, par la France à l'empereur d'Allemagne CHARLES VI, avait pour objet de soutenir, contre les prétentions de l'Électeur de Saxe, appuyé par cet empereur et par l'impératrice de Russie, les droits de STANISLAS LECZINSKI, beau-père de LOUIS XV, au trône de Pologne. (Note d'Amanton.)

mieux¹. Voilà le fait exactement. J'en ai été pour les frais de l'exemplaire, et c'est où se réduit ce beau présent que votre public me donne de sa grâce. Si vous m'honorez d'un mot de réponse, vous adresserez, s'il vous plaît, à la Haye, chez M. Serrano, banquier, et mettrez au-dessus de l'adresse : *Hollande*, parce qu'il y a un Lahaye en France. Cela vous avertit que je pars, et je pars en effet après-demain sans faute. Je ne sais pas trop le temps que j'y resterai. Je me recommande à votre tendre souvenir et vous prie de croire que vous n'avez personne au monde qui vous aime et respecte plus que moi.

ALEXIS PIRON.

P. S. Ainsi mon adresse sera : à Monsieur, Monsieur Serrano, banquier, pour rendre, s'il lui plaît, à monsieur Piron, de présent à *la Haye*. — J'y serai dans quatre jours.

LETTRE III

A SON FRÈRE

Ce 8 février 1747.

..... Je vous remercie de m'avoir donné des nouvelles de l'état où est notre pauvre mère : vous avez

¹ Nous ne sommes pas fâché d'ignorer le nom de l'ambassadeur qui représentait si peu dignement une grande reine à la cour de France. (Note d'Amanton.)

raison de ne guère espérer du retour de la belle saison. Il est bien difficile qu'un printemps répare les désolations de 87 ou 88 hivers. Voilà pourtant Dieu merci huit ou dix fois que l'on s'y trompe ! et je vois ici tous les jours des nonagénaires qui ne parlent pas de s'en aller. Dieu la conserve et à vous le courage de supporter auprès d'elle la vue de bien des infirmités de corps et d'esprit ! Convenez que le sage à qui nous devons la vie et nos premiers principes de morale ¹, avoit raison de s'écrier souvent : « *Ah psou ! qu'a que-çà que ce monde ? je voroo déjai être çan pié dan tarre. Qae de mau dan lai vie ! ce n'oa jaimoi fai. Ç'ã Tôjor ai requemançai ; TÆDET ANIMAM MEAM VITÆ MEÆ. Rié, rié, messieux les B....., vos y veuré ; po moy je m'an vai : jé déjai un pié dan lai fosse. Tené, Janne, velai troi sou que je ven de trôvai dan lai poche de mon justaucor ! ailé prare ché Meuniot un tiers de son vin de Mâcon, etc., etc.* » Pour moi, je vous assure que j'ai tous les jours cette saine philosophie et ce dernier adage devant les yeux. C'est le plus beau de notre patrimoine ; et je me flatte que vous faites un très-bon usage aussi bien que moi de votre lé-

¹ Aimé PIRON, apothicaire à Dijon. Il naquit en cette ville le 1^{er} octobre 1640, et y mourut le 9 décembre 1727. Pendant les loisirs que lui laissait l'exercice de sa profession, dans laquelle il était fort habile, il cultivait la poésie latine et bourguignonne. Chaque retour de la solennité de Noël, chaque événement local, grave ou plaisant, tenait en haleine sa muse spirituelle et narquoise.

(Note d'Amanton.)

gitime. Vous parlez pourtant fort joliment misère, et la peinture que vous faites de l'état des affaires publiques en Bourgogne et notamment à votre Dijon, ne sent pas son chef de famille sans souci, et j'avoue qu'il n'y a guère moyen de philosopher bien gaiement dans un temps comme celui-ci. On en a peu vu depuis bien des siècles de si troublés et de si menaçants. Quelles nouvelles m'en demandez-vous que vous ne sachiez comme moi ? Il n'est pas question des secrets de l'État pour savoir qu'en dire. Toute l'Europe est sens dessus dessous. Nous avons attaqué la reine d'Hongrie qui, pour se venger, y mangera sa dernière chemise, fût-elle... Nous avons fait sonner le tocsin à Londres sur le prétendant, et voilà les Anglais qui louvoyent nos côtes comme des enragés. Voilà la Provence entamée, les Génois qui tiennent la cigale par l'aile. Tout est en feu et dans la plus terrible crise, et vous me demandez des nouvelles ; en voici : demain courent par les rues de Paris, six chars de triomphe longs de trente pieds chacun. Le premier représente l'Amour et l'Hyménée ¹, et sera chargé d'une belle musique instrumentale ; le second est en forme de vaisseau ; le troisième sera le char de Cérès, tout chargé de pain qu'on jettera au peuple ; le quatrième, celui de Comus, plein de cerve-

¹ On solennisait alors par des fêtes brillantes le second mariage du DAUPHIN avec *Marie-Josèphe* DE SAXE, fille de FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, roi de Pologne, et de *Marie-Josèphe* D'AUTRICHE.

(Note d'Amanton.)

las, de langues, d'andouilles, etc.; et le cinquième celui de Bacchus au service des *piotteurs*¹. Panurge et Frère-Jean demanderaient qu'il y eût encore un char de Vénus plein de beautés faciles, pour cause². Voilà, monsieur, les misères du lieu. A la cour où doit uniquement influer l'embarràs des affaires présentes, c'est une autre paire de manches. Grand jeu, bal paré, ballets somptueux, une table à Choisy de huit cents couverts, tout le brocard d'or et d'argent des magasins de Paris, et toutes les pierreries du royaume et de la couronne, en l'air. Voilà les misères de céans. Je ne raille pas; dans un sens ce sont des misères pires que votre garnison bourgeoise sous les armes, vos logements, vos impôts de cent façons, etc. Le b... ira jusqu'au bout. Que faire? Prenons notre parti en grands capitaines et laissons faire. Assurez-vous toujours qu'en temps de guerre, de peste et de famine, comme en temps de paix, de liesse et d'abondance, je suis et serai toute ma vie votre très-affectionné frère.

PIRON.

¹ *Piotteurs* (buveurs), expression rabelai-ienne qui a passé dans le langage connu sous le nom d'*argot*, et dont se servent entre eux les voleurs et les vagabonds, lesquels, spéculant sur la bourse des citoyens, ont intérêt à n'en pas être entendus. Vidocq, dans ses *Mémoires*, a un peu *vendu la calebasse*. (Note d'Amanton.)

² PIRON annonce *six chars de triomphe*, et il n'en désigne que cinq. Le *char de Vénus* n'était, suivant toute apparence, nullement de la fête, en dépit du vœu des PANURGE et des FRÈRE JEAN.

(*Idem.*)

LETTRE IV¹

AU MÊME

Ce 27 mars 1747.

Je vous remercie de la lettre que vous voulûtes bien prendre la peine de m'écrire le 11 de ce mois. J'y crois voir percer un mécontentement secret de ce que je m'étais adressé à un autre que vous. Vous voyez pourtant bien par l'événement, qu'avec raison j'avais craint de vous être importun et de mal prendre mon temps, puisque depuis un mois vous n'aviez pu trouver le moment de me tirer d'inquiétude sur le petit envoi que j'avais fait à ma mère, qui vous avoit embarrassé du soin de m'en accuser la réception pour elle. Mettez-vous à ma place, n'en auriez-vous pas fait autant que moi? Je vous ai mandé ingénument la vérité toute simple et toute nue. J'avois communiqué mon embarras à cet étourdi de Bret², qui s'était mis en quatre pour me faire agréer là-dessus les bons offices de son ami; et comme je vous l'ai mandé la dernière fois, ce galant homme, après des avances à la dijonnaise, m'a planté-là. Bret, que je trouvai hier dans une maison

¹ Cette lettre faisait partie des autographes vendus par M. Charavay le 8 mars 1862.

² Bret (Antoine), né à Dijon en 1717, mort en 1792. Avocat, romancier, auteur dramatique.

où il ne s'attendait guère à me voir et à qui je me plaignis d'un procédé si singulier, l'excusa toutefois à ses propres dépens, en me disant que Frochot lui avait écrit en conséquence de ma lettre et qu'il avait là-dessus beaucoup de choses à me communiquer; je lui témoignai la surprise que méritait son retardement désobligeant. Il passa condamnation, se dit mille injures et me promit, n'étant pas en lieu de me satisfaire, que le lendemain, dès les 9 heures du matin, il serait chez moi. Il est 5 heures du soir et je n'ai pas de ses nouvelles, je n'en aurai pas plus demain ni après. Le diable emporte Bret et Frochot, Frochot et Bret ! je n'en veux plus entendre parler.

Du moins soyez bien persuadé que je mettais en œuvre un autre que vous, sans que cela donnât la moindre atteinte aux sentiments de confiance et d'amitié que vous avez lieu d'exiger de moi dans tous les temps. Vous me faites sentir assez clairement que vous êtes tombé dans quelques mauvais soupçons en m'avouant que vous ne les avez pas voulu éclaircir de peur de faire tort à la fidélité fraternelle. Je ne demande aucun secret à M. Frochot sur la lettre que je lui ai écrite. Vous êtes à même de lui demander à la voir ; et lui, il est bien le maître de vous la communiquer. Il n'y aura pour moi qu'à gagner avec vous dans tout cela.

J'envoie à ma mère les 54 livres de coutume et je lui écris comme si elle était fort en état d'agir, de me

lire et d'entendre, parce que les vieilles gens, si caducs soient-ils, sont comme les moribonds à qui il reprend de temps en temps des lumignons et des éclairs, pendant lesquels il faut être en bonne contenance devant eux pour qu'ils s'en aillent en paix. Si (comme on le dit) il n'y avait plus personne au logis, c'est-à-dire qu'il y eût absence totale d'esprit, ayez le soin d'y subvenir et de vouloir bien me tranquilliser là-dessus. Si peu important que soit l'envoi, l'ordre exige qu'on en sache la destinée, et deux mots de votre main me mettront en règle. Rien n'est plus sincère que le remerciement que je vous fais et que tout ce que je vous dis sur la peine, les soins et les désagréments continuels que vous doit coûter, depuis tant de temps, une infirmité de corps et d'esprit telle que je conçois celle d'une femme du caractère de notre déplorable mère. Mon frère de l'Oratoire et moi nous vous en devons une éternelle reconnaissance, sous peine d'une noire ingratitude filiale et fraternelle. Nous devons espérer aussi de notre côté, et j'espère fermement du mien, que la justice que l'on vous rend là-dessus est parfaitement bien placée et que dans toutes les occasions, vous serez notre protecteur et notre ami.

Vous ne doutez pas que je n'aie ici mes peines et mes chagrins à dévorer comme vous. Nous avons eu l'éducation (je le répéterai toujours), comme il la fallait pour que nous ne pussions réparer de notre vie les disgrâces que nous préparait le mauvais ordre que nos

père et mère mettaient à leurs affaires. *Taitai*¹ par ses austérités outrées *Oubleïo*² par ses mercuriales basses et trop humiliantes ne nous inspiraient que l'abattement et la pusillanimité où le besoin que nous devions avoir un jour de nous-mêmes eût exigé, tout au contraire, qu'on nous eût encouragé l'esprit par la douceur et par la liberté. J'ai peut-être le plus souffert de nous trois d'un malheur si irrémédiable, tant à cause de l'extrême sensibilité dont je suis qu'à cause de ma mauvaise vue : deux infirmités qui, jointes à de la vivacité, font un tout complet qui en veut toujours à la vie, et que le péril et la terreur environnent. Le *Czin* (?) s'est fait connaître plusieurs fois au besoin ; et si vous voyiez les registres, cela vous ferait trembler ; je n'ai pas péri ; mais quelle différence énorme il y aurait de l'état très-médiocre où je rampe, en comparaison de celui où je me serais élevé avec un peu de cette audace et de cette téméraire assurance qui me reculent derrière mille mauvais sujets ! Mais c'est une ressource qu'encore une fois les préjugés d'une longue enfance m'ont ôtée absolument et que toute l'expérience et le raisonnement du monde ne sauraient réparer. Voilà bien du haut style et de la jérémiade dont vous n'aviez que faire ; une autre fois je prendrai un autre ton et nous parlerons *imaiges*. Seriez-vous devenu nouvelliste,

¹ Par ce mot Piron désigne sa mère.

² *Oublieux*. C'était ainsi que se qualifiait lui-même, dans l'idiome bourguignon, Aimé Piron, père d'Alexis.

que vous me demandez des nouvelles ? Le roi part pour l'armée le 5 mai ; la cour a pris le deuil pour six mois ; ce qui le met au cœur des marchands ; tout le monde crie misère sans qu'il en paraisse ; on vient de faire une promotion sans que nous sachions encore où trouver des officiers généraux. M. de Fontenelle est très-malade, il a quatre-vingt-douze ans, c'est une place bien prête à vaquer à l'Académie. L'abbé Leblanc l'aura ¹. La nuit succède au jour.

PIRON.

LETTRE V²

AU MÊME

21 mai 1749.

Je n'en étais pas à mon dernier désastre quand je vous écrivais. Il y a dimanche huit jours, 11 du courant, la deuxième journée de notre aménagement ici, ma pauvre femme, excédée de fatigue et de chagrin, tomba sans parole et sans connaissance ; et est restée cinq jours en cet état. Elle n'en relève qu'avec une

¹ Ce ne fut pas l'abbé Le Blanc, mais l'avocat général Séguier qui succéda à Fontenelle. L'abbé Le Blanc était de Dijon. (Voyez les *Œuvres inédites*, p. 275.)

² Copie de cette lettre nous a été communiquée par le détenteur de l'original.

paralysie sur le côté gauche, et, qui pis est, sur la langue. Jugez de mon affliction et de mon embarras où j'ai été et où je suis menacé d'être le reste de mes jours. Cela n'est pas exprimable; et tout cela pour nous être laissé gagner aux importunités d'un ami devenu tout à coup très-riche, qui nous a tirés presque violemment de notre ancienne habitation pour nous loger dans son nouveau palais, et qui, du jour précis où le dernier clou fut mis, se trouva forcé encore plus violemment lui-même de nous faire le plus mauvais compliment du monde¹. Cela serait trop long à vous raconter. Je viens d'écrire ce triste détail au père de l'Oratoire²; si vous en êtes curieux, vous pouvez le lui demander. Qu'il vous envoie ma lettre; vous verrez combien notre bonheur, quelque aorné qu'il soit, dépend peu de notre bonne conduite, laquelle est quelquefois elle-même la source de notre malheur. Nous rendons durant trente ans les services les plus essentiels à un homme qui le ressent plus ou moins vivement. Il fait une fortune subite et brûle de nous la faire partager; en quinze jours de temps, il m'arrache du sein tranquille de mes pénates, me coûte huit ou neuf cents livres de déménagement, cent

¹ Cet ami était le comte de Carvoisin, neveu et héritier de la marquise de Mimeure. Voyez, p. 109 des *Œuvres inédites*, édit. in-8°, et p. 157 édit. in-12, quelques détails curieux sur ce personnage qui, après avoir logé nos époux dans son hôtel, les congédia sous un prétexte futile. (Voyez p. 79.)

² Il s'agit de l'autre frère de Piron, qui était dans les ordres.

écus de loyer tous les ans de plus que je n'ai jamais payé, et bien pis que tout cela, m'ôte l'esprit et la moitié du corps d'une pauvre femme à qui je dois une garde qui me coûtera au moins six ou sept cents livres par an. Peut-on rien de plus cruel et de moins mérité? Tout le monde en convient et compatit sincèrement à mon affliction; mais vous le savez comme moi : de quoi cela guérit-il? J'ai touché les 100 livres que vous m'avez envoyées par la poste, et je vous en remercie; malgré le gouffre où je suis, ne vous incommodez en aucune façon pour achever le paiement. Il me fera toujours plaisir en quelque temps qu'il vienne; mais je serais aussi trop malheureux si c'était là ma dernière ressource. Jeudi, c'est-à-dire demain, je fais mettre en bouteilles votre ancien vin de Chenove, et j'espère en boire cette semaine. Vous savez peut-être ou vous ne savez pas que M. Bret est en prison à Vincennes pour une brochure qu'on lui impute, et dans laquelle des personnes de grande autorité se trouvent offensées. Il perd un solliciteur zélé en moi. La triste situation où je me trouve me rend cent fois plus prisonnier et plus malheureux que lui. Nos infortunes ne finiront-elles pas? Ne boirons-nous pas quelque jour, ensemble vous et moi, à Chenove? Je l'espère bien peu! Mais enfin n'y a-t-il que les grands malheurs de possibles?

PIRON.

LETTRE VI

AU MÊME

Paris, ce 5 août 1750.

...Mon cher frère¹... L'autre jour, je me trouvais dans un carrosse, moi troisième avec M. le maire de Beaune, que le maître de l'équipage ne m'annonça qu'après nous avoir mis aux prises. Cela se passa fort agréablement de part et d'autre. C'est un galant homme et de plus d'une sorte de mérite. Il m'envoya le lendemain quatre bouteilles de son vin. Eh bien ! quoique vanté comme le meilleur de la province², sans vouloir flagorner, je n'y vois pas grande différence entre lui et le vôtre. M. le maire de Beaune s'appelle Guyard³, et se fit fête de notre connaissance. Si vous le voyez, faites-lui ma cour, en lui disant la part que

¹ Les lettres de PIRON à son frère portent l'adresse : *A monsieur Piron, apothicaire, au bas du bourg, à Dijon.* (Note d'Amanton.)

² Cela n'est pas tout à fait exact. Quoique les vins de Beaune jouissent d'une réputation méritée, il faut bien reconnaître qu'il y en a dans la province d'une qualité bien supérieure et d'un prix beaucoup plus élevé, ne fût-ce que certains vins de la côte de Nuits, tels que ceux de *la Romanée-Conti* et du *Clos de Vougeot*, de *Richebourg*, de *Saint-Georges*, etc., etc. (*Idem.*)

³ Il y a nécessairement ici erreur de nom. Le maire de Beaune d'alors s'appelait VIARD (*Antoine*). Il était entré en place en 1749 et y est resté jusqu'en 1755. Il n'y a eu de maire de Beaune du nom de GUYARD que *Jean*, en 1509, et *Hubert* en 1607 (l'abbé GANDELLOT, *Histoire de Beaune*, Dijon, 1772, in-4°). PIRON aura été trompé par la consonnance du nom de VIARD avec celui de GUYARD. (*Idem.*)

je vous ai faite de ses politesses, dont en effet j'ai fort à me louer.

PIRON.

LETTRE VII

AU MÊME

Ce 14 août 1750.

...Vous ne devez pas être en peine de la façon dont je me tirai de la scène avec M. le maire de Beaune. Je vous jure que je n'eus pour cela nullement affaire, comme vous le croyez, de la modération annexée à mon âge. Je n'aurais pas été même plus embarrassé, quand on aurait pris le ton de la mauvaise plaisanterie. La vieille rancune sur laquelle elle aurait porté¹, est de ces folies de jeunesse dont il faudrait être bien enfant encore pour rougir à mon âge. Il faudrait une folie de jeunesse bien autrement noire que celle-là pour n'être pas lavée par une savonnette de trente-cinq ans; le lendemain de cette belle escapade je pouvais dire : *meminisse horret luctuque refugit animus*; mais à cette heure, *meminisse juvat*; il n'y a pas plus à rougir qu'à se vanter, et il n'y a qu'à

¹ Ceci fait allusion à une boutade très-spirituelle et très-mordante composée par Piron, dans sa jeunesse, sous le titre de : *Voyage à Beaune*. En 1864, nous avons publié chez Gay, un vol. in-18, contenant la relation *complète*, et inédite jusqu'alors, des *Voyages de Piron à Beaune*, avec toutes les pièces qui s'y rattachent.

rire; ainsi fais-je, et d'assez bonne grâce pour en faire rire aussi les autres, sans, je vous assure, que ce soit trop à mes dépens. Notre maire de Beaune ne s'y exposa qu'avec toutes les précautions d'un homme qui sentait bien que le terrain était pour le moins aussi glissant pour lui que pour moi. D'ailleurs il avait lieu, en homme de cour (comme vous le qualifiez), de ménager les termes avec quelqu'un qu'il venait de voir caressé du ministre; car ce jour même je devais souper avec M. de Saint-Florentin¹ de qui il avait affaire, et qui m'avait invité très-amicalement en sa présence. Un bon courtisan ne s'avise pas de heurter ceux qu'il croit voir en faveur; mais en tout, M. Guyard (*Viard*) n'en agissait galamment avec moi que par l'im-

¹ *Louis PHELYPEAUX*, comte de Saint-Florentin, marquis de la Vrillière, etc., né le 18 août 1705. Il fut pourvu à l'âge de dix-huit ans de l'office de secrétaire d'État au département de la maison du roi, etc., en survivance du marquis de la Vrillière, son père, et fait en même temps conseiller d'État. Il lui succéda en septembre 1725 et fut reçu greffier commandeur des ordres du roi en août 1736, chancelier de la reine en janvier 1743, et ministre d'État en 1751. Il fut créé duc en 1770. Ayant eu une main emportée à la chasse, le duc de la Vrillière fut obligé de se démettre de ses places en 1775 et mourut le 27 février 1777. Il est peu d'exemples d'une longévité ministérielle semblable à celle du duc de la Vrillière. C'est ce ministre qui, pendant près d'un demi-siècle, a signé une quantité si prodigieuse de lettres de cachet. Il avait pousé en 1724, à l'âge de dix-neuf ans, Amélie-Ernestine, née comtesse DE PLATEN, fille d'Ernest-Auguste comte DE PLATEN et de l'Empire, souverain d'Hallermunden, grand chambellan du roi d'Angleterre, ministre d'État à Hanovre, etc.

(Note d'Amanton.)

V. p. 40 notre note complémentaire sur le duc de la Vrillière.

pulsion d'une politesse qui paraît en lui très-naturelle ; ce ne fut point crainte de mes répliques, ni respect pour mon prétendu crédit. Je lui rends la justice de penser comme cela. Je conviens que la demi-douzaine aurait été plus polie que le petit quadrille ; mais outre qu'on ne compte pas les dents d'un cheval donné, un voyageur peut fort bien n'avoir pas voituré avec lui des bouteilles à la douzaine ; en un mot, je suis très-content de lui, et je vous répète que vous m'obligerez sensiblement, en cas que vous vous rencontriez vous et lui par hasard, si vous voulez bien lui parler de moi en conséquence de ces sentiments. J'aime à faire étalage devant vous de tant de reconnaissance pour quatre bouteilles de vin, parce que par là je vous donne à tirer une belle conséquence à *fortiori* pour votre compte.

Après ce que vous m'avez sacrifié de votre excellent vin, et ce que vous m'en offrez, je vais bien mettre votre complaisance à une autre épreuve. Votre fils serait-il encore enfermé chez vous comme vous me l'avez mandé ? En ce cas et le supposant désœuvré, (comme cela pourrait bien être), je vous prierais de me prêter sa main, qu'il a très-belle, pour me faire une copie de ma tragédie de *Gustave*, corrigée ; il m'a copié, pendant qu'il était ici, mes *Fils ingrats*, *Callisthène et Cortès*. Il n'y a rien de si bien que ces trois manuscrits¹. Je voudrais pour toute chose au monde

¹ Il s'agit de Bernard Piron, neveu d'Alexis, dont nous avons déjà

avoir *Gustave* de même; je lui enverrais le même papier; et il se souviendrait bien, je crois, de la forme du caractère que je lui fis employer; en tout cas, je lui enverrais une de ces copies. Je dois donner incessamment une belle édition complète de toutes mes œuvres. On me flatte d'obtenir la faveur d'être imprimé à l'imprimerie royale du Louvre. Il faudrait au préalable offrir le manuscrit au roi, et mes mauvais yeux me mettent hors d'état d'en entreprendre un aussi bien que serait celui-là. Je puis avoir compté sans mes hôtes et demander l'impossible. Auquel cas, comme on dit, prenez, mon cher frère, que je n'ai rien dit, et tenez-vous-en à me faire seulement la grâce de croire qu'on ne pourrait être, avec plus de reconnaissance et d'attachement que je le suis, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

PIRON.

LETTRE VIII

AU MÊME

Paris, 6 octobre 1750.

Je vous disais, mon cher frère, en vous demandant mon baptistère, que ceux qui me faisaient cette impor-

parlé dans les *Œuvres inédites*, et sur lequel nous aurons occasion de revenir. Ce jeune homme avait un talent de calligraphe extrêmement remarquable, ainsi que l'attestent quelques manuscrits que nous avons de sa main. Voyez la Lettre XXVI

tunité mystérieuse, assurément n'en voulaient pas faire un mauvais usage ; leur intention s'est déclarée peu de jours après qu'ils l'eurent reçu par un billet anonyme qui m'invitait à venir chez un notaire indiqué¹, où on me fit signer un contrat de rente viagère de 600 liv., passé à mon profit, pour une somme de 6000 liv. prétendue par moi comptée à M. le prince de Condé, sur qui ladite rente viagère est constituée. Ainsi, tous les ans à l'hôtel de Condé, on me comptera mon argent comme à nombre d'autres qui ont placé le leur sur le même endroit. Quel est le très-galant homme qui me donne ce joli *mois d'avril-là*? C'est ce que le notaire m'a dit que j'ignorerais toute ma vie². Ceux qui m'ont demandé mon baptistère m'en ont dit autant (car il faut noter qu'ils ne sont nullement en état d'avoir fait la chose) ; ils ajoutent qu'ils l'ignorent eux-mêmes, et qu'on a pris avec eux des mesures qui les mettent là-dessus dans les mêmes termes que moi ; c'est donc à moi à prendre mon parti de ma rente avec patience, et d'admirer un coup de la Providence aussi imprévu et aussi singulier que celui-là.

Cela ne laisse pas dans sa façon d'être piquant. Qui est-ce ? Qui n'est-ce pas ? Voilà un gros os à ronger pour

¹ M. DOYEN, notaire à Paris.

(Note d'Amanton.)

² Depuis la mort de Piron, on a attribué cet acte d'une modeste générosité à M. DE LASSAY. (*Oeuvres complètes d'Alexis Piron*, publiées par RIGOLEY DE JUVIGNY, t. I, p. 118)

(Note d'Amanton.)

C'est bien véritablement le marquis de Lassay qui, sous le voile de l'anonymie, était ainsi venu en aide à Piron.

ma reconnaissance d'ici à longtemps, si je vis encore longtemps. J'ai fait part de la nouvelle au public en la mettant dans le *Mercur*e du mois, en attendant mieux. Le bienfaiteur secret a de quoi rire sous sa barbe par les différents discours que fait tenir aux spéculateurs et aux moralistes une aventure de si belle et si unique espèce. En effet, rien n'est plus bizarre ni plus plaisant que les jugements qu'on en porte, chacun suivant sa façon de penser ; mais tout cela ne m'éclaircit de rien. Ceux qui n'aiment à rien dire, ni penser que d'extraordinaire sans le moindre égard aux vraisemblances, ont poussé le paradoxe jusqu'à en accuser Voltaire, assez riche à la vérité pour l'avoir pu ; mais, sur cent démonstrations, trop loin de cela pour l'avoir voulu. Pour que les choses se rangeassent à leur place, il faudrait que ce fût M. de Carvoisin ; car c'est à peu près ce qu'il m'a coûté par sa faute l'an passé, sans compter le triste état où il m'a laissé ma pauvre femme, qui est un malheur au-dessus de tout dommage et intérêt ; mais c'est ce que je n'ai que trop de raisons pour ne pouvoir, ni ne devoir soupçonner ; c'est lui comme c'est Voltaire, rien n'est plus sûr. En un mot, voilà mon aventure ; il m'en est arrivé plus qu'à nul autre dans le cours de ma vie, et même de très-particulières : il faut avouer que celle-là les efface toutes, sinon par la singularité, du moins pour l'agrément. Et quoi qu'en puissent dire les faux délicats et les envieux, de l'aveu de tous les gens de bien, elle a même pour moi quelque

côté honorable, puisqu'elle témoigne que je suis sincèrement aimé de quelqu'un bien estimable.

PIRON.

LETTRE IX

AU MÊME

Paris, ce 10 novembre 1750.

Si vous voulez m'obliger. . . .
 Vous m'enverrez quelques poésies de mon père, manuscrites ou autres. *Lai comédie du bà du Bor*¹, ou *l'opéra griouche*² pussent-ils s'y trouver ! mais quoi

¹ Le *Bà du Bor* (Bas du Bourg) est l'extrémité inférieure d'une rue de Dijon, dite *rue du Bourg*. La maison d'*Aimé PIRON*, père d'*Atéxis*, est celle qui forme l'angle de cette rue et de la *rue de la Poulallerie*, qui porte aujourd'hui le nom de RUE PIRON. *Aimé PIRON*, qui était homme d'esprit et rieur, et qui, comme nous l'avons dit, charmait les loisirs que lui laissaient ses occupations pharmaceutiques par la culture de la poésie bourguignonne, avait mis en scène, sous le titre de : *lai Comédie du bà du Bor* (la Comédie du Bas du Bourg), une aventure plaisante arrivée dans le quartier. Cette pièce, déjà rare sans doute en 1750, en supposant qu'elle ait été imprimée, s'est jusqu'ici dérobée à nos recherches. (Note d'Amanton.)

² *L'Opéra griouche*. Le vrai titre de cette pièce est : *Bon tan de retor, operar griouche* (Bon temps de retour, opéra). *Ai Dijou, ché de Fay, vé le Palai. Aivô parmission*. (Permis d'imprimer. Fait à Dijon, le 12 décembre 1714. BAUDINET, maire). — Parmi les poésies imprimées d'*Aimé PIRON*, on remarque : *L'ÉVAIREMAN DE LAI PESTE* (l'Évasion de la Peste). *Ai Dijon, ché Claude Michard, imprimeu-libraire. au Quarre du Mireu, ai S. Jan l'Évangelliste. 1721. Aivô parmission* (à Dijon, chez Claude Michard, imprimeur=

que ce soit, tout sera bon, et j'en serai charmé; souvenez-vous-en dans le temps.

PIRON.

LETTRE X

AU MÊME

Ce 7 janvier 1751.

. . . . Les 600 liv. de rente qui m'ont été données si noblement, et dont j'ignore et j'ignorerai éternellement la source, servent à mon repos plus qu'à mes aises. Elles fondent une servante de plus à la pauvre femme, et c'est beaucoup; mais c'est tout. En paix du côté le plus pressant, je n'ai du moins que l'embarras des sentiments, et c'est bien assez pour qui en a, et qui se trouve après trente ans et plus, vis-à-vis d'une muette et d'une insensée, qui tout ce temps-là fut son

libraire, au coin du Miroir, à *Saint Jean l'Évangéliste*. 1721. Avec permission). petit in-12 de 50 pages.

Ce poème a été réimprimé sous ce titre : *L'ÉVAIREMAN DE LAI PESTE, poème bourguignon sur les moyens de se préserver des maladies contagieuses, par Aimé PIRON, Dijonnais, avec une introduction et des notes philologiques, par M. B***, D^r M. (M. BOURÉE, docteur-médecin), correspondant de la société royale des antiquaires de France. Châtillon-sur-Seine, Cornillac, et Dijon, Lagier. Mars 1832. In-8° de 50 pages.*

Les notes de M. Bourée sont savantes et curieuses.

(Note d'An ton.)

oracle et sa bibliothèque¹; elle se porte mieux qu'elle n'a jamais fait : mais d'ici à sa mort ou à la mienne, je n'ai pas une parole, ni une raison à en attendre. Imaginez, si vous pouvez, cette situation, et vous concevrez aisément, comme tous ceux qui la voient et l'ont connue, les mauvais moments que cela me fera passer jusqu'à ma fin. La belle conjoncture pour arriver à l'Académie, dont je me suis, et avec raison, moqué toute ma vie, et qui songe à cette heure à moi plus que je n'avais jamais daigné songer à elle. Si pourtant cela vous amusoit de m'en savoir, et que, piqué des propos de vos pauvres provinciaux, vous regardassiez cela comme quelque chose de beau pour notre malheureux nom, et que ces quarante pédants (dont il n'y a au plus que quatre de connus et même devenus par l'âge indignes de l'être), forcés par le cri public et la voix du Prince, sautant par-dessus leur statut, qui veut qu'on postule, se jetassent à ma tête, je me laisserais faire ; mais ce serait, je vous l'avoue, à mon cœur, mon esprit et mon corps défendant. Quand j'aurais l'ambition des places, la mienne, telle qu'elle est, vaut mieux que celles de trente-six de ces messieurs qui n'en ont point. Vous me demanderez de quoi je vous entretiens-là? de ce dont vous m'avez entretenu le premier vous-même. Vous me disiez, il y a quelque temps : *Petite*

¹ Ici Piron fait allusion au sens droit et à l'érudition de sa femme, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, connaissait parfaitement nos vieux auteurs gaulois. Voyez les *OEuvres inédites*, p. 135-147.

et accipietis. Je vous le pardonne, les lunettes de province voient trouble. C'est comme qui vous dirait : Faites-vous donc médecin : Tel, tel, tel, qui ne vous vont pas à la cheville du pied, le sont bien. Je vous exempte de la réponse, à condition que vous faites la mienne....

PIRON.

LETTRE XI

AU MÊME

Paris, 17 décembre 1751.

..... Mon chér frère..... J'eus hier la visite de M. l'abbé P***. C'est la troisième fois depuis plus de trente ans ; je ne vous en parle aussi que pour la rareté du fait. Il est, à ce qu'il m'a dit, père temporel et spirituel d'une nombreuse communauté nommée des nouveaux convertis ; il ne tient pas à lui.... que je ne le croie un évêque et un surintendant des finances dans ce poste. Il a très-bonne façon ; il ne tient pas à lui que le dedans ne réponde au dehors pour les grâces de l'esprit ; ses propos sont peignés, léchés, tirés à quatre ou cinq épingles ; il voudroit bien saupoudrer tout cela d'un petit air naturel, mais c'est le point de la difficulté, l'empois et le bleu paraissent trop. Après tout, il faut prendre les gens comme ils sont ; ils cher-

chent à plaire, et c'est un mérite dont il y aurait quelque ingratitude à ne leur pas tenir compte, quoique leur amour-propre y ait plus de part que celui du prochain. Cela fait, au fond, ce qu'on appelle à cette heure un homme aimable : ce qu'*Oubleïo* appelait un brave garçon, et ce que nous appelions un *Fieffé*, qui sait son fait. Je lui rendrai sa visite, à une bonne lieue d'ici où il demeure, bien malgré moi ; mais ce sont des *faire-le-faut*, moyennant quoi l'on devient comme eux un homme aimable, Que n'aurions-nous pas à nous dire l'un et l'autre sur ce ton-là, le verre à la main, si nous nous y revoiyons encore une fois en notre vie.....

PIRON.

LETTRE XII

AU MÊME

Paris, 5 janvier 1752.

Je suis bien aise qu'on ne vous ait pas fait languir dans vos justes prétentions, et que l'affaire ait été conclue aussitôt que proposée. On ne peut rien ajouter à la bonne grâce dont le ministre a bien voulu s'y porter ; et, comme je vous le mandais, je fus l'en remercier sur-le-champ et lui faire là-dessus ma cour à Versailles. Ainsi c'était une chose consommée, et votre lettre de remerciement est une œuvre surérogatoire

dont il n'eût tenu qu'à vous de vous dispenser en vous en reposant sur moi qui vous représentais en cette partie. Mais, après tout, en fait d'actes de reconnaissance si bien due, ce qui abonde ne vicie pas, et M. de Saint-Florentin ¹, quand d'ailleurs il ne serait pas le plus aimable et le plus obligeant des puissants de sa sorte, n'a pu voir que de bon œil un double emploi de cette nature, de quelque façon qu'il plaise à votre modestie de faire croire que vous vous en soyez tiré. Le procédé de ce seigneur à mon égard m'a d'autant plus touché, que j'avais lieu de craindre qu'il ne fût en fraîcheur avec moi, parce que ma faiblesse et ma mauvaise santé m'avaient fait refuser deux ou trois soupers auxquels il m'avait fait la grâce de me faire inviter. J'en étais si prévenu que je m'exécutais, et que me le tenant pour dit, mon plan était fait de m'en laisser oublier. Votre lettre me vint dans ces circonstances ; mettez-vous à

¹ Louis Phelypeaux, d'abord comte de Saint-Florentin, puis duc de La Vrillière, né en 1705, mort en 1777. Fut ministre de Louis XV pendant plus de cinquante ans, et fit abus des lettres de cachet. Aussi, ayant perdu par accident sa main droite à la chasse, on fit courir cette épigramme :

Ci-gît la main d'un grand ministre,
Qui ne signa que du sinistre.

A sa mort, on fit ainsi sa propre épitaphe :

Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun,
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

On prétend du reste que dans son intérieur il était bon, facile ; et qu'il se laissait même gouverner et subjugué par ceux ou celles qui l'entouraient. Piron lui a adressé un grand nombre de pièces de vers ; on en trouvera quelques-unes dans ce volume.

ma place ; aussi, je vous l'avoue, je ressentis une vive mortification d'avoir à solliciter un grand que je m'imaginai avoir indisposé à mon égard ; mais y allant de votre intérêt, je vainquis toute mauvaise honte, et, comme vous avez vu, je ne perdis pas un moment. L'événement a mis du baume dans mon sang, et soit bonté inaltérable de sa part, soit que c'eût été pure chimère de la mienne, je l'ai retrouvé pour moi le même qu'il avait toujours été. Vous récompensez trop ce petit effort : il ne l'était déjà que trop par lui-même ; vous ne voulez plus que je vous parle des trois feuilletes que je vous devais. Je me flatte que vous n'en agissez point ainsi par lassitude d'attendre, ni par aucune défiance que vous ayez eue de mon exactitude. Je crois avoir assez justifié mes délais par la dépense et les embarras où j'ai été durant la malheureuse année passée et les deux précédentes. Si j'ose accepter vos offres, c'est encore un effet et une suite de cette dépense et de ces embarras. Vous sentez bien qu'où j'en suis, de pareils secours sont pour moi de grandes fortunes. Mesurez à cela ma reconnaissance, et mettez-la à toute épreuve.

PIRON.

LETTRE XIII

AU MÊME

17 août 1755.

Oui, mon cher frère, et je vous en félicite d'avance : il y a toute apparence que vous ferez une très-bonne récolte cette année, et meilleure que moi qui, après avoir labouré trente ou quarante ans, meurs sans avoir recueilli autre chose qu'un peu de fumée. Votre dernier vin est excellent. Je le bois depuis un mois, préférablement à son prédécesseur, parce que je suis pour les vins vifs. Le vieux a beau faire, le nouveau est comme *tieu Laou, ail à pu vif que lu*. Mais l'un et l'autre, tout bons qu'ils sont, ont contracté dans ma cave un petit défaut : c'est qu'ils ne sont pas payés. Cela m'ôte un peu de leur agrément. Vous souvient-il du petit Loidreau, et comme l'idée du crédit tracassait le pioteur à sa rencontre ? Je n'ai pas peur, à la vérité, de vous trouver ici au détour d'une rue ; et quand je vous trouverais, je sens bien que je ne m'enfuirais pas. Cependant le souvenir d'une si grosse dette me met la puce à l'oreille. Il faut vous parler franchement. Je crois que voilà le dernier vin de Chenoves que je boirai. Il ne me convient plus de m'en abreuver, vu mes petites facultés et la cherté exorbitante ici des loyers, des vivres, des entrées et généralement de toutes les néces-

sités de la vie. Croyez que je n'en suis pas à me reprocher depuis longtemps d'user comme je fais de votre denrée la plus précieuse, sans que vous ayez vu encore à quel coin ma monnaie est frappée. Notre dernier compte fut arrêté par le don que vous me fîtes des trois feuilletes que je vous devais ; en revoilà, depuis, trois autres que je vous dois et que je bois toujours chemin faisant. De pareilles dettes, toutes nouvelles pour moi, sont une espèce de dérangement auquel et pour mon repos et pour le vôtre, je serais bien fâché de m'accoutumer. Aussi ne ferai-je pas.

Je remettais à vous écrire jusqu'à ce qu'une grande affaire qui est encore en l'air fût terminée. C'est une pension que Messieurs de l'Académie, de leur côté, et un des principaux ministres de l'autre, s'ingèrent de vouloir me faire obtenir du roi. J'avais d'autant plus lieu de me flatter d'un succès, que ces messieurs ont pris la chose sous leur bonnet et s'y sont portés d'eux-mêmes, et sans que je m'en sois mêlé, non plus que vous. Voilà pourtant un mois d'écoulé sans que rien finisse. Je vois bien que cela ira comme ma nomination à l'Académie, que je n'avais pas plus sollicitée que ma pension prétendue. Comme cette dernière affaire est une suite de la pension dont il vous a plu de me parler, et que celle-ci sera sans doute, pour l'avenir, une anecdote de l'histoire littéraire de notre temps, ne trouvez pas mauvais que je vous en fasse un petit détail. Vous ne sauriez l'avoir plus fidèle, quoique M. de

Fleury ¹ et M. de Lamarche ² m'en aient écrit en gens aussi bien instruits que vous allez l'être.

A la dernière réception, qui fut celle de M. de Bissy ³, le roi, comme je vous le mandai dans le temps, fit dire en pleine séance, à l'Académie, qu'il était surpris qu'on ne m'eût pas nommé : ce fut M. de Richelieu qui porta la parole. Et c'était une espèce d'ordre de me nommer à la première place vacante ; et cela, joint au cri public et même au vœu de la plus saine et de la plus grande partie de la compagnie, la jeta dans un assez grand embarras, parce que j'étais d'usage, à toutes les places vacantes, de ne remuer ni pied ni patte, et qu'un de ses principaux réglemens est de ne recevoir personne qui ne le demande et qui n'ait constaté sa prétention par une visite rendue à chacun des académiciens. Tous ont passé par cette épreuve depuis plus de cent ans : ducs, maréchaux de France, évêques et cardinaux. C'était bien à un fils d'*Oubleïo* ⁴ à s'y vouloir soustraire. Mais enfin, rampe qui veut ; ces messieurs avaient leur sorte d'orgueil et moi la mienne ! Je ne voulais rien :

¹ Jean-François-Joly de Fleury de la Valette, intendant de Bourgogne.

² Claude-Philibert Foyot de Lamarche, chevalier, comte de Bosjan, baron de Montpont et de Mervans, seigneur de Lamarche, Montjay, etc., premier président du parlement de Dijon.

³ Claude de Thyard, comte de Bissy, baron de Pierre et de Vauvey, etc., depuis lieutenant général des armées du roi et du gouvernement de Languedoc, et gouverneur des ville et château d'Auxonne. Il est mort à Paris le 26 septembre 1810, âgé de 89 ans. Depuis soixante ans il était membre de l'Académie française.

⁴ Sobriquet d'Aimé Piron, ainsi que nous l'avons dit.

je ne demandais rien. Les voilà donc bien embarrassés pour me faire vouloir ce qu'il fallait qu'ils fissent; qu'ont-ils imaginé pour ne point se compromettre? M. de Bissy reçu, ils ont abrogé l'ancien règlement des visites, et l'ont restreint à n'en faire qu'une au directeur, pour dire au moins qu'on en veut être. Je n'en ai pas été plus ardent. Je n'ai bougé. Deux bonnes raisons : 1° je ne m'en suis jamais soucié, puisque depuis quinze ou vingt ans j'encours l'indignité par des plaisanteries assez en place qui courent les cabinets; 2° non-seulement à cette heure je ne m'en soucie plus, mais même j'y répugne horriblement. Ces messieurs ne me voyant donc point venir, par une grâce qui n'eut et qui n'aura jamais d'exemple, ont fait enfin les avances et me nommaient tout d'une voix : j'étais pris pour le coup ; il n'y avait plus à reculer et j'avais le malheur d'être un des quarante, quand un coquin bien caché¹, dans tout autre dessein que celui de me servir, déterre une priapée faite il y a trente-cinq ou quarante ans, la porte honnêtement au précepteur de M. le Dauphin, qui est académicien français², lequel tout brûlant de zèle va la

¹ S'il faut en croire la plupart des biographes, il s'agit ici de l'abbé d'Olivet. Cependant Perret (*Éloge de Piron*, p. 31) dit : « On prétend que ce fut La Chaussée qui contribua le plus à faire exclure Piron de l'Académie ; celui-ci avait répandu des épigrammes contre le *comique larmoyant* et contre celui qui se flattait d'en être l'inventeur. La Chaussée en conserva toujours le plus vif ressentiment. Voyez les *Mémoires littéraires* au mot : LA CHAUSSÉE. »

² Jean-François Boyer, ancien évêque de Mirepoix, précepteur du Dauphin.

lire *pontificalement* au roi. Tant bon soit-il, et tout instruit qu'il était depuis longtemps de ce fait, que veut-on qu'il fit vis-à-vis du grave personnage dont les cheveux gris se dressaient à chaque mot qu'il lisait et prononçait tout haut? Le bon prince fut contraint de me condamner à ce que l'évêque voulait, c'est-à-dire à ne point être de l'Académie. *Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.* Me voilà libre, visité, caressé, fêté des honnêtes gens et des dévots même qui improuvent qu'on ait sévi contre une misère prescrite depuis si longtemps.

PIRON.

P. S. Ah parbleu! les cartes ont bieu tourné. J'allais fermer cette lettre, quand j'ai appris par celle du ministre qui s'intéresse à moi, que le roi me donne une pension de 1000 livres sur sa cassette. Vous êtes le premier que j'en informe. Si je prenais encore quelque part aux vanités de ce monde, je serais bien aise et bien glorieux: car me voilà dans une belle passe de toute façon. J'ai les honneurs littéraires, puisque j'ai eu tous les suffrages sans en avoir mendié un: j'ai 400 livres plus que ne valent les jetons et l'exemption d'assister aux assemblées: c'est avoir tous les bénéfices sans les charges.

LETTRE XIV

AU MÊME

Ce 5 septembre 1754.

..... Mon cher frère,..... il y a eu des gens que je ne connais pas, qui ont été plus pressés que vous de m'écrire. Je reçus hier de Dijon, une lettre anonyme, en vers très-mauvais, où l'on nous loue tous les deux par accolade, Dieu sait comme ! Je donnerais ma légitime pour connaître l'auteur. Je n'en ferai pourtant pas un pas ; que ce soit qui ce voudra, ce n'est pas un grand grec ; et il doit plus la curiosité que j'ai de le connaître, au caprice qu'on a de démêler un masque, qu'à toute autre envie.....

ALEXIS PIRON.

LETTRE XV

AU MÊME

Ce 25 février 1758.

Ma foi, mon cher frère, je vas bien en décadencant. Je ne vois plus goutte. Je ne lis, je n'écris, ni ne sors plus. Jugez de là comme je passe le temps. Des gens comme l'abbé Trublet, ou à peu près, me rendent

visite de temps en temps. Je suis une demi-heure au plus à table dans le cours de vingt-quatre heures. Le soir, la cousine¹ me lit une heure qui lui coûte deux heures de toux pendant la nuit. Je dors une heure ou deux à travers cent rêves plus *chioudes* les uns que les autres : c'est *Taitai joyeuse* ; c'est *Oubleïo furioso* ; c'est *Graingé* ; l'*Ozeâ de proye* ; c'est le diable ! Voilà ma nuit, mes jours et ma vie. Au bout de douze ou quinze jours de ténèbres et d'inaction, un rayon de lumière et d'esprit me reviennent, je profite bien vite de cet éclair pour plâtrer les trouées de la quinzaine ; je n'en suis pas au demi-quart de la besogne, que l'impuissance et l'ineptie me reprennent de plus belle. Je saisis donc un de ces rares et bons moments pour vous écrire bien vite, et tâcher d'avoir fini avant que le train recommence. Mon âge et les mauvais yeux que j'ai reçus de la nature devaient bientôt me conduire naturellement à ce triste état ; mais il a été hâté par l'édition de mes œuvres que je viens d'achever après bien des peines de corps et d'esprit, toute succincte qu'elle est, car elle ne contient pas la huitième partie de ce que j'ai fait depuis les trente-huit ans qu'il y a que je suis à Paris. Si je m'en étais cru même, j'aurais laissé tout cela dans son néant ; je n'en ai pas été le maître ; ce peu de pièces mal imprimées à mon insu en plus d'un endroit du royaume et des pays étrangers, joint aux opportunités des maîtres fieffés de ce monde,

¹ V. la note à la page 51.

m'ont forcé à cette pénible et triste corvée. Enfin la voilà faite, et je serai affiché demain ou après demain dans tous les coins de Paris. Je distribue mes présents d'ici là, et quelque peu d'intérêt que vous preniez à des misères de cette espèce, je ne puis prendre sur moi de ne vous les pas offrir, ne fût-ce qu'à cause des planches qui sont du meilleur dessinateur¹, et des meilleurs graveurs du siècle². Si mon attention vous fait donc le moindre plaisir, ayez la bonté de me mander par quelle voie vous trouverez bon que je vous fasse tenir mon édition en trois petits volumes³. Du moins donnez-moi de vos nouvelles; etc., etc.

PIRON.

LETTRE XVI

AU MÊME

Dimanche, 23 mars 1760.

Un sage a dit quelque part, je ne sais où, que nous devrions sortir de cette vie comme un homme qui, après un bon repas, plie sa serviette, fait place à un

¹ Cochin (Ch.-Nicolas), membre de l'Académie. Paris, 1715-1790.

² Flipart (J.-J.) et Sornique.

³ Paris, N. B. Duchesne, 1758. 3 vol. in-12. Cette édition ne renferme que six pièces de théâtre qui avaient été déjà imprimées séparément : *l'École des Pères*, *Callisthène*, *les courses de Tempé*, *Gustave-Wasa*, *la Métromanie*, *Fernand Cortès*, et six préfaces qui n'avaient point encore paru.

autre, remercie son hôte et s'en va. Michel de Montaigne ne dit pas moins sagement (et ceci vient à notre affaire), que la vieillesse doit être plus gaillarde que tout autre âge, puisque ce n'est qu'à la fin de la bouteille que naît la gaieté, et que la dernière goutte est la plus précieuse. Voilà morale pour morale; et vous m'avouerez que la mienne est moins triste que la vôtre. Aussi votre lettre est cachetée de noir et la mienne de rouge. Des lamentations domestiques vous passez aux publiques; il est vrai qu'elles sont grandes et justes, et peut-être ici plus qu'ailleurs. La mollesse et l'abondance sont moins en garde contre l'adversité, que l'économie et l'activité qui existent dans les provinces et qui les font subsister. Espérons la paix qui petit à petit ramènera toutes choses, et dont l'ennemi, malgré ses succès, a peut-être encore plus besoin que nous, quelque besoin pressant que nous en ayons. Nous avons encore de quoi faire face à une campagne ou deux, et le terme vaut l'argent, comme on dit que qui a terme ne doit rien. Prenons donc courage; et qu'à chaque jour suffise sa malice. Dès que vous vous remettez du tout à la Providence, vous êtes bien, et je ne dirais rien qui valût cette résignation. Tenez-y ferme, et vive le *piot*!¹.

Quant à mes affaires particulières, elles empirent, comme bien vous pouvez le croire, avec celles des

¹ *Piotteur*. buveur.

autres ; mais c'est à moi, qui tranche du philosophe, à savoir prendre mon parti. Vous avez un fils dont la destinée vous tient en cervelle. J'ai sur mon compte la destinée d'une parente que vous m'avez recommandée et qui s'est dévouée à moi¹ ; toutes choses égales. Nous *revoilà* devenus plus frères que jamais. Consolons-nous mutuellement l'un l'autre, et finissons en nous aimant.

ALEXIS.

LETTRE XVII

AU MÊME

Paris, ce 25 mars 1761.

Soyez bien persuadé, mon très-cher frère, que votre état, tel qu'il est, m'intéresse mille fois plus que ma pauvre santé, et que, malgré ma cécité, mon âge et mille misères qui l'accompagnent, je courrais les quatre coins de Paris et du monde, plutôt que de rien négliger de ce qui pourrait vous plaire ou vous secourir.

.....

Le de Chartray dont on vous a parlé, est un opérateur, et opérateur c'est tout dire ; c'est dire empirique.

¹ Il s'agit d'une jeune parente, Annette Soisson, dont les soins avaient adouci les derniers moments de la pauvre femme de Piron, morte folle, et qui entoura Piron lui-même d'une sollicitude filiale jusqu'à son dernier jour.

Vous me mettez à la quête de son mérite. A qui m'adresser ? aux maîtres de l'art ? à nos grands chirurgiens ? Ils m'en diront pis que pendre. A quelqu'un qu'il aura guéri ? Où voulez-vous que je les trouve ? A ceux que lui-même m'indiquera ? ce seront des sots ou des gens apostés ou gagnés. J'y verrai cependant et vous en rendrai compte. Il suit, dites-vous, la cour ; lui et les maîtres de l'art ne viennent-ils pas de bien opérer... sur le pauvre duc de Bourgogne, aussi bien que votre illustre Poissonnier ¹ qui, les quinze derniers jours d'une vie si précieuse pour lui personnellement et pour l'État, s'était fait adjuger le privilège exclusif du miracle de guérir ce jeune prince.

Enfin, ce que vous voudrez que je fasse, je le ferai, et j'attends là-dessus vos dernières résolutions. Déterminez-vous... cependant gouvernez-vous de votre mieux ; tranquillisez-vous de votre mieux ; levez quelquefois les yeux au ciel, notre grand consolateur, et philosophez un peu. Laissez à part toute inquiétude et tout embarras de famille. Qu'à chaque jour suffise sa malice. La prudence humaine prévoit bien peu de chose, et ne saurait pourvoir presque à rien. Espérez tout d'en haut ; et pour ici-bas ne vous fiez qu'à vous, et qu'à moi avec qui vous avez toujours vécu. Il n'est

¹ Poissonnier (P. Isaac), né à Dijon en 1720, mort en 1797. Professeur de la Faculté de Paris. Ce fut un des premiers qui ouvrirent un cours de chimie dans la capitale. En 1758, il fut envoyé par le gouvernement à l'impératrice de Russie, qui l'avait demandé à la cour de France, pour veiller sur sa santé.

rien tel encore que des vieux amis. Les nouveaux venus ont de nouveaux intérêts terriblement personnels, et souvent bien opposés aux nôtres.

PIRON.

LETTRE XVIII¹

AU MÊME

Dimanche, 5 avril 1761.

... Mon cher frère, ... je conçois vos douleurs aiguës d'après celles de Philoctète dans Télémaque...

Ne fallût-il (et plût à Dieu!), ne fallût-il, pour diminuer vos douleurs qu'y prendre part, vous seriez bien soulagé; car rien ne me console de l'idée que je me fais de votre état présent, j'en perds le boire, le manger et le dormir; cela me rend non-seulement insensible à toutes les douceurs de la vie, mais même à cent nouveaux sujets d'afflictions qui me sont survenus depuis un temps. Je vous l'ai dit: levons les yeux en haut. Portons-y nos esprits. Attendons très-peu ou plutôt n'attendons rien des hommes; comptons faiblement sur nous et fortement sur l'Être qui a voulu que nous fussions et que nous ne fussions plus. Bonjour, mon très-cher frère, *age viriliter, et confortetur cor tuum.*

PIRON.

¹ Ici finissent les lettres adressées à la mère et au frère de Piron.

P. S. Je ne me porte pas trop bien. En homme rangé, je viens de faire mon dernier testament. Tout ce que j'eus vaillant, au reste, ne consistant qu'en pension et qu'en rentes viagères, je n'aurai qu'un petit mobilier, en mourant, que je laisse, comme de raison, à la petite cousine, dont les secours de plus d'un an pendant la maladie terrible de sa tante, ma femme, me sauvèrent assurément du désespoir, et peut-être la vie, et dont les services depuis ce temps, n'ont que trop mérité le peu que je lui laisse¹. Vous feriez bien d'en prévenir vos enfants, qui auraient mauvaise grâce de la tracasser après ma mort, et qui d'ailleurs la tracasseraient inutilement : mon peu de bien étant de nature à pouvoir le laisser légitimement au premier passant.

PIRON.

LETTRE XIX²

1750.

Je vous envoie, mon cher marquis, ma tragédie de

¹ Piron laissa en effet tout ce qu'il *avait vaillant* à Annette Soisson, au préjudice de son neveu, Bernard Piron, qui s'en vengea en composant l'épithaphe de son oncle. On trouvera cette pièce à la page 158 des *Œuvres inédites*.

² Cette lettre, qui a figuré dans la vente des autographes de M. Lajarriette (*Catalogue* du 15 novembre 1860, M. Charavay), est évidemment adressée au marquis de Senas d'Orgeval, ami de Piron, à qui il envoyait en cadeau, de Provence où il demeurait, du vin, de l'huile, des olives, des sardines. etc. Voyez au IV^e tome des *Mélanges*

Callisthène ¹. J'ai voulu faire contre-signer par le secrétaire des commandements de M. le duc, mon bon ami, puisqu'il m'a envoyé cinquante bouteilles d'excellent vin ; mais il m'assure que cela ne servirait qu'à faire égarer le paquet à la poste. Ainsi, je vous expose, très malgré moi, à l'acquêt d'un pré qui ne vaut pas la fauchure. Je vous remercie tendrement de votre huile. Elle est parfaite au goût des sensuels. Quant au vin, j'avoue que vous êtes d'heureuses gens d'être sur les lieux, mais il n'y a pas moyen d'en être ; c'est par trop loin. Buvez-le donc, à mon grand regret, jusqu'à la dernière goutte, et je m'abreuverai ici comme je pourrai à votre santé. Je suis encore trop embarrassé pour allonger mes lettres de toutes les inutilités méditantes qui amusent un marquis au fond de sa province. Je tâcherai, ces fêtes, de vous donner une heure ou deux ; quel fardeau qu'une réputation naissante ! je suis sûr que le P. Podsson est bien plus de loisir que moi. Adieu, mon cher marquis. Aimez-moi et comptez sur le souvenir et la reconnaissance éternelle du poëte.

PIRON.

de la *Société des Bibliophiles français*, les lettres que Piron lui a écrites.

¹ Jouée le 18 février 1730. Maupertuis disait de cette tragédie « que ce n'était pas la représentation d'un événement en 24 heures, « mais de vingt-quatre événements en une heure. »

LETTRE XX¹

AU MARQUIS SENAS D'ORSEVAL

Ce 50 novembre 1750.

Je vous enverrais de meilleurs avis, mon cher marquis, si je vous en donnais pour mon compte ; mais ils sont pour le vôtre ; et par conséquent ils ne doivent pas être meilleurs ; pour observer les règles de la vraisemblance un galant homme n'en doit pas savoir davantage, c'est l'excellence et l'inconvénient du métier. J'écris avec courage pour paraître divertissant. Si vous saviez les maux que je me donne pour y parvenir, vous vous moqueriez de nous par la raison que

Stultum est difficiles habere nugas².

Il est ridicule de s'amuser à des travaux laborieux, et nos travaux ne passent que pour des amusettes. L'orgueil poétique n'en convient pas. Mais notre mauvaise fortune devrait nous réduire à l'avouer ; tout ce qui n'enrichit pas ne devrait occuper personne, et, sur ce principe, comment nommer nos occupations ? Un de mes chagrins c'est que vous ne soyez jamais de mes

¹ Nous empruntons cette lettre au N° 46 de *l'Amateur d'autographes*, journal que publie avec une rare intelligence M. Gabriel Charvay, et dont tous les amis de l'inédit ont salué la bienvenue.

² *Turpe* est etc. Martial, Ép. 86.

auditeurs. Qu'avons-nous fait à Dieu, vous et moi, pour que vous soyez en province depuis que je suis sur la scène? J'ai si peu d'amis qu'il me sied bien de me plaindre quand il m'en manque un surtout comme vous. Vous me direz d'en faire; et je vous remontrerais mes mauvaises dispositions pour cela. Je n'ai jamais maq.....; je n'entends rien à flatter et je ne m'enivre plus. Que ferait-on de moi? je ne suis bon qu'à garder le cabinet et qu'à préparer des ragoûts au public, très-mauvaise pratique, souvent quinteux en diable, ignorant dans la plus grande partie, malin dans l'autre, et presque tout aussi sot que nous autres auteurs. Aussi nous nous en donnons tour à tour, il nous siffle et nous l'ennuyons, nous n'avons pas toujours tort de part et d'autre. Je ne lui pardonne point, par exemple, d'avoir applaudi l'aîné Quinault dans son impertinent jeu pendant quinze ans, pour s'en lasser à mon pauvre *Callisthène*¹. Il représentait le philosophe. Je savais son insuffisance, il fallait être simple avec dignité et véhément sans fureur. Celui-ci faisait le capucin ou le diable, encore si on avait attendu ses fautes pour le houspiller; mais on commença au deuxième des quatre cents vers qu'il avait à dire, on ne discontinua pas; et tout fut au diable. Je vous ai dit que je savais son insuffisance, mais je vous ai dit aussi que jusqu'alors on y avait applaudi. Ma mauvaise des-

¹ Cette tragédie eut un succès fort contesté.

tinée me réservait la fin d'une si vieille erreur ; n'est-ce pas être bien chanceux ? Les lecteurs ont beau prendre mon parti, je n'ai point triomphé aux chandelles, et, quoi qu'on en dise, c'est le grand jour du Parnasse. Le public y a, sans gasconnade, autant perdu que moi. Ce qu'il a gagné, c'est la retraite de Quinault, qui, de ce jour, a déposé le cothurne et ne reparaitra plus en tragique. *Interim patitur justus*. J'ai retiré ma pièce après la huitième représentation et recommencé une autre au milieu des affreux dégoûts de la disette et du mauvais succès si peu mérité. O maudit babillard, te tairas-tu ? à quel propos tout ce fatras de réflexions ? A quel propos ? Ah ! je m'en souviens ! c'est à propos de M. Peillon, le caissier de l'extraordinaire, dont je n'entends non plus parler que de vous, marquis. Quezaquo ? Eh donc¹ ! L'espèce est-elle donc allée avec l'huile et le lin ? Pour Dieu sauvez-moi et vous aurez part à ma gloire éternelle. Ce n'est pas tout ; sans compliment je suis en peine de votre santé. Toutes vos lettres sont écrites par un malade ou par un convalescent ; quand ce cher écrivain sera-t-il en santé parfaite ? Qu'il me le mande, ou plus d'ami.

PIRON.

¹ Locutions familières aux Marseillais.

LETTRE XXI¹

Ce 18 septembre 1756.

J'ai reçu les deux lièvres que vous nommez quatre pièces de gibier, mon cher et honoré marquis, et je les ai grugés tous les deux à la santé de votre estomac que je vous recommande comme la meilleure pièce de vos procès. Il n'est pas difficile de concevoir les dérangements après ceux dont la noblesse française a coutume d'illustrer sa brillante jeunesse ; mais je vous dirai pour consolation que c'est de toutes les parties sérieuses de notre machine, celle qui les raccommode le mieux quand on fait succéder un peu d'attention à l'incontinence ou à l'intempérance ; pesez bien ces deux mots et profitez-en. Plus de souper pendant quelque temps ; je ne vous demande que cela et vous m'en direz des nouvelles. Bon appétit à dîner, cerveau net et ventre libre la journée, et doux sommeil avec bons rêves, ce seront là les avant-coureurs du rétablissement total de vos premières forces. Dès qu'elles seront revenues telles que je vous les annonce, après en avoir sacrifié quelques prémices à madame la marquise, vous me sacrifierez, s'il vous plaît, le reste à la

¹ Cette lettre, dont l'original est entre les mains de M. Boutron, qui a bien voulu nous en donner une copie, est vraisemblablement adressée au marquis de Livry.

chasse où vous immolerez à ma divinité protectrice quelques habitants de la plaine ou du bois et me les enverrez. Pour des vers, vous n'en aurez plus de ma façon, vous passez trop vite condamnation sur eux; quand je m'avise de vous en parler avec modestie, vous êtes bien impudent de ne pas me donner alors un démenti que ma vanité quête. Je vous trouve aussi trop réservé sur l'éloge de mon sublime Requin, qui vaut mieux que tous les lièvres de vos terres, si vous en exceptez pourtant ceux qu'il vous plaira de m'envoyer. Adieu, mon généreux marquis; je ne la fais pas longue comme je voudrais, parce que je suis au centre destravaux d'Hercule. Je viens de promettre aux comédiens français une lecture pour dans quelques jours. Je n'y saurais manquer sans un tort capital; je songe donc à tenir parole. La pièce que je vais donner a deux mille cinq cents vers aussi précis que ceux du Requin. Tout autre versificateur que moi y en aurait mis vingt mille, vous en conviendrez à la lecture. Je vous fais mes très-sérieux remerciements, vous recommande de suivre mon ordonnance et vous supplie de me croire le plus respectueux et cependant le plus tendre de vos serviteurs.

PIRON.

LETTRE XXII¹

Paris, ce 5 mars 1758.

Monsieur,

J'ai chargé mon frère d'avoir l'honneur de vous présenter de ma part, un exemplaire de la *Métromanie*². N'imputez pas, s'il vous plaît, la liberté que je prends à la confiance d'un auteur applaudi. L'appro-

¹ Cette lettre, dont le destinataire est très-probablement le président Bouhier, a figuré dans une vente faite par M. Charavay, le 28 novembre 1861.

² Nous croyons devoir rappeler ici au lecteur l'anecdote qui a fourni à Piron le sujet de la *Métromanie*. Un Breton bel esprit, Desforges-Maillard, qui, sous son nom véritable, n'avait pu obtenir l'insertion de ses vers dans le *Mercure*, s'avisait de recourir à un nom supposé, et, sous celui de mademoiselle Malcrais de la Vigne, il envoyait régulièrement tous les mois à cette feuille ses productions poétiques. On ne parla bientôt plus à Paris que de la divine Malcrais, de la dixième Muse. Il n'y eut pas de poète qui ne tint à honneur de lui rendre hommage et de la parfumer de tout l'encens du *Pinde et de Cythère*, comme on disait alors. Voltaire et Destouches surtout se signalèrent sous ce rapport, et se montrèrent même jaloux l'un de l'autre au sujet des réponses plus ou moins tendres qu'ils recevaient, par la voie du *Mercure*, de la coquette du Croisic. On connaît l'épître du premier :

Toi, dont la voix brillante a volé sur nos rives, etc.

Enfin, la mystification cessa, de même que l'enchantement, quand Desforges-Maillard, reprenant son sexe véritable, vint à Paris se montrer à ses adorateurs, qui lui firent expier par le ridicule le dangereux honneur de les avoir pris pour dupes. Tel est le fond léger sur lequel Piron a dressé ce feu d'artifice éblouissant qu'on nomme la *Métromanie*, composition gracieuse et forte, sérieuse et gaie, et que notre poète a faite du plus pur sang de son cœur, si l'on peut dire, et des plus folles aspirations de son esprit.

bation de nos spectateurs s'est trop souvent décréditée pour m'endormir au point de compter sur la vôtre. Je sais qu'il y a de l'une à l'autre, la même différence qu'entre le sage et la multitude. La France vous alloue l'érudition, l'esprit, le goût et le génie qu'il faut pour faire trembler tout auteur que vous lirez. On ne peut donc avoir moins de confiance que je m'en sens. Mais la crainte de manquer un suffrage aussi désirable que le vôtre ne saurait balancer le devoir que je me fais de vous adresser mes productions. Je suis de Bourgogne et j'habite le Parnasse. Vous dominez dans les lieux de ma naissance et de ma résidence. Voilà d'où je pars : sans compter, monsieur, que je vous dois une partie de mon succès. Car on paraît surtout content de ma versification que j'avais toujours un peu négligée du côté de l'harmonie. Le peu qui s'en trouve ici, est un fruit des conseils dont vous m'honorâtes à *Gustave*. Daignez encore avoir, cette fois-ci, la même attention et faites-moi la grâce de me mander si ma muse est au ton où vous le souhaitez. J'attends votre opinion en homme qui n'a rien tant à cœur que de vous prouver avec combien de respect et de soumission il a l'honneur d'être, etc.,

PIRON.

LETTRE XXIII

A FONTETTE¹

Ce 17 juillet 174

J'ai été bien malheureux, mon cher commandeur, d'avoir manqué chez moi les deux fois que vous m'avez favorisé de votre aimable présence. La première fois j'étais à m'ennuyer dans un beau château où il n'y avait ni folie ni sens commun, et la deuxième fois j'étais où le diable m'avait mis. Je courus le lendemain chez vous d'où mon même diable vous avait emporté à celui qu'on appelle Vauvert²; et moyennant tous ces fichus contre-temps-là, je ne compte plus guère sur votre souvenir. Pour moi, vous m'avez toujours en croupe par monts et par vaux, et quelque loin que vous soyez; en ne voyant pas plus loin que mon nez, je ne

¹ Fevret de Fontette (Charles-Marie), né à Dijon en 1710, mort en 1772. Conseiller au parlement de Bourgogne, a été plusieurs fois député à Paris au nom de sa compagnie. C'était un bibliophile distingué, un amateur de gravures et de curiosités; a publié : *Recherches sur la France*, 2 vol. in-12 (Paris 1766), et a laissé inachevée une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong. Cette lettre a passé dans la vente faite par M. Potier, le 24 novembre 1862. (Catalogue La Bédoyère.)

² Aller au *diable vert* ou au *diable de Vauvert*. Le château de Vauvert, situé à Paris, à peu près où se trouve l'entrée de la grande avenue qui conduit du jardin du Luxembourg à l'Observatoire, était un vieux bâtiment où les diables, dit-on, apparaissaient, faisant un bruit épouvantable, avant que saint Louis le donnât aux Chartreux. (*La Mésangère, Dictionnaire des Proverbes français*, 5^e édit. p. 202.)

vous perds pas de vue un moment. A peine ai-je eu fait le conte de l'*Offrande*¹, que j'ai dit : « M. de Fontenelle le verra le premier. » Vous le verrez même peut-être le dernier : car il est temps enfin que je ne donne plus prise aux dévots sur moi. Quand on grisonne, il faut faire sa paix avec eux et les traiter comme le dieu de Cythère à qui l'on commence à n'avoir plus guère affaire.

Les menaces de l'abbé Desfontaines me faisant espérer de lui quelques nouvelles hostilités, je lui préparais un nouvel impromptu que je vous envoie aussi pour vous prouver que je n'ai rien de sacré pour vous²; car ces hostilités tant attendues ne venant point, et m'étant très-bien vengé des premières, je ne me pardonnerais jamais si celle-ci perçait le moins du monde. C'est à vous, mon cher commandeur, que je m'en prendrais, parce que, foi de chevalier, ce ne serait qu'à vous que j'aurais à m'en prendre. Ne me commettez donc ni avec les bons, ni avec les mauvais prêtres, et soyez plus sage que moi, qui ne le suis pas trop de me mettre à la discrétion d'un commandeur de votre ordre et de votre âge. Que voulez-vous? Il vaudrait autant se fier à ses ennemis que de se défier de ses amis. La bonne amitié

¹ Ce conte ne saurait être publié, en raison de son extrême crudité.

² Il s'agit d'une épigramme qui commence ainsi :

Dans le bassin des fontaines du Pinde.

Elle se trouve dans les *Œuvres complètes* de Piron, 1776, tome VIII, p. 570, édit. in-12.

ne saurait être non plus sans confiance que les bonnes gens sans amitié. Je dors donc sur la vôtre. Jurez-moi le secret sur le joujou d'or que vous avez mis à ma boutonnière, et vous obligerez votre chevalier sans reproche, mais non sans peur.

PIRON.

LETTRE XXIV

A M. SALLEY

EN LUI ENVOYANT LES POÈMES DES DEUX TONNEAUX ET DU TEMPLE
DE MÉMOIRE¹

Puissent votre nom, monsieur, et les traits dont je vous peins à la fin de ce poëme, décorer le *Temple de Mémoire*, jusqu'à ce qu'il plaise au vieil ogre emplumé de jeter du vent de son aile, au fond du Léthé, cette *binbinerie* de l'orgueil humain. J'espère que tout le monde approuvera cette marque de mon estime pour vous. Et voilà, je crois, à qui uniquement nous devrions dédier, nous autres pauvres beaux esprits de profession, à nos fidèles et bons amis, et non à des grands qui ne nous sont rien. Le bien que nous dirions des gens se-

¹ L'original de cette lettre a appartenu à M. Parison, et les deux poëmes dont elle annonce l'envoi ont paru en 1744. Nous croyons qu'elle est adressée au célèbre avocat *Sallé*, membre de l'Académie de Berlin, lequel vivait dans l'intimité des auteurs et des artistes. A publié quelques ouvrages de droit et le *Code du Bonheur*, etc. Né en 1712, mort en 1778.

rait moins suspect, notre désintéressement plus pur et moins équivoque, et cette espèce d'hommage si discréditée, non à tort, vue de meilleur œil comme un monument honorable du mérite des uns et du bon cœur des autres.

Quoi qu'il en soit, je jure ici que faute d'amis qui vous ressemblent, vous, le roi d'Espagne et moi, nous serons les trois dernières personnes de ce siècle à qui j'aurai dédié de ma vie. Je me le permets encore pour cette fois-ci, parce que rien ne me paraît plus convenable que de vous dédier le mépris de nos petites gloires, la conquête du Mexique au Seigneur du lieu, et les *Tonneaux* à moi. Mais, je le répète, passé cela, il n'y aurait convenance qui tînt, je ne dédierais pas l'enfer au diable. Je vous devais depuis longtemps des étrennes : les voilà. Daignez les agréer. C'est l'estampe que j'appelle comme cela et non le poëme.

Les plus beaux ouvrages d'esprit ne sont plus désormais qu'un accessoire de la gravure. Méconnaissez-vous dans celle-ci le héros que porte Pégase? Pourrait-ce être un autre que celui qui me démonta à la porte des Tuileries en me disant en face que tout ceci ne valait pas le diable? Reconnaissez le grand, le profond, le solide, le méthodique, le durable auteur d'*Acajou*¹. Voyez comme le quadrupède ailé plie sous le faix.

¹ *Acajou et Zirphile*, conte par Duclos. A Minutie (Paris), 1744. in-4° et in-12.

On peut bien dire, cette fois :
O coup de l'aveugle fortune !
Zirphile enlève ici les voix,
Et Paméla n'en a pas une¹.

BINBIN PIRON.

LETTRE XXV²

Ce 12 novembre 1746.

Comment, monsieur, c'est vous ? Vous voyez un homme aussi surpris que vous le parûtes à mon aspect dans une occasion bien moins imprévue. Je le suis, il est vrai, bien plus agréablement que vous ne le fûtes, et cela (soyez-en très-persuadé), bien indépendamment du *gueuleton*, rien au monde, tout gourmand que je suis, ne me touchant comme le seul honneur de votre amitié, tant nue, tant sèche puisse-t-elle être. Non que votre levreau et vos deux perdreaux excellents aient rien gâté à la fête. Ma reconnaissance, vous dirait Marivaux, est une commère qui fait flèche de tout bois. Les sens, continuerait Voiture, ne sont pas incompatibles avec les sentiments : l'estomac et le cœur sont

¹ *Paméla ou la Vertu récompensée*, roman traduit de Richardson par l'abbé Prévost. Londres, 1742. 4 vol. in-12. Ce roman fit grand bruit à son apparition et donna même lieu à une vive polémique. Voyez le *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 158.

² Lettre vraisemblablement adressée au marquis de Livry. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Boutron.

assez voisins pour faire un pique-nique. Il y a même telle partie sensuelle sur nous, encore moins voisine du cœur, qui ne laisse pas de participer beaucoup à ses plus beaux mouvements, dans une passion infiniment plus vive que la simple amitié.

Tout cela vous paye-t-il à votre gré de votre souvenir et de votre gibier? J'en doute fort; car je suis le bel esprit de mon temps le plus malheureux en dépense qu'on puisse voir. Mes concurrents font plus avec un demi-*sesterce* que je ne ferais avec un grand *talent*¹. Voyez ce que la *Princesse de Navarre* et le poëme de *Fontenoy* ont valu à leur auteur : honneurs et pensions; et que m'ont valu à moi *Cortès* et la *Louisiade*? L'indifférence du public et les fades plaisanteries de Desfontaines. En vérité, notre grand maître, ce public, quant aux ouvrages d'esprit, ressemble assez au monsieur en faveur duquel votre zèle a institué l'ordre ridicule que vous nous avez conféré; il préfère la forme au fond, l'appareil aux effets, l'artifice à l'art, le bruit à la besogne, la fumée au feu, etc.

Ainsi, avec tous mes enthousiasmes, mes belles rimes et mes bonnes raisons, je vois bien qu'il n'y a rien à faire pour moi en ce monde qu'après que je n'y serai plus. On veut m'ignorer tant que j'y serai. Bergerac, du temps des pointes, aurait dit ici : « *Il faut que je meure pour qu'on ne m'enterre pas*; ou bien : « *Je suis un homme mort si je vis toujours.* »

¹ Jeu de mots emprunté à la dénomination de monnaies romaines.

Encore si ma mauvaise étoile s'était contentée de m'ôter les caresses du public, ma muse, en honnête personne, aurait laissé ses rivales triompher à la rue Frementeau et se fût tenue trop heureuse de n'être entretenue qu'en un coin de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, vis-à-vis l'hôtel de Rambouillet. Mais elle n'est en faveur là non plus qu'ailleurs. J'ai belle affaire que vous m'appeliez le dieu de votre Parnasse, pour qu'immédiatement après avoir donné de votre encensoir par le nez de l'idole, vous pissiez contre son autel, en disant que vous avez vu deux de mes épigrammes, dont une ne mérite pas que vous en parliez. Ces deux épigrammes sont sans doute celle de saint Antoine et celle du tribunal de M. l'abbé D. F.¹. Je ne sais laquelle a eu le bonheur de vous plaire ; mais, pour venger la malheureuse, je suis prêt à vous produire des approbations exclusives à nombre égal. Jamais deux jolies coureuses n'ont mieux partagé les hommages de nos jeunes amoureux du bel air. Resterait ma voix pour faire pencher la balance. Mais l'admettrait-on ? La plaisante voix que celle de l'auteur ! Le joli homme pour s'y connaître ! Qu'il s'amuse à créer, et qu'il laisse aux autres la faculté de savoir ce qu'il fait. Voilà notre rôle. C'est à nous de nous taire, et à des quinze-vingts (manchots même par-dessus le marché), de dire, quand nous sommes accouchés, si l'enfant est beau ou laid, s'il est mâle ou femelle. Rôle

¹ L'abbé Desfontaines.

bien humiliant ou bien amusant pour nous, selon notre plus ou moins de philosophie. Où elle me manque, c'est quand je vous vois, vous et M. Daligre, comme des traîtres assis en rang d'oignons, avec ces beaux juges qui me condamnent du bonnet et sur la seule étiquette; car encore si je ne voyais contre moi que ces jolies petites brutes civilisées, que de ces honnêtes moutons de ville et de cour, à la grande et à la petite laine, prononcer ce que les autres n'ont qu'à demi pensé et leur disent de prononcer, il n'y aurait qu'à rire; cela broute, cela végète, et la philosophie n'aurait là nul honneur à me sermonner : railleries, éloges, tout cela n'est pour moi qu'un vrai bêlement. Mais je ne m'accoutume point à appeler comme cela vos deux voix, quoique je les surprenne souvent à l'unisson.

Voyons comme vous trouverez ces épigrammes-ci, que je vous envoie. Je les ai prises sans choix, à travers une soixantaine que j'ai de faites et que je tiens serrées par humanité, le pauvre *Bouc*¹ étant grièvement malade. Ne les laissez donc pas passer en main tierce, et si vous voyez passer quelques perdrix, donnez-leur mon adresse et engagez-les à venir prendre place à ma table, avec un bon coup de fusil dans les fesses.

PIRON.

¹ L'abbé Desfontaines, dont Piron avait dit, dans une de ses épigrammes :

Que fait le *bouc* en si joli bercail ? etc.

Voyez plus loin l'anecdote à laquelle cette épigramme a donné lieu.

LETTRE XXVI ¹

Paris, ce 28 juillet 1717.

Monsieur,

Rien de plus persuasif, de plus consolant, de plus humain, de plus noble, de plus juste, en un mot rien de plus digne de vous que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Aussi, votre lettre a-t-elle fait sur moi tout l'effet que vous aviez la bonté de désirer qu'elle y fit. Elle a charmé ma violente affliction ; et si dans un cas aussi triste que celui-ci, il était séant de s'exprimer poétiquement, je dirais qu'elle est descendue chez moi comme la lyre d'Orphée aux Enfers, pour y suspendre les tortures et fixer quelque temps la roue d'Ixion. Je baise et rebaise mille et mille fois la main qui, en l'écrivant, a ramené quelque repos dans mon cœur, et fait qu'enfin j'ai commencé de respirer et

¹ Cette lettre a une certaine importance. Elle se rattache à *l'impiété grave* dont le neveu de Piron s'était rendu coupable et pour laquelle la justice l'avait poursuivi. Nous avons parlé de ce fait dans les *Œuvres inédites* (p. 158, édit. in-8°; p. 186, édit. in-12) sans avoir pu préciser le genre de délit que Bernard avait commis ; la lettre suivante ne nous fixe pas encore à cet égard : on dirait même que Piron hésite à caractériser les torts que s'est donnés son neveu. Sa lettre est du reste très-détaillée, très-intéressante, et elle paraît avoir été adressée à un magistrat influent qui avait interposé son autorité pour épargner au *coupable avéré*, comme Piron appelle Bernard, une condamnation sévère, peut-être infamante, et, partant, une grande douleur à sa famille. L'original de cette lettre nous a appartenu.

que je respire un peu. Quoi, monsieur, après l'étrange adversité dont je me vois menacé, vous me verriez toujours du même œil ? Et je n'en devrai pas moins compter sur quelque chose d'aussi glorieux pour moi dans tous les temps, que votre estime et votre amitié ? Non content de cette assurance obligeante, par un attendrissement bien naturel aux belles âmes, vous tirez de mon malheur même une nouvelle raison de doubler en vous des sentiments si doux et si généreux ; enfin, vous les couronnez d'une offre que je ne suis pas à la vérité dans le cas d'accepter, mais qui ne m'en laisse pas moins votre débiteur insolvable à jamais. Après tant de marques si précieuses d'une amitié si honorable, je serais un ingrat si je me désespérais encore comme j'ai fait, car ce serait sentir bien peu le prix d'une bonté si rare que de ne pas lui faire balancer, pour ne pas dire emporter, le poids de mon infortune. Grâce à vous, monsieur, puisque vous me l'ordonnez, je ne succomberai donc pas à ce poids. Mais est-il écrit que tant de bienveillance, jointe à l'autorité suprême, ne le puisse rendre encore un peu plus léger ? A Dieu ne plaise toutefois qu'aux dépens de l'intégrité, je tente d'exciter la commisération ! ni que jamais j'aie la folle témérité d'espérer vous intéresser au sort d'un coupable avéré. Non, monsieur, j'ose le dire comme je le pense : fût-il mon fils, le même amour de la justice qui vous fermerait l'oreille me fermerait également la bouche. Et, d'ailleurs, suis-je en état de parler pour ou

contre l'accusé? On ne saurait être moins instruit que je le suis, du fait et de ses circonstances. J'ai refusé là-dessus, de monseigneur l'évêque même, des éclaircissements qui n'auraient servi qu'à me confondre peut-être et qu'à me déchirer. J'entends parler d'impiétés commises dans le vin et d'un déchaînement général. Qu'en présumer, sinon des égarements sans bornes et sans rémission? Peut-être aussi de quoi supposer dans le délinquant plus de démence que de vraie dépravation? J'apprends de plus qu'en étourdi déjà très-condamnabile, il s'était, par des écrits satiriques, attiré de nombreux et violents ennemis qui, dès longtemps, conjuraient sa perte¹. L'accusation est-elle bien purifiée de tout esprit de complot? l'animosité, autant du moins que le scandale, n'a-t-elle pas excité les délateurs et la rumeur populaire? Et en cas, comme vous avez eu, vous-même, monsieur, la sagesse et la charité de le soupçonner, en cas qu'il y eût beaucoup à rabattre de ces bruits, ce qu'il en resterait de vrai ne serait-il pas expié suffisamment par un exil au bout du monde, où le coupable est allé trai-

¹ Effectivement, Bernard Piron, qui était poète, avait l'esprit très-caustique, ainsi qu'il l'a constaté lui-même dans ce distique composé à l'âge de quatre-vingt-douze ans :

Malin dans mes écrits comme dans mes propos,
Il me reste une dent, et je la garde aux sots.

A l'aide de documents recueillis depuis peu, il nous a été possible de faire la biographie de Bernard Piron, dont la physionomie est des plus piquantes, des plus originales, et dont nous avons un assez grand nombre de compositions inédites. Voyez la *Biographie générale* publiée par M. Didot.

ner misérablement les restes d'une vie qui ne faisait que commencer, et que mille disgrâces affreuses peuvent bientôt terminer ou peut-être ont déjà terminée¹? Est-ce donc violer les lois que de les adoucir, et que de les adoucir en faveur de l'âge, de ses faiblesses, et même de l'honnêteté publique toujours blessée, même dans sa vindicte, en faveur enfin d'une famille irréprochable et qui, depuis longues années, s'est rendue non-seulement agréable au public, mais même utile de plus d'une façon? Je ne prétends pas parler ici de mes faibles ouvrages; je parle d'un père et d'un frère qui ont exercé longtemps leur profession avec zèle et distinction; je parle encore d'un frère que j'ai à l'Oratoire de Grenoble, considéré pour sa piété et ses travaux dans les collèges de sa Congrégation. C'est pour la dernière fois, monsieur, que j'ose vous entretenir de cette malheureuse affaire. Cette lettre fermée, tout est dit de ma part, et je me résigne à l'événement, trop heureux de pouvoir me flatter que je tiendrai à votre souvenir par tout autre endroit que celui-là. Je ne travaillerai désormais que pour mériter la promesse qu'il vous plaît de m'en faire; et n'y ayant plus sur terre pour moi d'autre bonheur à espérer, je ne formerai des vœux que pour le vôtre, c'est-à-dire pour votre santé, car, en vérité, à cela près, j'ignore quels bon-

¹ Bernard n'était nullement au *bout du monde* alors; son oncle le tenait caché dans sa maison, où il demeura tant que durèrent les poursuites.

heurs vous peuvent manquer, du moins si ce sont les biens, le rang, la naissance, le mérite solide et la haute renommée qui les procurent.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance et le plus profond respect, etc.

PIRON.

LETTRE XXVII

AU DUC DE RICHELIEU,
QUAND IL FUT FAIT MARÉCHAL DE FRANCE

1748.

Monseigneur,

Les dignités les plus éminentes sont si naturellement dévolues à ceux de votre mérite et de votre nom, qu'on les y voit parvenir sans se croire dans le cas d'avoir à les complimenter : c'est quelqu'un qui recueille seulement une dette ou son patrimoine. Qu'il ne soit donc pas question ici du prix dont le roi paye aujourd'hui vos services militaires ; je ne prends la liberté de vous écrire que pour savoir où en est votre fièvre. Plût à Dieu que la nature fût à vos ordres autant que la France et que votre très-humble serviteur !

PIRON.

LETTRE XXVIII

A L'ABBÉ RAYNAL, DU MERCURE¹

Paris, ce 15 septembre 1750.

J'ai vu le temps, mon cher abbé, que vous m'aimiez un peu. Ce temps serait-il si passé et sa trace à tel point effacée que vous ne prissiez plus nul intérêt à ce qui me regarde, et que vous ne m'eussiez pas plaint dans les disgrâces accumulées qui m'ont accablé tout à la fois ? Je ne le crois point, et je me suis, en secret, flatté plus d'une fois dans mes affections de la part que vous y preniez. Vous ne pouviez les ignorer ; les plus indifférents les publiaient en y compatissant. La cour et la ville en étaient ; elles y ont subvenu par pure commiseration pour l'homme de bien dans la douleur et l'oppression. Vous auriez bien voulu, sachant ce qu'ils sa-

¹ « Dans la maladie fâcheuse et longue de ma femme, du caractère le plus estimable, le plus égal et le plus sensé, tombée tout à coup en émece, on me fit tenir adroitement un rouleau de vingt-cinq louis, précurseurs d'un contrat de six cents livres de rente qu'on fit signer quelques jours après comme ayant, à cet effet, réalisé deux mille écus à l'hôtel de Condé, où l'on empruntait deux millions à rentes viagères. »

(Note de la main de Piron.)

Bien que cette lettre soit consignée dans les *Œuvres complètes*, nous croyons devoir la reproduire ici, attendu qu'elle consacre un fait unique dans la vie de Piron et dont on ne saurait trop rappeler le souvenir aux Mécènes de nos jours, afin de les porter à imiter le *bienfaiteur invisible* qui tendit si noblement la main à la pauvre muse bourguignonne. Mais nous avons grand'peur de prêcher dans le désert.

vaient, pouvoir ce qu'ils pouvaient. Leurs secours vous auront tranquillisé sur mon compte.

Instruit donc de mes tristes aventures, voilà tout ce qu'ici je vous en dirai, et je ne puis mieux vous désennuyer que de vous confier celle qui vient de m'arriver : la plus imprévue, la plus douce et la plus agréable du monde pour moi.

Je reçus avant-hier un billet anonyme par lequel on m'avertissait de me trouver aujourd'hui sans faute, à telle heure, en telle rue, chez M. Doyen, notaire, que je n'avais nullement l'honneur de connaître, et qui me dirait de quoi il était question. Je n'y ai pas manqué. Je m'y suis rendu ce matin, tout bonnement, mais non sans quelque petite émotion assez naturelle, à l'approche du dénouement de ces sortes d'assignations mystérieuses et toujours un peu suspectes avec quelque espèce de raison. Vous allez voir, en effet, un coup de théâtre tout des plus frappants et qui n'est pas du nombre des événements aussi rebattus que ceux qui partent tous les jours de nos imaginations poétiques sur la scène. De l'espèce dont il est, je doute fort, quoique dans le siècle des plagiaires, qu'il ait fréquemment les siens sur la scène de ce monde. Nos auteurs surtout, et l'opulent Voltaire même le premier, tout plagiaire que Dieu l'ait fait, ne s'aviseront guère de l'être. Avancions.

M. Doyen m'attendait. Il me reçut très-poliment, et me fit asseoir. Ensuite il m'a fait lecture d'un contrat

de rente de 600 livres ma vie durant, pour une somme de 6000 livres que j'ai, dit-on, comptée en louis d'or et d'argent, qui, je vous jure, ne m'avaient pas sali les mains. Vous concevez bien, monsieur, le déluge de questions où naturellement ont dû se répandre ma surprise et ma vague reconnaissance. Mais point de nouvelles. L'homme public a fait sa charge; le silence était un article exprès et capital de ses instructions. Son rôle est fini : le mien commence, et c'est à moi maintenant de découvrir à qui je dois cette générosité, ou de mourir à la peine. Malheureusement pour moi, ce n'est ici rien moins que matière à monitoire, et toutefois ce devrait bien, ce me semble, en être une. La chaire de vérité ne servira-t-elle donc qu'à scandaliser du récit des faits et gestes des scélérats? et la publication d'un vertueux guet-apens tel que celui-ci n'édifierait-elle pas pour le moins autant que le meilleur des prênes sur l'amour du prochain? Mais, enfin, ce n'est pas l'usage; il faut donc avoir recours à vous, monsieur. Secondez-moi, de grâce, pour les recherches que je fais pour pouvoir adresser ce que j'ai sur le cœur directement à qui le mérite. Les soupçons de mes connaissances sont là-dessus sans mesure et sans nombre. Elles s'étendent jusqu'à MM. de Voltaire et Carvoisin, repentants du mal qu'ils m'ont fait¹. Enfin, je ne sais que penser.

¹ Dans les *Œuvres inédites* (p. 107 à 122), nous avons démontré que la femme de Piron avait été lectrice, dame de compagnie de la marquise de Mimeure, et non sa femme de chambre, comme le prétendait Collé. Au surplus, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, le

Faites voir, s'il vous plait, cette lettre à un personnage de votre connaissance, très-répandu dans le monde, qui veut tout savoir comme grand nouvelliste de son métier, qui parvient à savoir tout, qui dit ensuite tout ce qu'il sait et par delà. Vous en êtes extrêmement bien-venu. Il jaspera, fera jaser, et de bouche en bouche, il n'est pas que quelqu'un ne vienne à révélation. Ce personnage est le public ; et moi, j'ai l'honneur d'être très-particulièrement, etc.

Chacun faisait son chemin :
 L'un ici, l'autre à Berlin¹ ;
 Moi seul je restais au Tartare.
 Un cœur grand et généreux
 M'en tire et me rend heureux :

comte de Carvoisin était neveu de la marquise de Mimeure ; nous ajouterons qu'il n'en devint l'héritier qu'à la sollicitation pressante de mademoiselle de Bar. En vue de récompenser cette dernière d'un pareil service, il lui donna, ainsi qu'à Piron, un appartement dans son hôtel. Mais à peine y furent-ils installés et y eurent-ils fait, à leurs frais, des réparations coûteuses, qu'ils reçurent congé, sous le prétexte que la belle-mère du comte (dont nous regrettons de ne pas connaître le nom) trouvait mauvais qu'il logeât un poète chez lui. Platon voulait bien que les poètes fussent éconduits de sa république, mais à la condition qu'on les chargerait de fleurs et de présents, tandis que la pauvre muse bourguignonne partit le front découronné et les mains vides. Un tel procédé produisit une impression si vive sur l'esprit de madame Piron que son esprit se déranger. Elle mourut quelques années après, sans avoir pu recouvrer sa raison.

¹ « Quand il vaquait une place à l'Académie française et que le plus alerte l'avait attrapée, les concurrents évincés allaient chez le roi de Prusse en attendant la revanche, y gueusaient une pension et l'obtenaient. »

(Note de Piron.)

Ma fortune est la plus rare.
 De Dieu c'est être ici-bas
 (On ne m'en dédira pas)
 Une image bien sensible,
 D'être, de gaieté de cœur,
 Non-seulement bienfaiteur,
 Mais bienfaiteur invisible¹.

PIRON.

LETTRE XXIX²

Paris, le 10 novembre 1750.

Éclatez : le triomphe est sûr, et n'est pas loin ;
 Mais je n'espère pas d'en être le témoin :
 Je le fus trop, etc³.

Voilà le vers restitué. Je suis fâché de l'omission, pour la peine des recherches qu'elle vous a fait faire et pour les six sols que ce vers vous coûtera de port, mais non pas pour le retardement du manuscrit ; je vous l'ai mandé : rien ne presse ; un, deux, trois mois,

¹ Ce bienfaiteur *invisible*, dont Piron ne put parvenir à connaître le nom, était le marquis de Lassay, ainsi qu'il a déjà été dit.

² C'est avec raison que nous avons exprimé des réserves quant à l'étendue de cette lettre, dont Amanton ne nous avait effectivement donné qu'un paragraphe (voyez la Lettre IX). Elle nous est parvenue en original dans le courant de notre travail, et nous nous empressons de la reproduire ici *in extenso*. Elle est adressée au frère de Piron.

³ Voyez la suite de ces vers dans *Gustave*, tragédie, acte II, scène II.

s'il le faut, cela m'est indifférent ; tout ce que je recommande seulement à M. le secrétaire ¹, c'est une attention soutenue à écrire le dernier mot aussi bien que le premier, et de ne se point relâcher. Je lui serai bien obligé.

Je suis ravi que les estampes vous aient amusé. Convenez qu'au temps de nos grandes faims, une pareille collection nous aurait tourné la tête. Il y en a vraiment de bien belles, et les épreuves sont des meilleures. En me les renvoyant, ne vous faites pas une affaire de garder celles qui vous auront affecté : je vous en prie ; et si vous voulez m'obliger, en même temps, vous m'enverrez quelques poésies de mon père, manuscrites ou autres ; *lai comédie du bas du bourg* ou l'*opéra Griouche*, puissent-ils s'y trouver ! Mais quoi que ce soit, tout sera bon, et j'en serai charmé. Souvenez-vous-en dans le temps.

Ayez pour agréable aussi de me favoriser de la feuille de papier entière, désormais, quand vous aurez la bonté de m'écrire, ne fût-ce qu'un mot. La demi-feuille, seule, compose une missive d'un volume si minime et si mesquin qu'elle risque de se perdre à la poste, ou dans les mains du facteur. Voilà la seule raison qui m'engage à vous en parler ; car je ne m'avise pas, comme vous pouvez bien croire, de m'en formaliser comme d'un air de mépris ; parce que l'usage de cette

¹ Bernard Piron, qui, comme il a été dit plus haut, tirait au net les manuscrits de son oncle Alexis.

demi-feuille n'est que l'affectation d'un fieffé de grand seigneur qui écrirait au dernier *dé Tambornéa* ; il faudrait que je fusse moi-même le plus sot des fieffés pour qu'un soupçon si ridicule me tombât dans l'esprit. Que ce soit par épargne de papier, cela serait trop plaisant pour que cela soit guère plus imaginable. Je ne conçois donc pas pourquoi cette habitude ; mais je vous en remontre l'inconvénient et vous prie d'y faire attention, ne fût-ce que pour me sauver des mauvaises plaisanteries de ceux qui se trouvent présents quelquefois à la réception et à l'ouverture de ces sortes de lettres.

Je suis, de tout mon cœur et à toute épreuve, votre très-humble et très obéissant serviteur.

PIRON.



LETTRE XXX¹

Paris, ce 2 septembre 1752.

Il y a deux mois, monsieur, que M. le président de Brosses et M. le conseiller Jehannin me firent l'honneur de m'écrire au sujet d'une place d'associé compatriote

¹ Tirée du cabinet de M. Chambry, cette lettre est certainement adressée soit à Maret, soit à Legouz-Gerland, soit au président de Ruffey, membres distingués de l'Académie de Dijon, auxquels Piron en a écrit d'autres sur des sujets analogues. Voyez les *Œuvres inédites*, édit. in-8°, p. 242 à 305 ; édit. in-12, p. 269 à 333, et plus loin, dans le présent volume, les réponses de chacun de ces personnages.

dans votre nouvelle Académie. Il faudrait avoir l'esprit bien de travers pour ne se pas glorifier d'une pareille offre. Aussi témoignai-je de mon mieux à ces messieurs toute la reconnaissance dont je réitère ici devant vous, monsieur, les assurances à la Compagnie. Mais en même temps, je leur fis part des tristes raisons qui m'excluaient, non-seulement de toute société particulière, mais presque de la société même en général. Concevez, s'il vous plaît, qu'il arrive telle circonstance en la vie que tel coup assommant peut frapper un homme (aussi près surtout de son dernier terme que je le suis), qui le séquestre en quelque façon du nombre des vivants. Ce n'est plus qu'un homme isolé, qui, par sa mélancolie, encourt l'indignité surtout d'un bénéfice de l'espèce de celui-ci, auquel, quoi que vous disiez, faute de résidence, on doit quelque petit tribut de ses veilles. Et pour moi, j'eus toujours pour principe que plus une place est honorable, plus elle déshonore qui ne la remplit pas dignement. Tout fourmille ici d'exemples dans toutes les sphères. Me trouvant donc moins en état que jamais, dans l'apathie où je suis, de mériter le prix dont on me gratifie par avance, je me suis rendu justice en ne l'acceptant point. On a la politesse et la bonté de ne me demander que mon nom. Ce rien-là n'est que trop à la disposition de qui daigne et veut en faire quelque chose. Mais en vérité, monsieur, ce pauvre nom-là ne saurait guère donner de lustre à une liste qui a d'ailleurs de quoi se rendre si brillante

dès sa naissance. Cette indulgence donc ne lève point mon scrupule. Inapte, inutile, ignoré, je vous l'avoue, je répugne et répugnerai toujours à me voir sur une liste que j'honorerais si peu. La lacune dont vous voulez bien vous plaindre, la défigurerait mille fois moins. Jugez vous-même, monsieur, après ce que je viens de vous dire, si ma répugnance est blâmable. Empêchez qu'on n'y donne aucun mauvais tour ; ajoutez-y ce que je n'ai pas le talent de mieux développer. Entrez dans mon esprit, et n'y voyez que bien de l'abattement et un peu de connaissance de soi-même. Surtout, supposez-y hardiment tout le fonds de reconnaissance et de respect que je dois à la Compagnie. Enfin, monsieur, partagez ces mêmes sentiments avec elle, comme ceux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

PIRON.

LETTRE XXXI

Ce 25 août 1755.

Je vous remercie, mon cher protecteur ¹, du dernier envoi que vous m'avez fait. Vous aviez raison de me dire qu'il m'ennuierait moins que le précédent. Ce mor-

¹ Lettre adressée au protecteur de l'Académie de Caen. Elle était comprise dans la vente du marquis Philippe Raffaelli, de Cingoli. (*Catalogue Charavay*, du 19 novembre 1863.)

ceau d'histoire, en effet, m'a beaucoup plu, ainsi qu'aux plus difficiles, sans en excepter la dame qui a eu le bonté de me le remettre de votre part. Elle l'a fort trouvé de son goût ; et l'auteur doit en être bien fier, car, ainsi que les censeurs du grand *Cortès*, très-généreuse en toute autre chose, en fait d'éloges elle a l'honneur d'être d'une lésinerie et d'une parcimonie excessive. On annonce au public une collection académique par un très-beau discours préliminaire que l'auteur m'a fait la grâce de m'apporter. Ce sera un des plus beaux ouvrages en ce genre dont on se soit encore avisé dans la République des lettres. Cette collection a la physique pour objet. On saura la vérité. Vous aurez la nature sur la paume de votre main ; et il n'y aura plus qu'à rire des mystères qu'elle vous a faits jusqu'ici. Cette collection ne sera qu'en quarante volumes. Ce n'est pas là, à la vérité, un *Collombat* ni un *vade-mecum*. Mais, excusez ; elle réunit aussi tous les faits relatifs à son objet répandus dans plus de huit cents volumes originaux écrits dans toutes les langues. Je vous entretiens de cela comme d'une nouvelle qui intéresse votre honnête amour pour une Académie qui fournira son glorieux contingent à la noble entreprise ; car je me souviens d'avoir vu de vos séances qui mériteront bien et qui ne manqueront pas aussi d'être insérées dans cette divine collection. J'en fais mon compliment d'avance à la ville de Caen et à son illustre intendant, qui n'a pas dédaigné d'être membre actif d'un

corps dont il suffisait à sa gloire qu'il fût le protecteur.
Paulo minora canamus.

Vous aurez peut-être entendu parler d'une madame Curé, limonadière, qui, depuis quelques années, fournissait les garde-robes de feuilles volantes contenant ses vers aussi nobles que son nom¹. Je ne sais quel exécuteur des basses-œuvres s'est amusé à les toutes recueillir et à les lui rapporter. A la vue de ses enfants, tout breneux qu'ils étaient, le bon sang n'a pu mentir ; les entrailles maternelles se sont émues, elle a rassemblé cette famille infortunée, et vient de présenter au public tous ces petits magots avec leurs baptistaires, c'est-à-dire avec toutes les missives, en prose et en vers, dont leur naissance fut honorée par un tas de beaux esprits inconnus qui, pour se payer de leurs corvées, buvaient des liqueurs chez elle à crédit. Ces honnêtes gens ne sont pas trop contents de cela. (Voyez entre autres ce que, pour son compte, Fréron en dit lui-même dans son avant-dernière feuille). Il est vrai que leur gloire y est extrêmement compromise, non-seulement parce que ces petits envois familiers sont de la plus grande platitude, mais c'est qu'ils avaient en-

¹ Bourette (Charlotte Renyer, femme Curé) a fait beaucoup de vers médiocres qu'elle a donnés sous le titre de *Muse limonadière*. Elle tenait en effet un café au coin de la rue du Bouloi. Elle envoyait des petits vers à tous les hommes célèbres, afin d'en recevoir des réponses ; et sa fureur de rimer allait jusqu'à lui faire adresser des poésies à son porteur d'eau et à sa blanchisseuse. Elle fit jouer, en 1779, la *Coquette punie*, comédie. Née en 1714, elle mourut en 1784.

core moins affaire qu'on sut qu'ils l'y avaient placée au-dessus des Sapho, des Sévigné, des Lambert, des Deshoulières, des Dubocage, des Graffigny, etc. Ils craignent surtout le juste ressentiment de ces dernières, que ce mélange qu'on fait d'elles et d'une madame Curé, sans encore cette préférence, ne mettrait déjà et avec raison que d'assez méchante humeur. Ils auraient un parti à prendre, ce serait le désaveu. Le cas où je me trouve ne servirait pas peu à les faire croire ; cette muse polissonne m'a de sa grâce impudemment agrégé parmi ses thuriféraires en me supposant un billet doux à elle adressé, dans lequel je la mets au haut du mont Sacré, et je me recule au fond de la vallée. Les vers étant de sa façon, jugez le double déshonneur que cela me doit faire, et si j'ai la balle en main pour la berner à la première envie de rire ou de mordre qui me prendra. Voilà, je vous l'avoue, une étrange femelle. Tout méchant qu'est Voltaire, il ne m'a jamais joué un si méchant tour à moi ni à qui que ce soit ; il n'a imputé ses vers à personne : au contraire, il nous a fait presque à tous l'honneur de *s'imputer* les nôtres. La dernière pièce de lui dont on donne aujourd'hui la deuxième représentation, en est une preuve après mille autres. Depuis le grand Corneille jusqu'à Marmontel, qui court partout criant au voleur, nous y avons tous fourni des plumes au coquin de geai. Il en est châtié ; la pièce est aussi mal reçue que l'auteur l'est partout lui-même. MM. de Genève, après avoir fait brûler sa

gueuse de *Pucelle*, par la main du bourreau, l'ont prié de vider leurs terres. Prenez la peine de lire les six derniers vers que *Gustave* dit à *Christierne*. Il y en a une application à lui faire, dont la justesse vous étonnera ¹. Aimez-moi toujours, je vous supplie,

PIRON.

LETTRE XXXII ²

Ce 7 janvier 1756.

Le cochon qui se connaît mieux en pâtés qu'en doctrine, remercie bien monsieur le vice-protecteur de la bonté qu'il a de lui jeter ses marguerites ³. Je les ai prises toujours grognant et toujours admirant. Tout cela est trop beau et trop bon pour moi. A parler plus sérieusement, cela me le paraît même pour le siècle

¹ Voici ces vers de *Gustave Wasa* à *Christierne*, roi de Danemark et usurpateur de la couronne de Suède :

Éprouve les remords, les regrets, l'épouvante ;
Même à ta liberté je défends qu'on attente :
Errant et vagabond, jouis-en, si tu peux,
Exécrable partout, sois partout malheureux,
Partout, comme un captif que poursuit le supplice,
Et qui du monde entier s'est fait un précipice!

Appliquer ces vers à *Voltaire*, c'est en vérité trop fort. La passion égare parfois *Piron* et le rend injuste.

² Nous croyons que cette lettre est adressée à *Fontette*. Au surplus, elle a figuré dans la vente du marquis *Philippe Raffaelli*, de *Cingoli*. (19 novembre 1863.)

³ Allusion au dicton *margaritas ante porcos*.

ridicule où nous vivons, plus avide cent fois des jeux de l'esprit que des miracles de la raison, témoin la prééminence des Académies de la capitale qui ne produisent que de petites misères, et la subordination de celles des provinces d'où émanent les plus belles opérations, telles qu'à Dijon le discours préliminaire de la *Collection académique* de M. Gueneaud, et à Caën la dissertation du P. Frédefond. Le sublime du commencement de l'opéra des *Éléments*, tant vanté par la gent moutonnaire, n'approche pas, à mon gré, de celui qui brille dans la première page du premier point de cette dissertation. C'est la seule louange qu'il me sied de laisser échapper en qualité d'habitant du pays de l'imagination, et la beauté du peu auquel je me dois connaître, me répond de celle du reste où il ne me convient pas de hausser les yeux. Je crois que les sages de votre district chantent de beaux vers à la louange de ceux d'ici, quand ils nous régalernt gratis de leurs oracles, et qu'ils apprennent que le *Mercure galant* et l'*Année littéraire* valent 40,000 livres à leurs auteurs. Le Collombat lui seul en vaut autant au sien, et mon imprimeur, depuis trois mois, a planté là mon édition et bien de meilleures choses sans comparaison, pour étrenner le public d'une foule d'almanachs qu'il réimprime déjà, tant la presse y a été. Voyez, monsieur, si vous ne jouez pas un beau rôle de magistrat attentif au bien public quand, par votre exemple et votre protection, vous ranimez le peu de bons esprits qui nous restent et que

peut-être sans vous, et quelques-uns de vos semblables, le découragement achèverait de nous enlever.

Tout meurt ici d'inanition. Voltaire en est à ses derniers hoquets et moi à mes derniers éternuments. Crébillon a tout dit et par delà. Châteaubrun, après une pépie de trente-cinq ans, avait resifflé deux ou trois vieux airs dont le succès l'avait enhardi à un dernier, qui fut hier universellement sifflé et resifflé par tout autre que lui¹. Le mécontent Saint-Foix jure sur le pommeau de son épée qu'on n'aura plus rien de lui. Gallet est mort, Cahuzac tient la lyre de Roy, à l'aide du grand Rameau. Collé fait encore des chansons assez jolies. La Noue va donner une grande comédie en cinq actes, en vers. On vient de refuser un *Tamerlan*, soi-disant de Voltaire, avant la lecture, et transporté à un inconnu depuis le refus. *Quæ sit rebus fortuna videtis*.

Voilà un précis de nos pertes et de nos ressources. Avez-vous de la conscience, messieurs de la Raison, de tant vilipender l'aimable imagination dans ses jours de calamité? N'est-ce pas battre les gens à terre, et médire des absents et des morts? On a beau raisonner, on se ressentira plus qu'on ne pense de sa fin. Pour une malheureuse et sèche vérité qui aura beaucoup coûté et peu valu, on aura perdu cent mensonges agréables qui auraient fait faire des quintaux, des cuves, des foudres de bon sang au triste genre humain. Par exemple, j'en ai fait une once en lisant les vers qui sont à la fin de

¹ *Astianax*, tragédie qui n'eut qu'une représentation

vosre extrait. Quelle galanterie! quel beau coloris! quelle image charmante! Jamais Moka ne vint plus à propos à un estomac chargé d'un trop long diner que cette jolie petite pièce vient là sous les yeux d'un lecteur las du solide. Et qu'on me dise qu'il n'y a que de l'imagination, comme dans la dissertation il n'y a que de la raison. Il y a parbleu ici du raisonnement autant qu'en dissertation du monde, soit dit sans prévention pour l'auteur, que j'aime et que j'admire assez sans cela.

PIRON.

LETTRE XXXIII

A M. LE FÈVRE, NEVEU DE M. DE LAMOTHE¹

Du 8 février 1759.

Personne assurément n'eut plus de droit que vous, monsieur, au premier exemplaire de mes Œuvres; mais, vous le savez, dans le temps de la distribution, votre santé était en tel état que le médecin, chez vous, fermait la porte au poète, l'opium étant en effet alors

¹ Cette lettre, que M. Paul Lacroix, avec sa bonne grâce habituelle, a bien voulu signaler à notre attention, et qu'il a insérée dans l'*Amateur d'autographes* du 1^{er} juin 1864, se trouve également à la page 591 des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Fontenelle*. Amsterdam, Mich. Rey, 1759. 1 vol. in-18.

pour vous la drogue du monde la moins de saison. Le soin constant que j'ai eu de m'informer d'une santé si chère aux honnêtes gens me vaut enfin l'heureuse nouvelle que j'attendais impatiemment. M. l'abbé Trublet m'apprend que vous vous portez à merveille, et sur-le-champ j'envoie mon livre au relieur. En cas que la chose ait mérité que vous me fissiez l'honneur d'y songer, ne m'imputez donc pas une inattention qui serait impardonnable. Ma muse vous dira le reste. Voyez, s'il vous plaît, à la tête du premier volume, et quand vous aurez lu son complément, fourrez-moi dans un petit coin de votre bibliothèque, le plus bas que vous pourrez, au-dessous de M. votre oncle, dont je fus et suis toujours le plus grand et le plus sincère admirateur, comme aussi je suis et serai toute ma vie, avec toute la considération possible, de son neveu bien-aimé le très-obéissant serviteur.

PIRON.

LETTRE XXXIV

A BACULARD D'ARNAUD¹

Ce mardi, 20 mai 1760.

Je vous rends grâces, monsieur, de votre attention,

¹ Cette lettre a paru dans la *Correspondance littéraire*, que publie

et de m'avoir fait lire *l'Écossaise*¹, que je vous renvoie. Il s'en faut bien que j'en pense tout le bien que vous m'en avez dit. Le suffrage universel part sans doute du même principe que le grand cours dont est honorée la pièce du jour. Des chiens se houspillent dans la rue : tous les badauds mettent la tête aux fenêtres, les animent, les harcèlent, et, quand le combat est fini, se retirent et n'y songent plus, pendant que les combattants s'en vont léchant leurs plaies. Fréron a ici les oreilles horriblement déchirées : de quoi cela guérit-il ? Il n'en va déchirer qu'à plus belles dents. Les sots recommenceront de s'en amuser sans que dans tout cela les honnêtes gens trouvent le mot pour rire. Du vinaigre et de la moutarde partout, du sel nulle part. Pourquoi, par exemple, avoir fait de ce pauvre diable de Fréron un pendard formidable ? Il n'y a là que du faux et de l'outré, et rien de plaisant. Fréron ne cherche à ôter la vie à personne ; il cherche la sienne, et c'est tout, en nous déprimant, à la vérité, *ab hoc* et *ab hac* ; mais cela n'a jamais fait tort à qui que ce soit,

M. Ludovic Lalanne. Voyez le N° 21 de cet intéressant recueil (5 octobre 1859).

¹ *L'Écossaise*, comédie en cinq actes en prose de Voltaire, jouée au Théâtre-Français en 1760. Cette comédie, qui est une diatribe cruelle principalement dirigée contre Fréron, fut représentée deux mois après la comédie des *Philosophes*. « Si l'on n'eût pas permis de jouer cette dernière, dit Clément dans ses *Anecdotes dramatiques* (Paris, V° Duchesne, 1775), on eût sûrement défendu de représenter la comédie de *l'Écossaise*. »

ni n'en saurait faire. Ce n'est nullement être un pendard, encore moins un pendard formidable. Qu'il labouré et soit bien payé ; que je rie et fasse quelquefois rire ; qu'il ait du pain et moi du bon temps, voilà pour mon compte tout ce que j'en pense, et tout ce que, pour le leur, devraient penser les bonnes gens qu'il mordille.

Voltaire n'a-t-il point honte de se mettre en frais d'une comédie en cinq actes pour tomber sur le corpuscule de son pauvre petit adversaire? Hercule lever sa massue le plus haut qu'il peut sur la tête d'un pygmée! Il est écrasé, le beau fait d'armes! le beau treizième par-dessus les douze travaux! Vive ma première épigramme!

La pauvre espèce, en champ clos, qu'un Zoïle!
 Rien n'est si plat ni moins franc du collier.
 Dans la mêlée, il tranche de l'Achille,
 Et c'est Thersite en combat singulier.
 Par passe-temps, jadis bon chevalier,
 Je voulus bien désarçonner le maître ;
 C'est de mon fait : mais fesser l'écolier,
 C'est fait de cuistre, et je ne veux point l'être.

Comme j'écrivais le dernier vers de l'épigramme, j'ai reçu, sans savoir de quelle part, un exemplaire de la comédie des *Philosophes*¹. J'en viens de lire la pre-

¹ *Les Philosophes*, comédie en trois actes, en vers, par Palissot, jouée au Théâtre-Français en 1760. Cette pièce fit beaucoup de bruit,

mière scène : la versification est bonne et belle. Je me fais, sur l'échantillon, une vraie fête de lire la pièce ; je pourrais aussi fort bien, si cela dure, revenir des préventions que des mécontents m'avaient données contre elle. Je conçois pourtant qu'il y aura toujours un peu plus que de la malignité ; mais où je vois briller le talent, je n'ai plus guère d'yeux pour le reste, sauf à y revenir. Ainsi je pourrais bien penser de la pièce tout autrement que j'en ai parlé dans la première page de cette lettre, où je n'en étais pas encore au premier mot. C'est ce que vous saurez mieux quand nous nous reverrons.

PIRON.

parce que c'était une satire contre Diderot, Helvétius et Jean-Jacques Rousseau ; l'auteur y faisait marcher ce dernier à quatre pattes.

Palissot se garda de toucher à Voltaire, qu'il espérait ranger de son côté ; mais Voltaire n'abandonna pas la cause de la philosophie : il aurait peut-être fait bon marché de ses confrères. La cour, agissant contre les philosophes dont l'autorité nouvelle l'inquiétait, avait permis avec joie la représentation de cette comédie. (*Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français*, par Hippolyte Lucas. Paris, Gosselin, 1843. 1 vol. in-12, p. 274.)

LETTRE XXXV¹A L'ACADÉMIE DE DIJON²

A Paris, ce 24 mai 1762.

Messieurs, né d'un père aimé de son temps, dans votre ville, des grands et des petits pour sa probité, son désintéressement, son enjouement poétique et sa franchise, je n'eus, avec un peu d'éducation, pour tout héritage, que son exemple, et un penchant très-naturel à le suivre. A peine eus-je donc la faculté de penser et de raisonner, que, selon le conseil du sage, l'étude de moi-même fut mon étude unique. Elle me procura bientôt le bonheur de me connaître assez pour sentir les bornes où me resserraient la nature, la naissance, la fortune, et, plus que tout, mon caractère particulier, je veux dire un goût passionné pour la solitude et pour une sage indépendance. Dès lors je me sus mettre, et de bonne heure, à ma place ; dès lors je m'y fixai. J'é-

¹ Cette lettre a paru dans le recueil de *Lettres inédites* publié par Girault. Paris et Dijon, 1819, 1 vol. in-12.

Piron fut reçu à cette Académie, le 11 juin 1762, en qualité de membre honoraire, titre qui ne s'accordait alors, suivant les statuts, qu'aux personnes en dignité ou aux membres de l'une des trois Académies de Paris ; mais comme les talents de Piron lui avaient ouvert les portes de l'Académie française, par les suffrages de ses membres, l'Académie de Dijon dérogea à ses usages sans tirer à conséquence. (*Règl. de l'Académie*, f. 458.)

touffai tout désir contraire à la douceur d'une honnête et joyeuse liberté ; j'éteignis en moi la plus petite étincelle de ce qu'on appelle prétention ; je me renfermai gaiement dans la sphère étroite où j'ai vieilli, sans m'être un seul instant ni démenti, ni repentant d'une indifférence et si raisonnable et si bien fondée.

Aussi, quand l'Académie française, assurée que je ne frapperais jamais à sa porte, voulut bien, contre son usage, me l'ouvrir gratuitement, et que M. de Mirepoix, en me la faisant refermer, satisfit également son zèle et mon inclination, je me gardai bien de profiter des facilités qu'il y avait de lever l'interdit. Il me rouvrait une retraite que, tout glorieux que je dusse être d'une faveur si distinguée, je n'abandonnais qu'à regret. Car, enfin (n'en déplaise à l'amour des honneurs), entrer dans un corps quel qu'il soit, ce n'est plus devenir qu'un membre et qu'un membre asservi. Dédommagé, d'ailleurs, par les bontés du maître¹, je

¹ Allusion à la pension de mille francs que Louis XV lui faisait sur sa cassette. A ce sujet, il est à propos de rappeler un fait qui honore également Buffon et Montesquieu. Lors de la vacance du fauteuil académique, ouverte par la mort de l'archevêque de Sens (1752), Buffon refusa la candidature que lui offraient ses amis ; il les pria de porter leurs suffrages sur Piron, qui, disait-il, était plus âgé que lui, très-peu favorisé de la fortune, et dont les droits au fauteuil, d'ailleurs, étaient antérieurs aux siens. Quant à Montesquieu, après le refus de Louis XV d'admettre Piron aux honneurs académiques, il écrivit à la marquise de Pompadour une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« ... Piron est assez puni, madame, pour les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits ; d'un autre côté, il en a fait de très-bons. Il est aveugle,

regagnai donc ma solitude, le plus content du monde, ravi de jouer dans la capitale le rôle d'un Anacharsis au milieu d'Athènes, et de n'y représenter que ce que l'antiquité bien ou mal policée nommait assez improprement *un Barbare*.

C'est de cette paisible obscurité, messieurs, qu'il vous plaît de me tirer, comme avait voulu faire la métropole. Je me trouve alors dans un cas bien différent. *Qui est-ce qui parle?* C'est une *patrie* qui m'honore du plus précieux souvenir que doit ambitionner une belle-âme; c'est une *patrie* qui, depuis près d'un demi-siècle que j'en suis absent, m'est aussi chère, aussi présente que si j'étais encore au sein de ma famille. *Qui est-ce qui m'appelle?* L'Académie d'une ville à qui l'écrivain de France le moins louangeur et le plus loué, en remplaçant ici le célèbre et savant président Bouhier, adjugea publiquement, dans son discours d'entrée, la palme du bel esprit. Ce ne sont pas moins que les compatriotes et les dignes émules d'un Saumaise, d'un Févret, d'un Bossuet, d'un Lamare, d'un Dumay, d'un Lantin, d'un La Monnoye, de tant d'au-

infirmes, pauvres, mariés¹, vieux. Le roi ne lui accorderait-il pas quelque petite pension? C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent; et parce que vous êtes heureuse vous ne voudriez pas qu'il y eût des malheureux. Le feu roi exclut également la Fontaine d'une place à l'Académie, à cause de ses contes; il la lui rendit six mois après, à cause de ses fables. Il voulut même qu'il fût présenté avant Despréaux, qui s'était présenté depuis lui.

« Agréez, etc. »

¹ Erreur : la femme de Piron était morte en 1731.

tres dont les ouvrages consacrés ont illustré comme ils illustrent encore aujourd'hui la république des lettres. Qui est-ce, enfin, qui, m'annonçant un vœu si honorable, m'invite à m'y rendre ? C'est un magistrat¹ auquel je suis attaché par les liens de la plus juste reconnaissance ; un génie supérieur aussi recommandable par ses écrits laborieux, utiles et profonds, que par sa dignité et ses qualités éminentes. De telles voix me vont au cœur, et me touchent bien autrement que n'auraient jamais pu faire toutes celles qui se sont efforcées si souvent ici de réveiller en moi quelque ambition. J'y défère donc bien volontiers et bien respectueusement. Pareil au citoyen de Rome qui, jadis, préférait la main de sa noble concitoyenne à celle de la plus grande reine, dès que vous daignez, messieurs, me présenter la vôtre, je la baise et me donne à vous seuls pour jamais, plus flatté, plus comblé, que si j'étais de toutes les Académies de l'Europe. Mesurez ma reconnaissance à mon bonheur ; vous concevrez aisément que rien ne peut l'égaliser que le profond respect avec lequel je suis, etc.

PIRON.

¹ Ce magistrat, qui présenta Piron à l'Académie de Dijon, est le président de Brosses, né à Dijon en 1709, mort à Paris en 1777. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels figurent les *Lettres sur l'Italie*, réimprimées à diverses époques.

LETTRE XXXVI

A CRÉBILLON FILS

Du 12 juin 1762.

Je reçois, monsieur, par un triste billet qui en annonce dans peu un pareil pour moi, les dernières nouvelles de votre illustre père. Ce billet a fait sur mon cœur une aussi vive impression que si ce grand homme eût dû vivre aussi longtemps que ses admirateurs l'auraient souhaité, c'est-à-dire autant que ses ouvrages. Du moins il aura fini consolé de laisser, avec un nom immortel, un fils digne de ce nom. Nous nous vîmes, pour la dernière fois, l'an passé, chez Lutton, après douze ou quinze ans que nous nous étions perdus de vue. Nous nous attendrîmes au souvenir de l'ancienne amitié dont il m'honora si longtemps, et dont je vous prie d'hériter en faveur des sentiments distingués avec lesquels je me suis toujours fait gloire d'être, monsieur, etc. ¹.

PIRON.

1

Réponse de Crébillon fils.

« Ce 12 juin 1762.

« Je ne puis, monsieur, vous exprimer à quel point je suis sensible à l'amitié que vous marquez pour feu mon père dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans cette triste occasion. Je ne crois pas avoir besoin de vous dire qu'il était bien revenu du tra-

LETTRE XXXVII

A MADAME LA MARQUISE DE LA F....J....

EN LUI ENVOYANT L'ÉPITAPHE DE CRÉBILLON ¹

Madame, voilà ce que je viens de faire sur le pauvre Crébillon, qui a plus fumé de pipes en sa vie que Voltaire n'a pris de lavements et que Piron n'a bu de bouteilles. Dieu veuille que sa haute réputation ne s'en aille pas, comme sa passion favorite, en fumée! L'envieux et nouvel éditeur du grand Corneille l'y voudrait bien voir aller, et pour cause. Il n'aura pas ce plaisir-là de sa vie, et pour cause. Je voudrais bien que ce petit impromptu de ma façon vous agréât, et pour cause. Je

vers qui vous avait séparés et dont j'eus le malheur d'être le témoin. Dans sa dernière maladie même, il m'a parlé souvent de vous, et toujours comme d'un homme de qui il aimait la personne et des talents de qui il faisait le plus grand cas. C'est donc véritablement un ami que vous perdez en lui; mais je vous connais assez pour être persuadé que, ne vous eût-il rendu justice en aucune manière, vous ne lui auriez pas refusé celle qui lui était due. Je sens assez combien aussi il a illustré son nom pour ne me pas flatter d'être digne de le porter; mais quand on en a de pareils, c'est beaucoup faire, à mon avis, que de ne les pas dégrader entièrement. Votre fils, si vous en aviez un, pourrait quelquefois parler sur le nom de son père comme je parle sur le nom du mien. Aussitôt que cela me sera possible, j'aurai l'honneur de vous aller moi-même rendre grâce de tous les sentiments que vous voulez bien me témoigner, et vous assurer de ceux avec lesquels je suis plus que personne, monsieur, etc.

« CRÉBILLON. »

¹ Cette épitaphe est dans les *Oeuvres complètes* de Piron.

voudrais bien aussi qu'il fit rire un peu madame votre mère, et pour double cause ¹.

PIRON.

LETTRE XXXVIII²

A CAZOTTE ³

Paris, ce 15 mars 1765.

J'ai relu votre poëme pour la troisième fois, cher et illustre compatriote, et ce ne sera pas la dernière, si Dieu me prête vie. Il gagne à la continue et confirme bien un adage de ma façon, canonisé souvent par notre saint-père Fontenelle, à qui je le confiai : c'est que la *lecture a ses brouillons comme les ouvrages*. Triste vérité dans un siècle où, loin de lire, à peine lit-on.

Olivier, en effet, monsieur, chaque fois qu'on le relit, développe des beautés par-dessus lesquelles une première faim avait fait sauter. Voilà le sceau des

¹ C'est qu'elle avait beaucoup d'esprit et n'approuvait jamais rien.
(Note de Piron.)

² Cette lettre a figuré dans la vente faite par M. Potier, le 24 novembre 1862 (catalogue Labédoyère).

³ Cazotte (F.), littérateur, poëte. Il était alors commissaire de la marine à Pierry, près d'Épernay. A publié *Olivier*, poëme en douze chants; le *Diable amoureux*, contes arabes. A la fin de sa vie, il entra dans une secte d'*illuminés*, se fit remarquer par une piété exaltée et prit parti contre la Révolution. Né à Dijon en 1720, il mourut sur l'échafaud en 1792.

bons ouvrages ; et quel bien ne veut-on pas à l'auteur qui procure une jouissance qui redouble toujours de volupté ? Et quel bien, en particulier, ne vous veux-je pas d'être de Dijon ? Vous pensez comme Socrate, vous imaginez comme l'Arioste, peignez comme un ange, parlez comme un apôtre, écrivez comme Fénelon, etc., etc., etc., tout le monde en conviendra. Embarrassez-vous encore, après cela, de l'extrait des journalistes et de la malignité des hebdomadaires. Plaisants reptiles embourbés, pour interrompre le ramage harmonieux de cent et cent rossignols qui vous célébreront ! Quelque petit poinciron¹, pour gagner sa journée, voudra peut-être un peu plaisanter. Les chevaliers bourguignons ont la tête près du casque ; vous grincerez un peu des dents : le ciel, en moi, vous envoie un vieux Barin, qui vous dit : « Fi donc ! sire Enguerrand ; prenez-vous la capitale du royaume pour un village du Limousin ? Où sommes-nous donc ? Panadez-vous à l'aise sur le grand théâtre où l'on vous claque ; laissez là, sur leurs tréteaux, ces petits avaleurs de coulevres et de crapauds chercher à pouvoir attrouper de plus sots qu'eux qui les admirent. »

Dans mon enthousiasme pour vous, j'ai voulu voir si je m'égarais. J'ai prêté *Olivier* aux Quatre-Nations : à une merveilleuse, à un pédant, à un cavalier et à un

¹ Poincinet, très-probablement.

² Enguerrand, et Barin, son écuyer, personnages du poëme d'*Olivier*.

robin. La première a dit : « Mais cela est fort bien, fort bien; cela m'a fait plaisir. » Le second, qui est de l'Académie : « Cela est très-bien écrit; faites-moi, de grâce, connaître l'auteur. » Le troisième : « F...! voilà un maître b....., celui-là! Qu'en dites-vous, mon ami? » Et le robin : « Mais, monsieur, savez-vous bien que voilà de bonne besogne? » Tous ont également témoigné une envie extrême d'en savoir l'auteur. J'ai répondu à tous les quatre en me carrant : « C'est un Dijonnais. » Tous les quatre m'ont répondu : « Je le crois; mais ce n'est ma foi pas l'abbé Le Blanc¹. »

Ma nièce vous dira si je vous mens d'un mot. Tout ce que je vous dis là, foi de Piron, est vrai à la lettre. Voyez maintenant si votre vanité d'auteur peut dormir en paix sur ses quatre oreilles; oui, ce me semble, et plus en paix que celle de ce pauvre diable de Le Blanc, qui *chantô su laî trémeûle*, et comptait sur la mort du prince Louis² pour hériter de sa place à l'Académie. Il en sera encore, après vingt ans de persévérance, cette fois-ci, pour ses trente-neuf visites scandaleusement prématurées; car le malade tient bon et parle d'en revenir.

Il a paru, en même temps qu'*Olivier*, une brochure plus grosse que la vôtre, contenant l'histoire d'un héros

¹ Abbé dont il a été parlé plus haut.

² Nous croyons qu'il s'agit du cardinal de Rohan, de celui qui figura dans le scandaleux procès du Collier de la reine, et qui mourut en émigration en 1805.

bien différent : *Jonathan Wild le Grand*¹, pendant, pendard, pendable et pendu. La drogue vient de la dernière île dont vous ne faites que de revenir. Je ne voudrais que ce contraste littéraire pour évaluer au juste l'esprit et le cœur des deux nations; j'y ajouterais encore celui des boissons de Londres et du vin de Pierry², qui m'inspire toutes ces gentilleses, mais qui, cependant, tout spirituel et tout élégant qu'il me rende, ne me fournit ni tours ni termes pour exprimer les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels, etc.

PIRON.

LETTRE XXXIX³

Ce lundi 16 mai 1765.

Me revoici toujours, monsieur, à l'heureuse et malheureuse importunité que j'ai une peur égale de vous causer et de ne vous causer pas. Politesse et bonté de votre part font tout et par delà pour me guérir de la première de ces deux craintes, qui est celle de vous importuner⁴. Mais dame nature, moins bonne et moins

¹ *Histoire de Jonathan Wild le Grand*, traduite de l'anglais de Fielding. Paris, Duchesne, 1763. 2 vol. in-12.

² Pierry, où se trouvait alors Cazotte, est un des crus les plus renommés de la Champagne.

³ Sans adresse. Communiquée par M. Rathery, qui a l'original.

⁴ Dans notre respect rigoureux des textes, nous maintenons ces deux phrases, bien qu'elles soient un peu obscures.

polie, loin de me rassurer sur l'autre, fait tout pour l'augmenter. Elle m'a crevé déjà les yeux, arraché les dents, creusé la poitrine, affaibli l'estomac et fait encore pis à mesure qu'elle a descendu. Je n'ai plus, de ma première constitution, que les jambes et la tête : trois espèces de folles qui, se moquant du reste, veulent toujours être en l'air.

Pour un homme fait comme les autres, il y aurait de quoi s'attrister ; mais la Providence, qui, *à brebis tondue mesure le vent*, m'a fait de telle pâte que tout cela, comme vous voyez, monsieur, ne vient pas encore à bout de me faire prendre mon sérieux. Convenez que dans un tel dépérissement, il faut bien être endiablé de belle humeur pour en avoir encore de reste, surtout plongé, comme je le suis, dans la lecture du premier tome de la *Poétique* du docteur Marmontel. Je crois que tous ses lecteurs me ressemblent, et je me les représente, ainsi que moi, tels que les Thébains au pied du mont Cythéron, attentifs à l'énigme que, du haut de ~~cette~~ montagne, leur proposait le sphinx, avec la différence qu'il se trouva là un Œdipe, au lieu que j'ai peine à croire qu'il s'en trouve ici, et que le Sphinx, en se précipitant, écrasa ceux qui s'y trouvèrent, au lieu que celui-ci écrasera bien de même ses lecteurs du poids de sa froide érudition ; mais, loin de se précipiter, il s'élèvera par là à la première place vacante à l'Académie, et passera sur le ventre à M. l'abbé Le Blanc.

Il s'y trouvera pourtant quelques boules noires, lâ-

chées par ceux qu'il n'a pas loués, et même par ceux qu'il a loués et qui ne le sont pas assez à leur gré; entre autres, on dit que M. de Moncrif trouve très-mauvais qu'il ne l'ait loué que sur une chanson. L'auteur du grand *Art de plaire* a raison. Marmontel est là tombé dans le ridicule du poëte qui, dans un Éloge de Louis XIV, le louait sur ce qu'il savait très-bien nager¹. C'est comme qui ne louerait un homme aussi beau et aussi bien fait que vous, monsieur, que sur le talent de se bien mettre. Ce n'est pas là casser le nez aux gens avec l'encensoir. Mais ne me cassé-je pas le nez à moi-même en voulant faire ici l'agréable devant un sage qui n'a que faire à mes *calottineries*²? Je rentre dans toute ma gravité pour vous recommander humblement ma quittance, vous remercier de votre constance à m'obliger, et vous jurer que personne au monde ne saurait être avec plus d'estime et de considération que moi, monsieur, etc.

PIRON.

¹ Saint-Amant, dans son *Poëme de la Lune*.

² Pour extravagances, folies.

LETTRE XXXIX¹

A MESDAMES, MESEDEMOISELLES ET MESSIEURS DE LA COMÉDIE FRANÇAISE,

Ce lundi 6 août 1765.

A toute l'honorable assemblée, bonne pièce, ample recette, union et salut !

Mesdames, mesdemoiselles et messieurs,

Divertissez-vous un moment d'une petite jalousie d'auteur et de la manière puérile d'un vieillard presque en enfance. D'abord, je réclame un honneur que je crois avoir mérité de vous, et dont vous venez de trouver un autre plus digne que moi. Ne vous adressé-je pas, il y a cinq à six ans, le recueil de mes Œuvres accompagné d'une lettre mesurée aux égards dus à tout ce qui a, comme vous, l'avantage de s'appeler *société*? N'eûtes-vous pas la politesse d'accepter l'offrande? Mais n'est-il pas encore vrai que ce fut sans m'en accuser la réception, ni me faire la grâce d'un mot de remerciement? N'est-il pas vrai aussi (je le tiens de bonne part), que ce petit présent vous fit naître l'idée d'avoir une bibliothèque dramatique, qui serait mieux à sa place, en effet, dans votre *salle d'assemblée* que dans les boutiques ignobles où l'on nous vend, ou dans les nobles cabinets où l'on ne nous lit point?

¹ Cette lettre a figuré dans la vente d'autographes que M. Laverdet a faite le 25 novembre 1861.

Suffisamment glorieux d'avoir été l'occasion d'un projet si sensé, je passai de bonne grâce par-dessus le petit désagrément de n'avoir pas été honoré d'un mot de réponse¹. On m'avait dit que ma démarche était un cérémonial d'usage parmi les auteurs; je m'imaginai que ce silence pouvait être de même un cérémonial en usage parmi les *sociétés* qui, comme la vôtre, auraient trop à faire d'avoir à répondre au premier venu. Mais le *Mercur*e de juillet (volume II) produit, à la gloire d'un de mes illustres confrères, sous les yeux de l'Europe et peut-être de l'univers, une lettre par laquelle, en vous présentant ses Œuvres comme j'ai fait jadis des miennes, il s'applaudit d'être le premier de vos auteurs qui ait donné un si bel exemple²; puis, passant de l'utile à l'agréable, il vous conseille d'avoir une bibliothèque dramatique; et le *Mercur*e produit tout de suite un *acte capitulaire* (avec un *N. B.*), où votre société fait avec dignité à ce confrère le remerciement qu'il envie, mais elle se réserve et s'attribue avec raison la gloire et l'idée d'une bibliothèque dramatique. Songeant à votre gloire, que ne songiez-vous un peu à la mienne? Que n'avez-vous dit en même temps à cet auteur que j'avais eu le bonheur de le gagner de vitesse et de primauté dans le noble jeu de cette sorte d'hommage? Et, pour faire descendre mes plaintes de plus

¹ La lettre de Piron laissée ainsi sans réponse se trouve dans ses *Œuvres inédites*, p. 258.

² Il s'agit de Palissot.

haut, daignez me répondre; pourquoi ne m'avoir pas favorisé d'une réponse? En quoi l'avais-je démeritée? On va savoir qu'un autre a eu cet honneur. Il s'en glorifiera: il fera bien. De quel prix n'est-ce pas pour nous, misérables auteurs, la moindre attention de votre part? et qui sait mieux que vous, mesdemoiselles, mesdames et messieurs, ce qu'est pour nous la plus petite feuille de laurier, tant mince fût-elle. Le comte de Tornes, l'abbé Le Blanc, moi qui suis fils d'apothicaire, tous, nous autres beaux esprits, faute d'un grain de philosophie, nous nous ferions pendre ou couper le cou, selon que Dieu nous fit gentilshommes ou non. Jugez de l'humiliation que j'éprouve à la préférence marquée dont vous honorez M. Palissot. Il la mérite et par delà; mais, enfin, dans le service, le mérite est peu de chose au prix des dates, et je suis dans votre service de bien des années plus ancien que lui. Les passe-droit sont un terrible crève-cœur pour les gens de courage engagés comme vous et nous dans la carrière de la gloire. Mais quoi! voilà les femmes, la fortune, la cour et votre société: vous ne tournez les yeux, toutes, qu'aux soleils levants. L'orange pressée, on rejette l'écorce; la soif étanchée, on dit (et souvent bien à tort): « Adieu, fontaine, je ne boirai plus de ton eau. »

Enfantillons¹ encore sur autre chose de la même

¹ Du vieux verbe *enfantiller*, jouer comme un enfant (Pasquier).

importance. Je ne demanderai pas pourquoi on ôte les honneurs du répertoire à *l'École des pères*, à *Callisthène*, à *Cortès*. Le docte Fréron en a mal pensé : cela vous règle. Vous auriez, d'ailleurs, à me répondre que, dans ma lettre d'envoi, je vous parlais de mes pièces avec une indifférence qui tenait presque de la prière de m'oublier. Mais puisque, malgré cette lettre et les oracles de *l'Année littéraire*, vous vous hasardez encore à jouer *Gustave*, d'heureuse mémoire, pourquoi ne le pas jouer tel que je le publie et que vous l'avez reçu de ma main, dans toute sa correction, dégagé des longueurs de l'exposition, rectifié dans ses détails et débarrassé du maudit rôle d'Othon ? La réputation de vos auteurs et la satisfaction de votre auditoire ne sont-elles rien devant vous, au prix de déranger vos mémoires le moins du monde ? C'est une bien petite épargne contre une belle dépense. Pourquoi ne le régaler jamais d'un seul samedi ? M. le comte de Tornes et ses stipendiaires les ont-ils tous *énarrhés* ? Pourquoi ne plus faire de *la Métromanie* qu'une pièce des dimanches, et même des dimanches de la canicule ? Cette pauvre pièce n'était-elle pas faite pour le beau monde comme pour l'autre, et pour les jours gras comme pour les temps des moissons ? Autre grief¹. Pourquoi, depuis la retraite ou la mort des excellents

¹ Cette lettre est une des mille récriminations formulées alors par les auteurs contre les comédiens. Voyez à ce sujet le chapitre XXI des *Curiosités théâtrales*, par M. Victor Fournel. — Paris, Adolphe Dela-

acteurs qui jouaient dans cette comédie, s'en est-on distribué les rôles de pleine autorité? La règle est que, dans les reprises comme à la nouveauté, ils sont à notre disposition, tant que nous vivons. Les débutants mêmes, quand ils les choisissent, doivent avoir notre attache. Notre gloire est, ou du moins doit être notre seule richesse; elle dépend de vos talents aux représentations; comme les plus intéressés, comme ceux qui font agir et parler les acteurs, c'est à nous seuls à les choisir. MM. les gentilshommes de la chambre, en ces sortes de choix, suspendent leur autorité, comme le roi même, à l'élection d'un académicien français, veut bien suspendre la sienne. Nous usurper le droit d'un choix pareil, vous l'arroger avant notre mort, c'est ravir le bien d'autrui : c'est hériter des vivants; c'est une violence, enfin, contre les droits de toute nation et de toute honnête société.

Je ne dirai plus rien de la ridicule suppression des deux ou trois cents meilleurs vers de cette comédie. J'ai dit plus qu'il n'en fallait là-dessus dans sa préface ou dans celle de *Cortès*. Voyez-y. Mes lecteurs en sont plus surpris et plus fâchés que moi. Ce sont de ces traits d'en haut émanés du despotisme de votre *Société royale*, contre lesquels on verra peut-être bientôt le référé et les conclusions de Momus, pro-

hays, 1859. — Charmant petit volume qui renferme plus d'esprit qu'il n'est gros, comme tous ceux, du reste, que publie le spirituel érudit, quelque format qu'il choisisse

cureur général d'Apollon à la cour souveraine du Parnasse.

En tout, rien ici ne mérite que de part ni d'autre nous prenions bien fort notre sérieux. Pour moi, mesdames, messieurs et mesdemoiselles, si j'étais homme, en si agréable compagnie, à le prendre si tard pour une première fois, depuis près de soixante-quinze ans que je ris de ce monde, ce serait pour vous faire observer qu'au fond ces petites mutineries ne sont qu'un visible témoignage du cas que je fais et de vos talents et de votre estime, n'ayant jamais varié dans les sentiments de reconnaissance et de considération que doit à *votre société* son très-humble et très-obéissant serviteur.

PIRON.

LETTRE XL

Ce samedi, 6 août 1762.

Je reçois, monsieur, dans le moment, le petit paquet que vous avez pris la peine de m'envoyer; et, grâce à votre amitié, et, je crois pouvoir dire aussi, à la bienveillance de M. Griby, que ranime votre intercession, je reçois ce joli paquet bien avant le terme ordinaire. Je vous remercie de cent fois meilleur cœur que la pre-

mière fois, et si je vous remerciai la première fois de tout mon cœur. Je vous dirais mille choses sur ce ton-là, ne fût-ce que pour vous faire rire du galimatias dans lequel ne manquerait pas de donner le bel esprit en voulant servir d'interprète au cœur reconnaissant ; mais jamais n'aurai-je moyen de me ressentir de vos bons offices que par des lettres de prières égayées ou de remerciements ratés ? Mourrai-je sans avoir fait sur le théâtre un adieu tragique où j'aie eu le plaisir de vous voir fondre en larmes, ou un adieu comique où vous creviez de rire cinquante ou soixante ans ? Je travaille à l'un et à l'autre : le matin que je suis triste et à jeun, je chausse le cothurne. L'après-dînée, que je ne suis plus ni l'un ni l'autre, je prends mon manteau de Sganarelle, qui (comme dit très-noblement un de nos quarante illustres nommé Duclos, vous en avez peut-être entendu parler quelquefois à la cour, car il y va) vaut bien un manteau ducal. Je voudrais, attendant mieux, vous dire des nouvelles qui vous amusassent ; mais vous savez mieux que moi celles de notre parlement. Les gaillards viennent de me bien venger en fouettant leurs maîtres¹ qui nous ont dans le temps fait fouetter, eux, moi et vous, monsieur, peut-être aussi, par leur maudit correcteur, qui, quatre ans durant, a vu mes fesses, deux fois régulièrement par jour. De

¹ Allusion à l'abolition de l'ordre des Jésuites, prononcée le 31 juillet 1762, en plein Parlement.

dépit j'en devins fou, et de fou je devins poète. Admirez ma bonhomie! malgré ce malheur et mon talent pour les épigrammes, de mille que j'ai faites ou que je puis faire, je n'en ferai ni n'en ai jamais fait une contre ces bons Pères. J'ai trouvé indigne de ma tête de venger les injures faites à mon derrière. L'abbé d'Olivet m'a dit avec un front tragique et très-sérieusement que notre M. de Fontette avait, dans leur affaire, employé contre eux mal à propos toute la rhétorique qu'ils lui avaient apprise; que cela ne lui faisait point d'honneur dans son esprit, parce qu'il avait moins suivi en cela le cri de sa conscience que l'envie et l'espérance de rattraper dans la spoliation la bibliothèque de son illustre bisaïeul. Où a-t-il été prendre cela? Comme si le petit-fils de l'auteur du *Traité de l'abus* pouvait ignorer celui qu'il y aurait de revendiquer un effet devenu le bien public. Notre procureur général aura mieux parlé que cela : j'en suis sûr, malgré l'arrêt. Le succès ou la chute des pièces décide peu de chose. Mais où est-ce que je fourre là mon peu de nez? *Ne sutor supra crepidam, nec sus contra Minervam*. Tout cela ne vient-il pas bien aux remerciements que j'ai à vous faire, et à l'envie que j'aurais de vous réjouir? N'importe; le zèle, d'échelons en échelons, m'élèverait au dernier de l'échelle de Jacob, et m'y ferait chercher et trouver aux nues de quoi fournir mes quatre pages et par delà, en riant avec vous, moi tout le premier, n'était que je ne vois plus ce que j'écris faute d'yeux, et

même de jour, quoiqu'il ne soit que trois heures après midi, et que nous soyons dans la canicule. Mon Dieu, veillez sur nos vignes ! Je n'ai plus que douze tonneaux de vin dans ma cave. Personne que moi n'en boit, et si ce temps-là dure et que je vive encore six mois, je suis un homme mort de soif au printemps ! Comptez combien de coups d'ici-là j'aurai bus à votre santé et à celle de mon cher trésorier ; car vos deux santés, pour moi, sont les plus pressées, et ma reconnaissance ira les saluant jusqu'au fond du douzième tonneau.

PIRON.

LETTRE XLI

A CAZOTTE

Paris, ce 4 août 1764.

Je sors, monsieur, d'un hôtel de Rambouillet où la dame du logis, deux fois la semaine, donne à dîner à tous les illustres parasites de nos trois académies, depuis d'Alembert jusqu'à Marmontel, inclusivement. *Nul n'a d'esprit*, là, qu'elle et ses amis, du nombre desquels je n'ai pas, je crois, l'honneur d'être, parce que jamais je ne bois ni ne mange ailleurs que chez moi et que je ne passe chez ces Aristipes-là que pour

un Timon ou que pour un Diogène. En un mot, je ne figure en ce beau pays-là que comme une espèce de barbare. Je viens donc, dans un tête-à-tête avec la virtuose, d'avoir un plaisir que je ne goûterais qu'à moitié si je ne vous en faisais part ; c'est qu'elle m'a demandé, avec un empressement qu'elle n'a que pour ses convives, le nom de l'auteur d'*Olivier*, et qu'elle me l'a fait orthographier très-exactement pour le faire graver à la tête de son exemplaire, en m'avouant qu'elle venait de vous lire pour la troisième fois avec le plus grand plaisir du monde, plaisir que, selon toute apparence, ne lui ont pas encore procuré, depuis quinze ans, les chevaliers de sa table ronde. Vous nommerez un pareil encens comme vous voudrez, mais je défie, vu le terroir dont il sort, qu'auteur jamais en reçoive un plus rare et un plus pur. Ajoutons qu'assurément, et selon la coutume des lieux, elle aura fait passer l'encensoir de main en main. Cela ne s'appelle-t-il pas un laurier bien cueilli, ou plutôt le rameau d'or bien arraché ? Entrez dans les Champs-Élysées à cette heure, et pour première béatitude vous en verrez sortir le chantre de *la Henriade*, chassé à coups d'étrivières, pour y avoir grossièrement et méchamment insulté les auteurs de *Rhadamiste* et de *Rodogune*, ses maîtres. Entre les milliers de mauvais disciples qu'il a faits et qu'ont encouragés ses heureuses témérités, il en paraît un sur l'horizon poétique, âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, qui crie déjà aux

autres tout haut, et tout bas sans doute à lui-même : « Gare, gare ! que je passe ! vous n'avez encore rien vu ¹. » Vous le connaissez et savez qu'en dire, si vous avez lu *Warwik*, et la lettre de Voltaire qui l'accompagne. Quant à son caractère personnel, qui s'entrevoit déjà dans cette prose épistolaire, ce monsieur est la suffisance incarnée. Astolphe, Brunel et Rodomont n'y font œuvre. Au fond, il y a, je pense, dans son fait un peu plus de Brunel que des deux autres, qui étaient avantageux à la vérité, mais qui n'étaient pas cela seulement. Il apprend à faire des armes pour achever de leur ressembler. En attendant une rencontre avec M. de Saint-Foix, il vient de nous donner une seconde tragédie, intitulée *Timoléon*. Elle fut représentée pour la première fois mercredi ; elle était affichée pour aujourd'hui samedi. Elle est remise à lundi à cause de l'indisposition d'un acteur. Ce contre-temps-là, véritable ou simulé, ne paraît impatienter personne. Ceux qui y ont été la première fois, apparemment, n'en parlent pas de manière à piquer de curiosité pour la seconde. On ne saura qu'après-demain l'apogée ou le périgée de ce nouvel astre, glorieux imitateur du grand Voltaire, qui a recommencé notre Crébillon. Il parle aussi de me recommencer. Il promet, après sa pièce d'aujourd'hui, un *Gustave* de sa façon. Il n'y a que Dieu qui sache si je serai rajeuni comme Éson ou comme

¹ Il s'agit de la Harpe

Pélias. Voilà pour nous apprendre, au grand Cahuzac, qui avait fait un *Warwik*, au pauvre Crébillon et à moi, à ne travailler nos ouvrages qu'à demi, et à ne pas tirer d'un beau sujet tout le parti que l'on en peut tirer. Vous êtes bien heureux, monsieur, d'avoir planté votre olivier de manière à ne pas craindre que jamais on l'arrache de sa place pour y en planter un autre.

Vous avez piqué d'émulation un anonyme qui vient de nous donner une traduction libre du *Ricciadetto*, poème italien dans le goût du *Roland furieux*. Je n'en ai lu qu'un troisième chant inséré dans notre *Mercur* de juillet. Ce chant donne grande envie de voir le poème en entier. Cela me paraît de bonne main, au point de l'avoir lu et relu plus d'une fois. Il y a dans cet échantillon des endroits de gaieté que vous ne désavoueriez pas et qui vous rappellent dans la mémoire de vos admirateurs, comme le bon vin, quand j'en bois, rappelle le vôtre à la mienne. A propos de quoi, ne pourriez-vous pas me déterrer, dans vos possessions, quelque vieux tonneau de vin blanc oublié qui ne revînt qu'à quinze sols la bouteille? J'en avais d'excellent de Mursault, qui est fini, et dont la bonne source est tarie. C'étaient mes déjeuners à six heures du matin, en attendant la bouteille de vin rouge, à une heure après midi. C'est de ce dernier que vous me favorisâtes une fois et dont je me rappelle le souvenir avec des regrets égaux à celui de Mursault. — Réchauffez-vous d'amitié pour moi et, par un beau zèle patriotique

en faveur d'un vieux poëte bourguignon plein de respect et de vénération pour vos nobles ancêtres, voyez par dedans vos celliers si, comme un tonneau de bon vin blanc, il ne se serait pas égaré un tonneau de vin rouge aussi bon que celui que vous m'envoyâtes la seconde fois. C'en seraient deux en tout, un de rouge, un de blanc. Surtout prenez de telles mesures que vous ne soyez pas exposé au fâcheux inconvénient dont vous fûtes victime la première et deuxième fois qu'il vous plut de faire affaire avec moi. La perte, à mon grand regret, resta tout entière sur vous. Mais croyez que ce fut un vif désagrément pour quelqu'un qui voudrait ne tenir à votre souvenir que par des endroits agréables et qui répondissent aux sentiments de considération d'estime et de sincère affection avec lesquels je suis, etc.

PIRON.

LETTRE XLII

A CAZOTTE

Ce 27 février 1765.

Mes amis, monsieur, au lieu de me reprocher poliment que mes lettres sont trop courtes, sachant assez où en est ma vue, devraient charitablement, ce me

semble, m'inviter à ne leur plus écrire, et je suis sûr qu'ils le feraient s'ils voyaient de leurs yeux ce qu'une ligne d'écriture coûte aux miens. Je ne suis pas moins sûr qu'ils me plaindraient, persuadés qu'ils doivent être, et surtout vous, monsieur, combien j'y perds le plus, et concevant le plaisir que j'aurais de m'étendre en sentiments comme en rians propos. Certainement j'en aurais plus qu'ils n'en auraient à me lire. Quel plaisir, par exemple, avec un auteur aussi neuf, aussi net, aussi vif, aussi gai, aussi sage que l'auteur d'*Olivier*, de plaisanter avec lui sur le génie de nos écrivains, et sur le goût des lecteurs et des auditeurs du jour ! Rien n'est plus matière à rire. Molière s'immortalisait, comme tant d'autres de son siècle, à ridiculiser les impertinences de son temps ; nos poètes se ridiculisent en glorifiant celles du leur. Tragédies, comédies, héroïdes (ou soi-disant telles), ne sont que sécheresse, fadeurs et boursoufflage. Il n'est plus question de sel, d'invention ni de pathétique, d'art ni de nature. Du verbiage et des centons, voilà toutes nos denrées. Nos poètes sont les singes de Pibrac, nos orateurs des faiseurs d'éloges à la diable : *Neque nascuntur, neque fiunt*. Pour nos philosophes, il suffit de dire que Voltaire est leur Platon et Marmontel leur Aristote. Sommes-nous pas bien lotis avec nos académies à milliers, pendant qu'il n'y en avait point à Rome, et qu'Athènes n'en eut jamais qu'une ? Voici ce que j'ai à vous répondre sur *le Siège de Calais*, que la ville cla-

qua et reclaqua, que la cour ensuite applaudit, et où on se tue en conséquence. On y loue nos rois, on y flatte la nation sur son amour pour eux ; on y exalte les Anglais ; on y consacre la loi salique. Le président Hénaut en pleure de joie ; le parterre en devient fier : ce sont eux qui l'ont faite. Il y a des noms de nos premières maisons vivantes, comme dans *la Henriade* et *Zaïre* ; les porteurs et porteuses de ces noms se présentent à l'appui de leurs premières loges. On leur fait directement sa cour d'en bas en leur battant des mains. Ces nobles personnes ne manquent pas de trouver la pièce excellente. Corneille ni Racine ne s'étaient pas avisés de cela. Aussi *Britannicus* et *Cinna* tombèrent, au lieu que *Zaïre* et *le Siège de Calais* triompheront d'ici à demain. Les parterres s'écoulent et les lecteurs viennent qui sentent ce qu'il en est, et qui fixent le prix aux choses. Du reste, je ne prétends pas, en tout ceci, vous mettre au fait de la pièce nouvelle, ni de sa valeur intrinsèque. Je serais de mauvaise foi, n'y ayant point été et ne voyant presque personne. Le peu que j'en sais me vient de juges un peu suspects. Au bout du compte, vous avez vu l'oreille de l'âne ou l'ongle du lion : vous êtes plus que moi à même de préjuger. Je suis bien trompé si vous n'avez pas quelque chose à rabattre de la flagornerie des journalistes et des premiers bruits. *La Thébaïde* et *Alexandre* sont bien au-dessus de *Titus* et de *Zelmire*¹.

¹ Tragédies de Dubelloy. Les deux premières sont de Racine.

Quant à la tragédie de *Comminges*, quelque amitié que j'aie pour l'auteur¹, et que mérite son bon caractère, je ne puis m'écarter de votre avis. Cela est trop noir et trop aisé pour être beau. Vous faites bien d'éviter les enterrements : cela frappe trop et n'en plaît pas mieux. Des bêches, des cloches, des fosses, des civières, des cendres, des pénitents, des pères abbés, des crucifix ! belles idées ! Il est cent fois plus aisé de les approcher que de les éloigner. L'art d'effrayer est plus facile cent fois que l'art de plaire. Ce dernier doit être le nôtre, et se trouve bien plus par les difficultés vaincues que par le grand chemin des vaches. Autre phénomène bourru, non-seulement du même ton, mais encore tiré du même sac, c'est une lettre de l'abbé de Rancé, écrite à un ami de son abbaye de la Trappe, par M. Barthe, de l'Académie de Marseille ; *Qui Bavium non odit*, etc. Non que ces vers-ci ne soient plus corrects, mais c'est tout ; le fruit sent le terroir à toute aussi pleine gorge, et le génie n'y sent pas moins ses bornes. Tout est perdu, mon cher compatriote, si Dieu et vous n'y mettez la main.

J'ai vengé le Parnasse, autant que je l'ai pu,
Et n'ai point de ce joug subi l'ignominie.
Songez à vous, mon fils...

Je ne vois plus que vous d'enfant légitime d'Apollon.

¹ Arnaud-Baculard.

Passons de sa malheureuse récolte à celle de Bacchus. On n'a guère fait en vers ni en prose de plus jolie transition.

Après vous avoir félicité de vos dernières vendanges, dont je profiterai quand je pourrai, je vous avouerai que les frais et les fatigues de mon malheureux déménagement m'ayant réduit à une grande économie, ainsi qu'au régime, ne laissent pas trop espérer à mon grand âge de revoir jamais de votre vin rouge de 1762, dont j'ai encore le tonneau presque entier, et qui me devient visiblement contraire. Je m'en doutais, j'en étais à l'essai, et je m'en apercevais, quand, de sa grâce, votre obligeante amitié a pris sur elle de vouloir bien m'en destiner deux pièces. Lisez ma dernière lettre, vous verrez que je vous faisais pressentir ce petit arrangement, qui, du reste, doit, je crois, vous être assez indifférent, par plus d'une raison. Je vous réitère mes remerciements du vin blanc, qui est et qu'on trouve exquis. Pardon, si mes lettres vous mettent toujours dans les frais d'une enveloppe. L'autre façon de plier simplement et de cacheter avec du pain à chanter a ses inconvénients. Elle expose à tout déchirer en ouvrant, et conviendrait peu d'ailleurs aux égards que vous doit

Votre très-humble et très-sincère admirateur
et serviteur,

PIRON.

LETTRE XLIII

AU COMTE DE TESSIN¹, SÉNATEUR DE SUÈDE

Monsieur, quand je prends la plume avec mon luminaire de Quinze-Vingt, je suis comme un homme qui a les deux jambes cassées et qui entreprend un saut périlleux. J'ai le courage de sauter encore une fois pour vous, monsieur, mais je ne gagerais pas que ce ne fût mon dernier saut, et qu'après celui-là je n'en fisse pas plus pour le pape même que pour le Grand Turc. L'honneur et le plaisir que me font les témoignages avantageux que vous me prodiguez si gratuitement méritent et par delà que mes yeux se crèvent à la peine d'un remerciement tel quel. Plût à Dieu que je pusse les mériter, ces témoignages, à pareil titre que vous mériterez à jamais ceux des connaisseurs en beaux sentiments ! Ayant à mourir dans peu, je mourrais content, m'imaginant avoir vécu digne de votre estime.

Votre chronique amoureuse au sujet des deux pré-

¹ Nous avons sous les yeux copie de cette lettre, corrigée par Piron. Le comte de Tessin était gouverneur du prince royal de Suède. Après avoir été comblé d'honneurs pendant une longue vie, et avoir paru le plus heureux des hommes, il ordonna qu'on mît sur sa tombe : *Tandem felix !* Il était auteur d'un conte sur les estampes duquel Duclos a fait celui d'*Acajou*.

sidents nouveau-mariés, vos parents, et de feu le petit moineau ¹, est d'aussi bon sel que votre distique sur ce dernier. J'en ai ri comme du *motus* que vous vous imposez là-dessus, ne voulant pas, dites-vous, vous faire des ennemis si puissants... si puissants ! Quand vous me les donnez tous pour autant d'impuissants !... Tout simple que Dieu m'a fait, j'entends, comme vous voyez, finesse aux traits délicats ; mais il me faudrait bien des sagacités pareilles pour être un *flambeau du Parnasse*, comme vous vous divertissez à me nommer. De grâce, laissez-moi sous le boisseau, et portez sur le chandelier ces ardents qui brûlent de s'y voir. Vous vous réconciliez avec la cour de Ferney, où vous m'avez dit que vous étiez brouillé. Point d'encens fumant dans la religion littéraire que de ce côté-là, ou point de salut ! Ferney est la Caaba. A genoux, fidèles musulmans, et tournez-vous vers cette maison carrée ! Le saint prophète vient, à ce que me mandent mes glorieux compatriotes, d'enrichir la bibliothèque de leur Académie du don des vingt-sept volumes de son Alcoran. Reliez-les en velours incarnadin et en basane ; le veau nous reste et n'est encore pour nous que trop

¹ Dans la lettre à laquelle celle-ci répond, et dont nous n'avons pu nous procurer qu'un fragment, le comte de Tessin s'exprimait ainsi :

« Le comte de Tavannes, surnommé *le Moineau*, a aimé et cherché les belles jusqu'à la fin de sa vie, ce qui me fit dire un jour, en parlant de lui :

« Cet amant, qui brûla d'un feu toujours nouveau,

« Est encor très-galant, mais il n'est plus *moineau*. »

bon. Gardez tout le maroquin pour le clergé; il n'y en aura jamais trop pour le fournir de calottes.

Écrivant peut-être pour la dernière fois de ma vie, je ne saurais trop écrire de folies à un sage comme vous, monsieur, pour ne lui laisser aucun regret en cas de silence éternel. Mais quant aux sentiments, je vous prie, lorsque je ne serai plus, d'avoir quelque regret à ceux que vous aura conservés jusqu'à la fin, votre ¹, etc...

PIRON.

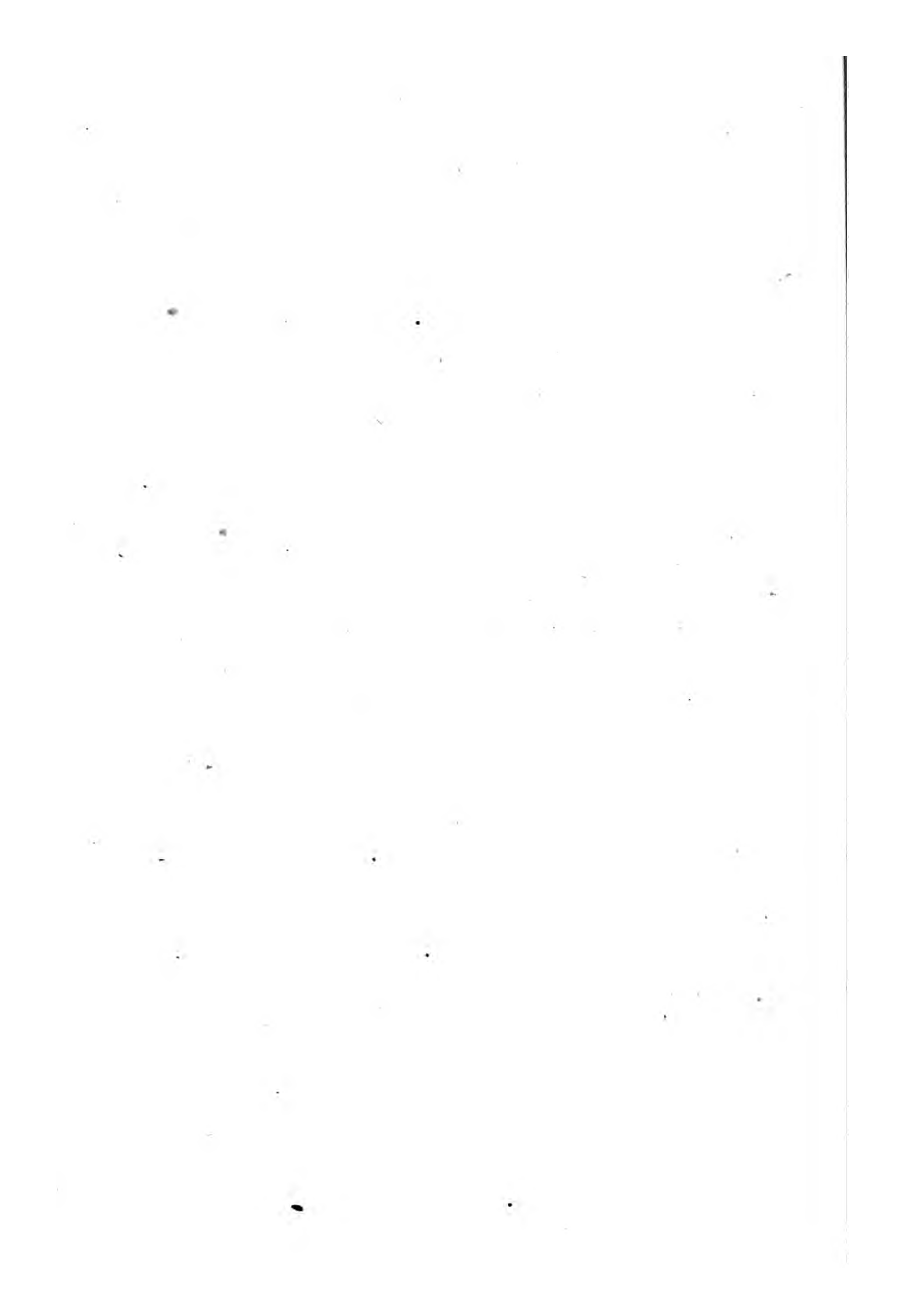
¹ Pour le lecteur, la *Correspondance* de Piron finit ici, mais elle est loin d'être épuisée, et très-probablement on ne parviendra jamais à en rassembler tous les éléments épars. Par exemple, nous avons bien inséré dans le présent volume quelques lettres adressées à Fontette et à Cazotte; mais si nous en croyons les indications qu'il nous a été donné de recueillir, nous n'avons reproduit qu'une partie de cette correspondance. En effet, dans un *Catalogue de livres, autographes, gravures, etc.*, de feu M..., dont la vente a eu lieu le 12 septembre 1859 (il s'agit, croyons-nous, de la vente de la bibliothèque du château de Villemoison, appartenant à madame de Bassompierre), nous lisons, à l'article n° 103 : « *Partie de la Correspondance de Piron avec Cazotte, Moncrif, Fontette. etc. — 58 lettres autographes, dont 17 avec signature.* » Qu'est devenu cet ensemble de documents précieux? Jusqu'ici, nous l'avons vainement demandé aux bibliothèques publiques et particulières. Un autre, quelque jour, sera peut-être plus heureux dans ses recherches.



II

ÉPIGRAMMES INÉDITES DE PIRON

CONTRE FRÉRON ET L'ABBÉ DESFONTAINES



Dans une *note des œuvres inédites*, nous avons annoncé que nous avions de Piron quatre vingt-six épigrammes autographes, la plupart inédites (cinquante-quatre sont dirigées contre l'abbé Desfontaines, et trente-deux contre Fréron). Une douzaine de ces compositions a trouvé place dans les *œuvres inédites* ; aujourd'hui nous vidons le carquois : nous donnons la volée aux quarante-sept épigrammes qui nous restaient à l'état *d'incognito*, c'est-à-dire qui n'ont jamais été imprimées.

Ces épigrammes ne sont pas toutes également d'un bon jet et bien venues. Néanmoins, nous avons cru devoir n'en retrancher aucune, attendu qu'au cas particulier il s'agit peut-être autant de l'histoire du cœur humain que de celle de l'art et de la littérature.

En effet, cette polémique ardente entre trois écrivains qui ne se détestaient pas au fond, et qui, à l'imitation des preux de Fontenoy, eussent échangé volontiers un salut avant d'en venir aux mains ; cette passe-

d'armes moitié courtoise, moitié brutale, où étaient également atteints l'honneur et l'amour-propre des champions, où chacun se relevait sanglant et meurtri mais gaiement et sans rancune ; cette alternative singulière de colère et d'insouciance, de diffamation et d'oubli, nous semble, disons-nous, si éloignée de nos mœurs actuelles et si instructive au point de vue du *tempérament* littéraire des deux époques et du niveau moral des caractères, qu'il importe de la constater. Au surplus, nous l'avons dit ailleurs¹, nous sommes d'avis que rien ne doit être dédaigné de ce qui peut mettre en vue et sous leur véritable jour les choses et les personnes. Or, ce qui a manqué trop souvent aux biographes et aux historiens, c'est la connaissance de certains points de détail, de certaines particularités sans physionomie, sans valeur apparente, quand ils sont pris isolément, mais qui, groupés et rapprochés des données déjà recueillies, lèvent des doutes, éclairent toute une question et ouvrent à l'écrivain de nouveaux aspects.

Selon Juvigny, après avoir répandu dans le public la première des épigrammes qu'il décocha à l'abbé Desfontaines, Piron alla voir ce personnage. « Il le

¹ Voyez l'*Introduction* de notre publication sur *Madame de Maintenon et sa famille*. Paris, Didier, 1865. 1 vol. in-12.

trouva avec deux jésuites. Le journaliste pâlit de colère en l'apercevant : — Comment, s'écria-t-il, êtes-vous assez hardi pour vous présenter à ma vue, après l'horrible épigramme que vous avez faite contre moi ? — Horrible ! dit Piron, comment vous les faut-il donc ? Elle est pourtant fort jolie... ¹ Ce sang-froid redoubla la colère de l'abbé, et fit partir d'un grand éclat de rire les deux jésuites qui étaient présents. — Point d'emportement ! ajouta Piron. Crier et jurer ne remédie à rien ; l'épigramme n'en est pas moins faite ; mais puisqu'elle vous fâche, je vous propose un arrangement. — Eh ! quel est-il ? — Le voici : vous écrivez au public toutes les semaines ; mandez-lui, la première fois, que l'épigramme en question a été faite on ne sait par qui ni contre qui, il y a cinquante ans, et tout sera dit. — A la bonne heure ! mais donnez-la-moi. — Je vais vous la dicter, lui répondit Piron.

¹ Voici cette épigramme, que nous copions sur le manuscrit et que tout le monde connaît :

Un écrivain, fameux par cent libelles,
 Croit que sa plume est la lance d'Argail :
 Au haut du Pinde, entre les neuf pucelles,
 Il est planté comme un épouvantail.
 Que fait le Bouc, en si joli bercail ?
 S'y plairait-il ? Penserait-il y plaire ?
 Non. C'est l'eunuque au milieu du sérail.
 Il n'y fait rien, et nuit à quī veut faire.

Et l'abbé de l'écrire aussitôt, commentant de son côté, et le poète du sien, chaque vers de l'épigramme. Les commentaires ne finissaient pas, mais ce qui choquait surtout l'abbé était ce vers :

Que fait le *bouc* en si joli bercail ?

— Est-ce que je suis un bouc, moi ? ôtez ce bouc.
— Cela ne se peut, lui répliqua Piron, sans rompre la mesure : mais vous pouvez ne pas écrire le mot tout entier. Mettez seulement : *Que fait le B..?* suivi de points... Le vers y sera toujours, et le lecteur y suppléera. L'abbé fit une affreuse grimace, et préféra laisser l'épigramme telle qu'elle était. Piron le quitta en lui promettant que, tant qu'ils vivraient l'un et l'autre, il lui en apporterait une tous les matins, et il lui tint parole. »

Quant à Fréron, envers lequel il n'avait pas pris le même engagement, il le ménagea un peu plus que l'abbé Desfontaines, si l'on en juge par le nombre des épigrammes à son adresse, mais il le maltraita tout autant, si l'on tient compte de la vivacité des traits dont il l'a fait le point de mire.

En définitive, le temps a éteint toutes ces querelles, comme bien d'autres de même espèce, et si l'on a eu quelques excès à déplorer, il ne faut pas oublier que de telles luttes étaient comme une condition de vie

et de progrès pour la littérature. Heureux temps pour les lettres, en effet, que celui où, prompt à l'attaque comme à la riposte, chaque écrivain avait sous la main une arme toujours prête, soit pour défendre les abords du temple au *profanum vulgus*, soit pour ridiculiser ses maîtres ou ses rivaux ! On avait l'enthousiasme alors, on avait la passion, on avait la foi. Et que nous reste-t-il ? Qui fait aujourd'hui des épigrammes, cette monnaie courante de l'esprit français ? Où est la polémique vive, spirituelle, armée d'ongles et de dents, et, ce qui valait mieux, de raison et de force ? Où est la cabale organisée de longue main et éclatant à son heure ? Où sont enfin ces accès de sainte indignation qui grondaient comme un tonnerre pour la plus grande gloire des lettres et des arts ? A ce dernier point de vue, Fréron et Desfontaines ne sont peut-être pas aussi coupables qu'on a bien voulu le dire. Sans doute, parmi de remarquables pages de saine et haute critique, ils ont trop souvent substitué, dans leurs appréciations des personnes et des choses, la colère au sang-froid, le parti-pris à l'équité, et remplacé l'examen calme, la discussion sérieuse par une exécution sommaire et brutale ; ils n'ont pas toujours compris que le premier devoir d'un juge est l'impartialité et

que la justice honore plus encore celui qui la rend que celui qui la reçoit. Mais est-ce donc à dire que la critique contemporaine soit toujours équitable et polie? Ne lui arrive-t-il jamais de broncher? N'a-t-elle pas ses jours de mauvaise humeur, ses défaillances et ses chutes? Bien naïf serait celui qui s'en étonnerait, et plus fou encore celui qui en prendrait souci. Quand on connaît l'humanité, on est bien près de lui pardonner ses faiblesses. Au surplus, nos deux célèbres aristarques, qui ont eu tant d'ennemis, tant de détracteurs pendant leur vie, ont eu aussi des défenseurs après leur mort. Fréron surtout a été l'objet de tentatives de réhabilitation dont quelques-unes, si elles n'ont pas atteint complètement le but, ont du moins détruit certaines préventions qui pesaient injustement sur la mémoire de *l'un des pères de la critique française*, de celui qui a été et qui restera longtemps le type du polémiste. C'est ainsi que M. Charles Monselet caractérise Fréron, dans un très-curieux petit livre, qui est une œuvre d'art et de style finement ciselée, en même temps qu'une bonne action¹.

H. B.

¹ *Fréron ou l'illustre critique*, par Charles Monselet. Paris. René Pincebourde, 1864. 1 vol. in-18, avec portrait.

ÉPIGRAMMES

CONTRE L'ABBÉ DESFONTAINES

I

S'il ne jugeait, il en mourrait soudain :
Il faut qu'il juge et qu'il nous apprécie.
Juger nourrit : c'est de Perrin-Dandin
Le vrai pendant, fors une minutie,
Un point sans plus, qui les différentie
A l'audience, et qui net et d'abord
Adjuge au mien le prix de l'ineptie :
L'autre y dormait, celui-ci nous endort.

II

La fureur est d'être ce qu'on n'est point
Et d'opiner sur ce que l'on ignore.
Burlon¹ veut être un docteur de tout point;

¹ Son privilège lui ayant été ôté par les abus qu'il en avait faits, il continua d'écrire sans permission sous le faux nom du *sieur Burlon de la Busbaquerie*, à Avignon. (Note de la main de Piron.)

Surtout le goût est le Dieu qu'il arbore.
Il nous le prêche et sans cesse déplore
Notre malheur de ce qu'il prêche en vain.
Le beau serait qu'un de ces jours encore
Il nous prêchât sur l'amour du prochain.

III

En dix-huit-cent, ouvre un Dictionnaire
Dans un article inutile et sommaire,
Tu trouveras : « Desfontaines (l'abbé),
« Grammairien médiocre et tombé
« Dans le mépris, déjà dans l'oubli même.
« Il régenta quelque temps en sixième :
« Nous l'avons mis ici parce qu'il fut
« Le Trissotin du siècle dix-huitième.
« On ne sait pas en quel temps il mourut. »

IV

Courage donc ! Montre-nous ta faconde.
Je n'ai jamais encor mordu que toi.
Pour toi, mordant sans cesse tout le monde,

Tu sais sans doute et comment et pourquoi.
 Brave Archiloque, allons, fais ton emploi :
 Fais-moi mourir de la mort de Lycambes¹.
 Fi! le coyon² qui mollit devant moi,
 Et qui s'en va, la queue entre les jambes.

V

On te méprise, abbé; moi, je t'assomme,
 Au risque d'être appelé grand badin.
 En quoi l'on peut me trouver bien bon homme.
 Ne te rien dire? eh! pourquoi ce dédain?
 Despréaux même, en noble paladin,
 Contre l'espèce ignare et pédantesque
 A déployé sa force gigantesque.
 Réglons tes droits et les miens sur ce taux :
 Tu vaux Cotin, du moins tu le vaux presque;
 Croirai-je mieux valoir que Despréaux?

¹ Le poète Archiloque, inventeur des vers iambiques, en fit de si mordants contre un nommé Lycambe, dont il avait à se plaindre, que ce dernier se pendit de désespoir.

² Lâche, poltron, servile.

VI

Je puis déjà compter quarante-neuf¹ :
La cinquantième est bien prête à s'y joindre.
Ce n'est pas mal avoir piqué son bœuf :
De lui pourtant d'amitié pas la moindre.
N'importe ! au vif il faut toujours le poindre,
En se fiant au proverbe gaulois.
Quand le vilain me voudra-t-il donc oindre ?
Le faudra-t-il poindre encor bien des fois ?

VII

Dans les broussailles du Parnasse,
L'abbé Desfontaines caché,
Tire sur le premier qui passe,
Et vit du coup qu'il a lâché.
On l'a cent fois en vain prêché,
Comme on le prêche bien encore.
Il a fait ainsi son marché :
Il vivote et se déshonoré.

¹ Piron parle du nombre de ses épigrammes contre Desfontaines.

VIII

IMITATION DE VILLON

Je suis Normand, dont ce me poise ;
Depuis peu surnommé Burlon ;
Bourgeois de Paris à Pontoise,
En même temps que d'Avignon.
Or, le Conseil m'a cherché noise.
Et n'était qu'encor je dégoise
Et que je vends sous le mantel,
Ce jeu ne me semblait point bel.

IX

Nous chantions le meilleur des rois :
Vient le grec abbé Desfontaines
Qui, pour canoniser sa voix,
Chante la meilleure des reines.
Le bon Dieu bénirait ses peines
N'était que c'est qu'il joue au fin.
Suivons le jeu jusqu'à la fin.
Je suis trompé, si la bonne âme,
Au mariage du Dauphin
Saura faire un épithalame.

X

Quel animal est le plus fin ?
Le chien, le chat, le loup, la louve ?
Le merle, ou le renard enfin ?
Non. Turlupin tous les réproûve.
De tous les animaux, il trouve
Que le plus fin, c'est le cochon,
Étant celui (Burlon le prouve),
Qui donne aux autres le lardon.

XI

Pour nous avoir par-ci, par-là,
Décoché quelque trait qui pince,
Vous vous croyez un Attila
Et l'on vous voit gai comme un prince.
Vous brillez peut-être en province ;
Mais malgré tous vos jolis traits,
Vous avez l'esprit aussi mince
Que vous avez le corps épais.

XII¹

Burlon, pas tant de vanité :
 Si saint-Côme, dans la querelle
 Qu'il a contre la Faculté,
 Se sert de ta plume mortelle,
 Ce n'est pas qu'elle soit fort belle ;
 Mais c'est qu'elle mérite bien,
 Mordante, acérée et cruelle,
 D'être outil de chirurgien.

XIII

Pourquoi l'auteur de lui seul exalté
 Plus médisant, plus bavard que Brantôme,
 Pour le scalpel, contre la Faculté,
 De ses factums emplît-il le royaume ?
 C'est qu'il n'eut pas les mœurs d'un saint-Pacôme,
 Et qu'avant l'âge, étant déjà caduc,
 Il a besoin des faveurs de Saint-Côme
 Pour se guérir de celles de Saint-Luc¹.

¹ Sur ses écrits pour les chirurgiens dont il faisait les mémoires dans leur fameux procès contre les médecins. et dont il était bien payé par Petit. (Note de la main de Piron.)

² Patron des médecins. desquels tout le monde connaît l'anagramme. (Note de Piron.)

XIV

Burlon, qui fait maint gros volume
 Sans grâce, force ni vertu,
 Pour un mot tombé de ma plume,
 Depuis quatre mois ne s'est tu.
 Que je sois bien ou mal battu,
 De quelque façon qu'il m'accoutre,
 Burlon aura vu le fétu
 A travers une belle poutre.

XV¹

Triomphe, pauvre Pellegrin,
 Des impertinentes antiennes
 Que sur ta tombe, à son lutrin,
 Hurle contre toi Desfontaines.
 D'hostilités si peu chrétiennes
 On ne se doit pas étonner ;
 Tes odes surpassent les siennes :
 Est-ce un homme à le pardonner ?

¹ Pellegrin, véritablement peu fait pour l'ode, en avait fait de mauvaises, mais de moins mauvaises que Desfontaines. Il n'eut pas les yeux clos que celui-ci, au grand scandale public, en publiant sa mort, en dit pis que pendre. (Note de Piron.)

XVI

Quand l'abbé que nul n'accueille
Le devin consultera
Sur le destin de sa feuille,
Cette réponse il aura :
« Ta feuille à Paris plaira,
« Elle fera nos délices
« Quand Paris ton nom lira
« Sur celle des bénéfices. »

XVII

Badinant avec ses pincettes,
Sans cesse au coin du feu, Burlou,
Dans la cendre des mauvais poètes
Cherche quelque injure à Piron.
O mon pauvre abbé potiron!
Redoute celle qui t'est due!
Dans plus d'une cendre connue
Piron peut fourgonner aussi ;
Prends garde un jour qu'il ne remue
Celle de monsieur D'Assouci ¹.

Assoucy (Ch. Coypeau, sieur d'), poète burlesque surnommé le *Singe de Scarron*, avait une réputation détestable au point de vue des mœurs. On connaît ses aventures scandaleuses à Montpellier et ailleurs. Né à Paris en 1604, mort en 1679.

XVIII

Ne dites plus : c'est un chien enragé,
 Qualifiez plus gaîment le reptile ;
 Que désormais l'insecte soit rangé
 Dans une classe et moins triste et plus vile.
 Quand il nous mord, noircit-il notre bile
 Jusqu'à nous faire aller à la mer? Non.
 Donc, tout au plus, tarentule est son nom.
 Il m'a piqué; je sais très-bien qu'en dire,
 Il ne m'a fait mal ni demi; sinon
 Un très-plaisant, c'est qu'il m'a trop fait rire.

XIX

Acteurs, auteurs, malheureux orphelins,
 Vous n'avez plus pères ni capitaines ;
 Plus de Baron, ni plus de Poquelins,
 Plus de Quinault ni plus de La Fontaines.
 Las! on en voit des marques trop certaines!
 Tout est perdu : la scène et l'Hélicon.
 Pour tout Boileau nous avons Desfontaines,
 Et Sarrazin¹ nous tient lieu de Baron.

¹ Sarrazin avait été abbé dans sa jeunesse. Un jour, Piron, mécontent de la manière dont cet acteur avait joué dans *Gustave Wasa*,

XX

Non, rien n'est plus vrai que cela.
 Non, ce n'est point un conte en l'air ;
 Burlon, cet écrivain sans pair,
 Sans ces petits libelles-là
 Passerait sans bois son hiver :
 Vous le verriez nu comme un ver.
 — Quel conte me dites-vous-là :
 L'auteur du nouveau Gulliver !¹
 Et du frère de Paméla !²
 — Lui-même. — ô siècle ! ô Jupiter !
 Oh ! que le siècle où nous voilà,
 Est bien un vrai siècle de fer !³

s'écria : « Cet homme n'a pas mérité d'être sacré à vingt-quatre ans, et n'est pas digne d'être excommunié à soixante ! » Un autre jour, ayant à se plaindre des comédiens en bloc, il dit : « En vérité, ces coquins-là feraient tomber l'Évangile s'ils le représentaient ; et cependant c'est une pièce qui se soutient depuis dix-sept cents ans. »

¹ Fausse ressemblance avec Swift. (Note de Piron.)

² Continuation ridicule du roman sous le titre : d'*Andrew*.

(*Idem.*)

³ C'est Fréron qui parle sérieusement, ou moi qui parle en riant.

(*Idem.*)

XXI

POUR ÊTRE MISE AU BAS DE SON PORTRAIT

Je suis un abbé très-galant,
Un bon critique, un beau génie ;
La candeur unie au talent
M'acquit une gloire infinie.
Dieu me pardonne, on me le nie !
Oh ! c'est être trop simple aussi.
Eh ! messieurs, j'aime l'ironie :
J'achève de me peindre ici.

XXII

Tarentule, je vais mourir
D'un fou rire si ridicule ;
Pardonnez si, pour en guérir,
Je vous écrase sans scrupule.
Avalez gaîment la pilule,
Et jugez-en sans passion.
Est-ce sujet d'affliction,
N'étant que simple tarentule,
D'être traitée en scorpion ?

XXIII

Ce gros piffre ¹ d'atrabilaire
Plus lourd que meule de moulin,
Qui prétend écraser Voltaire,
Houdard, Fontenelle et Rolin,
N'est plus qu'un vieux muids jadis plein
D'un poison qu'on nomme ironie,
Et dont l'esprit noir et malin ²
Nous a tiré jusqu'à la lie.

XXIV ³

Ne me plains pas, et ne sois pas si vain
Des beaux arrêts du juge qu'on baffoue.
Il m'éclabousse, au lieu que le vilain
Comme lui-même et te gratte et te loue.

¹ Se dit d'un gourmand, gros et replet.

² Le diable.

(Note de Piron.)

³ Cette épigramme est dédiée à Fréron, bien qu'elle soit spécialement dirigée contre l'abbé Desfontaines. Desfontaines voulait un bien tout particulier à Fréron, son jeune élève, qui passait pour amener dans ses filets jusqu'à de petits ramoneurs et décrotteurs.

(Note de Piron.)

Mieux te vaudrait un soufflet sur la joue,
Que, sous ton nez, encens de tel aloi.
Qui de nous deux reste couvert de boue ?
Tout décrotteur te dira que c'est toi.

XXV

Pauvre Burlon, je te fais grâce :
J'ai honte enfin de t'accabler.
Pour peu qu'on te résiste en face,
Je vois trop qu'on te fait trembler.
Il ne faut que te ressembler
Pour être sûr de te confondre.
Trouves-tu gens à qui parler ?
Tu n'as pas le mot à répondre.

ÉPITAPHE

DE L'ABBÉ DESFONTAINES¹

Sous ce tombeau gît un auteur
Dont en deux mots voici l'histoire :
Il était ignorant comme un prédicateur
Et malin comme un auditoire.

¹ Nous ne saurions mieux clore cette série d'épigrammes qu'en transcrivant ici celle que Piron paraît avoir composée finalement sur

ÉPIGRAMMES

CONTRE FRÉRON

I

Est-ce donc là ce Piron qu'on nous donne
Pour si léger et si vif à l'assaut ?
Fréron le mord, le pince, l'aiguillonne,
Et les rieurs le trouvent en défaut !...
— Fustigeons donc, Messieurs, puisqu'il le faut.
Prenez ma lance et m'armez de lanières !
Vous faites tant, par vos bonnes manières,
Que je veux bien vous tenir en gaité,
Devenir cuistre et donneur d'étrivières :
De Syracuse un roi l'a bien été.

l'abbé Desfontaines, en forme d'épithaphe, et qui ne se trouve pas dans celles que nous possédons. Nous l'empruntons à Peignot. Voyez *Choix de testaments anciens et modernes*, 2 vol. in-8°. Paris, 1829. T. II, p. 289.

II

La pauvre espèce en champ-clos qu'un Zoïle !
 Rien de si couard ni moins franc du collier.
 Dans la mêlée il tranche de l'Achille,
 Et c'est Thersite en combat singulier.
 Par passe-temps, jadis bon chevalier,
 Je voulus bien désarçonner le maître¹ :
 C'est de mon fait ; mais fesser l'écolier,
 C'est fait de cuistre, et je ne veux point l'être.

III

Je ne suis peut-être, après tout,
 Qu'un écrivain froid et peu sage,
 Sans esprit, sans suite, sans goût,
 Qu'un barbouilleur pour tout potage.
 Fréron l'a dit : son témoignage
 Ne peut, ne doit qu'être fort bon :
 Il a travaillé sous Burlon.
 Le sang de l'un dans l'autre coule ;
 L'un fut, l'autre est marchand d'oignon !
 Qui mieux se connaît en ciboule ?

¹ L'abbé Desfontaines. V. plus haut, p. 94.

IV

« Tiens, dit Dédale à son fils,
« Prends ces ailes et me suis. »
Le téméraire étant libre,
Plus que jeu s'élève en l'air,
Et là, perdant l'équilibre,
Des cieus tombe dans la mer.

« J'ai commencé ; tiens, achève,
« Dit Zoïle à son élève ;
« Monte ce cheval hargneux
« Et pique après moi des deux ! »
Voilà mon petit ignare
Sur son Pégase planté,
Qui caracolle, se carre,
Se croit jusqu'aux cieus monté,
Et qui tombe culbuté,
Non dans la mer, comme Icare,
Mais tout au fond du Léthé.

V

Virgile, Horace, Ovide, Homère,
Tant d'autres écrivains fameux,

N'ont pu de la satire amère
 Éviter les traits venimeux.
 J'ai, de ce chicotin, comme eux,
 L'honneur d'avoir ma bonne dose ;
 Rions donc et pour bonne cause.
 Car, émule au plus de Scarron,
 Que suis-je, après tout ? Peu de chose.
 Et qui me critique ? Fréron.

VI

Quinze mille livres de rente !
 Heureux qui pourrrait les avoir !
 « C'est moi, dit Fréron, je m'en vante.
 — Insensé ! toi, qui n'as savoir,
 Esprit, goût, ni judiciaire !
 — J'ai du front : suffit. — Téméraire !
 — Mon gain est très-bien assigné.
 — Va : tu n'es qu'un visionnaire,
 — Gageons ! » L'on gage. Il a gagné.



VII

Notre très-cher monsieur Lambert,
Payez bien la pauvre Comtesse.
Songez que pour vous elle perd
Huile, veille, renom, richesse :
Il est vrai de légère espèce ;
Mais c'est son douaire, son pain,
Tout ce que feu Burlon lui laisse,
Le denier de la veuve enfin.

VIII

Courage, écrivains misérables,
Sans fortune, esprit ni talent !
Profitez des temps favorables !
Lambert trouve à tous des chalands.
Par lui vous serez opulents.
Fréron n'eut métier, fonds, ni rente ;

¹ Imprimeur des *Feuilles de Fréron*, successeur et disciple du sage Desfontaines, tous les deux ex-jésuites. Fréron a hasardé ses deux premiers tomes d'opuscules sous le nom de : *Lettres de madame la comtesse de ***. Voyez le second volume de mes *Oeuvres*, dans l'endroit de *l'anecdote comique et littéraire*.

(Note de la main de Piron.)

Et, grâce à ce libraire, il chante
Dès le grand matin à Margot,
Du premier du mois jusqu'au trente :
« Mignonne, mets la poule au pot. »

IX

Que l'odeur du luxe est bonne !
Enivré de ce parfum,
On se croit rare personne
Quoiqu'au-dessous du commun.
J'ai mille exemples pour un
De cette ivresse ordinaire.
Fréron se cuide quelqu'un
D'être aux gages d'un libraire.

X

Un jour, Fréron, ce grand expert,
Trouvant un Gombaud chez Lambert,
Avec son rire sardonique
Répétait : « Gombaud si vanté,
« Gombaud garde encor la boutique. »
Le libraire impatienté,

A qui monte au nez la moutarde,
 Dit : « Oui, ce Gombaudo qu'on nasarde
 Garde, il est vrai, le magasin :
 Mais c'est bien le mien qui te garde,
 Et qui te garde de la faim. »

XI

DIALOGUE ENTRE LAMBERT ET FRÉRON

LAMBERT.

Compère, voici qui va mal.

FRÉRON.

Mal ou bien ; ça, mon honoraire.

LAMBERT.

Tenez ; mais gare l'hôpital !

FRÉRON.

Vous n'avez que ce mot à braire.

LAMBERT.

Cette fois-ci qu'allez-vous faire ?

FRÉRON.

M'égayer un peu sur Piron.

LAMBERT.

Y pensez-vous, monse Fréron ?

ÉPIGRAMMES

FRÉRON.

Oui, très-bien, monse le libraire.

LAMBERT.

Il aura pour lui les rieurs.

FRÉRON.

Et nous, nous aurons les payeurs.

LAMBERT.

Il y peut aller trop du nôtre !

FRÉRON.

Parbleu ! du mien comme du vôtre.

LAMBERT.

Il dira de nous des horreurs.

FRÉRON.

Comme vous et moi, l'un de l'autre.

XII

Que vois-je ? ah ! la maudite année
Que m'annoncent mes almanachs !
D'un vent l'haleine empoisonnée
Souffle et met la peste ici-bas.
Tous les saints Roch du monde, hélas !
N'y font que de l'eau toute claire.

— Mes bonnes gens ne pleurez pas :
Je parle de *l'An littéraire*.

XIII

LE PUBLIC A PIRON ET A FRÉRON

Un peu moins gai, vous plairiez mieux,
Piron, trêve de raillerie.

Hé quoi! jamais de sérieux?

Toujours de la plaisanterie!

— Messieurs, il faut bien que je rie.

Et toi, qui mets ta plume à prix,

Fréron, trêve de sots écrits,

Qui ne t'attirent qu'invective,

Que horions et que mépris...

— Messieurs, il faut bien que je vive.

Écris donc, quoi qu'il en arrive;

Écris, malgré Minerve et nous.

Que Piron de même poursuive;

Qu'il raille et rie au gré des fous;

Qu'à l'aise, il hurle avec les loups.

Démocrite eut la même rage,

Peut-être plus d'un demi-sage

Voudrait ressembler à Piron ;
Mais il n'en est point qui, je gage,
Voulût ressembler à Fréron.

XIV

Vites-vous onc une vile racaille
En lieux publics faire à tort, à travers,
Traités de paix, faire siège et bataille,
Régler l'État, l'Europe et l'univers ?
Tel, et prenant toute chose à l'envers,
Fréron, du fond des bourbes du Parnasse,
Juge au hasard notre prose et nos vers,
Et nous désigne à chacun notre place.
La tourbe alors des mains bat et rebat,
Claque et reclaque. Il se renfle, il croasse...
Mais sur le Mont qu'opère un tel sabbat ?
Ce que, parlant traité, siège, combat,
Ce que, frondant Londres, Rome et Versaille,
Sur l'univers et l'Europe et l'État,
A de tout temps influé la racaille.

XV

Craignant, non sans quelque raison,
Des livres nouveaux la lecture,
On lit les *Feuilles* de Fréron
Pour n'acheter à l'aventure.
Boussole en vérité bien sûre !
Autant vaudrait s'être engagé
A n'acheter jamais peinture
Qu'un aveugle n'en eût jugé.

XVI

Fréron se croit un magistrat,
Un petit robin d'importance,
Un juge à bonnet, à rabat,
Donneur d'arrêt et de sentence.
Une notable différence
De nos gens de Palais à lui :
C'est que ces messieurs aujourd'hui
A leurs tables patriciennes
Vivent des sottises d'autrui,
Et que lui ne vit que des siennes.

XVII

Tout vilain cas est reniable :
Même l'on peut très-bien, je croi,
Pour n'en paraître pas coupable
Jeter d'autres soupçons sur soi.
Fréron, dis-nous de bonne foi,
Selon certaines chansonnettes,
Ton sot journal n'est pas de toi.
N'est-ce pas toi qui les as faites ¹?

XVIII

AUX MUSES

Fréron qui se dit votre agent
D'après un succès transitoire
Sur le plus ou le moins d'argent
Ose apprécier notre gloire.
O nobles filles de Mémoire!
N'est-ce pas vous mettre à l'encan

¹ Il courait des chansons injurieuses contre lui où ce reproche n'était pas le plus offensant. (Note de Piron.)

Et juger à la Romanean ¹?
 Fut-ce là jamais votre compte?
 Sa *Feuille* vaut beaucoup par an :
 L'en couvre-t-elle moins de honte?

XIX

Que la terre fertilisée
 Rie aux laboureurs, aux bergers ;
 Que le ciel verse la rosée
 Sur nos plaines, sur nos vergers,
 Nos jardins et nos potagers.
 Mais que surtout sa bonté veuille
 Bénir l'heureux fruit qui se cueille
 Dans notre vignoble sans pair !
 Et ne maudisse que la *Feuille*
 Qui nourrit l'homme de Quimper !

XX

Fréron, ton fils, dis-tu, s'appelle
 Stanislas ; je m'en réjouis ¹ :

¹ Receveur de la Comédie, qui faisait, disait-il, plus de cas de la moindre nouveauté que de toutes les pièces de Molière.

(Note de Piron.)

² Filleul du roi de Pologne Stanislas, le fils de Fréron fut élevé au

Crois-tu donc ta chance si belle?
 Cent mille, en France, ont nom Louis
 Pour nom de baptême; ton fils
 Aura sans doute un nom qui brille
 De Moscou jusqu'à la Castille.
 Mais il fera peu de jaloux
 Ayant pour tout nom de famille
 Celui d'un frère coupe-choux.

XXI

De nos auteurs, au bas du mont Parnasse
 Martin Fréron, fade et vain farfadet,
 Ayant gagé d'exterminer la race,
 Contre Pégase au jeu mit son baudet.
 Nature avait armé notre cadet
 D'un front d'airain, d'un double et triple crâne,
 De dents, de griffe et de ce bel organe
 Qu'allant chasser, pour cor, un lion prit.
 Ce nonobstant Martin perdit son âne,
 Faute d'un point : faute d'un peu d'esprit.

collège Louis-le-Grand avec Robespierre, et devint membre de la Convention. Envoyé en mission dans le Midi, il s'y signala par des cruautés, et il mourut en 1802 à Saint-Domingue, où il avait été nommé préfet du Sud.

XXII

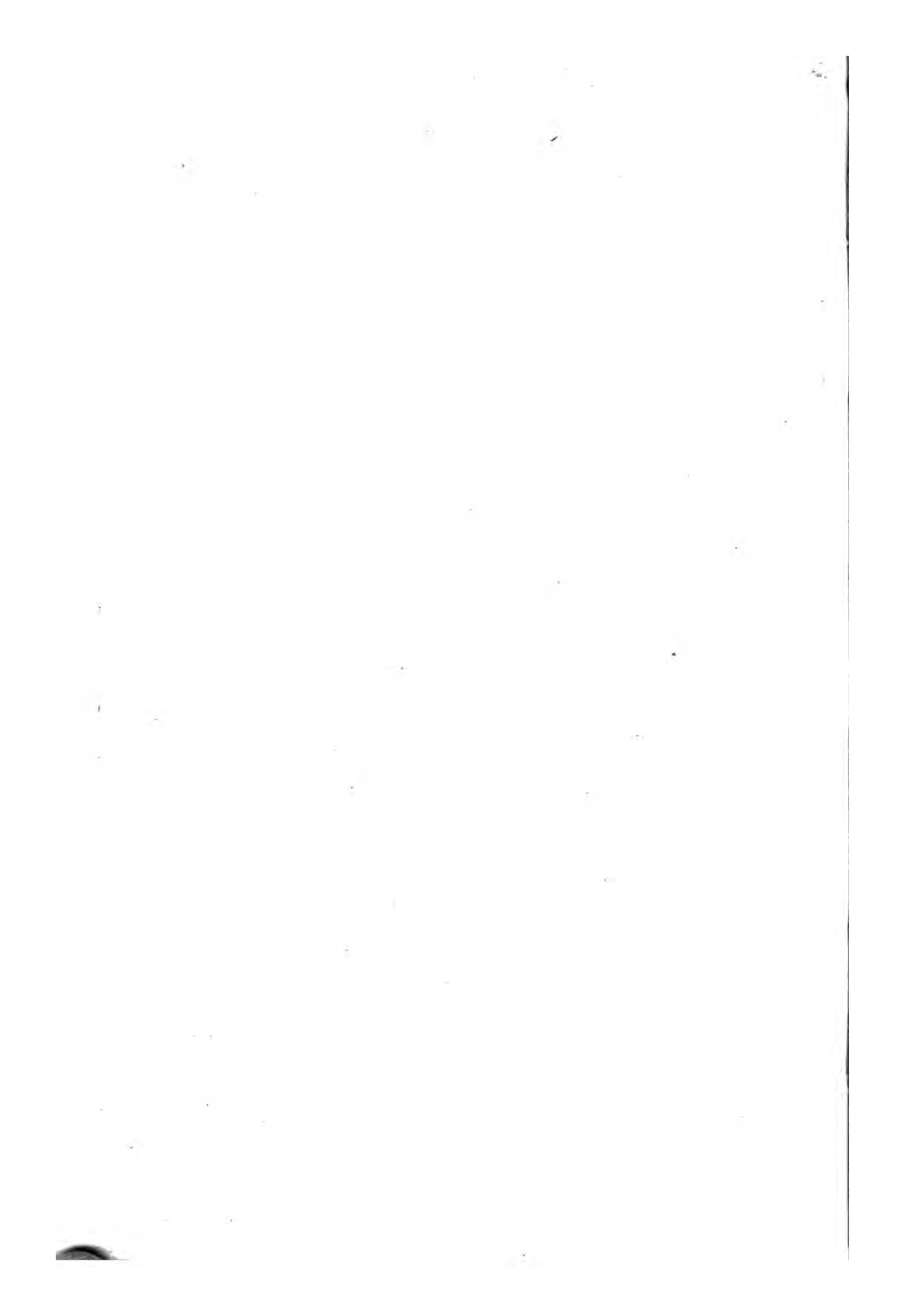
Anatomiser un ciron
 Est enfance à des fous permise.
 De même discuter Fréron,
 Piron, c'est à toi grand'sottise.
 — Messieurs, chacun pense à sa guise.
 Le jeu n'est pas tant jeu d'enfant !
 Autant coûte au moins l'analyse
 Du ciron que de l'éléphant.

XXIII

SUR LA SUPPRESSION DES FEUILLES DU MÊME
 ET DE SON HONNÊTE CONFRÈRE LAPORTE ¹

Fréron n'est plus, ni Laporte : J'enrage !
 Disait hier un sous-fermier joufflu ;
 Sur leur visa, j'opinais d'un ouvrage,
 Et j'opinais comme ils avaient conclu.
 Mais à cette heure, à moins d'avoir tout lu,
 Il faut plier sous le moindre adversaire,
 Baisser la tête, et si l'ouvrage a plu,
 Comme un benêt l'admirer et me taire.

¹ Laporte (l'abbé Jos. de), ex-jésuite, compilateur infatigable. — Né à BÉFORT en 1713, mort à Paris en 1779.



III

LETTRES ADRESSÉES A PIRON

PAR MARET, LEGOUZ-GERLAND ET LE PRÉSIDENT DE RUFFEY

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE DIJON

Dans une des notes consignées aux *OEuvres inédites* de Piron, nous avons dit que nous avions en portefeuille des lettres qui lui ont été adressées par Maret, le président de Ruffey et Legouz-Gerland, membres de l'Académie de Dijon. Nous ajoutions que nous nous réservions le plaisir de publier plus tard ces lettres qui, si elles n'ont pas cette vigueur de touche, cette inexorable verve de bon sens qui distinguent le style épistolaire de Piron, brillent du moins par un esprit charmant de grâce et de malicieuse bonhomie, d'où se dégage de temps en temps un parfum de *Burgundo* salé de haut goût. Or, c'est cette correspondance que nous imprimons aujourd'hui. Chacune des lettres est

copiée par la nièce de Piron, lequel y a établi, *propria manu*, la date, le nom du destinataire, et quelquefois des paragraphes entiers.

Les lecteurs des *Œuvres inédites*, connaissant déjà les lettres que Piron a écrites à Maret, à Legouz-Gerland et au président de Ruffey, auront ainsi sous les yeux les lettres d'*initiative* et les *réponses*, en d'autres termes, l'*ensemble* de la correspondance de nos quatre personnages, moins quelques lettres cependant qui, en 1860, ont paru à Lyon dans un tout petit recueil anonyme, sur lequel nous aurons à dire quelques mots.

Mais, avant tout, faisons connaître les correspondants de Piron.

Médecin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, Hugues Maret se distingua également dans chacun de ces emplois. On lui doit une foule de *notices*, de *traités* et de *mémoires* sur les questions les moins connues alors de la médecine, de la physique et de la physiologie. C'est lui qui écrivit l'histoire de l'Académie de Dijon. Il est aussi l'auteur des Éloges de Rameau, de Legouz-Gerland, de Durey de Noinville, insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* et dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*.

Sa sagacité égalait son érudition ; et son dévouement à la cause de l'humanité fut tel qu'il en devint la victime : car, nommé par les États de Bourgogne médecin des épidémies, c'est en luttant contre l'invasion de l'un de ces fléaux qui ravageait toute une contrée, qu'il hâta la fin de sa laborieuse et honorable carrière. Il mourut le 11 juin 1785 : il était né à Dijon en 1726. Au point de vue scientifique et moral, Maret doit être placé au rang des *hommes utiles*. Il ne rendit pas moins de services aux lettres qu'à la société. Hugues Maret était père du duc de Bassano, ministre secrétaire d'État sous le premier Empire, et aïeul par conséquent de M. le duc de Bassano, aujourd'hui chambellan de Napoléon III.

Né en 1695 à Dijon, où il est mort en 1774, Legouz-Gerland avait été élevé à Paris, au collège de Clermont. En vue de compléter ses études, il voyagea pendant quelque temps en Italie et en Angleterre. Rentré dans sa ville natale, il fut revêtu de la charge de *Grand Bailli d'épée du Dijonnais*, et nommé, peu après, membre de l'Académie de Dijon.

A partir de cette époque, Legouz-Gerland ne rêva que le bonheur et la gloire de son pays. Il fonda à Dijon un jardin botanique, et fit don à l'Académie de

cette ville d'un riche *cabinet d'histoire naturelle*, dont il avait réuni les éléments à force de persévérance et de sacrifices. D'un autre côté, il décora à ses frais la salle des séances publiques de l'Académie de Dijon, en y plaçant les bustes en marbre des hommes célèbres de sa province, et contribua puissamment à la création d'une *École des Beaux-Arts*. Enfin, il rendit de tels services, que le titre de *Bienfaiteur* de son pays lui est resté. Du reste, passionné pour les sciences, pour la littérature surtout, il a écrit un nombre considérable d'ouvrages dont plusieurs ont été imprimés, et qui témoignent à la fois de la variété et de l'étendue de ses connaissances.

Quant au président de Ruffey (Gilles-Germain-Richard), — qui était vice-chancelier de l'Académie de Dijon, où il naquit également en 1706, — il est le plus connu des trois, au point de vue littéraire. Odes, poèmes héroïques, traductions, stances, épithalames, fables, épîtres, éloges funèbres, dissertations historiques, etc., etc., il s'essaya à peu près dans tous les genres, et avec un égal succès. Il était éminemment doué de cet esprit malin, de cette jovialité gauloise, où triomphaient nos pères et dont nous avons perdu le secret. Les deux lettres que nous donnons de lui nous

paraissent des modèles du genre. Au surplus, il entretenait une correspondance avec Voltaire, qu'il avait rencontré, en 1754, à Plombières, et avec lequel il s'était lié ¹. Terminons en constatant que le président de Ruffey fut le régénérateur de l'Académie de Dijon. Cette compagnie, fondée en 1725 par le testament d'Hector-Bernard Pouffier, doyen du Parlement, avait eu un moment de très-vif éclat, après avoir couronné le fameux discours de J. J. Rousseau ; puis, elle déclina et toucha à sa ruine. Mais, en 1759, grâce aux efforts persévérants du président de Ruffey, elle fut reconstituée et reprit une nouvelle vie.

Maintenant on voudra bien nous permettre une légère digression. C'est l'acquiescement d'une dette contractée envers la mémoire de Piron, envers le public, un peu envers nous-même.

Hélas ! il est donc vrai ! il n'y a plus de Bourgogne littéraire. La patrie des Buffon, des Bossuet, des Crébillon, des La Monnoye, a cessé d'exister. Le souffle classique s'est retiré de cette belle contrée, où jadis coulaient à flots d'or le franc rire, la poésie et le bon

¹ Le *Recueil* publié par Girault (1819, Paris-Dijon) contient plusieurs lettres de Voltaire au président de Ruffey.

vin. Le vin est resté ; mais on ne le verse plus au convive choisi : on le vend au cabaret. Il n'inspire plus, il enivre. A peine si deux ou trois élus tâchent encore d'entretenir, sous leur souffle intermittent, les dernières lueurs du feu sacré ; sans eux, le temple serait désert et les ronces envahiraient le marbre du parvis.

Dans de telles conditions, le peu d'écho que les *Œuvres inédites* de Piron ont rencontré au milieu de ses compatriotes, alors qu'elles ont trouvé tant de sympathie ailleurs, s'explique naturellement aujourd'hui. Les malheureux ont ignoré — pour la plupart — la bonne nouvelle que nous leur avons apportée et qui leur a cependant été carillonnée aux oreilles par les voix les plus autorisées de la critique et de la publicité. Mais pour eux c'étaient des voix de l'autre monde. Ils n'ont rien su, rien entendu ; aucun bruit ne leur est arrivé de ces protestations d'outre-tombe, de ces révélations suprêmes et inattendues qui redonnent la vie à l'un de leurs plus illustres morts, le relèvent de son abaissement et le glorifient dans ses mérites.

Voilà pourquoi un Bourguignon en belle humeur, dans un tout petit volume anonyme de quatre-vingts pages qu'il a fait paraître, en 1860, sous le titre de :

Lettres de Piron à M. Maret, secrétaire de l'Académie de Dijon, a gardé le silence le plus absolu sur notre publication; pourquoi près de la moitié de son livre se trouve innocemment dans le nôtre; pourquoi, enfin, il a cru faire de l'*inédit* et n'a fait que des *redites*.

Mon Dieu, oui, sur les treize lettres qui forment son recueil, cinq avaient déjà été publiées *in extenso* par nous, dix-huit mois auparavant, dans les *Œuvres inédites*¹; et notre Dijonnais les a bravement réimprimées sans façon, sans dire gare, d'après des copies qu'il avait trouvées dans de vieux papiers de famille.

Ce qui ajoute du piquant à l'aventure, c'est qu'un critique de Paris, Bourguignon d'origine, en rendant compte du recueil anonyme dont nous nous occupons, a déclaré solennellement que « c'est là le *complément indispensable des Œuvres inédites* de Piron dues aux soins de M. Honoré Bonhomme². » A la bonne heure! Voilà ce qui s'appelle parler! et l'on conviendra que c'est une manière nouvelle de *compléter* les gens.

¹ Ces lettres sont les XXXII, XXXIV, XXXVIII, XL et XLIII des *Œuvres inédites*; et, comme pour couronner l'édifice, la XII^e et dernière lettre du recueil anonyme se trouve littéralement dans le tome IV des *Mélanges des Bibliophiles français*, année 1829.

« Quand nous serons à dix, nous ferons une croix. »

² Voyez le *Bulletin du Bouquiniste*, n^o 95, du 1^{er} novembre 1860.

En définitive, dans un intérêt bibliographique et de fidélité littéraire, quelques écrivains ont suffisamment signalé le fait dont nous nous plaignons¹, et sur lequel, dès lors, nous n'insisterons pas davantage.

H. B.

¹ Voyez l'*Annuaire du Bibliophile*, publié par M. Louis Lacour (2^e année, 1861), et le *Bulletin du Bibliophile*, dirigé par M. Techener, numéro de janvier de la même année.

LETTRES

DE DIVERS A PIRON

LETTRE I

LEGOUZ-GERLAND A PIRON¹

Dijon, le 23 septembre 1766.

M. de Ruffey m'a dit, monsieur, que la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques mois ne vous est pas parvenue. Vous y perdez peu ; son seul mérite était de vous marquer le désir que j'avais de conserver la mémoire d'un homme que l'on aime et qui fait honneur à sa patrie. Mon dessein est de mettre dans notre étroit lycée les bustes des grands hommes de la Bourgogne. J'ai déjà commencé par Condé, notre protecteur ; Jeannin, Bossuet, Vauban, pour figurer avec Condé et parler de guerres, y suivront Crébillon et Rameau, qui sont déjà avec Voltaire. A propos de celui-ci, son dernier mot est de dé-

¹ La réponse de Piron à cette lettre se trouve dans les *Œuvres inédites*, p. 215, édition in-8°, et 271, édition in-12.

truire le culte du Christ ; il prétend avoir des mémoires qu'il produira en temps et lieu, et l'on dit qu'il en assure tout le monde en confidence. En pareille matière, je ne veux pas être cité, mais l'épithète de ce grand homme n'est pas difficile à trouver. Je crois pourtant qu'on lui prête ce ridicule.

Mon dessein, monsieur, est de donner à nos aiglons, par la vue de tant de grands hommes, leurs compatriotes, un essor vers la lumière, et que par le battement de leurs ailes, ils chassent la cendre qui couvre le feu que le climat de Bourgogne donne naturellement à leur génie. Rien n'étant plus capable de l'allumer que la vue de Piron, je vous priais, mort ou vif, de m'envoyer sa tête. *Segnius irritant animòs*. La vue de ce soleil nous échauffera. J'espère que vous ne me refuserez pas de contribuer avec moi au projet que je crois utile et bon. C'est M. Latiré, professeur royal à Saint-Luc, qui s'est chargé de toute la besogne. Portez-lui, je vous prie, votre tête. Il demeure rue Meslay, et portez-la-lui de bonne grâce, sinon, on sera obligé d'en venir à une expédition ottomane. J'en serais fâché, mais c'est pour le bien public. Adieu, monsieur. Je suis, malgré cela, avec des sentiments sincères et respectueux, etc.

LEGOUZ-GERLAND.

P. S. J'apprends dans le moment, monsieur, que vous avez témoigné quelque chagrin de l'installation de l'abbé Le Blanc dans notre Académie. Il n'a été

reçu pour ainsi dire que par force, et tout le monde marqua son mécontentement de ce que M. du Terrail exigeait. *Auri sacra fames*, etc. En tout cas, les modifications avec lesquelles il a été admis ne lui sont pas absolument honorables. A l'égard de son buste, l'exemple de Rome ne nous gâtera pas. J'en appelle comme d'abus ; et si jamais on le faisait en ce pays-ci, ce serait pour le placer à la porte du cachot où il est né¹. On se sent toujours un peu du lieu de sa naissance. Ne croyez pas, monsieur, qu'il soit jamais admis parmi les grands hommes qui font tant d'honneur à la patrie. Il voudrait peut-être donner des férules à Bossuet ou des leçons à l'auteur de GUSTAVE et de la MÉTROMANIE. Qu'il reste avec les pédants et les commères.

LETTRE II

LEGOUZ-GERLAND A PIRON

Dijon, 14 octobre 1766.

Nenni, monsieur, nenni, votre buste ne sera mis à côté du Calmouk à face carrée². Sa figure, fût-elle d'or,

¹ Le Blanc (l'abbé Jean-Bernard), historiographe des bâtiments du roi, membre honoraire de l'Académie de Dijon, où il était né en 1726 ; mort en 1785. Auteur de poésies oubliées et d'*Aben Saïd*, tragédie. A laissé trois volumes de *Lettres sur les Anglais* qui ne manquent ni de mérite ni d'intérêt. Son père était concierge de la prison de Dijon.

² L'abbé Le Blanc. La réponse de Piron à cette lettre est insérée

sera rejetée, de peur qu'elle ne nous devienne aussi funeste que l'or de Toulouse. N'en croyez ni aux songes ni aux Augures, ces fantômes ne sont pas faits pour une bonne tête comme la vôtre.

De rêver un calmouk me paraît chose étrange :
 Car de rêver ainsi n'est pas rêver un ange.
 Pour chasser cet enfant de l'Erèbe et la Nuit,
 Faites-lui chanter un obit.
 S'il vous fait encor la grimace,
 Vous vous retournerez : Il sera face à face.

Quelques seaux d'eau au lieu d'eau bénite, voilà le moyen de chasser ce revenant ; mais, après tout, que fait cet homme à votre mérite ? Il faut nécessairement des ombres aux tableaux. Les gens d'esprit ont plus d'obligation aux sots qu'ils ne pensent. C'est une ingratitude que de leur vouloir du mal. Un honnête homme qui n'a travaillé toute sa vie qu'à établir dans son cœur les maximes de la philosophie, doit laisser hurler les loups et rossignoler les Arcades avec la même indifférence qu'il voit couler une rivière. Avec les différents caractères que vous donnez au Calmouk, vous en faites un homme de cour. Je ne suis plus surpris qu'il réussisse auprès des grands ; mais je vous réponds encore qu'il ne réussira jamais à placer son buste chez

dans les *Œuvres inédites*, p. 253, édition in-8°, et 281, édition in-12.

nous. Si de Brosses et Ruffey n'ont pas tenu leur parole, je vous tiendrai la mienne; en qualité d'introducteur, je crois avoir quelque droit de placer les figures. Si vous me connaissiez, vous verriez que je ne suis pas aisé à surprendre aux tours de passe-passe. Je connais le pèlerin. Ruffey l'amena un jour dîner chez moi; il ne me séduisit ni par sa *canne lourdement appuyée*, ni par son *chapeau clabaud*¹, encore moins par son ton pédant et dogmatique. Je me défie toujours de l'affectation; j'aime mieux la nature un peu vicieuse que contrefaite.

Si l'on a donné au Calmouk une place si déplacée, c'est que, sans trop examiner, on a donné à la reconnaissance ce qui ne devait être qu'au mérite. On a cru ne pouvoir refuser à M. du Terrail, qui venait de faire un présent qu'il a cependant vendu bien cher. Notre misère est la cause de notre sottise. On ne fait jamais de bon marché avec les gens riches. Votre rossignol d'Arcadie m'a beaucoup fait rire. Si l'on faisait siffler tous les oiseaux de cette espèce répandus dans les Académies, on n'entendrait pas Dieu tonner. Je tiendrais bien mon coin dans cette musique.

Adieu, mon cher monsieur. Si vous m'écrivez, je vous prie de supprimer le *monsieur* en vedette et le *respect* en queue. L'estime et l'amitié sont les seuls titres qui m'honorent, et je serais encore plus honoré

¹ Expressions sur lesquelles Piron appuie dans sa réponse.

de les mériter. L'amour-propre chez les hommes n'a pas besoin d'être aiguisé, et les louanges sont des insultes pour qui ne les mérite pas. Vive le style romain ! *Si bene vales, ego bene valeo.* Les gens écrivaient aussi bien au commencement qu'à la fin d'une lettre. Nous avons pris le ton des esclaves asservis sous la hache du féroce Vandale. Le respect est pour les Dieux, l'amour pour les jolies femmes, l'estime et l'amitié pour les gens vertueux. *Vale et nos ama.*

LEGOUZ-GERLAND.

LETTRE III

LEGOUZ-GERLAND A PIRON

Du 22 décembre 1767¹.

Posthume, Posthume, labuntur anni.

Feu Horace, mon cher monsieur, parlait très-bien, mais ce qu'il y a de pis c'est qu'il disait vrai. La Mort, cette vieille faucheuse, n'épargne ni les couronnes ni les talents ; pour les couronnes, passe : on en fait de nouvelles aisément ; mais pour les talents, un siècle les fait naître, un moment les détruit, pendant que les

¹ Reçue le dernier février 1768 (Note de Piron). Voyez sa réponse dans les *Œuvres inédites*, pages 269, édit. in-8°, et 297, édit. in-12.

sots et les petits maîtres naissent comme des champignons. Il est encore une race femelle qui m'est insupportable : c'est celle des prudes, de ces dames Honesta, qui serrent les lèvres pour se faire la bouche étroite. Je prie le maître de la nature de nous débarrasser de cette fatale engeance, comme aussi des inventeurs du catogan à l'usage des petits maîtres, et des faiseurs de ces vastes et abominables toupets dont les femmes affublent leurs têtes. Que vous êtes heureux, mon cher monsieur, de n'avoir plus les yeux bons ! Rendez-en grâces au ciel. Vous ne verriez plus sur la tête de nos jeunes folles que des tours monstrueuses et menaçantes ; elles sont coiffées comme la mère des Dieux : elles en ont peut-être aussi la mamelle pendante, qu'elles font souvent bien de cacher. Je n'ai jamais rien vu de si haut que leur vaste frisure ; par une attraction naturelle, la pointe de leurs cheveux s'approchera bientôt du globe de la lune¹. Si Newton vivait encore, il nous donnerait le calcul des approximations et de l'intensité de ce vaste phénomène. Non, je ne puis m'y accoutumer. Je ne vois que des visages au lieu de la figure. Ah ! que ne suis-je bon poète ! je les mordrais si fort que j'arracherais la pièce. Je les ai cependant averties de ne pas se promener ce printemps dans les allées d'arbres, de

¹ *L'Histoire de la mode en France*, par Em. de la Bédollière, — Paris, Lévy frères, 1858, — p. 122-124, — contient de très-curieux détails sur la coiffure des femmes à cette époque.

peur que les pies ne revendiquent ces horribles toupets comme un bien qui doit leur appartenir pour y déposer leurs œufs. Il se ferait alors un plaisant combat entre les deux espèces rivales. Malheur aux oreilles que ces deux forces combinées assailliraient ! Jupiter en vain voudrait se faire entendre : son tonnerre deviendrait un être subalterne. Je crois qu'il vaudrait mieux faire dire des prières pour détourner ces fléaux pour l'année prochaine. Ah ! mon cher monsieur, vous voyez qu'à quelque chose malheur est bon ; vous n'avez plus d'yeux pour voir ces misères : mais je bénis le ciel de ce qu'il nous reste encore des oreilles pour vous entendre, quand même elles seraient de Beaune. Comme je suis en relation avec le porteur de ma lettre, je l'ai prié de vous voir et de vous faire mes compliments. Il a de la gaieté, il aime les gens d'esprit et de génie, et il est charmé que je lui aie procuré le plaisir de vous voir. Au reste, ne vous gênez pas pour m'écrire. Je serai très-content si j'apprends de la main d'un autre que vous vous portez bien, et qu'il est encore sur la terre un fléau des vices et un ami des vertus. Croyez-moi éternellement à vous, et je serai toujours avec la plus tendre amitié et sans compliment, votre ami.

LEGOUZ-GERLAND.

P. S. — Dites-moi, je vous prie, votre sentiment, tout à la *Bourguignote*, sur notre jeune poète français. Il est gentil, il a de la douceur et de la politesse ; sa

jeunesse a produit de jolies choses pour son âge. Donnez-lui un peu de ce nerf et de ce mâle énergique qui distingue vos pensées. Adieu.

LETTRE IV,¹

LEGOUZ-GERLAND A PIRON

Dijon, le 25 avril 1768.

Oh ! de pardieu ! je vous tiens, mon cher monsieur ! Vous ne pouvez vous en dédire. J'ai votre tête et je ne la donnerais pas pour l'empire de Trébisonde. Elle sera dans mon salon, elle présidera au Parnasse de Raphaël copié dans le Dôme. J'ai résolu de ne vous placer qu'après ma mort dans notre Lycée; je ne veux pas vous perdre de vue : vous m'échapperiez peut-être. Votre véritable tête était trop de mauvaise humeur quand je vous proposai de vous mettre à l'Académie. Je vous ai affublé sur une gaine; je ne sors de ma chambre sans vous dire : *Salve, sancte parens*. Vous êtes sculpté en philosophe : belles rides et nu-tête, traits un peu cyniques et bien marqués. Vous me ser-

¹ Voyez la réponse de Piron dans les *Œuvres inédites*, p. 279, édit. in-8°, et 107, édit. in-12.

virez d'amulette contre les sots ; vous serez leur épouvantail, et le citoyen vous admirera comme un compatriote qui lui fait honneur. Je ferai ou je ferai faire la meilleure inscription que je pourrai, entourée d'attributs qui y auront du rapport. Je voudrais mieux faire et surtout trouver les occasions de vous être bon à quelque chose ; vous me verrez toujours tout dévoué à vos ordres.

Je vous envoie le bulletin de la conversion du grand Voltaire. Vous la savez déjà, mais peut-être pas avec toutes les circonstances. Il veut se raccommo-der avec le ciel, pour avoir un contre-poids du mal qu'on dit de lui sur la terre. Tout ce que je puis dire, moi, c'est : *à tout péché miséricorde* ; mais on parle souvent de ce qu'on ne connaît guère. Le fougueux Augustin, malgré tout le feu qui échauffait sa tête, ne connaissait pas plus la nature de l'âme que le président abbé Joly¹, qui a fait la musique des anges et la carte topographique du Paradis ; du reste, il n'a pas tant gagné d'argent à régler les rangs des célestes puissances que la loueuse de chaises au sermon du Père de Neuville² : car il lui

¹ Joly (l'abbé), né à Dijon en 1715, mort vers 1775 ; président en la chambre des comptes de Bourgogne. A publié plusieurs ouvrages religieux, entre autres : *Traité des anges bons et mauvais*, 1770, 3 vol. in-12 ; *Traité du bien et de la réparation*, 1757-1770, 2 vol. in-12.

² Il y a eu de ce nom deux Jésuites qui étaient frères et également prédicateurs célèbres : l'un, né en 1692, mourut en 1775 ; l'autre, mort en 1774, était né en 1693. Ce dernier laissa des sermons qui ont été publiés en 1778, 2 vol. in-12.

en a coûté cinquante mille francs pour le graveur et l'imprimeur, et personne n'a voulu de son livre. Il vaut mieux s'humilier et laisser à la Providence l'effet de ses volontés. Pour moi, je me jette à corps perdu dans l'éternité, et je m'imagine que je nage dans une mer immense dont je ne puis apercevoir le port.

Voici une épigramme dont vous avez donné le mot, sur votre ami l'abbé Le Blanc :

Certain abbé, sans bréviaire,
 Jaloux, à mine atrabilaire,
 Lourd et pesant, grossier et sec,
 A large face et large bec,
 Pour devenir plus honnête homme
 Voulut faire un voyage à Rome.

Arrivé qu'il y fut, chez les Arcades il court,
 Et dit : « Recevez-moi, je suis un beau génie,
 J'arrive de Paris. Écoutez mon discours :
 Je ferai les honneurs de votre Académie. »
 On rit en l'écoutant, et, voyant ce héros,
 Le président lui dit : « Vous venez à propos,
 Le rossignol est mort ; allez à l'écurie :
 Vous ferez sa partie. »

Adieu, mon cher. Aimez-moi un peu, et croyez-moi
 éternellement votre serviteur et ami.

LEGOUZ-GERLAND.

LETTRE V¹

LEGOUZ-GERLAND A PIRON

Dijon, 5 juillet 1768.

Si un poëte soi-disant pauvre peut boire de bon vin de Bourgogne, il est permis, mon cher monsieur, à un vieux et zélé admirateur de *la Métromanie* d'offrir à son auteur quelques flacons de ce vin. J'y ai rêvé toute la nuit, j'ai trouvé à mon réveil que l'augure était bon. J'ai appelé mon maître Aliboron et lui ai dit : « Descendez à la cave et choisissez, dans quelques « tas, des bouteilles qui me doivent rester, si vous ne « les avez bues ; emballez-les et les envoyez chez ma « commère Bassenet, à l'adresse de mon ami Piron. » Quelque temps après cet ordre, j'ai entendu du bruit dans la cour ; j'ai mis la tête à la fenêtre ; j'ai vu mon cocher se disputant avec maître Aliboron, pour deux bottes de foin qu'il emportait pour l'emballage. « C'est bien assez, lui criait-il, que tu boives le vin de notre maître, sans faire encore jeûner les chevaux. » Mais maître Aliboron, tenace, aurait mieux aimé les manger que de les rendre, quand j'ai ouvert ma fenêtre, et en législateur pacifique, j'ai dit : « La paix soit faite entre

¹ Voyez la réponse à cette lettre dans les *Œuvres inédites*, pages 292, édit. in-8°, et 320, édit. in-12.

« vous ; allez boire une bouteille et que l'on emballe
« ensemble ; mais, dans cette opération, gardez-vous
« d'avoir soif. »

Tout s'est passé en paix, et vous devez avoir reçu le vin ; et mon amie Bassenet, qui aime à me faire plaisir, s'est chargée de l'entrée et de la voiture. Mais je dois vous avertir que je crains pour quelques parties de la pacotille, qui sont des *cécubes*¹ que le voyage peut altérer. Nous avons eu de si mauvais vins ces dernières années, que l'on ne peut presque en boire ; le peu que vous recevrez pêche par la richesse ; mais c'est un baume qui n'allume point le sang : il est plus analogue à notre âge. Chacun jure ici contre la maudite saison qui perd nos vignes et nos melons ; le *rougeôt* s'est mis dans les premières depuis Châlons jusqu'à Dijon, et les pluies ont inondé les derniers ; la grêle a ravagé le reste. Mais si nous n'avons pas de quoi boire, nous avons de quoi manger : nous avons abondance de blé.

Votre buste m'a causé ici une aventure assez comique. Une dame à petite bouche et à grand chignon me vint voir avant-hier ; en entrant, jetant les yeux sur votre grosse tête, elle me dit : « Ah ! fi donc, Legouz ; vous avez fait mettre un satyre dans votre salon ! » Je lui ai répondu : « Madame, c'est pour conserver la

¹ Cécube, *Cécubus mons*, coteau d'Italie qui produisait des vins exquis.

mémoire de ce que j'ai perdu. — Ah! monsieur, me dit-elle d'un air dédaigneux, rien n'est si froid qu'une copie. » Vous n'auriez jamais cru que l'on vous prit encore pour le dieu de Lampsaque. Cela fait voir que nous ne pouvons jamais connaître le sort qui nous attend. Ainsi, vivons tranquilles sur notre sort futur. Nous sommes des pâtes que l'Éternel pétrit à son gré. Adieu, mon cher monsieur. Aimez-moi un peu et croyez-moi toujours, avec l'amitié la plus sincère, votre très-humble.

LEGOUZ-GERLAND.

LETTRE VI

HUGUES MARET A PIRON¹

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire est si flatteuse que j'aurais dû vous en témoigner plus promptement ma reconnaissance. Mais si j'ai apporté tant de retard à remplir un devoir si pressant,

¹ La réponse de Piron à cette lettre est consignée dans ses *Œuvres inédites*, pages 248, édit. in-8°, et 276, édit. in-12.

ne l'attribuez point, monsieur, à mon peu de sensibilité ; plaignez-moi d'avoir choisi un état dont la pratique exige tous les jours les plus grands sacrifices. Depuis près de deux mois, j'ai été chargé de plus de soixante malades, à voir chaque jour ; ajoutez à ces embarras quelques consultations que j'ai eues à faire pour le dehors, et jugez, monsieur, s'il m'est resté bien du temps dont j'aie pu disposer. Je saisis le premier moment où la diminution du nombre des malades me laisse un peu plus de liberté pour vous dire jusqu'à quel point j'ai été sensible à votre suffrage. Ce n'est pas, monsieur, que je sois assez vain pour croire que mon ouvrage mérite à la lettre les louanges que vous lui donnez ; mais vos expressions m'annoncent une indulgence qui a sa source dans votre cœur, et qui, dès lors, m'est bien chère.

Vous vous ressouvenez des affections de votre jeunesse, monsieur, et vous étendez jusqu'à moi l'amitié que vous avez eue pour ma famille. Puissé-je, monsieur, conserver une amitié aussi précieuse et à laquelle je n'ai d'autre droit que l'amour des belles-lettres, et le plus tendre attachement pour ceux de mes concitoyens qui, comme vous, monsieur, les cultivent avec tant de succès et font tant d'honneur à leur patrie.

J'ai vu avec bien du chagrin l'impression que la réception de M. l'abbé Le Blanc a faite sur vous, monsieur ; et tous ceux de nos académiciens auxquels j'ai montré votre lettre ont été affectés du même sentiment ;

mais si vous aviez été présent lorsque l'Académie délibéra sur la proposition que fit faire à ce sujet M. du Terrail, votre mécontentement diminuerait peut-être au point de s'évanouir entièrement. Vous auriez vu, monsieur, quelle différence cette compagnie met entre l'auteur de *Gustave*, etc., et celui des *Lettres sur les Anglais et les Français*. Vous auriez vu qu'en permettant de placer votre buste dans la galerie patriotique formée par la générosité de M. Legouz, vous ne risqueriez jamais de vous voir en compagnie de M. l'abbé Le Blanc, quand bien même il se refuserait aux vœux du marchand pelletier pour nous enrichir; enfin, monsieur, pour vous rassurer entièrement, ayez la bonté de réfléchir que l'objet de M. Legouz est de rassembler seulement les bustes des grands hommes de notre province. L'Académie connaît le prix des honneurs, et pour vous donner une preuve de son attention à ne le décerner qu'à ceux qui le méritent, je vous ferai part d'un de ses nouveaux règlements. Voici à peu près les termes dans lesquels il est conçu : « Les éloges des académiciens décédés seront faits ou en public par le secrétaire, ou dans une séance particulière par celui qui succédera au défunt, et l'Académie décidera, par la voie du scrutin, à la pluralité des suffrages, quels seront les éloges qui seront prononcés en public. »

Vous pouvez voir, monsieur, par la teneur de ce règlement, jusqu'à quel point l'Académie porte la délicatesse; elle sait qu'il serait ridicule de s'époumonner

pour chanter les louanges d'un homme presque ignoré ou qui, admis au nombre des académiciens par une espèce d'erreur, n'aurait excité que de la compassion pendant sa vie. J'applaudis beaucoup à ce règlement, parce que j'en sens toute l'importance. Je n'aurai pas toujours des Rameau ou des gens de sa trempe à louer¹. Combien de fois ne serai-je pas obligé de me boursouffler les joues pour faire du vent ? Combien de fois n'aurais-je pas dû flatter les portraits au point de les rendre méconnaissables ? D'ailleurs, combien n'y-a-t-il point de gens louables en quelques endroits, mais qui réunissent tant de faiblesses aux plus beaux talents, qu'il devient bien difficile de les déguiser ? Latour ne put, malgré tout son génie, faire disparaître la bosse de l'abbé Hubert. Il est des figures dont la perspective la plus recherchée et la draperie la mieux jetée ne peuvent dissimuler les défauts ; et, dès lors, quel est l'embarras d'un sculpteur, d'un peintre, d'un panégyriste qui pense trop bien pour vouloir altérer la vérité ?

Sans être en droit de penser absolument comme vous sur M. de Voltaire, je vous avoue, par exemple, que son *éloge* m'embarrassera beaucoup, si jamais j'en suis chargé. Un médecin n'est pas soupçonné d'être bien crédule et bien dévot, et j'aurais tort de vouloir faire à ce sujet mon apologie ; mais un bon citoyen, quelle que soit sa façon de penser, doit sentir tous les torts

¹ Maret était l'auteur de l'*Éloge* de Rameau ; c'est lui qui composa aussi celui de Legouz-Gerland.

qu'à M. de Voltaire en mettant au jour tant de livres ou brochures qu'il prétend philosophiques.

Briser les nœuds de la société
Ce n'est pas imiter Socrate ;
Mais sur les pas de l'infâme Érostrate
Rechercher la célébrité.

Facit indignatio versum. Qu'Horace ici me serve d'excuse¹ : car c'est pour le même motif que je me hasarde à insérer des vers de mon cru dans une lettre à l'homme du monde qui les fait le mieux. Mais aussi pourquoi M. de Voltaire ose-t-il saper les fondements de la société ? Ignore-t-il ce que Boileau dit si fortement :

« ... *L'homme en ses désirs toujours errant, sans guide, etc...* » et quand il cherche, en détruisant le dogme de l'immortalité de l'âme, à renverser l'espèce de digue que tous les législateurs ont eu soin d'opposer au torrent des crimes prêts à inonder l'univers, ne ressemble-t-il pas au moins à Érostrate ? Quant à moi, je ne puis réfléchir de sang-froid à l'abus qu'il fait de ses talents. Comment donc pourrai-je jamais en faire l'éloge si les circonstances me forcent à l'entreprendre, quels que soient, dans le fond, ses talents poétiques ? Il a su plaire, il a même séduit, il écrit agréablement en prose ; il possède cet art si commun aujourd'hui de se

¹ Maret se trompe : cette citation est empruntée à Juvénal (satire I, vers 79).

mettre tout en surface ; le public le croit un grand homme, et tout ce que je dirai dans ce genre à sa louange sera bien reçu. Je pourrai donc être assuré de plaire en peignant M. de Voltaire comme poète, comme littérateur ; mais dans quel point de vue pourrai-je le mettre pour lui épargner le blâme dont le couvriront ses ouvrages philosophiques ? Je vous le répète, monsieur, je ne saurai de quel biais m'y prendre si jamais je dois le célébrer après sa mort.

Mais voilà bien assez parler de lui et vous ennuyer par mon verbiage. Il est temps que je finisse et que je vous prie de m'honorer toujours de votre bienveillance. Je suis avec respect, monsieur, etc.

MARET.

LETTRE VII¹

HUGUES MARET A PIRON

Monsieur, il n'est pas étonnant que vous ayez été fatigué par les importuns, et je n'aurais pas manqué d'augmenter leur nombre en cette occasion, si j'eusse été à Paris. Le plus noble usage qu'on puisse faire de la poésie, c'est de la rapprocher des temps où elle prit

¹ La réponse de Piron à cette lettre se trouve dans ses *Œuvres inédites*, pages 256, édit. in-8°, et 284, édit. in-12.

naissance, et de la faire servir comme autrefois à célébrer les hommes véritablement grands, à chanter les vertus et à embellir des grâces de l'harmonie les préceptes de la sagesse. Comment donc, monsieur, Paris ne se serait-il pas empressé de vous témoigner sa satisfaction en multipliant les preuves qu'il pouvait vous donner des suffrages que vous méritez, tandis qu'en faisant en beaux vers l'éloge du Dauphin¹, vous avez l'adresse de mettre dans sa bouche les préceptes les plus beaux et les plus capables de faire impression sur l'esprit des jeunes princes ? Pour moi, si j'avais le bonheur de les approcher, je ferais peindre sur toutes les cheminées de leurs appartements ces deux beaux vers, qui s'appliquent au choix de leurs ministres :

Auguste, grâce aux siens, est un premier Trajan,
Et *Tibère* est flétri des forfaits de Séjan².

Que dis-je ? cette sentence admirable leur serait si souvent mise sous les yeux, qu'elle se graverait dans leurs cœurs et qu'ils ne l'oublieraient jamais ; et nos neveux les verraient choisir, d'après votre conseil, un ministre :

Plus occupé que fier de son poste honorable³.

et ils seraient heureux,

¹ Louis de France, fils aîné de Louis XV, né en 1729, mort en 1765. Il s'agit ici de l'*Épître de feu le Dauphin à la nation*. Voyez les *Œuvres complètes* de Piron.

² Citation de l'*Épître* sus-indiquée.

³ *Idem*

Autant que sur les flots sujets à des tempêtes
Sous un pilote actif, habile et vigilant,
Peut l'être jusqu'au port le passager tremblant ¹.

Cette comparaison est bien philosophique et bien neuve. Je vous avoue qu'elle a fait sur moi la plus grande sensation, et elle a produit le même effet sur tous ceux auxquels j'ai communiqué le morceau précieux que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je n'ai pas pu encre le lire à l'Académie, parce qu'elle ne rentre que le 15 de ce mois ; mais je puis, sans crainte de me tromper, vous assurer qu'elle en entendra la lecture avec le plus grand plaisir. Quand on réfléchit à l'usage que vous faites de vos talents et à l'abus qu'on peut reprocher à M. de Voltaire de faire des siens, le parallèle n'est pas plus à l'avantage de ce dernier que quand on compare *la Métromanie* à *Nanine*, *Gustave* à *Sémiramis*, à *Tancrède*, etc., etc.

Les anagrammes du nom factice de cet homme de lettres qui a su changer l'Hippocrène en Pactole et le Parnasse en hôtel des fermes ; ces anagrammes, dis-je, ont été très-goûtées ; elles volent ici de bouche en bouche ; tout le monde est d'accord sur la justesse de l'application de la première : je veux dire du *Volitare* ; mais il n'est personne que la seconde n'ait singulière-

¹ Vers de l'épître précitée.

² Voyez, pour ces *anagrammes*, la lettre de Piron à Maret dans les *Œuvres inédites*, pages 248, édit. in-8°, et 276, édit. in-12.

ment frappé. Ses partisans, même les plus outrés, sont convenus de l'étendue de sa jalousie. Vos propos relatifs à sa nouvelle philosophie et à ses prétentions ont fait éclater de rire presque tous ceux auxquels j'ai lu votre lettre, et j'ai vu des voltairiens qui, moitié haut, disaient : « Sur cet article, il est inexcusable, et M. Piron n'a pas tort. » Je crois que dans leur intérieur ils avouaient que vous aviez très-grande raison; mais leur approbation un peu jésuitique était un hommage à la vérité qui leur coûtait assez pour qu'on dût s'en contenter.

Que vous dirai-je? le sel dont vous aviez assaisonné votre charmante lettre m'a obligé à en donner des copies; bien entendu, j'en supprimai toutes les louanges que vous avez l'indulgence de me donner. Si j'eusse cru les mériter, j'aurais été assez fat pour les publier; mais heureusement, je me connais. Au reste, vous m'aimez, je dois le croire par la bonne idée que vous avez prise de moi; eh bien, craignez de me gâter! Cela arriverait infailliblement si vous continuiez à dire tant de choses agréables de moi, et que je voudrais mériter. Il est des hommes dont les éloges ne feraient pas plus d'impression sur moi que leurs satires; mais il n'en serait pas de même des vôtres, et si vous ne voulez pas m'envoyer dans peu aux petites maisons, épargnez un pauvre diable de médecin qui s'attache à guérir du mieux qu'il peut, ceux qui se confient à ses soins; qui fait tous ses efforts pour ne pas paraître

absolument imbécile ; qui s'est chargé du secrétariat de l'Académie, parce que personne ne voulait remplir cette place, et qui n'a nulle prétention à la qualité de bel esprit.

M. Legouz vient de partir pour la Provence, où il va passer son hiver. Le refus que vous lui faites de lui donner les moyens de faire faire votre buste, lui fait peine, et toute l'Académie la partage. La parole que vous me donnez de livrer votre tête dès que vous serez mort, ne vous excuse pas. Nous voulons, dès à présent, jouir de votre présence, dont l'éloignement nous prive ; nous voulons pouvoir dire aux étrangers qui viendront voir nos salles : « M. Piron, dont vous voyez le buste, est un de nos académiciens. » Les nobles ne manquent pas d'orner leur salle des tableaux de leurs ancêtres ; ils se garderaient bien d'oublier celui qui leur donnerait le plus de lustre. Croyez-vous donc que nous nous déterminions à rassembler les images de ceux qui nous font le plus d'honneur, sans y voir la vôtre ? Ainsi, vous n'entrez pour rien personnellement dans cette affaire ; n'envisagez que nous et notre satisfaction. Votre modestie résiste ; mais le public est méchant, et dans un homme d'un mérite rare comme vous l'êtes, l'excès de modestie lui paraît un raffinement d'amour propre. Des méchants mêmes oseront peut-être dire : *Fastum calcat alio fastu*. Pardon si j'ose ici vous rendre les propos que la malignité du public me fait redouter ; mais un grand homme ne doit

pas même être soupçonné ; d'ailleurs, comme académicien vous partagez notre reconnaissance pour les bienfaits de M. Legouz. Ce mortel généreux et bienfaisant désire de pouvoir, de son vivant, accoler votre buste à ceux de Crébillon, de Rameau, de M. Buffon, etc. Sa santé est fort chancelante ; il peut mourir. Voulez-vous lui enlever une satisfaction que vous pouvez lui donner et qu'il désire avec la plus grande ardeur ? Je voudrais trouver quelque motif plus puissant pour vous décider, mais vous avez le cœur si bon que vous ne devez pas résister au plaisir d'en faire à un homme qui mérite toutes sortes d'égards.

Je ne puis vous donner aucunes nouvelles de ce pays-ci qui méritent de vous être écrites. Je puis vous dire cependant que nous avons fait peu de vin, mais qu'il sera bon. J'en oubliais une qui pourra vous intéresser. Deux jeunes gens de ce pays-ci annoncent beaucoup de talent pour la poésie, et ils avaient concouru, quoique sans succès, pour le prix de l'Académie française ¹. Leurs pièces viennent d'être imprimées. Il s'en faut de beaucoup qu'elles soient parfaites, mais autant que j'en peux juger, elles valaient mieux que les pièces qui ont eu l'accessit, surtout la seconde, dans laquelle on trouve une richesse de rimes et des sentiments qui font bien de l'honneur à son auteur, et donnent de grandes espérances de ce jeune poëte. Si je croyais que

¹ On ignore quels sont ces *jeunes gens* que Maret ne nomme pas et que Piron, dans sa réponse, ne nomme pas davantage.

vous ne connaissiez pas ces deux pièces, je vous les enverrais, mais dussiez-vous encore le trouver mauvais, vous ne les recevriez que par la petite poste. Il faut bien, moi, que, sans mot dire, je souffre que vous affranchissiez la lettre que vous m'envoyez, parcequ'elle est un peu grosse ; ainsi, monsieur, vous n'aurez plus sujet de vous plaindre, le traitement étant égal. D'ailleurs, j'ai la facilité de faire passer ce que je veux à Paris sous l'enveloppe de monseigneur le prince de Condé et sous celle de M. l'intendant de Dijon. Celui-ci même m'a permis de faire mettre sous la sienne pour Dijon, tous les paquets que l'on peut vouloir envoyer à l'Académie. Ainsi, pourquoi ne profiterions-nous pas de cette facilité ? Je ne vous gronde pas et je vous offre, si vous le voulez, un moyen de ne plus vous mettre dans le cas de gronder vous-même. Profitons-en donc mutuellement, et permettez-moi, lorsque les paquets seront forts, de prendre une voie indirecte pour les faire parvenir à l'homme que j'admire, que je respecte le plus, et dont je suis, avec la sincérité bourguignonne, etc.

MARET.

LETTRE VIII¹

HUGUES MARET A PIRON

Du 7 mars 1768.

Monsieur, quoique la perte d'une femme que j'ai-
mais tendrement, bien qu'elle fût la mienne, m'ait en-
levé le peu de gaieté que m'avait laissée mon état, et
m'ait rendu fort peu sensible à tout ce qui se passe
ici-bas, mon cœur est encore affecté de ce qui peut in-
téresser ceux qui m'honorent de leur amitié. Je vous
dirai donc que je viens d'apprendre une nouvelle qui,
à ce que j'en crois, satisfera votre curiosité, et que je
m'empresse de vous raconter ; mais peut-être la savez-
vous déjà. N'importe, j'aurai eu un moment le plaisir
de vous faire un récit intéressant, et vous aurez vu par
là que je saisis toutes les occasions qui se présentent
pour vous amuser un moment.

Apprenez donc par moi, monsieur, si vous ne le sa-
vez pas, que la bienfaisance de M. de Voltaire est payée
de la plus noire ingratitude. Vous savez ou tout au
moins vous vous doutez que ce grand analyste rassemble
avec soin toutes les anecdotes vraies ou fausses du
siècle présent pour en faire une histoire pour servir
de pendant au *siècle de Louis XIV*. Son recueil est

¹ Voyez la réponse de Piron dans ses *Œuvres inédites*, pages 275,
édit. in-8°, et 303, édit. in-12.

déjà fort-gros et rempli, à ce qu'on assure, plusieurs portefeuilles. Cet élégant, mais peu fidèle historien, tenait cette espèce de trésor sous plusieurs clefs, et attendait, pour le mettre au jour, que plusieurs personnes en place, allant préparer les loges dans l'autre monde, lui eussent laissé la liberté d'écrire, sans compromettre sa fortune et ses épaules. Eh bien, on a forcé le cabinet et le coffre-fort qui renfermait ce trésor précieux. La nuit a prêté son ombre à un pareil forfait, et M. de Voltaire croit pouvoir en accuser les mains les plus chères. Un M. de Laharpe qui, toujours l'encensoir à la main, l'enveloppait d'une fumée aromatique dont parfois M. de Voltaire lui renvoyait une partie ; un M. de Laharpe, que Voltaire régala, soudoyait, etc., pour lequel il avait bien voulu détacher de sa couronne quelques branches de laurier, est celui qu'on accuse d'un pareil crime. Le départ précipité de ce protégé chéri semble autoriser les soupçons ; mais croira-t-on que madame Denis ait favorisé ce vol ? Voltaire le croit cependant, et, dans son désespoir, il l'a chassée de chez lui ; il a aussi chassé M. et madame Dupuis, tous ses valets, ses cuisiniers, ses cochers, et ne garde que le R. P. Adam, ex-jésuite, un valet de chambre et deux laquais¹.

¹ Il s'agit du second chant de la *Guerre de Genève*, soustrait à Voltaire par La Harpe. Ce larcin et ses suites provoquèrent en effet une véritable révolution au château de Ferney. On en trouve l'historique animé et plaisant dans la *Correspondance de Grimm*, avril 1768.

Madame Denis proteste qu'elle n'a aucune connaissance du vol. Elle passa avant-hier par ici ; elle poursuit, dit-elle, le voleur, et ne reparaitra devant son cher oncle que les portefeuilles à la main. Je ne sais si les soupçons de M. de Voltaire sont fondés, ou si tout ceci n'est pas un jeu joué ; mais si M. de Laharpe a réellement fait cette bassesse, il est bien méprisable. Il eût bien mieux valu qu'il eût encore fait un *Gustave* ou un discours académique ; il aurait trouvé encore quelques bonnes gens qui l'auraient admiré de bonne foi.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous parler de notre Dijon. Notre adorable M. Legouz vient de fonder deux prix dans une école gratuite de dessin qu'on a établie en cette ville. C'est l'Académie qui les distribuera. Vous voyez que son zèle pour l'honneur de notre patrie ne se ralentit pas. Il est bien malheureux pour elle et pour nous qu'il soit déjà âgé et que sa fortune soit médiocre. Dijon le disputerait bientôt en tout genre aux villes du royaume les plus illustres. Il a reçu avec reconnaissance les compliments que vous lui avez fait faire par le jeune Saint-Père, et j'ai, en mon particulier, bien des remerciements à vous faire de la manière flatteuse dont vous avez bien voulu lui parler de moi. Vous n'aviez pas besoin, monsieur, de lui réitérer des excuses sur ce que vous ne répondez pas à mes lettres. J'aurais assurément bien du plaisir à en recevoir de vous ; mais je ne suis pas injuste, et je ne pourrais vous y obliger qu'après vous avoir rendu la vue, et

malheureusement, quoique médecin, je ne suis rien moins qu'un thaumaturge. Cependant j'imagine une espèce d'équivalent ; mademoiselle votre nièce pourrait m'écrire quelquefois, pour me dire que vous avez reçu mes lettres et que vous conservez encore de l'amitié pour moi. Je lui en aurais une obligation égale à l'attachement et au respect avec lesquels je suis, etc.

MARET

Mademoiselle Soisson¹ voudra bien agréer l'assurance de mes respects.

LETTRE IX :

HUGUES MARET A PIRON

7 mai 1768.

Monsieur, un de mes oncles, qui a déjà eu le plaisir et l'honneur de vous voir à Paris il y a deux ans, va jouir une seconde fois d'un bonheur que je lui envie : et c'est lui qui vous remettra cette lettre. Si nous étions encore à ces temps de fêtes si maussade-

¹ Annette Soisson, cousine de Piron, qui l'appelait sa *nièce*. Elle épousa Capron, musicien attaché à l'Opéra. Voyez les *Œuvres inédites*, pages 157, 271, 320 et 329, édit. in-8°; p. 185, 299, 348 et 357, édit. in-12.

² La réponse de Piron à cette lettre se trouve dans les *Œuvres inédites*, pages 285, édit. in-8°, et 311, édit. in-12.

ment célébrés par quelques-uns de nos romanciers modernes, je n'aurais rien à lui envier, et j'arriverais avant lui à Paris. Il y a même déjà longtemps que j'y aurais fait le premier voyage. Ç'aurait été l'affaire d'un coup de chapeau de Fortunatus ou d'un élan du cheval enchanté d'Astolphe ; mais à présent le chemin de la plaine éthérée est impraticable, et, malgré la vitesse de nos coursiers terrestres, nos courses les plus rapides ne sont que des traînées de limaçon, en comparaison de celles qui, à l'aide de quelque nécroman, on eût pu faire autrefois sans fatigue. Encore celles-ci ne coûtaient-elles que des complaisances pour quelques sorcières, tandis que dans les autres, l'or et l'argent sont volatilisés par la chaleur qu'excite le frottement des roues.

Aussi, triste médecin, triste père de famille, me vois-je réduit à arpenter tous les jours sept à huit fois les rues désertes de notre pauvre cité. Un médecin, qui peut-être contribue à la dépopulation de sa patrie, devrait peut-être aussi avoir la discrétion de la dissimuler ; mais quel est le bavard auquel il n'échappe pas quelques propos indiscrets ? Quoi qu'il en soit, voilà le partage d'un pauvre diable qui ne s'est jamais senti tant d'envie qu'à présent de revoir Paris, où il se flatte que vous le recevriez avec bonté, et que vous voudriez bien lui laisser goûter le plaisir inestimable de la conversation de l'homme le plus spirituel et le plus vrai que Paris renferme.

J'irai souvent contempler votre buste, qu'enfin nous avons malgré vous, et dans lequel l'artiste a si bien exprimé votre physionomie, qu'on lit sur votre front la candeur et la noblesse; que les yeux paraissent paillassants du feu qui vous anime, et qu'on trouve dans votre bouche un contour qui caractérise l'air naïf et malin dont vous lancez l'épigramme et l'innocente plaisanterie. Voilà du moins ce que reconnaissent des gens qui vous ont vu souvent et qui vous respectent autant qu'ils vous estiment. Vous allez être placé, la semaine prochaine, entre Crébillon et Rameau; en face, vous aurez Bossuet, le président Bouhier et Vauban. Les partisans de Voltaire veulent que son buste soit mis dans un coin de façon qu'il ne vous aperçoive pas, crainte qu'un de vos bons mots ne lui fasse faire le plongeon, comme il a fait tant de fois au foyer de la Comédie et au café Procope.

Voilà à quoi se réduisent toutes les nouvelles littéraires de notre pays. Je me trompe: en voici une qui est presque littéraire. MM. de Bure et Maurice, l'un libraire, l'autre botaniste de Paris, étaient ces jours derniers à Dijon, et M. Michault leur a donné à manger¹. Nos savants sont occupés à pénétrer la cause d'un phénomène aussi admirable. Autre nouvelle.

¹ Michault (J. Bern.), né à Dijon en 1707, mort en 1770. Avocat, botaniste, musicien, premier secrétaire de l'Académie de Dijon. A composé, en prose et en vers, un très-grand nombre de travaux littéraires; a été pendant quelque temps censeur royal à Paris.

Soixante abbés bénédictins sont rassemblés à Cîteaux, où on leur prodigue le meilleur vin de nos coteaux, et cependant ils ne peuvent s'accorder et s'ennuient. Oh ! il faut être moine pour s'ennuyer et se quereller en pareille circonstance. La conversion de M. de Voltaire est maintenant appréciée à sa juste valeur. Demandez-en des nouvelles à mon oncle, auquel j'ai lu, la semaine dernière, une nouvelle production de ce nouveau converti, qui a pour titre : *Relation de l'expulsion des Jésuites de la Chine*. Je suis, avec le plus respectueux attachement, etc.

MARET.

LETTRE X

LE PRÉSIDENT DE RUFFEY A PIRON¹

Janvier 1767.

La nouvelle année, monsieur, me fournit l'occasion de me renouveler dans votre souvenir, et de vous souhaiter de jouir encore longtemps du bonheur que le vrai philosophe sait se procurer. Votre bon esprit et la force de votre tempérament vous permettent de l'es-

¹ Voyez la réponse de Piron dans les *Œuvres inédites*, pages 260, édit. in-8° et 288, édit. in-12.

pérer. Le président de Brosses m'a dit que vous nous boudiez toujours de vous avoir donné pour confrère l'abbé Le Blanc. Si vous aviez été témoin de toute la répugnance de l'Académie et de la façon unique dont cette nomination s'est faite, vous vous croiriez à jamais vengé de toutes les sottises qu'a pu vous faire cet abbé, et je ne voudrais pas être de toutes les académies de l'Europe à ce prix. Je n'ose vous en dire davantage, de peur de déranger votre dévotion et blesser la charité fraternelle. C'est M. le marquis de la Tour du Pin¹, notre commandant, qui fut l'inventeur de cette ingénieuse malice. C'est un homme aussi aimable que charmant. Il m'a dit qu'il désirait faire connaissance avec vous. Allez le voir de ma part; il loge rue des Saints-Pères, et vous me remercierez sûrement de vous avoir procuré cette entrevue.

Nous avons reçu à l'Académie le chevalier de Boufflers, qui a eu plus d'une fois le dessus dans des escarmouches poétiques avec Voltaire; il a fait les délices de nos belles et de nos beaux esprits pendant son séjour à Dijon. Il va à Gênes se faire recevoir noble génois, suivant le privilège accordé par cette république à ceux de son nom. Les bustes du prince de Condé, de Crébillon, Rameau, Voltaire, sont placés déjà dans la salle d'assemblée de notre Académie. On travaille à

¹ Tour du Pin-Gouvernet (Phil.-Ant.-Gab.-Vict., marquis de la), membre de l'Académie de Dijon, mourut sur l'échafaud le 28 avril 1794.

ceux de Bossuet, Saumaise, Vauban, Févret, la Monnoye, etc. C'est une modestie déplacée de vous refuser aux vœux de vos compatriotes, qui désirent d'y voir le vôtre et vous en jugent digne. N'avez-vous pas peur qu'on y place aussi le buste de l'abbé Le Blanc; nous vous donnerons caution bourgeoise du contraire, quand même il nous enverrait son buste en marbre dont vous avez badiné.

Le président de Brosses est fort content de son second mariage. Il travaille à force à se faire un héritier, quoiqu'il ait cinquante-huit ans; il prétend s'être mieux tiré d'affaire la première nuit de ses noces que le président Cousin, qui, quoique grand traducteur, n'aurait jamais pu traduire une fille en femme¹. Il s'est borné sagement à l'unité comme le nombre le plus parfait, et a démontré à sa femme que tous les chiffres de l'arithmétique ne la rendraient pas plus savante. Je vous envoie votre nouvelle liste, et suis, avec un respectueux attachement, etc.

DE RUFFEY.

¹ Cousin (L.), savant traducteur, président à la Cour des Monnaies; membre de l'Académie française (1627 à 1707). A publié : *Histoire de Constantinople depuis Justin*, 8 vol. in-4°; *Histoire de l'Église*; *Histoire romaine*; *Histoire de l'empire d'Occident*.

LETTRE XI¹

LE PRÉSIDENT DE RUFFEY A PIRON

Mars 1757.

La philosophie nous a appris, monsieur, qu'il n'y a rien de parfait dans la nature, que le soleil a des taches, que celui qui est le meilleur est celui qui a le moins de défauts. D'après ces principes, pouvez-vous être étonné que notre Académie ne soit pas comme elle devrait être? Jamais établissement n'a été fondé si mal et si ridiculement. Il a croupi pendant vingt ans dans la paresse et l'ignorance ; les honnêtes gens auraient eu honte d'être d'un corps méprisé et méprisable. Voilà l'état où j'ai trouvé l'Académie quand j'y suis entré, en 1759. J'ai eu le courage de la relever et de la réformer sans être secondé de personne, et, malgré des contradictions et des obstacles sans nombre, je suis parvenu à la mettre dans une situation brillante, et à lui assurer à jamais un état fixe et décent, qui la rendra capable d'honorer la Bourgogne. Le reste est l'ouvrage du temps et de l'émulation qu'il s'agit d'y entretenir. Le temps délivrera l'Académie d'un vieux levain qui fermente toujours pour infecter les parties saines ².

¹ La réponse de Piron à cette lettre se trouve dans les *Œuvres inédites*, pages 264, édit in-8°, et 292, édit. in-12.

² Comme complément à ce paragraphe, et pour savoir jusqu'à quel

Au sujet des *intrus* nouveaux dont vous me faites des reproches, je n'y ai aucune part, et je m'y suis opposé tant que j'ai pu ; mais la pluralité a prévalu. Poinciset était venu aux États, où il avait fait jouer une pastorale en l'honneur du prince de Condé, par qui il nous a fait demander une place à l'Académie. Pouvions-nous la refuser ? Nous lui avons accordé la moins honorable. Pour l'abbé Le Blanc, vous savez la moitié de son histoire ; mais vous ne savez pas l'affront que l'Académie lui a fait pour s'en venger, et dont il est furieux. Piquée de ne pouvoir lui refuser une place d'honoraire demandée avec instance pour lui par un bienfaiteur, elle a envoyé à M. le marquis du Terrail une patente en blanc, avec pouvoir de la remplir du nom de qui il voudrait. Il pouvait la remplir du nom de son valet de chambre ; il l'a remplie du nom de l'abbé Le Blanc. Pouvait-on vous venger plus pleinement du désagrément de l'avoir pour confrère ?

Voilà ce que je voulais que vous apprissiez de la bouche de M. de La Tour du Pin, qui m'a témoigné la plus grande estime pour vous et le plus grand désir de vous connaître. Je croyais vous faire une galanterie de vous procurer sa connaissance. Vous en userez comme il vous plaira¹.

point l'Académie de Dijon est redevable au président de Ruffey, voyez, dans les *Œuvres inédites*, la note placée au bas de la page 502, édit. in-8°, et 560, édit. in-12.

¹ Piron, d'après sa réponse à la première lettre du président de Ruffey, avait fait la sourde oreille pour se refuser poliment à aller voir le

Les Académies de province ne peuvent entrer en comparaison avec celle de Paris ; mais comme dans le physique et dans le moral tout corps a nécessairement son excrément, je vous permets de mettre dans ce genre tous ceux qui vous déplaisent dans notre liste. Je vous demande votre estime pour le reste, et de me savoir bon gré d'avoir fait quelque chose de rien, ou d'une chose au-dessous de rien. Cela me dédommagera de l'envie et de l'inimitié des sots et des ignorants, qui n'est pas médiocre.

Au sujet des bustes placés dans l'Académie, nous n'avons aucune part à leur ordre chronologique. M. Legouz, qui en est donateur, a été laissé entièrement maître ; son idée, ou peut-être le hasard, en a décidé. Il compte y placer tous les grands hommes dont vous parlez, à l'exception de saint Jean de Dieu, que nous ne connaissons guère et que vous ne connaissiez peut-être pas plus que nous, avant d'avoir lu le *Martyrologe* ou la *Vie des Saints*. Le curé et son frère ne sont pas célèbres dans le genre académique, et votre épigramme sur les mains du premier peut lui donner l'exclusion ¹.

marquis de la Tour du Pin. Ce refus ne manquait peut-être pas d'une certaine dignité de la part d'un vieillard de soixante-dix-huit ans qu'on pouvait se donner la peine, *désirant le connaître*, d'aller visiter chez lui.

¹ Il s'agit ici de *Languet de Gergy*, curé de Saint-Sulpice, et de son frère, archevêque de Sens. Voyez, à leur sujet, dans les *Œuvres inédites*, les notes placées au bas des pages 267-268, édit. in-8°, et 295-296, édit. in-12. Le curé de Saint-Sulpice, qui était malin dit un

Le nombre des bustes est borné à douze ; et quand ils seront achevés, ils seront censés placés tous le même jour, sans distinction de rang et de mérite. Nous n'avons pas assez de vanité pour vouloir l'apprécier.

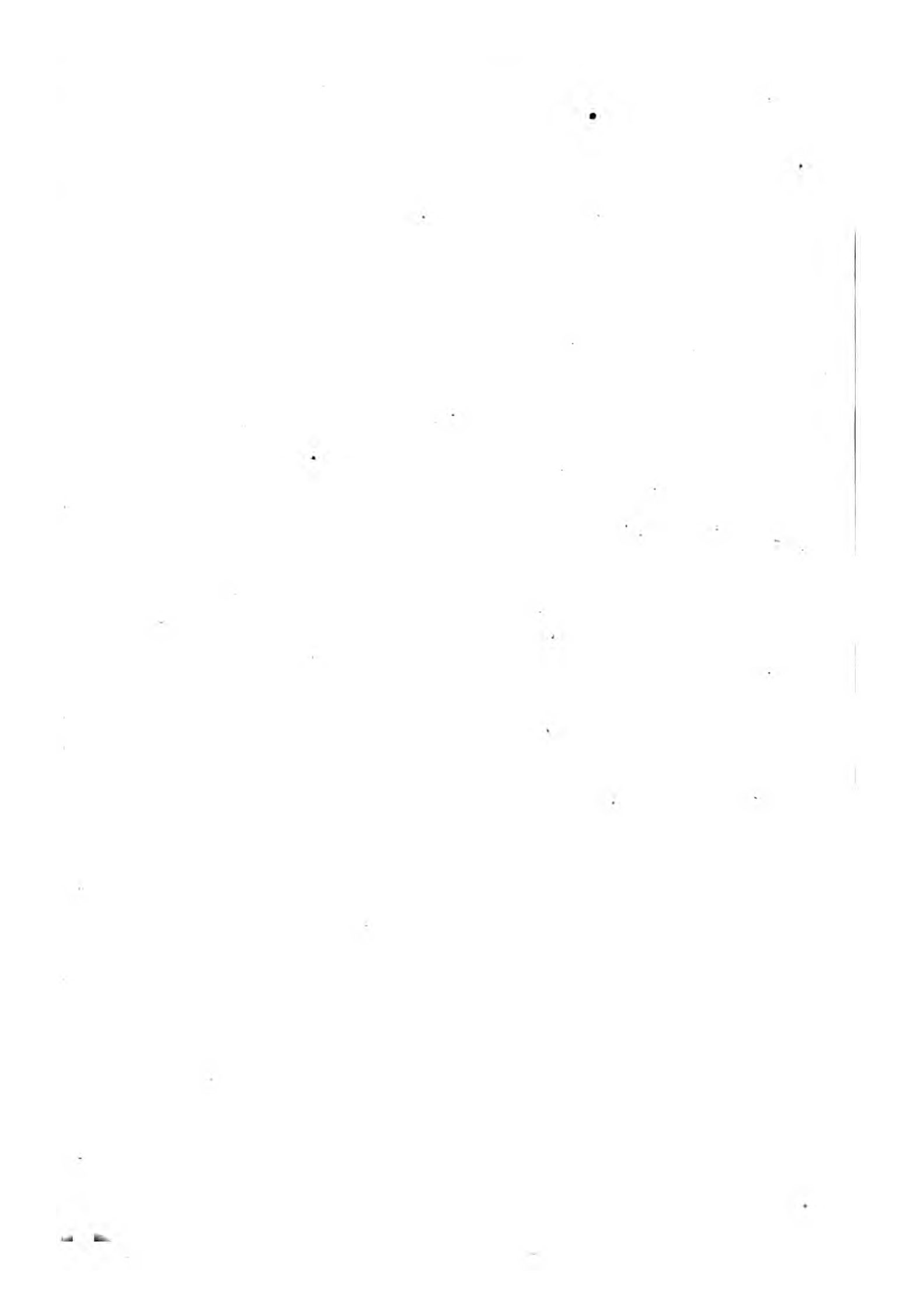
Vous voyez que ce n'est que faute de s'entendre qu'on n'est pas d'accord, et que les apparences trompent souvent les plus éclairés. Nous placerons dans l'Académie, à l'acquit de notre conscience, une inscription qui apprendra à la postérité que nous vous avons jugé digne d'être placé parmi ces grands hommes, mais que votre modestie a refusé cet honneur : cela équivaudra à votre buste. Je suis, avec un respectueux attachement, monsieur, etc.

DE RUFFEY.

jour à Piron : « Est-ce que vous êtes le fils de M. Piron, l'apothicaire, qui avait les bras si longs .. si longs ? . . » et il accompagna ces paroles d'un geste, emprunté à la pantomime de M. Fleurant. — « Ah ! Monsieur le curé, lui répondit Piron, que vos mains n'étaient-elles au bout ! Nous aurions fait une bonne maison... » Piron faisait allusion à la rare habileté avec laquelle le curé savait se procurer des legs, des dons, d'abondantes aumônes, qu'il employait à la construction de son église. Cette habileté, poussée quelquefois un peu loin, lui avait même attiré de plus cuisantes épigrammes, qu'on trouve éparpillées dans les *ana* et *sottisiers* du temps.

IV

PONT'S-NEUFS



Nous plaçons ici un certain nombre de ces chansons populaires et patriotiques que Piron aimait à composer sur les événements du temps : couplets qu'il lançait manuscrits dans le public ; qu'il allait ensuite entendre chanter *incognito* sur le pont Neuf en se mêlant aux badauds, et dont nous avons donné quelques *spécimens* dans ses *OEuvres inédites*.

La plupart de ces pièces sont inconnues. Nous avons désigné celles, au nombre de trois, qui ont paru dans les *Mélanges des Bibliophiles français*, recueil tiré à un très-petit nombre d'exemplaires et qui n'a jamais été dans le commerce : d'où il suit que tous nos *Ponts-Neufs*, dont nous avons les manuscrits originaux ou des copies corrigées par Piron lui-même, auront pour nos lecteurs, en général, toute la saveur de la nouveauté et de l'im-

prévu. Au surplus, celles de ces compositions qui se trouvent dans les *Mélanges des Bibliophiles* présentent quelques variantes, et il n'était pas sans intérêt d'en rétablir le texte.

Assurément, ainsi que nous l'avons dit ailleurs de la *Parade* et du langage *poissard*¹, les Ponts-Neufs sont une forme morte et bien morte, Dieu merci! Mais ce genre de composition a égayé nos pères et marqué une des phases de notre histoire littéraire; à ce double titre, il ne doit point être méprisé, et s'il ne se recommande pas à nos sympathies, il appelle du moins notre attention comme objet de curiosité et d'étude.

H. B.

¹ *Correspondance inédite de Collé, faisant suite à son journal.* — Paris, Henri Plon, 1864. 1 vol. in-8, avec 2 fac-simile et un portrait gravé par Adrien Nargeot.

PONTS-NEUFS

ÉGLOGUE

AU SUJET DU MARIAGE DU DAUPHIN

—
Sur l'air : *Toque, mon tambourinet.*

1

- Moi, qui fus si drôle,
Serais-je un folet
Au bout de son rôle
Et de son rôlet ?

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

2

Une chansonnette !
Voudrais-je, seulet,
Lorsque tout caquette,
Garder le *tacet* ?

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

¹ Louis de France, père de Louis XVI, épousa d'abord, en 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne ; ensuite, en 1747, Marie-Josèphe de Saxe. Il s'agit ici de son premier mariage. Cette pièce est *inédite*.

3

Gentille ariette,
 Refrain joliet,
 Ma Muse en goguette
 A vous s'en remet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

4

Chacun se hasarde
 Sans peur du sifflet,
 Ni de la nasarde,
 Ni du camouflet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

5

L'un prend la trompette,
 L'autre à côté fait
 Sur son épinette
 Du feu violet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

6

Paul, prends la musette ;
 Pierre, un flageolet ;
 Jean, la castagnette ;
 Blaise, un courcaillet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

7

Bas la collerette
Et le bavolet !
Haut le pied, Jacquette :
Un pas de ballet !
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

8

Laisse la houlette,
Thibaud l'agnelet,
Et viens sur l'herbette
Danser un menuet !
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

9

Sous l'escarpolette
Cesse, Colinet,
Sur ta Colinette
D'avoir l'œil au guet !
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

10

Et toi, de Cythère
Gentil marmouset,
D'une main légère,
Si le jeu te plaît :
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

11

Dans ce vert bocage,
Au bruit du couplet
Mêle ton ramage
Doux rossignolet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

12

Que tout ce qu'on chante
N'ait qu'un seul objet :
Que la belle Infante
En soit le sujet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

15

Grand roi Louis, j'ose
Vous le dire net :
C'est la belle rose
De votre bonnet.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

14

Votre fils Auguste,
Beau, jeune et bien fait,
Le Dauphin tout juste
Est le lis parfait.

Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

15

Les amours fidèles
Et l'hymen ont fait
De deux fleurs si belles
Un joli bouquet.
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

16

Qu'un bouquet si rare
Fleurisse à jamais !
Qu'à jamais il pare
Le sein de la paix !
Toque, mon tambourin ! mon tambourinet !

COUPLETS

DE LA ROQUE-TAILLADE, GRENADE DE JE NE SAIS QUEL RÉGIMENT ¹

—
Sur l'air du *Tambourin de Jephthé*.

1

Prends ton tambourin,
Cher Mathurin,

¹ Publié dans le tome VI des *Mélanges des bibliophiles français*.

PONTS-NEUFS.

Que je gigotte!
 J'entends le tambour.
 Passé ce jour
 Gn'y a pu d'amour.
 Encore un moment :
 Faisons gaîment
 Danser Charlotte ;
 Puis, j'irons tantôt
 Faire danser Charlot.

2

Que c'te année j'ayons
 Queuque Bourbon
 Pour capitaine !
 La grenade en main,
 De là le Rhin
 J'irons biau train.
 En un saut, deux pas,
 Nous y'là-t-i'pas
 Tout droit dans Vienne?
 Hardi! bouriquet!
 J'y plantons le piquet.

5

Le verre à la main,
 Jusqu'à demain
 Qu'à cette table
 Tout ce que je voi

Crie avec moi :
Vive le Roi,
La Reine d'honneur
Et Monseigneur
Leur fils aimable
Qui si vite a crû,
Et Madame leur Bru!!.

4

Pierres et cailloux,
Frimats jaloux,
Qu'on se retire!
Chemins, laissez tous
Venir tout doux
L'Infante à nous.
Elle n'aura pas
Perdu ses pas ;
Car faut tout dire :
Monsieur qui vaut tout
Vaut bien Madame itou...

5

L'âge et la saison,
A l'unisson
Tout se rassemble,
Pour mettre l'amour
Dans tout son jour
En cette cour.

Dauphine, Dauphin
L'année enfin,
Tous trois ensemble,
Sont en même temps
Dans leur premier printemps.

6

Faites-nous de bons
Et biaux poupons,
Et des douzaines !
Si loin qu'aille ça,
On ne dira
Jamais holà !
Tiralironfa !
Donnez déjà
Quatre semaines
Après la Saint-Luc
A la Bourgogne un Duc! ...

COUPLETS

DE LAROQUE-TAILLADE, GRENADEUR DE JE NE SAIS QUEL RÉGIMENT ¹*Air : Déroutillons, déroutillons, ma commère.*

1

Déroutillons, déroutillons, la Ramée,
 Déroutillons, déroutillons nos outi :
 Voici le temps de s'en sarvi.
 Déroutillons, déroutillons notre épée !
 La guerre sent le revas-y.
 Déroutillons, déroutillons nos fusi.

2

Je n'irons, je n'irons plus à Pragues,
 Gnia pus là maille à gagner depuis
 Que la reine d'Hongrie a mis
 En gage sa couronne et ses bagues.
 Quand gnia pus rian dans eun endroit
 Nous et le roi j'y perdons not' droit.

5

Galopons vers eun pays moins pauvre ;
 Galopons où l'on dit qu'y fait gras !
 Pour trouver des guiné's à tas,

¹ *Inédit.*

Galopons, galopons vers Hanôvre.
 J'en emplirons nos havre-sacs :
 Galopons où l'on dit qu'y fait gras.

4

Adieu, Monseigneur! adieu, Madame!
 Dauphin, Dauphin', jusqu'au revoir!
 J'allons faire notre devoir,
 Et ça du meilleur de notre âme.
 Stapendant j'espérons qu'ici
 Tous deux vous ferez le vôtre aussi.

LA FRANCE

PROSOPOPEE¹

—
 Air de la *Mirtanplin, latire-larigot*.

1

Gloire et gâité sont mon lot,
 Je suis triomphante :
 Je suis la France, en un mot ;
 La mirtanplin, latire-larigot !
 Je suis fort contente.

¹ *Inédit.*

2

Le roi n'a pas un défaut :
Sa bonté m'enchante.
Il est tel qu'il me le faut,
La mirtanplin, lantire-larigot !
Je suis fort contente.

5

Quand son cheval prend le trot,
Charles s'épouvante,
Et met le sien au galop,
La mirtanplin, lantire-larigot !
Je suis fort contente.

4

L'honneur du sexe dévot,
La reine charmante
Eut mille vertus en dot,
La mirtanplin, lantire-larigot !
Je suis fort contente.

3

Leur unique fils en vaut
Lui seul au moins trente.
S'il devient père bientôt,
La mirtanplin, lantire-larigot !
Je serai contente.

Tous les ans, ce n'est pas trop,
 Je ne veux de rente
 Qu'un bel enfant au maillot,
 La mirtanplin, lantire-larigot !
 Je serai contente.

AUTRE ¹

DU GRAND ASTROLOGUE DE VITTEAU, QUI DISAIT QUAND IL PLEUVAIT
 QU'IL FAISAIT DE L'EAU,
 ET QUI DEVINAIT LES FÊTES QUAND ELLES ÉTAIENT ARRIVÉES

—
 Sur l'air : *Ah ! je vois bien que vous en venez.*

Grand roi, tout est en allégresse :
 Sages et fous de toute espèce
 Rient aux anges et lèvent le nez...
 Vous revenez, vous revenez...
 Ah ! je vois bien que vous revenez,
 Que vous revenez!...

¹ Publié, avec quelques variantes, dans le tome VI des *Mélanges des Bibliophiles français*.

2

Je vois, sur le bord de la langue
De tous nos faiseurs de harangue,
Mille mots joliment tournés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

5

A des Odes nos rimeurs songent ;
Je les vois qui leurs ongles rongent,
S'agitant comme des damnés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

4

Je vois sur les tours Notre-Dame
Tout plein de monsieur, de madame,
A l'Orient les yeux tournés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

5

Tous les bons badauds, vers le Louvre,
Dont la porte à pas un ne s'ouvre,

Courent comme des forcenés...
 Vous revenez, vous revenez...
 Ah! je vois bien que vous revenez,
 Que vous revenez!...

6

Dans les Thuileri's, grand tapage!
 Monsieur Bontemps en déménage,
 Bien qu'il fût des mieux cantonnés...
 Vous revenez, vous revenez...
 Ah! je vois bien que vous revenez,
 Que vous revenez!...

7

L'Hôtel de Ville s'endimanche
 Et met une chemise blanche
 Qui sera sale après diné...
 Vous revenez, vous revenez...
 Ah! je vois bien que vous revenez,
 Que vous revenez!...

8¹

Prévôt, lieutenant de police,
 Les échevins et leur milice
 Sont déjà caparaçonnés...
 Vous revenez, vous revenez...

¹ Ce couplet manque dans les *Mélanges des Bibliophiles français*.

Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

9

Le guet, à cheval sur la hanche,
Met ses chapeaux à plume blanche,
Et ses beaux habits galonnés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

10

Sur le Pont-Neuf on carillonne ;
J'entends la Bastille qui tonne ;
Les cloîtres sont abandonnés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

11

Tout Paris se change en lanternes,
Tous les coins de rue en tavernes,
Où mille chants sont entonnés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

12

Dômes, fenêtres et portiques,
Et les clochers et les boutiques,
De lampions sont festonnés...
Vous revenez, vous revenez..
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

13

De dessus l'hôtel de Noaille
Par un feu qui n'est pas de paille,
Vos jardins sont illuminés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!...

14

Je vois Fribourg frappé du foudre ;
Je vois ses murs réduits en poudre
Et ses trois châteaux ruinés...
Vous revenez, vous revenez...
Ah! je vois bien que vous revenez,
Que vous revenez!.

15

Comme un berger qui vient de faire
Déguerpir le loup sanguinaire,

A vos moutons vous revenez...
 Vous revenez, vous revenez...
 Ah ! je vois bien que vous revenez,
 Que vous revenez !...

DIALOGUE

ENTRE M. BOUTTE-TOUT-CUIRE ET MADAME PLEURE-PAIN, SA FEMME,
 DONT LA BOUTIQUE
 EST VIS-A-VIS UN CUL-DE-JATTE, QUI DEMEURE DANS LA RUE ¹

Sur l'air : *Voici les dragons qui viennent.*

M. BOUTTE-TOUT-CUIRE, à sa femme.
 Femme, je prends dans l'armoire
 Jusqu'au dernier sou.
 Le roi vient, je veux tout boire
 Avec le voisin Grégoire...

MADAME PLEURE-PAIN.

Et moi itou ;
 Et moi itou !

M. BOUTTE-TOUT-CUIRE, au CUL-DE-JATTE.

Cul-de-Jatte, de ta niche
 Prends garde cheux nous.

¹ Le tome VI des *Mélanges des Bibliophiles* contient cette pièce.

PONTS-NEUFS.

LE CUL-DE-JATTE.

Je ne garde que ma miche.

M. BOUTTE-TOUT-CUIRE.

Ne veux-tu pas?... Je m'en fiche.

MADAME PLEURE-PAIN.

Et moi itou ;

Et moi itou !

M. BOUTTE-TOUT-CUIRE.

Paix ! le v'là, sur ma parole !

On tire à grands coups.

Femme, allons, la cabriole !

MADAME PLEURE-PAIN.

Oh ! j'y cours !...

M. BOUTTE-TOUT-CUIRE.

Et moi, j'y vole !

LE CUL-DE-JATTE, prenant ses béquilles et tortillant du derrière

Et moi itou ;

Et moi itou !

RONDE

SUR LA PRISE DU PORT-MAHON¹—
Air des *Trois sauts*.

1

Mondonville et Rameau², bon courage !
 Faites-nous un joli Te-deum.
 A la fin, après un long orage,
 En dépit du superbe aquilon
 Et des Almanachs d'Oxford,
 Nous voilà maîtres du Port
 Mahon, Mahon, Mahon !

2

Bon voyage à messieurs d'Angleterre !
 A revoir, aimable garnison.
 Apprenez à mieux faire guerre :
 Laissez-là bravade et trahison.
 Sur nos vaisseaux de transport
 Faites vos adieux au Port
 Mahon, Mahon, Mahon !

¹ *Inédit*. On se rappelle que Collé composa sur le même sujet une chanson pour laquelle il obtint une pension annuelle de six cents francs. La chanson de Piron lui est supérieure et ne fut l'objet d'aucune gratification royale. Le Port-Mahon a été pris le 18 juin 1756, après un siège de six semaines.

² Célèbres musiciens du temps.

5

Vous représentez sur vos théâtres
Nos Français en petits Cupidons.
Vous rimeurs n'en font que des folâtres,
Des Muguets et de vrais Mirmidons.
Nous dégainons, et d'abord
Vous en voilà pour le Port
Mahon, Mahon, Mahon !

4

En guerriers, beaucoup moins qu'en pirates,
Vous tirez contre nous le canon ;
Et, payant quelques mains scélérates,
Vous vous faisiez brûleurs de maison.
Consolez-vous, Rochefort !
On vous paîra sur le Port
Mahon, Mahon, Mahon !

3

Enragés contre le Sire George,
Très-Normand et tant soit peu Gascon,
Tout London criait à pleine gorge,
Ameuté dessous son balcon :
« Dors-tu donc, George, es-tu mort ?
« Sais-tu qu'on nous prend le Port
« Mahon, Mahon, Mahon ? »

6

George, bien camus à la fenêtre,
Leur a dit : « mes beaux seigneurs, pardon !
« Gibraltar vous restera peut-être :
« Vous aviez Bing¹, vous aurez Vernon².
« La victoire est sur son bord.
« Il regagnera le Port
« Mahon, Mahon, Mahon!

7

« Je me nomme encor roi de France,
« Je le suis. — Eh ! oui, lui répond on,
« Dans le fond tu l'es comme je danse :
« Louis Quinze a la chose et le nom.
« Eût-il ton Hanovre encor
« Et que nous eussions le Port
« Mahon, Mahon, Mahon! »

8

Ton Vernon n'est rien moins qu'un Eugène ;
Il fera, devant le Port-Mahon,
Comme il fit un jour à Carthagène ;
Comme Bing, il fera le plongeon.

¹ Byng (Jean), amiral anglais, condamné à mort et exécuté le 14 mars 1757, pour n'avoir pas empêché la prise de Mahon.

² Autre amiral anglais; né en 1684, mort en 1757.

Chez nous les faibles ont tort.
 Ou crève, ou nous rends le Port
 Mahon, Mahon, Mahon !

9

« Mais vraiment, dit l'homme à la jarretière,
 « N'était ce diable de Richelieu,
 « Et monsieur de la Galissonnière¹,
 « Je ne dis pas qu'avant qu'il fût peu,
 « En nous démenant plus fort,
 « Nous ne rentrassions au Port
 « Mahon, Mahon, Mahon ! »

10

Consultez-vous, grave politique :
 Pendez Bing, envoyez Vernon.
 Nous n'avons, nous, point d'autre rubrique
 Que d'aimer la gloire et Bourbon.
 En attendant le mylord,
 Nous vous garderons le Port
 Mahon, Mahon, Mahon !

11

Notre roi nous vient de bonne race :
 Il s'y prend de la belle façon.

¹ Galissonnière (Rollin-Michel-Barrin, marquis de la), lieutenant-général des armées navales, commandait l'escadre dirigée contre Port-Mahon. Né en 1695, mort en 1756.

Le Dauphin qui le suit à la trace,
 Nous a fait déjà plus d'un garçon.
 Avec un si bon renfort
 Nous aurons longtemps le Port
 Mahon, Mahon, Mahon !

 RONDE

AUX ANGLAIS, APRÈS LA BATAILLE DE FONTENOY ET LA PRISE
 DU PORT-MAHON¹

—
 Air du *Carillon de Dunkerque*.

J'aperçois la Tamise
 Du clocher de l'église ;
 A Dunkerque gaîment
 Je carillonne en plein vent.

1

Sur ces tristes rivages
 Je vois tous les visages
 Qui s'allongent au son
 De mon beau carillon.
 Bonnes gens, soyez sages,
 Et baissez pavillon.

¹ *Inédit.*

Autrement, plus de banque !
Déjà Mahon vous manque
Et le courage avec.
Adieu le traité d'Utreck !

2

La marine s'apprête :
Nous relevons la crête,
Et nos flottes dans peu
Vous feront voir beau jeu.
George, le pauvre sire,
En vrai flibustier,
Pille quelque navire.
Mais nous allons bien rire :
George a ri le premier,
Louis rira le dernier.

5

Devant nos gens de guerre
Vous revirez grande erre ;
Et devant nos marchands
Vous faites les méchants.
Soyez tels que nous sommes :
Gais, francs, braves, loyaux.
Nous étrillons vos hommes,
Vous brûlez nos fantômes ;
Nous chantons nos héros,
Vous pendez vos amiraux.

« Mignons à talon rouge,
« Pas un de vous ne bouge, »
Nous criez-vous de loin
Dans votre baragouin.
A la tête des nôtres,
Ces gens à beaux talons
Se battant comme d'autres,
Vous font tourner les vôtres :
Et des talons mignons
Le rouge monte à vos fronts.
J'aperçois la Tamise, etc.

ENVOI DES VERS PRÉCÉDENTS

A M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

Monseigneur,

Mon cœur s'est ému au bruit des acclamations dont vous êtes le glorieux objet. Ma gaieté naturelle n'a pu se refuser à cette saillie que j'ose vous adresser, et dont je fais part à un public qui vous admire et qui ne vous admire pas d'aujourd'hui. Tout ceci n'est, après

tout, que pour la grosse faim. Patience, monseigneur ! Je saurai bien à temps emboucher pour vous la trompette. Eh ! pourquoi non ? Maréchal de France, vous avez bien su faire un héros du dernier de nos soldats. Très-digne neveu du fondateur de l'Académie française, et la partie la plus noble aujourd'hui de cet illustre corps, ne pourriez-vous pas faire un Homère du bel esprit le plus subalterne ?

RÉPONSE

DE LA MAIN DE M. LE MARÉCHAL

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur, de la part que vous avez prise à la joie publique, pour ce qui me regarde en particulier dans l'heureux succès de la conquête de Minorque ; et je suis très-flatté de tout ce que vous voulez bien me marquer, et des vers que vous avez bien voulu faire pour moi, que je louerais davantage s'ils ne me louaient pas tant. Il y a longtemps que je vous rends, monsieur, toute la justice que vous méritez, et je désire plus que jamais de vous prouver les sentiments d'estime avec lesquels je vous salue.

Le maréchal DE RICHELIEU.

BRANLE

DE LA RAMÉE, SOLDAT DU RÉGIMENT DE POITOU¹—
Air : *J'aime mieux ma mie, ô gué!*

1

Tous les Piémontais m'ont dit :

« Nous t'offrons la pipe

« Et lè rogomme à crédit,

« Quitte dom Philippe!

« Viens, tu vivras à gogo. »

J'ai répondu tout de go :

« Vive dom Philippe!

« O gué!

« Vive dom Philippe! »

2

Dom Philippe a de mon roi

Épousé la fille.

Je somm's, lui, la France et moi,

La même famille.

Je suis, pour vous dire tout,

Du régiment de Poitou :

La Ramée, bon drille,

O gué!

La Ramée, bon drille.

¹ *Inédit*

3

Savons-je bin recevoir
Et rendre taloche ?
Vous l'avez tretous pu voir,
Soit dit sans reproche,
Quand, pour l'amour de Louis,
Comme des chats, sous Conti,
Je grimptions la roche,
O gué !
Je grimptions la roche.

4

Aussi, vous ne laissez pas
Que d'lever le siège ;
A l'approche des frimas,
Et par le manége
Du roi, fils du roi Victor,
Par ma foi v'la, fis-je encor ;
Un biau roi de neige,
O gué !
Un biau roi de neige.

5

A-t-il des villes au cent ?
Quinze ou vingt provinces ?
A-t-il autant dans son sang
D'héros que de princes ?

Autant d'or que de projets,
Et d'enfants que de sujets?
Tel est Louis Quinze,
O gué!
Tel est Louis Quinze.

6

Eh bin! j'ons raté Coni.
Mais fût-ce Alexandre,
D'abord, a-t-on toujours pris
Tout ce qu'on peut prendre?
Des fois, la première nuit,
Les plus vigoureux n'ont pris
Que de quoi mieux prendre,
O gué!
Que de quoi mieux prendre.

7

Mettez, messieurs de Piémont,
Ça dans vos tablettes :
Au printemps je reviendrons
Comme à la guinguette ;
Je reviendrons sous Conti,
Et votre fichu Coni,
Sera turlurette,
O gué!
Sera turlurette.

SUR LA CONVALESCENCE DU ROI

[RETOURNANT DE L'ARMÉE, TOMBÉ GRIÈVEMENT MALADE A METZ,
ET DE RETOUR A PARIS, SE PORTANT COMME UN CHARME¹

—
Sur l'air de *la Maniole*.

1

Messieu, médam's, en ce temps
De la convalescence,
Faut chanter à tous instants
En grand'réjouissance :
Vive le roi ! vive le roi ! vive la France !

2

Je pleurions comme des viaux
Et j'étions tout en transe.
Faisons voler nos chapiaux,
Chantons à toute outrance :
Vive le roi ! vive le roi ! vive la France !

3

Messieu de la ville ont fait
Les choses en conscience :
Dans les rues le vin claret
Coulait en affluence.
Vive le roi ! etc.

¹ Août 1744. — Cette chanson est inédite.

4

De lampions tout luisait
Avec magnificence ;
De tous côtés on lisait
Ces mots en évidence :
Vive le roi ! etc.

5

Tant de biaux vers que j'ons vus
Ne valent pas, je pensé,
Ce refrain que tant et plus
Un chacun recommence :
Vive le roi ! etc.

6

Que n'ai-je les perroquets
Tretous en ma puissance !
Ils ne rediraient jamais
Que ces mots d'importance :
Vive le roi ! etc.

7

Puis campos on donnerait
A toute leur engeance,
Qui de ce cri remplirait
La terre et l'air immense :
Vive le roi ! etc.

8

La reine d'Hongrie ¹ aurait
Belle alarme, je pense,
Quand sur elle, elle entendrait
Chanter cette romance :
Vive le roi ! etc.

9

A confesse le Lorrain ²
Aura pour pénitence
De répéter ce refrain
Vingt fois sans résistance :
Vive le roi ! etc.

10

Le Japon, la Chine aussi,
Marque de bienveillance,
Rouen, Saint-Cloud, Gentilly
Mettront sur leur faillance :
Vive le roi ! etc.

11

L'Académie à présent
Doit mettre, en conscience,

¹ La France était alors en guerre avec la Hongrie.

² Le prince Charles de Lorraine.

Sur son beau jeton d'argent
Ces mots pleins d'éloquence :
Vive le roi ! etc.

12

L'autre jour un conseiller
Dormant à l'audience,
Dit, quand on vint l'éveiller,
Pour avoir sa sentence :
Vive le roi ! etc.

15

Femme, époux, fillette, amant,
De bonne intelligence,
Chantent, quand l'amour charmant
Les fait entrer en danse :
Vive le roi ! etc.

14

L'ya des rois en mille endroits
Que trop en abondance ;
Mais morgué ! de rois à rois
L'ya bien d'la différence.
Vive le roi ! etc.

15

Les Indiens pesont leux rois
Au poids de la balance ;

Je pesons le nôtre au poids
De la fine excellence.
Vive le roi ! etc.

16

Qu'on m'en trouve un qui le vaill'
En toute circonstance,
En guerre, pour le travail,
Comme pour la vaillance.
Vive le roi ! etc.

17

Et de même en temps de paix,
Pour la grande prudence,
Pour tenir voisins, sujets,
En joie et concordance.
Vive le roi ! etc.

18

Dans les hôpitaux nos gens
Avont vu sa présence,
Et la mort entre les dents
Ils chantonent pleins d'aisance :
Vive le roi ! etc.

19

Maudit soit qui ne voudra
Dire en reconnaissance,

Maudit soit qui ne criera
De toute sa puissance :
Vive le roi ! vive le roi ! vive la France !

A LA DUCHESSE DE LUXEMBOURG¹

ENVOI DE LA CHANSON PRÉCÉDENTE

Ma gaillarde muse, madame,
A ces joyeux vive le roi,
Aurait, du meilleur de son âme,
Voulu joindre un petit envoi,
Où l'on eût répété sans cesse :
Vivent le duc et la duchesse !

Mais je voulais faire trop bien ;
Malheureusement le temps presse ,
D'où s'ensuit que vous n'aurez rien :
Aux pauvres nymphes du Permesse,
Dont nous sommes les nourrissons,
Il faut, quand elles veulent plaire,
Bien des apprêts, bien des façons ;
Elles ne vous ressemblent guère.

¹ Cet envoi se trouve dans les *Œuvres complètes*.

— RONDE¹—
Sur l'air *Souvenez-vous-en.*

1

Louis est dans son État
 Roi, capitaine et soldat.
 Prince Charles, ce printemps,
 Souvenez-vous-en,
 Souvenez-vous-en !
 Anglais, Hollandais, Flamands,
 Ne l'oublieront de longtemps.

2

Et vous, mes chers descendants,
 Qui viendrez dans dix mille ans,
 Dites bien à vos enfants,
 Souvenez-vous-en,
 Souvenez-vous-en !
 Que ce roi fit en tout sens
 Les délices de son temps.

3

Qu'il fut, ainsi que vaillant,
 Doux, équitable et charmant :

¹ Inédite.

Qu'on l'aimait si tendrement,
Souvenez-vous-en,
Souvenez-vous-en !
Qu'on eût craint sincèrement
De lui survivre un moment.

4

Qu'un jour, entrant à Paris,
Il en fit un paradis
Où les petits et les grands,
Souvenez-vous-en,
Souvenez-vous-en !
De joi' confondant leurs rangs,
Semblaient tous être parens.

5

Que les fermiers généraux,
(Pour prouver que rien n'est faux),
De vingt tendrons indigents,
Souvenez-vous-en,
Souvenez-vous-en !
Payèrent, en braves gens,
Le mariage et les bancs.

AUTRE¹

Air de la *Fanfare de Choisy*.

1

Voici ce roi bien aimé
Qui nous a tant alarmé.
S'il faut en découdre encor
Il retournera d'abord ;
Dieu nous donne donc la paix,
Et qu'elle dure à jamais !

2

Ce roi, tout des plus guerriers,
Eut appétit de lauriers.
Dieu merci, dans son chemin,
Il en a trouvé tout plein,
En a cueilli sans façon
Et fait très-belle moisson.

5

Louis, vos premiers exploits,
Vous font le premier des rois.

¹ Inédite.

Du monde si vous vouliez
Conquérir les deux moitiés,
Dans peu de temps, croyez-nous,
La boule serait à vous.

4

Mais à si rude métier,
Pour avoir le monde entier,
S'il vous en coûte un cheveu,
Laissez tout là : car le jeu
Quoi qu'on puisse dire, hélas !
La chandelle ne vaut pas.

5

Vous avez, pour le certain,
Gagné Furne, Ypre et Menin ;
Demont, aussi Fort-Dauphin,
Fribourg sont en votre main ;
Louis, c'en est bien assez
Avec ce que vous avez.

6

Car le bon Dieu vous donna
Mille fois mieux que cela :
A savoir les cœurs entiers
Des soldats, des officiers,
Et de vos peuples, qui tous
Se feraient hacher pour vous.

La reine d'Hongrie, avec
Tous ceux qui lui font le bec ;
Et tant d'autres rois seront
Si grands seigneurs qu'ils voudront ;
Je les défierais pourtant
De pouvoir en dire autant. .

V

POÉSIES DIVERSES

ET INÉDITES

Handwritten text, possibly a signature or date, located in the center of the page.

ÉPITRE

A MADEMOISELLE J^{ne}, EN LUI ENVOYANT LA PREMIÈRE ÉDITION
DES ŒUVRES DE J. B. ROUSSEAU¹.

1712.

Vous dites vrai : quand on a lu Rousseau,
Sur l'Hélicon l'on se croit vermisseau ;
Et tel haussait auparavant la crête
Et se fiait en sa verve indiscrète,
Qui, dès qu'il oût ce gentil Amphion,
Ne se prend plus que pour un oisillon.
On ne vit onc, depuis que l'on rimasse,
Chantre ou chapier², dans le cœur du Parnasse,
Quand Apollon il aurait pour parrain,
Qui mieux que lui sût remplir le lutrin.
Sa lyre, autant changeante que Protée,
Sur nouveaux tons de mieux en mieux montée,

¹ Cette pièce de vers et les trois autres qui suivent se rattachent à la jeunesse de Piron, à ses premières amours; il était alors à Dijon, dans sa famille, indécis sur le choix d'un état et flottant entre dix projets différents sans s'arrêter à aucun. Voyez les lettres et les autres vers écrits par lui à cette période de sa vie, dans les *Œuvres inédites*, pages 168-191, édit. in-8°, et 196-219, édit. in-12.

² Celui qui porte chape, vêtement d'église.

Jamais n'ennuie, et d'un charmant lien
Nous tient l'oreille et l'arrête trop bien.
Cantate, idylle, églogue, épithalame,
Allégorie, ode, épître, épigramme,
Font tour à tour et sans cesse admirer
Le haut talent qui les sut engendrer.
Si que d'abord on a sur le sien propre .
Non plus de foi que de rimes en *opre*.
Par quoi du mien, à droit désenivré,
J'en ai rompu mon violon de gré,
Ne voulant plus regrimper au Permesse
Que lorsqu'au Caire on chantera la messe.
Et pour montrer que ce n'est fiction,
J'en signe ici la déclaration.

ÉLÉGIE

A LA MÊME.

Eh! quoi, point de pardon pour un amour si tendre?
Vous ne voulez donc plus ni me voir, ni m'entendre?
Ma douleur, mes soupirs et ma soumission
Ne sauraient émouvoir votre compassion.
Que faut-il faire encor pour attendrir votre âme?
Cruelle! ai-je hésité de me donner le blâme?

Se peut-on mieux que moi ranger à son devoir ?
J'ai confessé ma faute avant de la savoir.
D'un injuste courroux vous croyant incapable,
A peine en eûtes-vous que je me crus coupable.
Je le suis, il est vrai : je n'en suis que trop sûr.
Mais suis-je digne enfin d'un traitement si dur ?
Tigresse impitoyable ! est-ce là cette estime
Tant promise à l'ardeur d'un amour légitime ?
Un moment d'imprudence est-il si criminel
Qu'il mérite de vous un mépris éternel ?
Tant de soins, de serments, de respects, de tendresses,
Ne m'ont jamais de vous obtenu de caresses.
Lente à la récompense et prompte au châtement,
Vous punissez d'abord impitoyablement.

Du sang qui nous unit soutenez mieux la chaîne :
S'il vous défend l'amour, il vous défend la haine.
Détestez de mes feux le criminel excès :
Mon cœur n'en ose plus espérer de succès.
Mais ne désolez pas un amant misérable ;
Traitez-moi comme avant que je fusse coupable.
Je ne demande plus, pour prix de mes amours,
Que d'être auprès de vous ce que j'y fus toujours.
Traître à mes sentiments comme à mon espérance,
Je borne tous mes vœux à votre indifférence.
Ne m'est-ce pas assez, après m'être trahi,
De n'être plus aimé sans être encor haï ?
Vous ne me voyez pas, recourant à la ruse,

Exercer mon esprit à quelque belle excuse ,
 Ni par les vains détours d'un vain raisonnement
 Chercher à vous prouver que je suis innocent.
 Vous dites que j'ai tort : il suffit, je vous aime.
 Tout ce que vous voudrez, je le voudrai de même.
 Enfin, pour épargner tout discours superflu,
 Lysis est criminel dès qu'il vous a déplu.

MADRIGAL.

Qu'on appelle mes feux des feux incestueux,
 Qu'on traite de forfait une tendresse extrême,
 Rien ne peut plus rompre mes nœuds.
 Il faut, bel objet de mes vœux,
 Que je meure ou que je vous aime.
 Dois-je, pour être vertueux,
 Être homicide de moi-même?

ÉPITRE BURLESQUE.

A MADEMOISELLE M**.

Douce et gracieuse pucelle,
Belle au jour comme à la chandelle,
Chère compagne de l'objet
Qui tient mon cœur au trébuchet,
Or, oyez ma déconvenue,
Et baissez un moment la vue
Sur ce triste et piteux récit,
Daté du chevet de mon lit.

Monsieur votre papa, dimanche,
Vint de sa grâce bonne et franche
M'inviter à souper chez lui.
Hélas ! je crois bien qu'aujourd'hui
Qu'il sait mon malheur et ma faute,
Il maudit bien un pareil hôte.
Mon bon ange me disait bien :
N'y vas pas ; crois-moi, n'en fais rien.
L'estomac, qui toujours démange,
Fit taire aussitôt mon bon ange ;
Et puis mon cœur avait l'espoir
De voir tout ce qu'il aime à voir.

Mon cœur, dis-je en cette espérance,
Me fit répondre en diligence ;
« J'irai, j'irai, j'irai, monsieur.
« J'irai sans faute. Serviteur ! »

J'y fus. Je vous vis, belle brune.
Bon ! me dis-je tout bas... et d'une !
Voici déjà l'objet charmant
Que nous estimons tant et tant.
Auprès de vous je vis la blonde
Que j'aime plus que tout au monde.

Gai, vif, ardent, charmé, ravi,
Je trépignai quand je la vi,
Et courus me mettre auprès d'elle.
Mais la méchante, la cruelle,
De quel œil elle me reçut !
Fatal accueil ! fâcheux début !...
Dans un désordre épouvantable
Je fus prendre ma place à table,
Me préparant, là, sans façon,
A bien fatiguer l'échanson.

Mon inhumaine étant sortie,
Il faut, dis-je, que je l'oublie.
Je suis amoureux ; fou pour fou,
Il vaut mieux encore être saoul.

Que la fantasque bouffe ou boude,
Allons, morbleu ! levons le coude !

Percé jusques au fond du cœur,
Je ne pus, malgré ma douleur,
M'abstenir d'admirer d'emblée
La bonne chère et l'assemblée,
Tourtes, levreaux, poulets, perdrix,
Vaisselles, service de prix,
Ordre, bon goût, délicatesse :
Tout y prônait l'hôte et l'hôtesse.
A ma gauche était votre amant,
Amoureux digne assurément
D'être payé de sa tendresse
Mieux que celui de ma maîtresse.
Il est doux, civil et poli,
Il ne dit rien que de joli ;
Il danse, il versifie, il chante,
Son air et sa manière enchante.
Au reste, plus prudent que moi :
Quand on le gronde, il se tient coi.

A ma droite était un brave homme,
Le plus aimable du royaume,
Beau, de belle humeur et bien fait,
Maître disséqueur de poulet.
Par lui mon assiette chargée
Était aussitôt allégée :

Il recommençait, Dieu merci !
Et je recommençais aussi.

A l'un des deux bouts de la table
Était un chanteur remarquable,
Qui fut jadis, à ce qu'on dit,
Un cadet de haut appétit.
Quoi qu'il en soit, c'est notre orphée :
Dijon de lui se fait trophée.
Croyez qu'il n'eut jamais son pair
Pour mettre *Hozequingué* sur l'air.
Il a sous lui des fourmilières
Et d'écoliers et d'écolières,
Surtout une... Ah ? la belle enfant !
Que n'en vend-on comme elle au cent !...
C'est une tant belle brunette !
Si vous saviez comme elle est faite !
Elle a des yeux, ventre-saint-gris !
Le plus subtil y serait pris.
De l'esprit assez pour abattre
Un docteur plus ferré que quatre,
Le regard fin, le regard doux...
Enfin, c'est... devinez... c'est vous.

Je m'allais donner la torture
A vous faire votre peinture.
C'est vous, par ma foi ! J'oubliais
Que c'est à vous que j'écrivais,

Belle fille aux prunelles vives.
Retournons donc à nos convives.

Entre eux était un cavalier,
Galant homme, brave officier,
Courtois, accort en révérence,
Plus leste qu'un maître de danse.
Ne vous le remettez-vous pas
Celui qui, pendant le repas,
A côté d'une jeune femme,
Charmante, aimable, et par-delà,
Disait : « Que plaît-il à madame ?
« De ce plat-ci, de ce plat-là ?
« Que madame parle ; veut-elle
« Que je lui serve de cette aile ?
— Grand merci, monsieur, grand merci !
— Est-ce de l'olive ? En voici...
« Qu'est-ce qu'a madame ? Est-ce un rhume,
« Ou si c'est sa voix de coutume ?
« Madame a-t-elle froid ? Parbleu !
« Si madame d'auprès du feu
« Croit la table trop éloignée,
« J'approcherai la cheminée. »

Et puis, la dame en question,
Disait qu'on versât à Piron.
Lui, plus triste qu'on ne peut croire,
S'écriait ; « Tope ! allons !... à boire ! »
Il buvait, et l'on reversait.

Cela fait, on recommençait.
Et que pensait votre cher père?
Lui qui ne buvait qu'à l'aiguière.
Je suis sûr qu'il disait tout bas :
Ma foi, je n'en fais plus grand cas.
Je croyais Alexis plus sage ;
Mais c'est un feu, pour tout potage ;
Nous n'en avons pas trop besoin.
Jarnibleu ! que n'est-il bien loin !

Il avait raison, je l'avoue.
Et voilà le tour que me joue
L'impitoyable cruauté
De la plus ingrate beauté,
Et la plus volage bergère
Qui jamais ait été sur terre ?

Tandis que les verres de vin
Tombaient l'un sur l'autre en mon sein,
Voici, pour m'achever de peindre,
Que je vois entrer tout à coup
Celle dont j'ai tant à me plaindre...
Non ! la brebis qui voit le loup,
Là faible et timide colombe
Sur qui le cruel vautour tombe,
Le faon à l'aspect du lion,
Le moineau sous l'émerillon,

Sont moins tremblants que je ne fus,
Cruelle, quand je t'aperçus.

Vous le savez, vous, son amie :
Dès que cette chère ennemie
Eut été mise auprès de moi,
Sans savoir comment ni pourquoi,
Je disparus, et l'assemblée
N'en fut, je crois, guère troublée.
Je sors sans savoir où je vais.
Je voudrais parler, je me tais ;
Je veux revenir, je m'arrête ;
Je n'ai plus ni raison ni tête :
Le vin, l'amour et la douleur
Font le diable à quatre en mon cœur.
Bref, j'allai, — comment ? je l'ignore, —
Me plonger où je suis encore,
C'est-à-dire au fond de mon lit.
Voilà l'aventure. J'ai dit...
Auprès de monsieur votre père,
Auprès de ma belle en colère,
Faites ma paix. Honteux, contrit,
Par vous je leur fais mes excuses.
Plus savante que les neuf Muses,
Sur les gens à qui vous parlez
Vous pouvez tout, quand vous voulez.

ODE

A MADEMOISELLE ÉTIENNE, QUI CHANTAIT ET S'ACCOMPAGNAIT
TRÈS-BIEN SUR LE CLAVIER.

Doux rossignols, taisez-vous.
Je crois ouïr Melpomène.
Malgré les sylphes jaloux,
Vents, retenez votre haleine !
Nymphes, quittez vos roseaux,
Et de vos bruyantes eaux
Faites cesser le murmure.
Que Pan brise ses pipeaux,
Et que tout dans la nature
Se taise, hormis les échos.

Je n'admiraïs pas en vain.
C'est la belle Iris qui chante ;
C'est de son gosier divin
Que sort cette voix charmante.
Je l'entendais, je la vois.
Que n'ai-je une telle voix
Pour louer cette merveille !
Fidèle amant, fuis ces lieux !
Si sa voix charme l'oreille,
Sa vue enchante les yeux.

Sur de l'ébène à présent
Sa main d'albâtre et polie
Frappe et fait naître un accent
Dont sa voix est embellie.
Ah ! montrez-nous moins d'appas,
Belle Iris, n'employez pas,
Pour accroître votre empire,
Les yeux, la bouche et les mains.
Le moindre d'eux peut suffire
Pour vaincre tous les humains.

O cent fois heureux l'époux
Que la sage destinée
Doit mettre un jour avec vous
Dans le lit de l'hyménée !
Heureux l'homme aimé des cieux
Qui pourra de ces beaux yeux
Faire tourner la prunelle,
Et, dans le fort des plaisirs,
Changer une voix si belle
En d'agréables soupirs !

Époux, qu'hymen aimera
Sur tous les époux du monde,
Ta félicité n'aura
Ni jamais n'eut de seconde.
Quand des baisers trop ardents
Devraient raccourcir tes ans,

Suis ton amoureuse envie !
Qu'importe que ton amour
Te fasse perdre la vie,
Si le sien te rend le jour ?

Hé ! quoi, tu parais surpris ?
Oui, bientôt du pays sombre
La tendre et fidèle Iris
Viendrait retirer ton ombre.
Jadis par son chant, dit-on,
Un mari toucha Pluton
Et se fit rendre sa femme.
Du dieu, par des sons plus doux,
Celle-ci fléchissant l'âme,
Pourrait ravoïr son époux.

« Pluton, diras-tu, d'Iris
« Voyant les charmes paraître,
« Loin de te rendre à ses cris,
« Te la ravirait peut-être. »
— Pour moi, j'aurais plutôt peur
Que ma veuve eût moins d'ardeur
A poursuivre mon fantôme.
Si de tels pas furent faits,
On voit que c'est par un homme ;
Mais par des femmes, jamais !...

A DOMINIQUE

DE LA COMÉDIE ITALIENNE
EN LUI ENVOYANT LE RÔLE DE « SULTAN-PUBLIC » DANS
MES « HUIT MARIANNES »

Fils d'un homme¹ sur qui Thalie
S'épuisa d'amour et de soins,
Qui, préférant la France à l'Italie,
Ne sembla t'y donner la vie
Qu'afin qu'on l'y regrettât moins.
Toi qui, depuis Molière en France,
As, comme lui, seul à la fois
De Roscius et de Térence
Exercé les scabreux emplois² ;
Dominique, à mon gré préférable à tous autres,
Pour toi j'ai composé ce rôle du Sultan
Qui couronne ou proscrit tes travaux et les nôtres
Et qui règne sur nous en vrai prince ottoman.
Je ne te parle pas de faire diligence :
Prose et vers t'ont été familiers dès l'enfance.
Ils sont, dans ta mémoire, en un moment gravés.

¹ Le fameux Arlequin de l'ancien Théâtre-Italien, que son fils nommait majestueusement ARLEQUIN I^{er}, du même ton qu'il se nommait et se glorifiait d'être le I^{er} TRIVELIN du royaume. (Note de Piron.)

² On a un recueil de ses pièces sans nombre, toutes oubliées excepté *Agnès de Chaillot*, qui n'est pas de lui. (Idem.)

Je prétends encor moins, en auteur d'importance,
Te faisant du public un portrait en substance,
Aider de mes leçons tes talents éprouvés.

Le personnage est de ta connaissance ;
J'en sais bien moins de lui que tous vous n'en savez.

Depuis longtemps ensemble vous vivez,
Et vous vivez en bonne intelligence.

Parais donc mécontent, dédaigneux, dégouté,
Tel qu'est le plus souvent le sauvage par terre,

Quand on donne une nouveauté ;
Tel que, de jour en jour, il devient pour Voltaire¹,
Tel que pour La Chaussée on le voit d'ordinaire,
Et tel que pour Nadal il a toujours été².

Je ne dis rien non plus de ce ton frénétique

Qu'il te faudra prendre à la fin.

Eh ! qui sait mieux que toi travestir le tragique ?

Le marais retentit encore du ris malin

Qu'excita le pendant de l'organe héroïque

Dont Baron fit frémir le faubourg Saint-Germain³.

De la part seulement des filles de Mémoire,

J'écris pour te prier d'adopter leur enfant.

Il leur devra le jour ; mais s'il est triomphant,

C'est à toi qu'il devra sa gloire.

¹ On venait de très-mal recevoir sa *Marianne*, son *Brutus* et son *Artémise*. (Idem.)

² Nadal avait fait aussi une *Marianne* sifflée. (Note de Piron.)

³ Dominique, dans *Agnès de Chaillot*, jouant le rôle du Bailli, parodie de celui d'Alphonse, venait de parfaitement bien réussir à imiter Baron. (Idem.)

A FRANCISQUE

ENTREPRENEUR DE L'OPÉRA-COMIQUE, A QUI J'AVAIS PROMIS D'ACCOMMODER
 POUR LUI EN VERS FRANÇAIS
 ET POUR LES THEATRES DE PROVINCE, LA TRAGÉDIE DE SAMSON,
 EN ITALIEN, ET QUI, N'EN AYANT PAS DE NOUVELLES,
 M'ÉCRIVAIT QUE SAMSON ÉTAIT MORT.

1725.

Non, ne crois pas, ami, que je t'aie oublié :
 Compte sur mon travail et sur mon amitié.
 Ne crois pas *Samson* mort ; tu le verras paraître ;
 Comment le serait-il, étant encore à naître ?
 Pardonne, si je mets ta patience à bout :
 Le sort, et non mon cœur, a disposé de tout.

Et jour et nuit pour toi puisant dans l'Hypocrène,
 Suivant tantôt *Thalie*, et tantôt *Melpomène*,
 Je mêlais, en cothurne ainsi qu'en brodequin,
 Les fureurs de *Samson* aux lazzis d'*Arlequin*.
 Déjà, du premier acte héroïque et burlesque,
 J'avais dans mon cerveau tissu le plan grotesque ¹,

¹ Je donnai ce premier acte en vers français à Romagnesy, qui le mit à la sauce qu'il voulut dans celui qu'il a donné en vers français au Théâtre-Italien. (Note de Piron.)

Lorsqu'une Déesse, trop connue au rimeur,
 Tout à coup, malgré moi, suspendit mon labeur.
 Cette divinité, du Pinde est citoyenne ;
 Il n'est si sainte loi qui ne cède à la sienne.
 C'est la FAIM qui vers moi tristement s'avança.
 Je frémis à sa vue, et mon sang se glaça.
 En vain j'aurais voulu me révolter contre elle :
 Sous le poëte à jeun Pégase n'a plus d'aile.
 Celle qui sait des bois faire sortir les loups,
 Du Sacré Mont aussi fait descendre les fous.

Laissant donc pour un temps Thalie et Melpomène,
 J'abandonnai ma verve à la muse foraine,
 Plus lente à me conduire au chemin de l'honneur,
 Mais plus prompte à payer du moins le voyageur.
 La froide *Nitétis* ¹, la fade *Philomèle* ²,
 L'insensé *Claperman* ³, mainte autre bagatelle
 (Enfants de mes besoins plus que de mon esprit),
 Presque en un même instant et mourut et naquit ⁴ ;
 Tous ces riens, toutefois, ont amusé la scène,
 Et de leur peu de vie entretenu la mienne.
 De l'opéra comique enfin ressuscité ⁵

¹ Parodie de la tragédie de Danchet. (Note de Piron.)

² Parodie de l'opéra de Roy. (Idem.)

³ Pièce bizarre qui eut un grand succès et qui ne valait rien.

(Idem.)

⁴ Les pièces de foire, en ce temps, une fois passées, ne reparaissaient jamais. (Note de Piron.)

⁵ Les sieurs Honoré et Picard avaient entrepris l'Opéra-Comique et

Et retombé déjà presque à l'extrémité,
 (Pour le triumvirat jugez l'affreux déboire !)
 Par un *caprice* heureux j'ai relevé la gloire,
 Et je reprends haleine à l'ombre d'un laurier
 Qui, dans ce nouveau champ, est cueilli le premier.

A la cour, à la ville, ami, veux-tu complaire ?
 Viens joindre à mon talent, qui commence à leur plaire,
 Et qu'à te dévouer je me sens résolu,
 Viens y joindre les tiens qui leur ont toujours plu.
 Préférant désormais la Seine à la Garonne ¹,
 Viens dans nos deux faubourgs partager ma couronne;
 Accours et nous rapporte un style fanfaron
 Où je trouve à finir le rôle de *Samson*.

ouvert leur théâtre par trois pièces de Le Sage, Fuselier et Dornéval. Elles tombèrent. Je donnai *l'Ane d'or* et *le Caprice*; *le Caprice* eut trente représentations. C'est le premier succès que j'aie eu de ma vie; je ne m'y devais pas plus attendre qu'à mes autres pièces.

(Note de Piron.)

¹ Il était alors avec sa troupe en Gascogne.

(*Idem.*)

CHANSON

AU COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

—
Sur l'air...

1756.

1

Diversité plaît à l'esprit,
Elle est notre devise.
A changer de mets, l'appétit
Se réveille et s'aiguise.
Change à tort, à travers
D'airs,
Muse légère;
D'airs, je te le permets,
Mais
Non de matière.

2

Chante, mais ne chante jamais
Que ce qui m'intéresse,
Et te borne à deux seuls objets :
Le comte et la comtesse.
Tiens-t'en là, point d'écart,

Car
Je te proteste
Que mon cœur est muet,
Net
Pour tout le reste.

5

Oublions que je n'ai plus d'yeux,
Mettons-nous en goguettes ;
Laissons là d'infirmes et de vieux
Les tristes épithètes.
Voici le mois de mai,
Gai !
Tout cachochyme,
Quand l'épine fleurit,
Rit
Et se ranime.

4

Songeons au château de Bezons ¹,
Au couple qui l'habite.
Ne rêvons que fleurs et gazons,
Bonté, beauté, mérite.
Tout cela sur le bon
Ton
Montant ma lyre,

¹ Ce château appartenait au comte de Saint-Florentin.

Me ragaillardira,
La
Talarelire.

5

Je crois de loin, dans ce beau lieu,
Voir briller quelque chose :
Un bel oiseau d'argent, du bleu,
Et de couleur de rose.
J'y cours, et me heurtant,
Pan !
Contre une pierre,
Je donne en saluant,
Pan !
Du nez à terre.

6

Ce n'est qu'en rêve, heureusement ;
Mais partout où je passe
Je me cogne réellement,
Et le nez je me casse.
Cela me fait chez moi,
Coi.
Vivre en ermite,
Et me cloue à jamais
Près
De ma marmite.

7

Plaignez-moi donc, gentil seigneur,
L'unique en votre espèce
Pour l'humanité, la douceur,
La grâce et la noblesse ;
Qui ne faites le bien
Rien
Que pour le faire,
Et ne voulez qu'amour
Pour
Tout honoraire.

8

Et vous vous faites bien payer :
Car dans mon ermitage
A tout venant j'entends crier,
Y voyant votre image :
Des ministres voilà,
Là,
Le vrai modèle !
Qu'il vive un tiers en sus
Plus
Que Fontenelle ¹ !

¹ Fontenelle avait cent ans.

(Note de Piron.)

CHANSON

Sur l'air *Dans nos vaisseaux, etc.*

1752.

C'est un abus
En si vieil équipage,
D'aller au Dieu du bel âge
Porter ses tributs.
Train de bibus
Et chétif attelage
Sont mes attributs ;
Tristes rebus,
Qu'on me peut, sans dommage,
Couper rasibus.

Joyeux Bacchus,
Je passe à ton service ;
Je n'y suis pas novice :
J'ai déjà
Pour cela
Mon agenda.
J'ai passé,
Repassé
Mon A, B, C.

Cher ami,
Donne ici
Ce verre et l'empli.
Tout de go !
Holà, ho !
Point de quiproquo !
Jusqu'au cul,
Je l'ai bu :
Tu l'as vu.
Qu'en dis-tu ?
Sais-je mon A, E, I, O, U ?

A MADEMOISELLE QUINAULT¹

POUR MA NIÈCE QUI LUI REPORTAIT DES BRODERIES

Voilà bien des points sans virgule.
Elle a, pendant huit ou dix mois,
Se levant dès le crépuscule,
Tant travaillé de ses dix doigts
Qu'elle a fini son opuscule.
Elle met les travaux d'Hercule

¹ Mademoiselle Quinault (Jeanne-Françoise), célèbre soubrette de la Comédie-Française, dont nous avons publié la correspondance dans les *Œuvres inédites de Piran*.

Fort au-dessous de ses exploits ;
 Se flatte, tant elle est crédule,
 Que vos yeux en sont éblouis,
 Et, pour comble de ridicule,
 Ose demander trois louis.
 J'en ai le front couleur de rose.
 Puis-je, pour de si petits riens,
 Laisser déboursier quelque chose
 A qui m'a fait de si grands biens?

1754.

 AU COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

 ÉTRENNES DE BINBIN, LES DERNIÈRES VENUES, LE 5 JANVIER 1756¹.

Binbin, un peu d'assurance
 Et ne vous démontez pas.
 Çà, faites la révérence :
 Bas ! plus bas ! encor plus bas !
 Bon. Récitez une fable
 Au seigneur le plus affable

¹ J'avais employé les cinq ou six jours précédents à faire des vers pour le même seigneur de la part de plusieurs dames qui me les avaient ordonnés. (Note de Piron.)

Qui parmi les grands soit né.
Dieu veuille qu'il vous regarde,
Et ne soit pas indigné
De voir venir la moutarde
Si longtemps après diné !

Dans la saison verte et gaie
Où tout ce qui voit le jour
Renaît, se réveille et paie
Les tributs dus à l'amour ;
Dans cette saison si belle
Que le printemps on appelle,
L'Almanach des animaux,
Selon moi, fort à propos,
Marque l'heureuse journée
Qui sous des destins nouveaux
Recommence leur année.

Alors, parmi les oiseaux,
Ce fut l'usage et la règle
D'aller, en bon courtisan,
Gazouiller aux pieds de l'aigle
Sa chanson du nouvel an.

Or, parmi la volatille
Qui se pavane et qui brille
Entre la terre et les cieux,
Il en est une gentille

Que Nature pourvut mieux
De beauté que de ramage ;
Cette espèce folle ou sage
Chère aux hommes comme aux dieux ,
Sur le ton mélodieux
Voulut rendre son hommage.
Dans ce dessein gracieux
Elle tira de sa cage
Un pinson vif et joyeux
Et qui, hors de sa retraite,
Leur pût servir d'interprète.

Le Gelyot¹ du printemps
Fredonna vingt compliments ;
Mais la corvée étant faite
Et voulant faire à son tour
Comme de raison sa cour,
Faute de voix et d'haleine
Sa tentative fut vaine :
L'oiselet demeura court.
Il fut pris de la pépie.
De façon que pour autrui,
Après avoir été pie
Carpe il se trouva pour lui.

Ici la fable est finie ;
Et c'est justement ici

¹ Gélyotte, célèbre chanteur de l'Opéra.

Que mon histoire commence. —
J'ai de l'oisillon transi
Eu, ce nouvel an, la chance.
Je me suis égosillé
Et mon ramage a brillé
Pour dames et damoiselles ;
Mon Pégase fut pour elles
Le cheval de Pacolet,
Et pour moi c'est un bidet
Qui n'a plus de pieds ni d'ailes.

Du gai passons au moral :
Quand on dit qu'il est fatal
A tel qui les autres chausse
D'être chaussé le plus mal,
Et que tout danse à la noce
Excepté le viéleur,
On ne dit pas chose fausse :
On dit bien vrai, monseigneur.

ÉPITRE

AU MÊME

Comte aimé du grand, du petit,
De toute âme juste et sensible ;
Ministre le plus accessible
Que jamais à la cour on vit ;
Ministre dont nul ne médit,
Chose assez incompréhensible
Car Colbert, qui si bien s'y prit,
Et qui fit si bien ce qu'il fit,
Ne put être irrépréhensible :
De lui souvent on se plaignit.

N'attendez pas qu'en cet écrit,
Fût-il aussi gros que la Bible,
Tout votre éloge soit réduit :
Vous attendriez l'impossible.
Mais mettez-vous bien dans l'esprit
Que ce soit Pierre, Jacque ou Charle,
Fontenelle ou Binbin qui parle,
Qu'on pense encor mieux qu'on ne dit.

Par une raison conséquente,
Exigez encor moins de nous

Que pour étrenne on vous présente
Quelque chose digne de vous.
Songez que tous, tant que nous sommes,
Fûmes ou serons désormais,
Nous n'avons rien, tant femmes qu'hommes,
Presque vaillant que vos bienfaits;
Et que pour offrir en étrenne
Un présent assez bien choisi,
Pour que Votre Excellence humaine
Pût dire à bon droit : Grand merci,
Le Pérou ni le Potosi
Tous deux n'y fourniraient qu'à peine.

Pour vous, monseigneur, voulez-vous
A peu de frais nous combler tous,
Et nous donner très-bien les nôtres ?
Jurez-nous, foi de chevalier,
Qu'eussions-nous des ans à millier,
Ils finiront avant les vôtres.

AU MÊME.

POUR UNE DAME QUI LUI ENVOYAIT UN BONNET DE NUIT AVEC UN LARGE-
RUBAN ET UNE BOUCLE

Monseigneur, en ce temps de crise et de tempête,
La pauvre France a grand besoin
De quelque bonne et saine tête.
De la vôtre ayez donc grand soin.
De ce bonnet, orné d'un peu de valencienne,
Couvrez-la bien de nuit, et que, du jour de l'an
Jusqu'au cinquième jour après la Saint-Étienne,
Avec sa boucle, ce ruban
Sur l'une et l'autre oreille et l'arrête et le tienne
Ferme et serré comme un turban ;
Afin que ce bonnet vous serve et vous maintienne
A l'abri des rhumes malins,
Capables de brouiller les cerveaux les plus sains ,
Et qu'il ne soit pas même en vous, quoi qu'il advienne,
De le pouvoir jeter par-dessus les moulins.

POUR UN ENFANT A SON PÈRE¹

Quand d'un air plein d'innocence
 Je vous fais ma révérence,
 Le cœur ne vous dit-il rien?
 Pour moi, je ne saurais dire
 Tout ce que me dit le mien
 Quand vous daignez me sourire.

CHANSON

POUR M. AU RETOUR D'UN VOYAGE DE MADAME S¹.

Air J'aime mieux ma mère, ô qué!

1

Rimons, chantons, buvons frais,
 Allumons la pipe!

¹ C'était un fils naturel de cinq ans, envoyé par sa mère le jour de l'an (Note de Piron). Très-probablement il s'agit d'un des enfants que le comte de Saint-Florentin avait eus de sa maîtresse madame Sabattin, veuve d'un financier, et qui exerçait sur le comte, dit-on, une fâcheuse influence.

¹ Madame Sabattin, sans doute.

Qu'à la ronde désormais
L'ennui se dissipe !
Vivent l'amour et la joie
Au retour d'une belle oie
De Frère Philippe,
O gué !
De Frère Philippe !

2

Cette gentille oie n'est pas
De ces oies sauvages
Qui ne sont dans nos climats
Qu'oiseaux de passages.
Rien n'est si doux, si privé
Et pourtant si réservé,
Ni si peu volage,
O gué !
Ni si peu volage.

5

Rien n'est si blanc ni si fin
Que l'est son plumage ;
Son petit bec est divin,
Divin son ramage,
Le beau cygne de Léda
Pour elle aurait planté là

Sa belle et son page,
O gué!
Sa belle et son page.

4

Un berger aimable, aimé,
Autant qu'on peut l'être,
Dans le bosquet parfumé
D'un palais champêtre,
Se plaît, paré d'un ruban
Dont l'honora le dieu Pan,
A la mener paître,
O gué!
A la mener paître.

5

Au diable tout jeu brigand
Où l'un des deux gripe
A l'autre tout son vaillant,
Soit espèce ou nippe.
Pour jouer toujours en joie
Ne jouons qu'au jeu de l'oie
De Frère Philippe,
O gué!
De Frère Philippe.

AU COMTE DE LIVRY

QUI ÉTAIT A FONTAINEBLEAU.

Humble et profonde révérence
 Au seul à qui toujours je pense,
 Et qui pense, en bon souverain ¹,
 Quatre fois l'an à son Binbin ² !
 Car, malgré mon âge et ma barbe,
 Et mon teint couleur de rhubarbe,
 Binbin je suis, fus et serai ;
 Tel je vécus, tel je vivrai :
 Hardi, honteux, têtù, crédule,
 Hipocondre, gai, mouton, mule,
 Et voulant toujours le joujou
 Enterré dans la rue d'Anjou ³.

¹ *Le Souverain* était son nom de société parce qu'il y dominait par ses belles et grandes manières. (Note de Piron.)

² Il m'envoyait, et le plus souvent m'apportait lui-même, le quartier de la pension de six cents livres qu'en mourant il eut la bonté de me laisser par contrat. Son fils aîné me l'a payée très-régulièrement pendant dix ou douze ans. Le chevalier, héritier de toute la famille à cette heure, secoue mes droits, me met fort mal à mon aise et prend les siennes. — Octobre 1761, où l'on me doit quatre termes.

(*Idem.*)

³ Mademoiselle Quinault demeurait rue d'Anjou-Dauphine. « Ce bijou était un Parnasse d'émail qui représentait les deux théâtres, Tragique et Comique, exprimés chacun par des scènes choisies dans

Or, vous saurez, monsieur le comte,
 Que je fesais très-bien mon compte
 D'aller, ou par terre ou par eau,
 Faire un tour à Fontainebleau.
 Armes, bagage, habits, lit, selle,
 Meubles, batterie et vaisselle,
 Tente, harnais, caparaçon,
 J'avais tout mis dans un chausson ;
 Quand deux de nos bonnes amies ¹,
 Qu'à midi je trouve endormies,
 Et dont je fus prendre congé,
 M'ont dit que j'étais enragé
 De porter ma figure gauche
 En lieux où sans cesse on chevauche ;
 Que le roi, vōus et les forêts,
 Vous ne vous quittez plus jamais ;
 Que vous courez après les bêtes
 Les jours ouvriers et les fêtes,
 Et qu'à moins d'être cerf ou chien

les pièces les plus célèbres. Le théâtre tragique occupait le dessus, et mademoiselle Balicourt y présidait sous la figure de Melpomène. La comédie était dessous, et mademoiselle Quinault y présidait sous la figure de Thalie. C'était une galanterie qu'on avait faite en étrennes à ces deux célèbres actrices. J'en devins passionné ; je voulais l'avoir. Elles se moquèrent de moi ; je me moquai de cela, je persécutai sans relâche. Elles eurent patience pendant trois ans ; elles la perdirent au bout de ce temps-là ; j'eus ce que je demandais et l'ai encore, à mon grand contentement. C'est une des plus jolies breloques de mon cabinet. 1761. »

(Note de Piron.)

¹ Mesdemoiselles Quinault et Balicourt.

On ne peut vous servir à rien.
Or, chien ni cerf je ne puis être,
Autant que je peux m'y connaître :
Car il faut bon œil et bon pié :
Deux points en moi qui font pitié.

Je resterai donc dans ma chambre,
Jusqu'au neuvième de décembre,
Jour où de mon cher souverain
Ici luira le front serein.

Maudit soit l'astre, cette année,
Qui règle notre destinée,
Et m'ôte, sous mon bec cornu,
Le plus beau de mon revenu !
Je ne verrai pas la naïade
Dont les eaux font une gambade
Au bout du superbe canal
Qui lui sert de grand urinal ;
Je ne reverrai plus mon antre ¹
Où, me promenant sur le ventre,
Sur Pégase, une lieue en l'air,
Je filais vif comme l'éclair.
Je bornerai mes rêveries
Autour de l'eau des Tuileries,

¹ Longue voûte obscure, au bout du canal, où j'allais composer.
(Note de Piron.)

En éleyant mon cœur loyal
 Au pavillon du pont Royal.
 A la table du prince Charles ¹,
 (J'ôte mon bonnet quand j'en parle),
 On n'aura vu ni moi, ni Blac ²,
 Souper à l'hôtel d'Armagnac.

Ce fut au bout de cette table
 Qu'après un souper mémorable,
 Le jeune et brillant Nivernois
 Dansa lui seul un pas de trois,
 Une cuisse encore en écharpe ³.

Ce fut encor là qu'une carpe
 Tira longtemps sa langue aux gens,
 Ne voulant point de partageans,
 Jusqu'à ce qu'une gueule fraîche
 Et propre à pareille dépêche
 Nous la fit passer par le bec
 Et nous torcha la barbe avec ⁴.

¹ Le prince Charles de Lorraine, grand écuyer du roi. Avait épousé la fille du duc de Noailles, de laquelle il se sépara avec éclat, et sans motif connu. Voyez *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans* t. II, p. 300

² Son chien favori.

(Note de Piron.)

³ Il s'était rompu la cuisse en tombant du siège de sa calèche qu'il menait.

(Note de Piron.)

⁴ Le jeune duc de *** , tenant une grosse langue de carpe au bout de sa fourchette, la fit circuler très-précipitamment à la ronde, puis

Lorsque je me la remémore,
L'eau m'en vient à la bouche encore.

Je ne verrai pas le taudis
Dont vous fîtes un paradis
Quand nous fûmes boire à Champagne¹
Dans des burettes de campagne,
Nous eûmes ce plaisir exquis
Sous les auspices du marquis,
Que Dieu préserve de la coupe
De Sékindorf et de sa troupe !
Car enfin bientôt il ira,
En brave homme il obéira ;
Mais commandera-t-on en sage ?
Je ne crains donc que son courage
Et ne craindrais rien de fatal,
Si vous étiez son général.

fini par moi, et par se la mettre à la bouche, bien qu'au passage j'eusse ouvert la mienne très-béante. (Note de Piron.)

¹ Village au-delà de la Seine, où le fils aîné de M. de Livry se chargea de donner une fête à son père, à des dames, etc. C'était dans une cabane de paysan ; faute de pot-à-l'eau, on fut obligé, pour les femmes, d'emprunter les buvettes de la sacristie. Les dames se crottèrent bien en montant le rivage. Il y eut pourtant à cette fête jusqu'à des fusées que de la fenêtre le vent nous renvoyait dans le nez. Je me souviens que l'enfant de la maison, se voulant signaler par l'adresse de son chien à rapporter, jeta son chapeau en l'air : le vent l'emporta dans la Seine. Il eut beau crier : Apporte ! le chien raisonna en bon géomètre ; il ne se mit en aucun devoir, et le chapeau était le lendemain au Havre-de-Grâce. (Note de Piron.)

Enfin, telle est ma destinée
 De n'entendre pas, cette année,
 La flûte du tendre Nestier ¹
 Dont le son doux et forestier
 Plonge le petit cœur mignon
 Tout au fond des eaux du Lignon.
 Vraiment d'ici je n'aurai garde
 D'entendre non plus la guimbarde
 Sur laquelle on dit qu'il jouera,
 Si l'on prétend qu'il s'y hasarde,
 Une ouverture d'opéra ².

Oh ! que je te regrette encore,
 Homme, ange ou diable que j'adore ³,
 Qui, de ton gosier, de ta voix,
 De ta langue et de tes dix doigts,
 De ne je ne sais combien d'affaires
 Tant réelles qu'imaginaires,
 Tantôt bouffon, tantôt savant,
 Fais, par derrière un paravent,
 L'oiseau, le chat et la syrène,
 L'archer, l'escroc et la vilaine :

¹ Gentilhomme, écuyer du prince Charles, qui jouait de la flûte allemande à ravir. (Note de Piron.)

² M. le prince Charles me le voulait faire accroire. (*Idem.*)

³ Lœillet. Il faut l'avoir ouï pour se pouvoir imaginer le prodige de cette exécution. (*Idem.*)

Ramage, concert, bacchanal,
Chant céleste et bruit infernal.

Et vous admirable Dampierre ¹,
Qui donneriez l'âme à la pierre,
Il ne tiendrait qu'à vous, un jour,
Avec votre bässe de viole,
De faire à la chasse un beau tour
Que le roi trouverait fort drôle :
Ce serait de l'avoir, au lieu
De fusil, de cor et d'épieu ;
Et dès que vous verriez le prince
Chercher ou la *piste* ou la *pince*,
De lâcher un bon coup d'archet.
Crac ! aussitôt, l'oreille au guet,
Les bêtes petites et grosses
(Ou toutes nos fables sont fausses),
Galopant au-devant du roi,
Viendraient lui rendre hommage et foi ;
Et, comme un rare et beau trophée
Des talents du nouvel Orphée,
S'iraient de bonne volonté,
Mettre aux pieds de Sa Majesté,

¹ Gentilhomme, écuyer du prince Charles et fort aimé du roi, qui l'avait toujours près de lui à la chasse. Il donnait parfaitement du cor et jouait divinement bien du dessus de viole.

(Note de Piron.

Ne remuant le pied, ni l'aile,
Et se laissant prendre par elle.

.

(*La fin de l'épître manque.*)

REMERCIEMENT EN CHANSON.

Sur l'air : *Que vos yeux sont à craindre!*

1

Muse, encore une dose
Ou de vers ou de prose.
Mais, avant toute chose,
Buvons un coup ou deux.
Ris, chante et nous amuse,
Muse.
Tope ! rasade ! chinque !
Trinque !
A la santé de ceux
Qui nous ont fait un sort heureux !

2

De l'aveugle fidèle ¹
Dont on remplit l'écuelle

¹ Piron parle de lui-même et fait allusion à la faiblesse de sa vue

Rajuste un peu la vielle,
 Et, la mettant d'accord,
 De ta voix tremblotante,
 Chante ;
 De l'officieux comte,
 Conte
 Comme il a fait d'abord
 De moi, rat d'église, un milord.

5

De sa part dans la cave
 De l'auteur de *Gustave* ¹,
 Avec du vin de Grave
 Descend le moraché.
 Grâce à lui j'ai cuisine
 Fine,
 Qui, contre sa coutume,
 Fume
 D'un gibier embroché,
 Sans que je le paye au marchd.

4

Quoique aimé dans Versailles,
 Binbin ², sans sou ni maille,

¹ *Gustave Wasa*, tragédie de Piron.

² Sobriquet de Piron.

Fut trente ans sur la paille ;
Mais pourvu que toujours
La cassette mignonne
 Donne,
Que le petit Mercure
 Dure,
Le reste de mes jours
Je roulerai sur le velours.

5

La bouche la plus belle
Que jamais eut mortelle
M'annonça la nouvelle
De ces deux bonheurs-là.
Jolis oiseaux que l'homme
 Nomme
Jeux, ris, amours et grâces,
 Races
Qui toujours nichez là,
Béquetez, rebéquetez-là.

A M. CHABANON¹.

Comme à côté d'Ajax, le seigneur de Sivry ²
 Laisse dormir *Panthésilée*,
 Chabanon, renfermez et mettez à l'abri
Virginie à côté d'*Éponine* sifflée.
 Sourd aux bonnes gens qui, dit-on,
 Au haut du bronze de Titon
 Vous annonçaient d'avance une statue équestre,
 Croyez-moi : renoncez aux lauriers d'Apollon.
 Poète médiocre, assez bon violon,
 Descendez du théâtre et restez à l'orchestre.

¹ Académicien des belles-lettres, qui traduisait les odes de Pindare, après avoir étudié le grec cinq à six semaines, savait mieux la musique que Rameau, jouait divinement du violon, et que ses trois frères annonçaient partout comme un prodige. Pour constater l'universalité de ses talents et s'élever plus haut, il entreprit une tragédie et la fit recevoir avec acclamation. Ses frères et les comédiens, pendant les répétitions, et lui-même, la mirent à grands cris au-dessus de tout ce qu'on avait vu jusqu'ici; et qu'après celle-là on en verrait bien d'autres, etc. Enfin, immédiatement après son *Éponine*, on devait jouer une *Virginie* de lui. *Éponine* ayant paru et disparu en un jour, sa sœur *Virginie* se fit sage et garda la retraite, où elle est encore.

(Note de Piron.)

² Poincinet de Sivry, qui venait de donner un *Ajax* aussi malheureux qu'*Éponine*, et qui, pour se venger du public, déclara, dans une brochure, qu'il ne donnerait pas une *Penthésilée* qu'il aurait fait ouer tout de suite.

(Idem.)

ET INÉDITES.

507



A PALISSOT

SUR SON POÈME DE LA DUNCIADE, QUI N'EST QU'UN
TRÈS-MAUVAIS LIBELLE.

Palissot, te voilà content,
Et ta bile s'est satisfaite.
Il n'est si sot esprit qui n'en eût fait autant,
Ni de cœur si gâté qui voulût l'avoir faite.

A MADAME DE RIEUX

LE JOUR OU, POUR LA PREMIÈRE FOIS, MADAME DE MIREPOIX,
SA FILLE, PARUT AVEC ELLE AU SPECTACLE.

Ce jour pour vous est triomphant :
On s'est écrié : Qu'elle est belle !
Rieux, ton adorable enfant
En va faire d'aussi beaux qu'elle,
Et de ceux-ci d'autres naîtront,
Qui, leurs semblables produiront.
Si que dans l'Olympe envolée,
Après tant et tant d'heureux jours,

On lira sur ton mausolée :
« Ci-gît la mère des amours. »

A M. DE BOULOGNE¹.

Le plus puissant roi de la terre
En vous confiant ses trésors,
Et de la paix et de la guerre
Vient de vous confier le nerf et les ressorts.
Boulogne, triomphez d'ouïr toute la France
Souscrire au choix du prince, et se louer d'avance
De vos soins vigilants, éclairés, généreux.

En toute autre main que les vôtres
Un dépôt si pesant pourrait être scabreux ;
Mais du sage tel est le privilège heureux
De rester seul debout où glissent tous les autres.

¹ Il venait d'être nommé contrôleur-général, après Silhouet et Morasse. Cette charge, depuis un temps, n'était presque plus qu'hebdomadaire.
(Note de Piron.)

ÉPITRE

A UN VERT GALANT VOLAGE¹.

Que vous êtes charmant de l'humeur dont vous êtes !
Beau berger, que vous faites bien,
Sans vous amouracher de rien,
De semer partout des fleurettes !
Ah ! que ne puis-je en faire autant,
Et voler dans le même instant
D'un amour à mille amourettes !
Hélas ! je connais qu'en effet
Rien n'est plus ennuyeux qu'un amant trop fidèle.
Sitôt qu'auprès d'un bel objet
Nous filons un amour parfait,
Notre esprit abattu ne bat plus que d'une aile.
- Oui, je le comprends aujourd'hui :
Un véritable amant conduit moins une belle
A la tendresse qu'à l'ennui.

Il va voir sa maîtresse : à peine est-il près d'elle,
Que son esprit est loin de lui.
« Je vous aime ! ... Un soupir ... voilà tout son langage. »
Passé cela, rien davantage.

¹ Cette épître nous paraît être adressée à son ami Jehannin, et se rapporter à l'époque des *premières amours* de Piron.

Enfin, comme je vous l'ai dit,
Quand il est auprès de sa dame,
Le feu qui s'allume en son âme
Éteint celui de son esprit.

Il baise avec respect la main de sa bergère ;
La sienne ne prend pas la moindre liberté ;
On dirait que, pour mieux lui plaire,
Il a fait vœu de chasteté.

Le sot, qui ne voit pas que la félicité
Vient par un chemin tout contraire,
Et que, lorsqu'un amant n'est jamais téméraire,
Cette triste façon de faire
Doit forcer une fille à la sévérité.

Qu'il suive la commune voie :
Tous ces grands sentiments des antiques amours
Ne sont plus devenus qu'une vieille monnaie
Qui dans ce siècle n'a plus cours.

Affermissez-vous donc, Philène,
Dans le parti prudent que votre cœur a pris.
Volez d'Iris à Célimène,
Et de Célimène à Chloris.
Sans souci, sans mélancolie,
L'âme en paix, le cœur libre et l'esprit dégagé,
Des plus beaux myrtes d'Idalie
Vous allez vous voir tout chargé.
Comme tous ceux de qui la constance est connue,
Sont ceux qu'on ménage le moins,

Vos serments, qu'on saura n'avoir point de tenue,
Renchériront vos moindres soins.
Je viens de le faire connaître :
Un amant bien épris est un esprit à bas.
Mais tant que de son cœur un amant est le maître,
L'amant agit sans embarras ;
Et si ses sentiments ne sont pas délicats
Du moins peuvent-ils le paraître.
Enfin, vive un trompeur ! on en doit faire cas.
Amour oserait-il nous défendre de l'être ?
Et puisque lui-même est un traître,
Pourquoi ne le serions-nous pas ?

LE PREMIER CHANT

OU PARADIS PERDU DE MILTON, EN CHANSON¹.

—
Sur l'air Amis, ne parlons plus de guerre, parlons d'amour.

1

Je chante la pomme funeste,
Qu'Ève mangea,

¹ Cette composition est inédite, moins le huitième couplet, qui a été publié par Juvigny dans les *Œuvres complètes*.

Et qui de la table céleste
 Nous délogea,
 Jusqu'à ce que Dieu se fit homme,
 Et, comme on lit,
 De son sang paya cette pomme
 A notre acquit.

2

Vous en qui Virgile et Moïse
 Mirent leur foi,
 Dieux de la Fable et de l'Église,
 Inspirez-moi !
 Comme Ossa jadis eut sa place
 Sur Pélion,
 Horeb et Sinäi j'entasse
 Sur l'Hélicon¹.

3

Dans cette demeure brillante,
 Sans qu'on t'eût vu,
 Serpent maudit, par quelle fente
 Te glissas-tu ?
 Quel appât rendit si docile
 A ta leçon ?
 Et fit mordre l'homme imbécile
 A l'hameçon ?

¹ L'auteur anglais, en homme de sa nation, mêle à tout moment, sans goût et sans décence, le sacré et le profane. (Note de Piron.)

4

L'orgueil t'acquit cette victoire,
Ce même orgueil
Qui fut de ta première gloire
Le triste écueil,
Quand de Michel l'ardente brette,
Dans un grand trou
Te jeta, cul par-dessus tête,
Je ne sais où.

5

Mais l'esprit divin qui m'éclaire,
Me le fait voir.
Quel abominable repaire !
L'affreux manoir !
Ce n'est qu'une mer enflammée ;
Le soufre y pleut.
Je ne vois que flamme et fumée.
Sauve qui peut !

6

De sa chute en cette fournaise,
L'ange plumé
Huit jours, étendu sur la braise,
Resta pâmé.

Au bout de ce temps-là, du gouffre
Il s'exhala
Un large camouflet de soufre
Qui l'éveilla.

7

Toute sa milice écrasée
De l'accident
Couvre la surface embrasée
Du lac ardent.
Hélas ! ce n'étaient plus des anges
Tels que ceux-là
Que dans Sodôme de louanges
On accabla.

8

Ils ont la peau d'un rôt qui brûle,
Le front cornu ;
Le nez fait comme une virgule,
Le pied crochu,
Le fuseau dont filait Hercule,
Noir et tortu ;
Et, pour comble de ridicule,
La queue au c...

9

Le beau sabbat quand la brigade
Se reconnut !

Satan dit à son camarade :

« Cher Belzébuth,
« Ceci pour nous et nos semblables,
« Passe le jeu.
« Nous voilà faits comme des diables.
« Malheur à Dieu !

10

« Ainsi que la balle qu'on jette
« Et lance en bas,
« De revoler à la raquette
« Ne manque pas ;
« Dignes du nom d'anges rebelles
« De ces bas lieux,
« Revolons vite à tire d'ailes
« Contre les cieux ! »

11

A ces mots il se mit à rire
Du bout des dents ;
Belzébuth lui répondit : « Sire,
« Cherchez vos gens.
« Il grêle un tant soit peu trop roide,
« Foin du projet !
« Le chat échaudé craint l'eau froide.
« Votre valet ! »

12

Satan répond : « Notre adversaire
« S'abuse net.
« Contre lui pouvait-il plus faire
« Que ce qu'il fait ?
« En quoi serons-nous donc à plaindre
« Dorénavant,
« Puisque nous sommes plus à craindre
« Qu'auparavant ?

13

« Cette peau couverte d'écailles
« Sera pour nous
« Une forte cotte de maille
« Contre les coups.
« Voilà nos armes défensives !
« Cornes voici,
« Pour bonnes armes offensives,
« Griffes aussi. »

14

Le diable dit ces mots infâmes
La tête en haut,
Et le ventre à plat sur les flammes
Comme un crapaud ;

Milton dit comme une baleine,
Sot qui le croit !
Puisqu'une bourse n'est pas pleine,
Bien qu'il y soit ¹.

15

Hors du lac dont pas un ne bouge
Seul il sauta,
Sur le rivage de fer rouge
Il se planta,
Et fit à la gent scélérate
Quelques discours ;
Mais comme il se grillait la patte,
Il les fit courts.

16

Tels que des milliers d'écrevisses
Dans des chaudrons,
Ou que de grands pans de saucisses
Sur les charbons,
Tels il voit, dans le vaste abîme,
De cent façons,
Rôtir et bouillir de son crime
Les compagnons.

¹ *Loger le diable dans sa bourse, c'est-à-dire n'avoir pas le sou.*
(Dicton populaire)

17

« Sus ! sus ! criait-il de la rive,
 « Réveillez-vous !
 « Que celui qui m'aime me suive !
 « Rassemblons-nous !
 « Puisse le premier qui s'avise
 « De dire : Non,
 « Servir aux portes d'une église
 « De goupillon ! »

18

Ces derniers mots font sur leur tête
 Dresser les crins.
 Les feux, les foudres, les tempêtes
 Seraient moins crains.
 Les anges pour jeter l'alarme
 Dans le quartier,
 N'eussent dû prendre pour toute arme
 Qu'un bénitier.

19

Quand le soleil vient à paraître,
 Si ses rayons
 Passent par un trou de fenêtre
 Dans nos maisons,

La poussière suit cette trace ;
 Nous en voyons
Voler dans ce brillant espace
 Des tourbillons.

20

Pareille en nombre à ces atômes,
 Près de Satan
La noire troupe de fantômes
 Vole à l'instant.
Les noms de ces anges sinistres,
 Si beaux jadis,
Ont été biffés des registres
 Du Paradis.

(Piron paraît s'être arrêté ici).

AU COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

1768.

Oui, mon digne, mon vrai, mon bien-aimé seigneur,
Puisqu'à vous seul je dois le bonheur de ma vie,

Nous croyons devoir transcrire ici les vers où Piron signale le tour que lui joua Voltaire à la cour du roi de Prusse. Nous hésitons d'autant moins à les reproduire, du reste, bien qu'ils aient été publiés

Bonheur qui vient d'avoir eu place en votre cœur,
 Et place préférable à la place d'honneur
 Que deux fois, de son gré, m'offrit l'Académie,
 Et que me barra deux fois
 La maligne jalousie
 Par le secours de la voix
 Du prélat de Mirepoix¹,
 Dupe de l'hypocrisie
 Pleurante au pied de la croix.

Souffrez qu'à ce début, où je bats la campagne,
 Je joigne le récit d'un bien plus mauvais tour
 Que, dans le même temps et dans une autre cour,
 On me jouait en Allemagne.
 Ce fut en Prusse, où le roi,
 Ce jour n'ayant guère à faire,
 Et sachant cette misère²,
 Sans penser plus mal de moi,
 S'enquit de mon caractère.

« Sire, lui dit son chambellan³,
 — Crâne à cervelle détraquée,

par Juvigny dans les *Œuvres complètes*, que ce dernier a négligé de donner la prose qui les accompagne, et qui nous paraît avoir une saveur bourguignonne du meilleur cru. Au surplus, nous avons déjà inséré, dans les *Œuvres inédites*, les *premiers vers* de Piron, et de cette façon on connaîtra les compositions poétiques de maître Alexis aux deux extrémités de sa carrière.

¹ Boyer, évêque de Mirepoix.

² Ode à Priape

³ Voltaire.

Foulant aux pieds Bible et Coran,
 Synagogue, Église, Mosquée,
 Thiare, Ephod et Turban,
 Jérusalem, Genève et Rome,
 Et qui, ministre de Satan,

Dans cet esprit-là, nous assomme
 De mille écrits fameux par an —,

« Sire, dit donc le charlatan,

« Vous vous informez là d'un homme

« Dont voilà les vers les meilleurs,

« Et qui ne vaut pas qu'on le nomme.

« — On m'en a dit du bien, d'ailleurs,

Reprit le prince débonnaire.

« — Oui, dit mon honnête adversaire :

« Il a bien quelque esprit, mais il n'a point de mœurs

« — Point de mœurs ! s'écria le roi : c'est autre affaire.

« Ne m'en imposez-vous en rien ?

« Car vous autres auteurs, vous ne vous aimez guère.

« — Je dis vrai : foi d'homme de bien !

« Foi de gentilhomme ordinaire,

« De chambellan et de chrétien,

« Pour tout dire, foi de Voltaire ! »

Se fit-il croire ou non par le prince étranger ?

C'est pour moi lettre close et de quoi m'affliger :

Les lettres des témoins de qui je tiens l'histoire

M'ont laissé cet os à ronger.

Je le ronge mais sans en moins manger ni boire.

A quel propos, Binbin, tous ces longs propos-ci,
 Me direz-vous? Monseigneur, le voici :
 C'est qu'un propos nuisible, un fâcheux témoignage
 A des ailes, va loin, fait toujours bon voyage,
 Et près du sage même a parfois réussi,
 Surtout l'auteur étant du ton de celui-ci,
 Remuant ciel et terre et faisant peste et rage
 Contre le moindre objet qui lui fait quelque ombrage ;
 Philosophe sans mœurs lui-même et sans merci,
 Tranchant du rare personnage
 Et prétendant doubler la même image
 Du philosophe Sans-Souci.
 Quiconque est assez ridicule
 Pour s'afficher en incrédule,
 Et, scandaleux avec ennui,
 Peut, de son propre honneur, se jouer comme lui,
 Se fera-t-il un scrupule
 De se jouer de celui
 D'autrui?

Or, quel est cet autrui? c'est Binbin : c'est moi-même,
 Rimeur ainsi que lui, quelquefois son rival,
 Qui, n'ayant que vingt ans, par un début fatal
 Du chaste rigoriste attirant l'anathème,
 Ai sur moi donné prise à qui me veut du mal.
 Ma muse éternua l'amoureux décalogue,
 Folâtre et bachique impromptu,
 Dont tout le monde est rebattu :

Peccadille frivole, à cet âge analogue,
Qui malheureusement aux rieurs a trop plu,
Et qui, par eux, eut plus de vogue
Que le jaloux despote et moi n'eussions voulu.
L'ivresse de Noé lui fut-elle fatale?

Son corps de pied en cap à nu,
Dut causer un plus grand scandale,
Et le bon patriarche en a-t-il moins valu ?

A toute outrance l'on m'attaque
Pour avoir à table, où tout rit,
Célébré du dieu de Lampsaque
La gloire, le culte et le rit.
Je ne mis à l'hymne folle,
Jeunesse et vin de concert,
Que le temps de la parole
Et que celui du dessert.

Tout cela de rien ne sert.
Soixante ans d'écrits sans licence,
De vie où régna la décence
Ne me sauraient mettre à couvert
De ce moment sans conséquence.
Binbin sans mœurs ! conscience !
Qu'au moins, dans leurs faussetés,
Les détracteurs effrontés

Mettent quelque vraisemblance.
Le vieux proverbe dit bien :
Qui dit trop, ne prouve rien.
Sans mœurs, moi ! quelle apparence !
Moi, qui fou de l'innocence,
N'aimai que simplesse et ris !
Moi, dis-je, qui, solitaire,
De fanfreluches épris,
Et berger visionnaire,
Me fis en l'air des Iris,
Jugeant plus imaginaire
La volupté mise à prix
Par le sexe mercenaire,
Pourtant la seule Cypris
Qu'idolâtrèrent à Paris
Le gueux, le millionnaire,
Le vert-galant, le Rigris,
L'imberbe et l'octogénaire !
Enfin, moi, qui, pauvre hère,
Peu soucieux de mépris,
De gloire ni de salaire,
Ai vécu loin du vulgaire,
Plus encor des beaux esprits,
Et presque sans luminaire,
Nez et front sur mes écrits.
Ainsi fait, ventre-saint-gris !
Eussé-je voulu mal faire,
Par où m'y serais-je pris ?

Mesurez donc mieux vos cris,
Méchants, ou sachez vous taire.

Que n'étiez-vous là, monseigneur ?

Vous, fait pour éclairer les têtes couronnées,
Quand le subtil imposteur
Pour un moment vers l'erreur
Par hasard les a tournées !

« Ce n'est pas lui qui parle à Votre Majesté,
« Eussiez-vous dit au roi : c'est l'étrange manie
« Qu'il a de nuire à qui ne l'a pas exalté,
« Ni plié le genou devant son haut génie.
« Les vrais fabricateurs de cette calomnie
« Sont *Zaire*, *Tancrède* et *Méropé* en crédit,
« Qui veulent mettre en interdit
« *Gustave* et la *Métromanie*.

« L'homme simple et naïf qu'on défigure ici
« N'a pas, je l'avouerais, des vertus monacales ;
« Mais il en a de morales
« Qui valent bien celles-ci :
« Entre autres, une rare
« En ce siècle barbare
« De masques et d'ingrats,
« Et votre bienfaisance
« Ne m'en dédirait pas :
« C'est la reconnaissance.
« Il en est plein. Je suis armé
« Contre qui dirait le contraire ;

« Car il m'a toujours plus aimé
 « Que le bien que j'ai pu lui faire. »

En ceci, monseigneur, vous auriez attesté
 La vérité constante et pure.
 Sur vos bienfaits, tant grands ont-ils été,
 Le bienfaiteur l'a toujours emporté.
 C'est où, dès mon début, je prétendais conclure.
 L'esprit, sans pour cela que le cœur en murmure,
 A pesé l'un et l'autre point :
 La gratitude a sa mesure
 Et l'attachement n'en a point.
 La raison en est bien claire
 Et facile à concevoir :
 La gratitude est du devoir,
 L'attachement est volontaire.

Binbin, poète émérite et depuis longtemps le poète
 attitré de M. le comte, donne sa démission et cède la
 place à l'illustre et sage enfant couronné, digne à jamais
 de l'admiration publique et de l'amour de ceux à qui
 nous devons cet heureux phénomène.

Je ne pouvais offrir, par de plus favorables mains,
 mon dernier ouvrage. C'est une ode bachique plus dé-
 cente et non moins divertissante que ma première, qui

a tant fait de bruit. En attendant que d'autres fassent les vignes, voilà ma dernière grappe. Puisse-t-elle mériter qu'on y morde !

[PIRON.

Août 1768.

AU MÊME

1725

Tu m'as promis et fait remettre
 Quatre perdrix pour une lettre,
 Et deux poulardes. Grand merci !
 J'ai longtemps gardé le silence ;
 Tu gagerais que c'est oubli :
 Loin de là, c'est reconnaissance.
 J'esquivais la magnificence.
 Tout exprès je n'ai pas voulu
 Prendre une peine qui m'eût plu,
 Pour éviter la récompense.

Combien de rimailleurs gourmands,
 Aussi loin que moi de Voiture¹,

¹ Dans la *Correspondance inédite de Collé*, ayant été amené à exprimer un avis sur Voiture, le fameux épistolier du dix-septième siècle, nous avons dit : « Que l'abus de l'esprit et la recherche puérile

Qui, charmés d'une telle usure,
 Et de perdrix et d'ortolans
 (Ne t'épargnant pas l'écriture)
 Te feraient dépeupler le Mans !
 Je suis moins âpre à la pâture.
 Crois-moi, faisons une rature
 Sur le marché que de conclure
 Ton noble cœur m'a proposé.
 Ami, je me suis ravisé :
 Je t'y trouve un peu trop lésé ;

déparent ses lettres, qui, du reste, ajoutions-nous, ont une juste célébrité. » A ce propos, un critique nous accuse de *manquer de logique* ; il se demande « comment on peut *accommoder* cette *célébrité juste* avec cette *recherche puérile*, sans rien entre deux qui corrige et qui explique. » Nous ne saisissons pas le sens de cette remarque. Le mot de *célébrité* n'implique, en aucun cas, l'idée de perfection. Ce mot veut dire qu'une chose, une personne ont de la notoriété, du renom : rien de plus. D'ailleurs, le latin *celeber*, en passant dans la langue française, a conservé sa signification latine : *Vir celebrer* est un homme connu par ses relations nombreuses et distinguées, et nullement un homme de génie. Cette idée se retrouve dans Cicéron (*de Oratore*), lequel, parlant de la vieillesse d'un jurisconsulte fréquemment visité par les clients, la qualifie ainsi : *Senectus celebrata*. Quelques lignes plus bas, Cicéron emploie le même mot dans le même sens à propos de la maison de Mucius. Valla détermine nettement, au surplus, le sens de *celeber* : « *Celeber homo, qui celebratur, qui frequentatur ab honoratis personis.* » En résumé, un écrivain peut être *justement célèbre* sans être un écrivain de génie, et, par analogie, un ouvrage peut être *justement célèbre* sans être un chef-d'œuvre. C'est pourquoi nous maintenons dans son intégrité notre *note* sur Voiture, sans que nous croyions nécessaire d'invoquer en outre, à l'appui de notre opinion, l'autorité de Duclos et celle de l'abbé Girard ; mais nous nous excuserons auprès du lecteur pour ce long commentaire.

J'y gagnerais trop. Outre encore
Que je me sens une pitié
Qui, du sensible Pythagore,
Jadis m'eût acquis l'amitié.

D'une poétique bagatelle
Trop de sang deviendrait le prix.
Comment donc ! mes moindres écrits
Seraient la sentence mortelle
D'une malheureuse perdrix,
Qui peut-être aurait sous son aile
Un couple d'oiseaux enfantins !...
Ah ! tout beau ! ma plume cruelle,
Tous tes traits font des orphelins.
Veux-tu par toi que je me voie
Plus funeste aux pauvres perdrix
Qu'Achille ne le fut à Troie,
Que Sylva¹ ne l'est à Paris !

Mon cher comte, trêve de chasse !
Lettre pour lettre, et rien de plus !
D'ailleurs, ce serait un abus
Qu'un cénobite du Parnasse
Mangeât des morceaux de Crésus.
Je t'annonce, enfin, mes refus
Comme des actions de grâce.

¹ Médecin.

Le plus beau des remerciements,
Pour qui ne saurait jamais rendre,
C'est, selon moi, de se défendre
Des bienfaits d'un homme, en tout temps,
Tout prêt sur nous à les répandre.

ÉPITRE AU MÊME

Monseigneur,

Je vous fais part d'une scène qui ne manquera pas de se passer le jour de la Madeleine à la Pépinière, s'il vous prend en gré, comme je m'en doute bien, d'y aller souper, précédé d'un de ces superbes dindons que l'on empâte dans la basse-cour du château de Bezons.

DIALOGUE

ENTRE UN PERROQUET DE LA PÉPINIÈRE ET UN DINDON DE BEZONS

La scène est dans l'antichambre du château de la Pépinière.

LE DINDON, arrivant et ne trouvant personne.

Tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot!

LE PERROQUET, dans sa cage et sans voir le dindon.

Quand je bois au cabaret,
Tout tourne, tout tourne.

LE DINDON continuant.

Tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot!

LE PERROQUET, de même.

Quand je bois du vin clairet,
Tout tourne au cabaret.

LE DINDON, entendant le perroquet sans le voir.

Mon Dieu, la belle chansonnette!
C'est Binbin, gageons, qui l'a faite.

LE PERROQUET, continuant.

Mon Dieu, le joli tiot! tiot! tiot!
N'entendrais-je pas Gélyot¹?

LE DINDON, apercevant le perroquet.

(A part.) Que vois-je? ah! la méprise est bonne!
C'est un perroquet qui jargonne.

LE PERROQUET, apercevant le dindon.

(A part.) Aimable Gélyot, pardon!
D'avoir pris pour vous un dindon.

¹ Gélyotte, chanteur de l'Opéra.

LE DINDON.

(Haut.) Bonjour, beau perroquet mignon.

LE PERROQUET.

Haut.) Bonjour, le rossignol des dindes.

LE DINDON.

Ne vous moquez-vous pas de moi!

LE PERROQUET.

D'où viens-tu?

LE DINDON.

De Bezons. Et toi?

LE PERROQUET.

D'un tant soit peu plus loin : des Indes.

LE DINDON.

Dans ce cas-là, gentil vert-vert,
C'est avoir pris bien de la peine.
Il t'a fallu passer la mer,
Et je n'ai passé que la Seine.

LE PERROQUET.

Enfin, que viens-tu faire ici?

LE DINDON.

Ma cour à la belle comtesse

LE PERROQUET.

Oh! tu prends trop de peine aussi :
Un animal de ton espèce
Faire la cour à ma maîtresse?

LE DINDON

Mon espèce, dans ce cas-ci,
Vaut bien la tienne, Dieu merci.
De madame aujourd'hui la fête
Se célèbre dans un banquet,
Et, comme un autre, je m'apprête
A lui présenter mon bouquet.

LE PERROQUET.

Ton bouquet? Et quel bouquet donne,
Ou saurait donner un dindon?

LE DINDON.

Un très-beau. Je lui ferai don
De moi, de ma propre personne.

LE PERROQUET.

Une robe de vingt couleurs,
Telle que tu vois qu'est la mienne,
A plus l'air d'un bouquet de fleurs
Que le noir affreux de la tienne.

LE DINDON.

Soit. Mais aussi la mettant bas,

Doré, brodé, blanc, gros et gras,
Moi, sur un plat, toi dans ta cage,
Nous verrons, durant le repas,
Qui des deux plaira davantage.

LE PERROQUET.

Parbleu ! ce sera moi, je gage.
Tu n'auras, ma foi, pas beau jeu :
Tu m'y verras, l'aimé, l'aimable,
Sur un siège, au bout de la table.

LE DINDON.

Et tu me verras au milieu.
Là tu me verras, à la ronde,
Sans qu'on songe à toi seulement,
Occuper agréablement
L'attention de tout le monde.

LE PERROQUET.

Je saurai, grâce à mon caquet,
Prendre les gens par les oreilles.

LE DINDON.

Et moi, l'ami, cuit à merveille,
Par le nez, avec mon fumet.

LE PERROQUET.

Va, reprends ton tiot, mon cadet.
J'en reviens à ma chansonnette.

LE DINDON.

Vois-tu venir cet officier
 En blanche et courte chemisette?
 Ceignant ses reins d'un tablier
 Et la lardoire à la main droite?

LE FERROQUET.

Oui, je crois même qu'il te guette.

LE DINDON.

Je cours à lui : c'est mon baigneur,
 De par madame et monseigneur,
 Commis au soin de ma toilette.
 Adieu. Quand je serai paré,
 Piqué, troussé, d'odeur céleste,
 Je te vaudrai bien, et de reste.
 J'en appelle à monsieur André.

Il marche au-devant du cuisinier en faisant :

Tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot! tiot!

DUO :

LE FERROQUET.

Quand je suis au cabaret,
 Tout tourne, tout tourne;
 Quand je bois du vin clair,
 Tout tourne au cabaret.

LE DINDON.

Pour madame et son banquet
 Je tourne, je tourne;
 Sur l'un et l'autre chenet
 Je tourne sans regret.

(Le cuisinier épargne la moitié du chemin au dindon, lui coupe

gaillardement la gorge, le plume, le larde, le trousse, l'embroche et le cuit à point.)

On le sert, on le mange et je n'en tâte point.

RÉPONSE ¹

DU COMTE DE SAINT-FLORENTIN A PIRON

A Versailles, ce 13 septembre 1759.

Je n'ai point répondu, mon cher Binbin, à votre lettre à l'occasion de ma fête, parce que je comptais avoir le plaisir de vous voir et de vous remercier des choses aimables que votre amitié pour moi vous fait imaginer. Tous vos *bouquets* sont agréablement faits ; celui intitulé *la Pépinière* est très-ingénieux, et rendu avec autant de grâce que de finesse. Votre *Dialogue du Perroquet et du Dindon* est une fort bonne badinerie, et il n'a manqué au plaisir que ces pièces m'ont fait que celui de vous avoir et de chanter avec vous les chansons qui les terminent. Croyez, mon cher Binbin, que c'en sera toujours un pour moi de pouvoir vous faire connaître tous les sentiments qui m'attachent à VOUS.

SAINT-FLORENTIN.

¹ L'heureux règne que celui où un Ministre du Roi de France avait le temps de lire de pareilles sornettes, et, quand il les avait lues, celui d'y répondre et de les chanter !

ÉPITRE AU MÊME

EN LUI ENVOYANT UNE GIBECIÈRE SIMPLE EN DEHORS,
MAIS SUPERBEMENT GARNIE

Noble coureur de bois, de plaine et de bruyère,
Tireur adroit, chasseur des plus ardents,
Tenez, voici plomb, poudre, gibecière,
Gibecière au dehors passablement grossière,
Mais un peu plus riche en dedans.

Partez, courez, volez : arpentez la campagne!
Malheur aux lièvres, aux perdrix !
Car tout bonheur vous accompagne.
Qu'ils gagnent forêts ou taillis,
Descendent la vallée ou grimpent la montagne,
Les visez-vous ? autant de pris.

Temps heureux des métamorphoses !
Les Hanovriens, les Hessois,
Les Prussiens et les Anglais,
Qui de tant de malheurs sont causes,
En perdrix et levrauts fussent-ils changés tous !
Et tous se puissent-ils rencontrer devant vous !
Dans ses départements déjà Votre Excellence
Elle seule nous vaut quatre ministres d'or ;

Seule, elle nous vaudrait encor
Quatre bons maréchaux de France.

ÉPITRE A VOLTAIRE ¹

APRÈS SA PETITE VÉROLE

1721.

Chacun s'étonne, ô trop heureux Voltaire !
Que de la mort la faux vous ait raté.
Tout jeune corps, d'esprit rare habité,
Ne vieillit pas, du moins on n'en voit guère.
Hélas ! témoin le gentil La Faluère ²,
Qui jà n'est plus et n'a qu'à peine été.

Comme lui donc, quand on vous crut gité,
Onc jugement ne fut moins téméraire.

¹ Cette épître a déjà été publiée par Wagnères, l'un des secrétaires de Voltaire. Quant à l'épître qui suit immédiatement celle-ci, nous avons été assez heureux pour pouvoir en offrir la primeur à notre spirituel ami M. de Lescure, qui l'a insérée dans les *Autographes en France et à l'étranger* (Paris, 1865, J. Gay. 1 vol. in-8°), volume plein d'érudition aimable et de fine plaisanterie. Ces deux épîtres sont curieuses à divers titres, mais surtout en ce qu'elles font connaître la nature des relations qui existaient entre Voltaire et Piron dès les années 1721 et 1723.

² M. de Genouville, ami de Voltaire, qui venait de mourir tout jeune et promettait beaucoup. (Note de Piron.)

Aussi de tous étiez jà regretté,
Fors de l'envie et de votre bon frère
Qui, faute en vous d'odeur de sainteté,
Priaît le ciel qu'il vous mît dans la hière,
Pour adoucir d'autant l'iniquité.

Le ciel n'a pas exaucé son antienne,
Et Dieu merci le voilà bien camus,
Le janséniste avec son *Oremus*.

Vous pêcherez encore, quoi qu'il advienne,
Et ferez bien : car, comptant là-dessus,
De désespoir mainte et mainte chrétienne
Se damnerait si vous ne péchiez plus.

Je disais donc qu'on était, non sans cause,
Émerveillé de votre guérison ;
Quand vous saurez comment advint la chose,
Vous le serez avec plus de raison.
N'en faites pas honneur à la jeunesse ;
Rien n'y servait ; je vous l'ai déjà dit.
Rendez plutôt grâce au Dieu du Permesse.
On le sait trop, ce Dieu-là vous chérit,
Mais d'aucun mal ce bon saint ne guérit.

Croire qu'Amour vous ait tiré d'affaire
Pour le besoin qu'il eut qu'un bel esprit
Le célébrât et le mît en crédit,
Ce serait bien encore une chimère.
Quand Amour veut jeter impunément

La poudre aux yeux, il en a bien une autre
A son usage et plein son fourniment,
Cent fois plus prompte à prendre que la nôtre.

Assurément, non plus vous n'irez pas
Attribuer le beau de l'aventure
Aux médecins qui savent mieux, hélas !
Graisser l'essieu qu'enrayer la voiture,
Quand nous prenons le chemin de là-bas.

Profès à l'âge où nous sommes novices,
N'imputez rien enfin au commun vœu
Des amateurs dont êtes les délices :
Presque tous sont mal avec le bon Dieu.

Qui vous a donc conservé la lumière ?
Qui ? le dirai-je ? A peine le croirez ;
Moi seul, moi-même. Oui, j'ai fait de manière
Que sain et sauf encore vous respirez.
Comment cela ? Vous saurez le mystère.
Mais avant tout, s'il vous plaît, entendrez
Quel homme suis et quel esprit m'anime.

Malgré Phœbus, j'habite au mont sacré.
Vous concevez sans doute à quel degré :
Un peu plus près du pied que de la cime.
Parlons d'un style un peu moins figuré...
Je suis rimeur et franc rimeur de balle,
Auprès de vous plus petit qu'un ciron ;

Muses ne m'ont, de droit ni par cabale,
 Comme Voltaire assis dans leur giron.
 Tout le talent du folâtre Piron
 Est d'entonner, au son de la cymbale,
 Le verre en main quelque joli flonflon
 Qui, de la table après, passe à la Halle.
 Ainsi je plonge et rampe au fond des eaux
 Que d'indiquer vous avez pris la peine
 A qui n'est pas Molière ou Despréaux,
 Corneille ou vous, Racine ou la Fontaine.

Or, tout reptile est venimeux un peu.
 Donc attendant, beau sire, qu'un cheveu
 Tenait le coup pendu sur votre tête,
 De mon borborygme contre l'aigle du lieu
 Je coassai cette supplique honnête :

« Que ses honneurs ne soient point impunis !
 « Du haut du mont qu'il dévale au Tartare
 « Le médisant qui nous a tous honnis,
 « Et dont le nom fait si grand tintamarre !
 « Q'ouvert lui soit le ténébreux enclos !
 « Les huis du Pinde à ce coup seront clos ;
 « Triompherons alors dans notre mare ;
 « Lors faudra bien qu'à nous, faute de mieux,
 « Descende ici madame Melpomène ;
 « A nos Pradons, tant modernes que vieux,
 « En proie alors sera son beau domaine :

« Vengé sera notre bon capitaine
 « Si méchamment par lui vilipendé ;
 « Et ce qu'au ciel avons tant demandé,
 « De la satire outrageante et profane
 « Verrons en paix l'arc enfin débandé,
 « Et notre *Inès*¹ écraser *Mariamne*. »²

Ainsi parlait dans mon cœur ulcéré
 La maigre dame au teint livide et blême,
 Aux deux yeux creux, au visage effaré,
 Au cœur infect, qui bourreau de lui-même,
 Nourrit l'aspic dont il est dévoré.
 Vraiment, vraiment ! voilà bien opéré !
 Sot que je suis ! D'une telle prière
 Devais-je pas attendre cet effet ?
 Savais-je pas que je n'ai rien qu'à faire
 Au ciel un vœu pour que, dès qu'il est fait,
 Vite, sans faute advienne le contraire ?
 Tel est mon astre, et c'est de sa façon
 Quand je priai pour avoir la raison,
 Que les destins m'envoyèrent la rime.
 O ciel malin ! Que ne t'ai-je imploré
 Pour la santé de ce corps cacochyme ?
 Je t'attrapais : il était enterré.

L'heureux garçon vit pourtant à bon compte,
 Vit, grâce à moi, vit bien malgré mes dents.

¹ *Inès de Castro*, tragédie de La Motte.
 Tragédie de Voltaire.

Qu'au moins ceci ne dure pas longtemps !
Que tôt il meure, ou vive dans la honte !
Que son esprit n'enchanter plus les gens !
Qu'à cet effet on le rejette en fonte !
Qu'il soit hué, berné, sifflé ! Bon ! bon !
Ce beau courroux me rend un bel office :
Le ciel, de qui j'oubliais la malice,
Va m'exaucer encore à sa façon.

ÉPITRE A VOLTAIRE

SUR SA HENRIADE

1723.

C'est donc ainsi qu'abusez nos lunettes,
Seigneur Voltaire, et qu'à nos yeux vous êtes
De loin vaisseau, de près bâton flottant ?
Donc, pour le cygne on prenait le coq-d'Inde,
Lorsqu'en dépit du peuple barbotant,
Vous vous guindiez au pinacle du Pinde.
Par Apollon, vous me payerez ce tour,
Traître enchanteur, dont les rimes sorcières
Ont à mes yeux volé des nuits entières
Que réclamaient le sommeil et l'amour.

Naguère encor, las! j'en rougis! naguères
 De ma bougie et de l'aube du jour
 Vos derniers chants ont joint les deux lumières.
 M'éveiller, moi! Vous étiez bien hardi!
 Moi dont le somme au bruit d'un vers augmente,
 Moi que D***, L*** et les Quarante
 Endormiraient debout en plein midi!
 Quelle vapeur m'avait donc étourdi!
 Où donc étaient mes yeux? Quelle imposture
 Les fascina? Par votre écrit pipé,
 Quoi, j'ai pu faire attentive lecture
 Deux fois, trois fois, sans être détrompé?
 Sur l'Hélicon je me croyais grimpé :
 De ses ruisseaux j'oyais le doux murmure;
 Phœbus chantait : j'en aurais fait gageure,
 Et je marchais sur la mousse et les fleurs.

Mais à présent, tous ces rêves menteurs
 Sont dissipés. Serviteur au grimoire!
 Une clarté fatale à votre gloire
 Éteint les feux qui nous avaient séduits.
 De vous, enfin, savons ce qu'il faut croire.

Hier je fus dans un de ces réduits
 Où certaine eau fumante, épaisse et noire
 Sert d'Hypocrène¹; endroit où des rimeurs
 Siège le prince; et là j'ouïs à l'aise

¹ Il s'agit probablement du café Procope.

Comment jugea de vos vers les meilleurs
Ce souverain de la rime française.
Tel est-il bien : car on me dit tout bas
Que d'en douter était un sacrilège.
La tourbe en vain voulait suivre ses pas ;
A tout venant ne se prodigue pas
Le rare honneur d'être de son cortège :
Gens de son choix ont seuls ce privilège.
Ah ! si voyiez combien ils en font cas !
Ses moindres faits sont autant de miracles ;
S'émeut-il noise ? il juge l'altercas ;
Sa voix prononce, et vous diriez Calchas
Dont les Grégeois recueillent les oracles.

De *Mariamne*¹ on faisait le procès ;
Il en plaignit le malheureux succès ;
Dit que la pièce était des mieux écrites ;
Fronda la brigade, en cassa les arrêts,
Disant très-bien que depuis ses excès
Le hasard seul préside aux réussites ;
Même humblement cita l'heureuse *Inès*²
Comme un exemple. O candeur magnanime !
Aussi Dieu sait comme il fut démenti !
De cet aveu chacun lui fit un crime,
Et s'écria que dans notre art sublime

¹ Tragédie de Voltaire.

² Tragédie de La Motte.

La gloire était, non fille de parti,
Mais du bon goût enfant bien légitime.

Moi, cependant j'étais au désespoir
Et j'avalais mainte et mainte couleuvre :
Car tous vos vers me semblaient des chefs-d'œuvre.
N'ayant les yeux encore dessillés,
Pour votre nom j'eusse exposé ma vie,
Tant jusqu'alors votre fausse harmonie
Avait flatté mes sens mal conseillés.

Au torrent donc pensant mettre une digue,
Vous bien défendre et les confondre tous,
« Tenez, leur dis-je, en leur jetant la *Ligue*¹,
« Ouvrez, messieurs, lisez et taisez-vous. »
Mais à la ronde on rit de l'incartade :
Ils avaient lu cet ouvrage avant moi,
Et le morceau leur avait paru fade :
Pas un ne dit ni comment ni pourquoi.
Lors, jusqu'au bout soutenant ma bravade,
Je m'en remis à cet homme divin
Qu'on m'avait dit d'un jugement si sain,
Que, sans savoir le grec ni le latin,
Il avait pu corriger l'*Iliade*.

Mais je n'en fus écouté qu'à moitié,
Et de quel air ? De cet air de pitié

¹ Premier titre sous lequel a paru *la Henriade*.

Dont on tolère un homme qui radote.
Puis, ne daignant de ses doctes raisons
D'un malheureux combattre la marotte,
Il décida par ce seul mot : Sortons.

Puis il partit ; et toute l'assistance
Se lève et sort, me laissant comme un sot,
Bien ébahi, lire dans ce grand mot
De vos beaux vers la mortelle sentence.

Prends mon hommage, ô roi des beaux esprits !
Ta Majesté saura bientôt mon prix.
Car, désormais, le plus fier de ta brigade,
Je veux aller au *qui vive* pour toi.
Malheur à qui dira : Vive le Roi !
Honneur à qui dira : Vive la *Ligue* !

RÉPONSE

A LA LETTRE DE M. JEHANIN¹

C'est en vain que tu fais parade
D'une constante fermeté.

¹ Ce personnage est celui qui donna lieu à la *fameuse* ode.

Oui, ton stoïcisme affecté
N'est qu'une orgueilleuse bravade
Qui veut cacher ta lâcheté.
Faible imitateur d'Épictète,
Tu dissimules tes douleurs :
Ton âme, toujours inquiète,
Étouffe ses soupirs et dévore ses pleurs.
Que dis-je? Je t'ai vu prêt à verser des larmes,
Te plaindre amèrement des rigueurs de ton sort.
Tu crains la pauvreté, tu redoutes la mort,
Une maîtresse enfin te cause mille alarmes.
Tu l'aimes, et pourtant tu détestes ses charmes.
Ton cœur et ton esprit ne sont jamais d'accord ;
Et tu viens faire l'esprit fort!
Tu viens, par un discours frivole,
Blâmer ma sensibilité,
Toi dont la sagesse s'envole
Au simple souvenir d'une jeune beauté.
Crois-moi, la parfaite sagesse
Ne saurait avouer cette inégalité.
Elle trouve plus de noblesse
Dans l'aveu que je fais de ma propre faiblesse,
Que dans ta fausse fermeté.

Adieu, philosophe de m.... Je voudrais avoir autant d'esprit que toi pour te dire toutes tes vérités d'une manière à te faire enrager. Dans l'affreuse mé-

l'ancolie où je suis plongé, rien ne me divertirait tant
que d'humilier le plus orgueilleux des hommes.

BOUQUET DE MOI

PRÉSENTÉ A M. SON ONCLE, CONSEILLER AU PARLEMENT
DE DIJON¹

Vous n'échapperez point à ma Muse attentive.
Dût-elle essuyer un rebut,
Le jour de votre fête arrive,
Vous recevrez d'elle un tribut.
Ennemi de la flatterie,
Ne redoutez-vous pas déjà le fade encens,
Que pour toute sorte de gens
Une Muse répand avec effronterie ?
Ne craignez rien, j'agis avec sincérité :
Je ne dis jamais rien que mon cœur ne l'avoue.
Hé ! qu'avez-vous besoin d'un éloge emprunté ?
Non, vous ne serez point flatté,
Si sur votre sagesse et votre probité
Ma langue aujourd'hui se dénoue ;

¹ Jehannin (Antoine), auteur d'un *Précis des édits et déclarations du roi*.

En vain, cela répugne à votre humilité :

Vous aimez trop la vérité
Pour empêcher qu'on ne vous loue.
Mais comment peindre avec succès
Ces vertus dont le ciel vous doue ?
Déjà ma faible Muse échoue
Contre de si vastes projets.
Mon esprit sous le poids s'accable.

Je n'ai point de pinceaux pour de si nobles traits.
Ou devenez donc moins louable,
Ou je ne vous louerai jamais.

Voilà mon bouquet fait : votre savante oreille
Prendra peu de plaisir aux accents de ma voix.
Mais quoique à mes chansons peut-être tout sommeille,
Vous aurez tous les ans une aubade pareille :
Vous puisse-t-elle encore importuner cent fois !
Mais avant de trouver ma Muse méprisable,
Songez que pour vous plaire elle a fait ses efforts.
Elle va vous parler d'un ton plus agréable ;
Souffrez donc que, changeant d'accords,
Elle vous raconte une fable :

L'oiseau royal qui porte le tonnerre,
De ses sujets un jour recevait les présents ;
C'était à qui d'entre eux lui remplirait la serre
De belle proie et de morceaux friands.
Chacun s'efforçait de bien faire.

Le milan, le faucon, l'épervier, le vautour,
 De chair et de gibier remplirent la cuisine ;
 Et les oisillons à leur tour
 Des meilleurs grains apportaient mainte émine¹.
 La volatile, enfin, de son mieux fit sa cour.
 Pégase même, oiseau de sa forme l'unique,
 Fit régal à sa majesté
 D'un long discours académique
 Que les Neuf Sœurs avaient dicté.

D'une charge de miel une abeille accablée
 S'étant fait place alors à travers l'assemblée,
 Aux pieds du roi déposa son fardeau :
 « Sire, voici de mon ouvrage,
 « Dit la petite bête, encore tout en eau.
 « Vous en auriez eu davantage,
 « Si l'Automne déjà n'avait séché les fleurs. »

Aussitôt les oiseaux, avec des cris siffleurs,
 Voulurent se moquer d'un si chétif hommage.
 « Taisez-vous, dit le roi, ce don m'est suffisant ;
 « La rapine et le vol sont la source des vôtres,
 « Et ce miel est le fruit d'un travail innocent.
 « L'abeille d'elle seule a tiré son présent :
 « Il me plaît mieux que tous les autres. »

¹ Mesure employée autrefois pour les grains dans quelques parties
 France.

Je vous dois un bouquet : Je me veux acquitter,
Je vous écris ces bagatelles.

D'autres pourront vous présenter
De toutes les fleurs les plus belles.

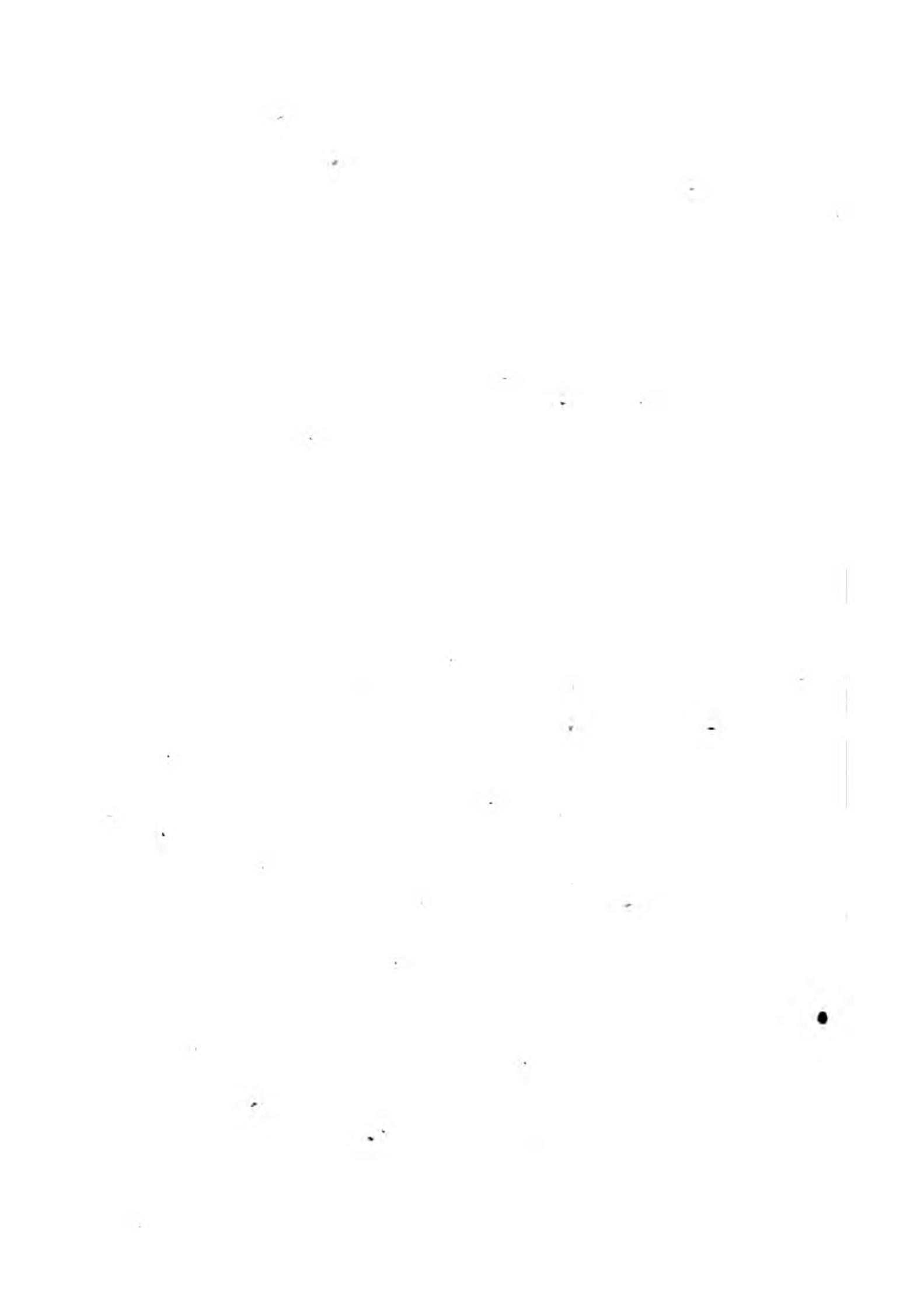
Mais jugeons-en de bonne foi.

Vous les leur devez moins qu'à Flore.

Et ces vers que vous offre un cœur qui vous honore,
Vous ne les tenez que de moi.

VI

LES QUATRE PIRON,



Sous forme de résumé et comme complément définitif de nos travaux sur Piron, nous croyons devoir donner ci-après quatre articles biographiques que nous avons eu l'honneur de faire admettre dans la *Nouvelle Biographie générale*, publiée par les soins de la maison Didot, et qui se rattachent à notre poète, à sa femme, à son père et à son neveu. Avec son obligeance si gracieuse et si connue des écrivains et des gens du monde, M. Ambroise Didot a bien voulu nous autoriser à reproduire ces articles dans le présent volume : ce que nous faisons avec reconnaissance et empressement, après leur avoir donné toutefois quelques développements que ne comportait pas le cadre de la *Nouvelle Biographie générale*.

Désormais, quatre Piron sont acquis à l'histoire lit-

téraire du dix-huitième siècle, au lieu de deux seulement qui étaient connus, c'est-à-dire Aimé et Alexis.

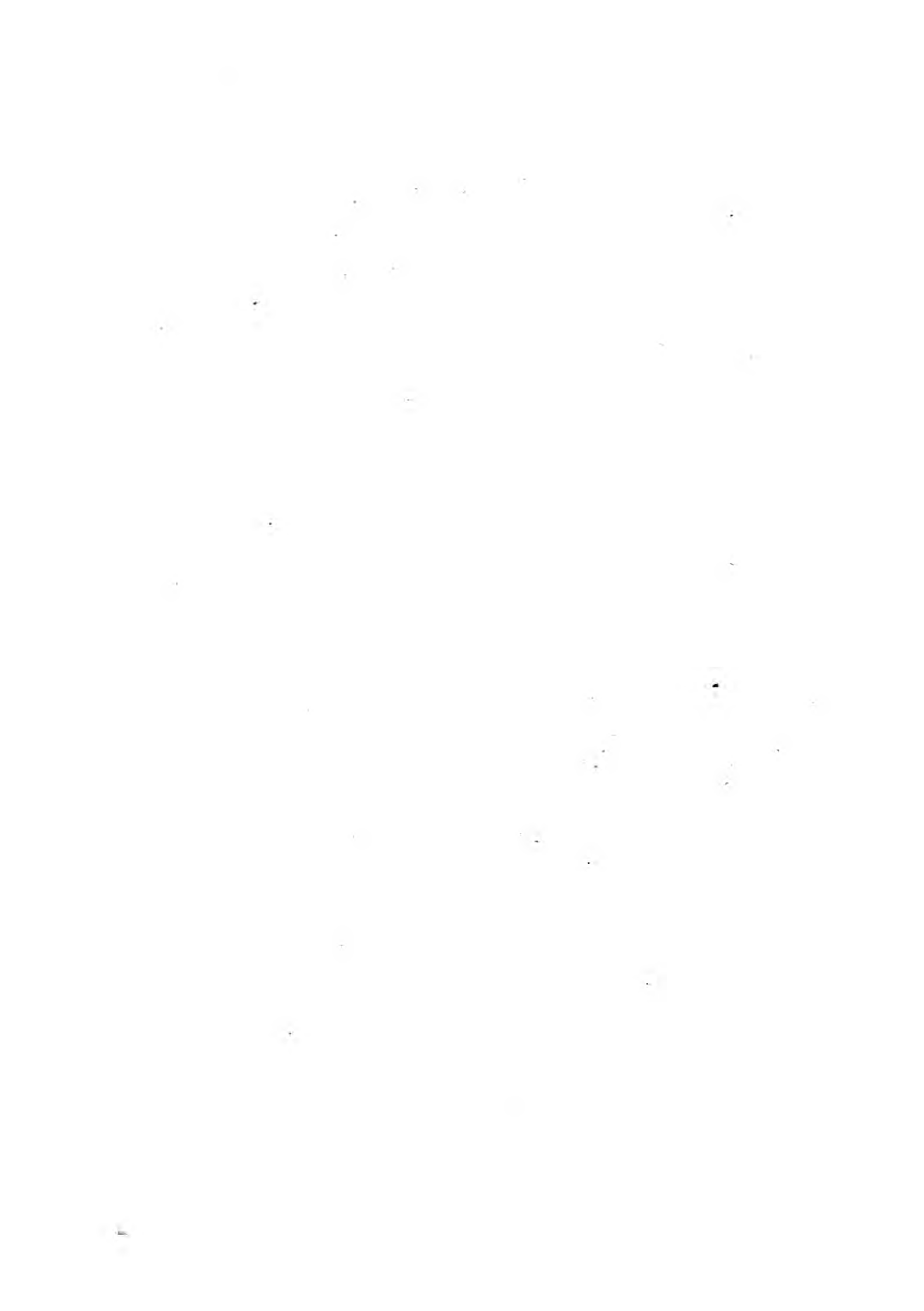
En effet, on ignorait généralement l'existence de Bernard Piron, leur petit-fils et neveu qui, poète comme eux, a traversé plus des trois quarts du dix-huitième siècle et les douze premières années du dix-neuvième, en semant çà et là, à toutes les heures de sa longue carrière (quatre-vingt-quatorze ans), la vive épigramme et le couplet égrillard.

Il en était de même de la femme d'Alexis. Bien que Collé et Rigoley de Juvigny aient souvent cité le nom de mademoiselle de Bar, elle était restée jusqu'ici dans l'ombre et la demi-teinte. Sa curieuse correspondance consignée dans les *Œuvres inédites* l'en a tirée pour la placer tout au moins sur le second plan.

Le lecteur qui a parcouru les *Œuvres inédites* et leur *Complément*, trouvera dans les quatre articles que nous lui présentons quelques faits qui lui sont déjà connus ; et, nécessairement, il devait en être ainsi, puisque nous avons emprunté les éléments de ces articles aussi bien à nos propres publications qu'aux données fournies par les auteurs qui ont écrit sur le même sujet. Cependant, si nous avons repris quelques faits déjà connus, nous en avons ajouté d'autres qui ne l'étaient pas ou

qui l'étaient fort peu ; d'où la conséquence que nos biographies sont *nouvelles* dans beaucoup de leurs parties, comme aussi dans leur forme, que nous avons tâché de rajeunir.

H. B.



LES
QUATRE PIRON

I

AIMÉ PIRON

Né en 1640 à Dijon, où il exerça la profession d'apothicaire, Aimé Piron y mourut le 9 décembre 1727. Son fils Alexis a dit de lui et de sa mère que : « c'étaient de ces bons Gaulois, de ces bonnes âmes devenues aussi rares que ridicules, cent fois plus occupées de leur salut que de tout ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune. » Ailleurs, il ajoute « qu'il a été élevé dans l'austérité d'une éducation simple, grave et régulière. » On peut être surpris de cette assertion quand on songe au caractère naturellement franc et enjoué d'Aimé Piron ; mais le bonhomme devint rude et morose en prenant des années. Plus jeune, il avait fait, dans le patois bourguignon un grand nombre de poë-

mes, de chansons, de *Noëls*; mais c'est surtout à ces derniers, qui pendant trente années parurent périodiquement, qu'il doit sa popularité; et, sous ce rapport, il peut être mis en balance avec son compatriote La Monnoye. Celui-ci a plus d'érudition, d'art et de goût; Aimé Piron a plus de naïveté, de rondeur, de bonhomie. Au surplus, La Monnoye sert ses propres intérêts avant tout, et cherche à s'assurer les bonnes grâces des grands; Aimé Piron, au contraire, s'inspire des souffrances du pauvre peuple, dont il plaide la cause et qu'il défend contre la rigueur des impôts et les excès des *Maltotiers*. Cette différence d'inclinations ne les empêcha pas toutefois d'être unis par une amitié étroite, qui les prit au berceau, si l'on peut dire (ils étaient nés à un an d'intervalle), et qui dura toute leur vie (ils moururent l'un et l'autre à quatre-vingt-sept ans); du reste, c'est aux conseils et à l'exemple de Piron que La Monnoye dut de se livrer à la composition de ses *Noëls*.

Pendant longues années, les princes de la maison de Condé furent gouverneurs de la Bourgogne; et lorsqu'ils allaient visiter cette contrée, Aimé Piron, en sa qualité d'échevin, était admis à leur table; il les *complimentait* sur leur bienvenue, les égayait, et célébrait en vers populaires les fêtes auxquelles les nobles hôtes donnaient lieu. De son côté, Jean Dubois, son beau-père, sculpteur habile dont les ouvrages décorent les églises de Dijon, s'appliquait à enrichir de devises et d'allégories, les trophées et les chars de triomphe dressés pour la solennité.

Piron composa aussi quelques poésies en latin et en français, mais s'il eut quelque succès dans le premier genre, il ne fut pas heureux dans le second. En définitive, ses opuscules en patois bourguignon lui ont survécu, et ils sont en très-grand nombre : la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par Papillon, en a énuméré les principaux ¹. Voici l'épitaphe qu'il se fit, et qui est peu connue :

Ici repose Aimé Piron,
 Étendu, couché de son long,
 Jusqu'à la terrible journée
 Par le divin pasteur prônée,
 Où jeunes, vieux, petits et grands
 Seront jugés en même temps.
 Quand sera-t-elle ! Hélas ! peut-être
 Est-elle à la veille de naître !
 Nous la touchons du bout du doigt :
 C'est pourquoi, passants, croyez-moi,
 Ne sachant ni le jour ni l'heure
 De votre dernière demeure,
 Fuyez du démon les filets ;
 Veillez, priez, tenez-vous prêts.
 C'est à quoi ce mort vous invite.
 Puis, enfin, d'un peu d'eau bénite
 Rafraîchissez-le, s'il vous plaît,
 Afin qu'autant vous en soit fait

¹ Voy. aussi les notes au bas de la page 55 du présent volume, où sont indiqués quelques ouvrages d'Aimé Piron, dont les *Noëls* ont été publiés en 1858 par M. Mignard. Dijon, Lamarche, 1 vol. in-12, avec glossaire et musique.

Quand, ainsi que lui, chose sûre,
Des vers vous serez la pâture,
Poudre, cendre ; en un seul mot : rien.
Il faut mourir, pensez-y bien.

II

ALEXIS PIRON

Le père d'Alexis, qui, comme il a été dit, était devenu sévère et dévot.... en vieillissant, avait donné autrefois à ses enfants l'exemple de plus d'une aimable folie, ainsi que l'anecdote suivante en fait foi, et que nous plaçons ici, parce qu'elle est à peu près inconnue et qu'elle contient un pronostic piquant sur les tendances juvéniles d'Alexis.

Voulant connaître au vrai le caractère de ses trois fils et ne s'en rapportant pas à cet égard au simple secours de sa sagacité, le bonhomme inventa un moyen de contrôle, une espèce de *criterium* aussi profond que lumineux. Il les enivra tous les trois, persuadé qu'il était sans doute que, selon le proverbe : « La vérité devait se trouver dans le vin. » Le voilà donc à l'œuvre, excitant ces jeunes têtes à de copieuses libations, et retournant ainsi le rôle des filles de Loth, mais dans un but plus moral. Le lendemain, après que nos trois gaillards eurent cuvé leurs fumées bourguignonnes, il parla ainsi

à chacun d'eux : « Toi, dit-il à l'aîné, qui s'était endormi avec des grognements sourds, après avoir bu, *toi, tu as le vin d'un porc*¹. » Puis, s'adressant à *Jean*, son second fils, dont l'ivresse avait été provocante et batailleuse, il lui dit : « *Toi, tu as le vin d'un lion*². » Enfin, vint le tour d'Alexis, qui pendant l'éclipse de sa raison, avait fait mille gentilleses, mille tours de passe-passe et s'était répandu en saillies plus folles, plus étourdissantes les unes que les autres : « Quant à toi, lui dit le vieillard, *tu as le vin d'un singe*³. »

Ce brevet d'intelligence bouffonne si plaisamment octroyé à Alexis ne l'empêcha pas d'être déclaré peu après, par des pédants de collège, atteint et convaincu « d'une incapacité totale et perpétuelle. » Alexis, bien entendu, n'accepta pas ce second horoscope, et à l'âge de douze à treize ans, il répondit à un ami qui s'enrôlait dans les dragons en promettant de parvenir à la gloire des héros antiques : « Reviens un Achille, en moi tu trouveras un Homère pour chanter tes exploits. » — « Hélas ! ajoute tristement Piron, nous avons atteint notre but à peu près l'un comme l'autre ; avec un bras de moins et quarante-cinq ans de plus, le pauvre garçon est mort soldat aux Invalides. »

¹ Ce fils aîné se nommait *Aimé*, comme son père. Il entra plus tard dans les ordres.

² Hélas ! loin de devenir un lion, le pauvre Jean devint un placide apothicaire, inoffensif par caractère, sinon par état.

³ Voy. *Les Piron*, par Auguste de *** (*Mastain*), Batignolles, 184, Hennuyer et Turpin, 1 brochure in-8° de 32 pages.

Ses études terminées, Alexis entra en qualité de secrétaire, chez un riche financier, que le hasard avait conduit à Dijon. D'après Rigoley de Juvigny, c'était un bel esprit, un métromane, qui faisait copier ses vers par Piron, lequel n'était ni assez bas flatteur pour les trouver bons, ni assez prudent pour se taire. Du reste, ce financier ne lui donnait que 200 livres de gages par an. Gil-Blas était mieux rétribué chez l'archevêque de Grenade et n'en trouvait pas les *homélies* meilleures. Piron quitta bientôt cet homme, et, après avoir refusé, contre le vœu de sa famille, d'entrer dans les ordres ou de se faire médecin, il alla étudier le droit à Besançon, d'où il revint avec le titre d'avocat ; mais au moment où il se disposait à plaider sa première cause, un revers de fortune accabla tout à coup ses parents, et ruina ses espérances. Et comme, d'après ses propres paroles : « la profession d'avocat était trop noble pour être compatible avec le besoin d'un écu, » il renonça au barreau. Le voilà donc de nouveau livré à l'oisiveté et indécis sur le choix d'un état.

Quelques années avant cette époque, il s'était lié, à Dijon, avec de joyeux compagnons de son âge ; et c'est alors qu'il commit l'impiété littéraire dont l'ombre fatale s'est projetée sur toute sa vie. Mais n'y a-t-il pas un peu d'exagération et de parti pris dans le jugement qu'on porte en général contre lui à cet égard ? Sans doute, il a composé une *Ode* très-répréhensible, qui a le malheur d'être un chef-d'œuvre, car s'il en eût été

autrement, elle serait oubliée depuis longtemps, et tout serait dit ; — mais il était alors âgé de vingt ans, c'est-à-dire dans toute l'effervescence de la jeunesse et du tempérament ; il avait été défié à la lutte par son jeune ami Jehannin, le sybarite par excellence, et, comme il nous l'apprend lui-même :

Il ne mit à l'hymne folle,
Jeunesse et vin de concert,
Que le temps de la parole
Et que celui du dessert.

C'est donc une débauche d'esprit et de table, une véritable surprise des sens que cette composition qui fit dire à Fontenelle, lors de la candidature de notre poète à l'Académie : « Si Piron a fait la fameuse *Ode*, il faut bien le gronder, mais l'admettre ; s'il ne l'a pas faite, fermons-lui notre porte. » Notre siècle s'est montré plus sévère que Fontenelle, et si nous ouvrons notre porte à Piron, c'est une porte dérobée. Et cependant il a expié ce moment d'erreur, pour parler son langage, par soixante ans d'une vie irréprochable et un *repentir sincère et public*¹.

Qu'importe ! notre pruderie lui tient rigueur, ou plutôt, dans l'intérêt secret de notre plaisir, nous semblons vouloir persister à le réduire définitivement au

¹ Voy. la *préface* de la *Métromanie*, et surtout sa lettre à l'Académie, publiée *in extenso* dans ses *Œuvres inédites*, p. 309, édit. in 8°, et 357, in-12.

rôle de poète licencieux, sans remarquer que nous prononçons chaque jour, le front haut et sans rougeur, le nom d'autres écrivains au moins aussi coupables que lui, et qui n'ont pas, comme lui, le droit d'invoquer leurs vingt ans pour se faire pardonner. Une nouvelle circonstance atténuante en faveur de Piron, c'est que cette ode n'était pas destinée à la publicité : l'auteur avait prié son ami de la jeter au feu ; mais Jehannin ne tint pas compte de cette recommandation ; il communiqua la pièce à quelques jeunes Conseillers du parlement, ses collègues, qui en prirent des copies, la répandirent à profusion et la lurent même au président Bouhier, auquel elle fournit l'occasion d'exercer un genre d'abnégation qui mérite d'être rapporté. Le scandale était à son comble ; le procureur général avait mandé Piron, qui, saisi d'effroi, était accouru chez Jehannin pour lui adresser des reproches. Celui-ci se rendit en toute hâte chez le président Bouhier, dont il implora l'appui, et qui conseilla à Piron de désavouer son ode devant le procureur général. « Si le ministère public insiste, ajouta le président Bouhier, je vous autorise à déclarer que j'en suis l'auteur ; l'affaire en demeurera là. » A ce nom respectable, le procureur général se mit à sourire et renvoya Piron, en l'exhortant à mieux employer ses talents.

En vue de mettre à profit cette recommandation, et obéissant d'ailleurs à la dure loi de la nécessité, Piron se rendit bientôt à Paris ; mais avant de quitter Dijon

l'occasion s'offrit d'exercer sa verve caustique, et il s'empressa de la saisir. Je veux parler de sa fameuse querelle avec les habitants de la petite ville de Beaune, querelle qui donna lieu à un feu croisé d'épigrammes et de couplets de toutes sortes, espèce de tournoi littéraire où les armes furent peu courtoises de part et d'autre¹. La guerre éclata entre eux à la suite d'un prix remporté, en 1715, par les chevaliers de l'arquebuse de Beaune sur ceux de Dijon. En Bourgogne, on appelait alors les Beaunois les *ânes de Beaune*, parce que, selon Juvigny, ces animaux y étaient très-beaux et fort communs. Mais Chevignard de la Pallue, dans deux petites brochures devenues fort rares, intitulées : l'une, *Les Anes de Beaune*, l'autre, *Les frères LASNE*, anciens commerçants de Beaune, prétend que le nom et la bonne réputation de ces riches négociants ont donné naissance au sobriquet qui est resté à leurs compatriotes. Quoi qu'il en soit de son origine, Piron exploita ce sobriquet, de la manière la plus plaisante. Se promenant un jour aux environs de la ville, il se mit à abattre du bout de sa canne tous les chardons qu'il rencontrait, en disant : « Je suis en guerre avec les Beaunois ; je leur coupe les vivres. » Et comme on le

¹ Le *Voyage de Piron à Beaune* a été imprimé plusieurs fois, mais aucune édition n'était complète. En 1864, nous en avons publié les parties inédites avec toutes les pièces qui s'y rattachent (Paris, Gay, 1 vol. in-18) et nous y avons joint un *Second voyage à Beaune* qui était complètement inconnu.

menaçait de leur vengeance, il répondit du ton d'un héros de tragédie :

Allez ; je ne crains point leur impuissant courroux,
Et quand je serais seul, je les *bâterais* tous.

Le lendemain, au théâtre, un Beaunois apostropha le public en s'écriant : « Paix là! messieurs; on n'entend pas! — Ce n'est pas faute d'oreilles, » reprit Piron. « Quelle pièce joue-t-on ce soir? » avait-il demandé en entrant. — *Les Fureurs de Scapin*, répondit gravement un jeune Beaunois. — Ah! merci, riposta Piron, je croyais que c'étaient *Les Fourberies d'Oreste*. »

Mais on ne vit pas de bons mots, et ce compte réglé avec ses voisins, Piron partit pour Paris (1719), porteur pour toute ressource de deux lettres de recommandation qui lui avaient été remises, l'une par M. de Berbisey, premier président de Dijon, l'autre par le marquis de Montmain. Cette dernière était adressée aux deux beaux-frères de M. de Montmain, le comte et le chevalier de Belle-Isle, petits-fils de Fouquet. Piron avait alors trente ans. Après avoir été balotté par ces grands seigneurs, qu'il ne parvint pas même à voir, notre poëte, grâce à une belle pièce d'écriture de sa main¹, fut enfin admis chez le chevalier en qualité de

¹ Nous avons dit que Piron avait une écriture nette et régulière. Dans une lettre du 28 août 1760, à lui adressée par *La Condamine* et analysée dans le Catalogue de vente de M. Laverdet (24 avril 1862), on

copiste, moyennant quarante sous par jour. « Ce chevalier, dit Piron, avait choisi, faute de mieux, le rôle de mystérieux et de taciturne. » Ainsi que son frère, le chevalier étudiait l'art de la guerre dans les manuscrits de M. de Boulainvilliers, et Piron fut chargé de mettre au net ce lourd grimoire. Le voilà installé dans un bouge de laquais, dont un grabat, le panier d'une chienne et une méchante table de cabaret composaient tout l'ameublement; il avait en face de lui un soldat aux gardes qui faisait aussi des copies jusqu'à concurrence de vingt sous par jour. Un valet leur apportait leur besogne et la remportait cahier par cahier. Quant au maître, il était, dit Piron, « plus invisible qu'un monarque d'Orient; » et ce qu'il y avait de pire, c'est que son argent était aussi invisible que lui. Six mois s'écoulèrent sans que Piron touchât un sou, et il avait pour dix ans de travail. Quelle perspective ! En désespoir de cause, il chargea la chienne favorite du maître de porter à celui-ci, attachée à son collier, une requête en vers où le pauvre poète affamé grimaçait le rire en demandant du pain. Cette première requête ne produisit rien; une seconde fut plus heureuse : Piron reçut quelque argent. Mais il quitta bientôt cette maison inhospitalière, emportant dans son cœur un levain

lit le passage suivant : « J'ai cru recevoir une lettre gravée, tant elle est bien peinte. N'êtes-vous pas honteux d'avoir une si belle écriture ? Elle ne ressemble point à ces belles écritures qui sentent les commis de finance, dont toutes les lettres se ressemblent si parfaitement qu'il est impossible de deviner un nom propre. »

de rancune qui fit explosion plus tard d'une façon cruelle à l'égard du frère du chevalier, ce même comte de Belle-Isle qui, devenu maréchal de France, et mort en 1761, devait, disait-on, être inhumé à Saint-Denis, auprès du tombeau de Turenne. Piron le sut, et formula son épitaphe par ce vers :

Ci-gît le glorieux à côté de la gloire.

Triste et découragé, Piron, malgré la répugnance que lui inspirait cette carrière, entra de nouveau chez un financier ; mais il y resta peu de temps, et c'est vers cette date qu'il fit connaissance de la lectrice de la marquise de Mimeure, d'une demoiselle Quenaudon, femme d'un esprit audacieux et hardi, mais du caractère le plus estimable, et que plus tard il épousa. Une seconde fois il quitta donc la finance, sans songer à s'enrichir au moyen du système de Law, qui en ce moment tournait toutes les têtes, et qui ruina de fond en comble (notons-le en passant) le vieil ami de son père, La Monnoye.

Le théâtre de la foire brillait alors de tout son éclat : c'était le rendez-vous des petits maîtres, des grandes dames et des beaux esprits ; Autreau, Dorneval, Fuselier et surtout Le Sage en étaient les fournisseurs. Piron tourna ses vues de ce côté ; mais il n'essuya d'abord que des rebuffades, tant de la part des auteurs en vogue, qui repoussèrent sa collaboration, que de la

part de Francisque, *entrepreneur* de l'Opéra-Comique, qui refusa de lui ouvrir sa porte. Bientôt les rôles changèrent, et ce fut ce dernier qui, à son tour, courut en solliciteur après Piron. A l'instigation des Comédiens français, qui à cette époque avaient déjà le monopole de l'intolérance jalouse et des tripotages de toute espèce, un arrêt parut (1722) qui interdisait la parole aux acteurs de l'Opéra-Comique et réduisait ce théâtre aux plus humbles proportions, aux danses de cordes et de voltige. Pour toute grâce, on accorda qu'un personnage, un seul, parlerait sur la scène¹. Le Sage et Fuselier s'étant refusés à composer des pièces dans de telles conditions, Francisque vint, éperdu, conter ses embarras à Piron, et lui laissa une somme de trois cents francs à valoir sur l'œuvre dramatique qu'il attendait de lui. Deux jours s'étaient à peine écoulés, que Piron lui remettait *Arlequin Deucalion*, sans se douter qu'il avait fait là un chef-d'œuvre. « Tenez, lui dit-il, voilà votre pièce et votre argent. Si l'ouvrage est bon, vous serez toujours à temps de me payer. S'il est mauvais, jetez-le au feu. » Au lieu de reprendre les trois cents francs, Francisque, enchanté, lui en donna trois cents autres. La pièce eut un succès immense, justifié par la variété et le tour piquant des

¹ M. Édouard Fournier a très-spirituellement décrit cette première phase de la vie littéraire de Piron, dans une *Étude*, fort remarquable d'ailleurs à tous égards, qu'il a faite sur notre poète, et qui se trouve dans les *Œuvres de Piron*. (Paris, 1857, Adolphe Delahays, 1 vol. in-12.)

saillics, non moins que par la fécondité merveilleuse que Piron avait répandue dans ce monologue en trois actes, véritable tour de force, feu d'artifice étourdissant d'esprit et de gaieté. A partir de cette époque, et pendant une dizaine d'années, Piron, tantôt en collaboration avec Le Sage, tantôt tout seul, travailla pour le théâtre de la foire. Il y donna successivement : *Les Trois Commères*, opéra-comique en trois actes; *Colombine Nitetis*, parodie de la tragédie de Danchet; *Philomèle*, parodie de la tragédie lyrique de Roy (dans le prologue de cette parodie, Piron fait figurer Dorneval sous le nom de *M. Sans-Raison*, et Le Sage sous celui de *M. Sans-Rime*); la *Robe de dissension, ou le faux Prodigue*, op.-com.; *L'Ane d'Or*, op.-com.; *Atis*, parodie; *Les Chimères*, deux actes avec prologue; *Crédit est mort*, op.-com.; *Le Claperman*, op.-com.; *Le Caprice*, op.-com.; *Les Enfants de la Joie*, comédie en un acte, en prose; *Les Jardins de l'Hymen, ou la Rose*; *L'Antre de Trophonius*, op.-com.; *L'Endriague*, pièce en trois actes; *L'Enrôlement d'Arlequin*, opéra-comique, etc. Plusieurs de ces ouvrages n'ont point été imprimés, et sont de ceux que Piron s'amusait à faire sur le coin de la table lorsque les entrepreneurs de l'Opéra-Comique manquaient de pièces ou de pain¹.

¹ Dans le Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleine, rédigé par M. Paul Lacroix (1844) nous trouvons (n° 3410), sous le titre de : *Théâtre inédit de Piron* (manuscrit in-4° non relié, acheté par la Bibliothèque impériale), trois pièces de théâtre dont nous n'avons vu

Quelques biographes prétendent que c'est à son compatriote Crébillon que Piron dut de dérober son talent aux fourches caudines du théâtre de la Foire et de s'essayer, à la Comédie-Française, dans un genre plus digne de lui. C'est une erreur. Piron nous apprend¹ que c'est mademoiselle Quinault qui l'encouragea à se hasarder sur cette scène, où il fit jouer, en 1728, pour ses débuts, *Les Fils ingrats*, comédie en cinq actes, et en vers. Cette pièce bâtarde, qui participe à la fois de la comédie et de la tragédie, eut le premier soir un succès fort médiocre, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines que « *Les Fils ingrats* avaient bien mérité leur nom, puisqu'ils venaient de ternir le nom de leur père. » Le trait était bien décoché et entra dans le vif. Tout en se réservant de rendre plus tard au malicieux abbé la monnaie de son épigramme, Piron changea le titre de sa tragi-comédie en celui de *L'École des Pères*; elle se releva aux représentations suivantes (elle en eut vingt-trois), de manière à encourager Piron et à lui donner le change sur sa vocation véritable : il se crut fait pour la tragédie. Il est probable, d'un autre côté, que les lauriers cueillis par Voltaire dans cette voie

la trace nulle autre part. Voici leurs titres : *Olivette, juge des Enfers*, opéra comique, prose et vaudeville, 7 septembre 1726 ; *La Ramée et Dondon*, parodie d'*Énée et Didon*, prose et vaudeville, 22 juillet 1734, avec Panard, Boizard de Pontéau et Gallet ; *les Espaces imaginaires*, opéra comique, prose et vaudeville, 12 août 1734 (c'est la pièce de *Chimène* entièrement refondue)

¹ Voy. les *Œuvres inédites*, p. 126, éd. in-8°; et p. 154, éd. in-12.

l'empêchaient de dormir. Ses tragédies ont pour titres : *Callisthène* (1730), *Gustave Wasa* (1733) et *Fernand Cortez* (1744). Bien qu'il y ait des beautés incontestables dans ces pièces, surtout dans les deux premières, évidemment il a fait fausse route et forcé son talent en s'adonnant à ce genre. Maupertuis disait de *Callisthène* que ce n'était pas « la représentation d'un événement en vingt-quatre heures, mais de vingt-quatre événements en une heure. » Et d'après Boindin, *Gustave Wasa* était : « l'Histoire des révolutions de Suède, revue et augmentée. » Ayant jugé nécessaires quelques changements à la tragédie de *Fernand Cortez*, les comédiens citèrent à Piron, pour vaincre ses refus, l'exemple de Voltaire, qui, disaient-ils, corrigeait ses ouvrages au gré du public. « C'est bien différent, répondit Piron ; Voltaire travaille en marqueterie ; moi, je jette en bronze. » Cette réponse est aussi énergique que peu modeste. Au surplus, Piron se croyait sincèrement et intrépidement l'égal de Voltaire, prétention qui fait sourire. Aucune comparaison ne peut être établie entre deux poètes si différents de race, d'aspirations et d'instincts. Voltaire était un *Athénien* et Piron un *Gaulois*. Du reste, il est juste de reconnaître que le Gaulois a un avantage incontestable sur l'Athénien, qui n'a jamais pu donner au théâtre une comédie viable, tandis que *La Métromanie* (1738), « cette œuvre de génie, » comme l'appelle M. Villemain, « vivra aussi longtemps, suivant Grimm, qu'il y aura un théâtre

et du goût en France. » En 1734, Piron avait fait jouer le même soir à la Comédie-Française, *Les Courses de Tempé*, pastorale ingénieuse, où il a peint avec agrément les mœurs de la ville et celles de la campagne, et *L'Amant mystérieux*, comédie en trois actes, en vers. La première de ces pièces réussit, tandis que la seconde tomba lourdement. C'est ce qu'il appelait : « recevoir un soufflet sur une joue et un baiser sur l'autre. »

Il exista toujours entre Voltaire et Piron une mésintelligence sourde, dont il faut attribuer la cause à la méchanceté de l'un et à la susceptibilité de l'autre. Voltaire n'avait négligé aucune occasion de froisser Piron ou de lui nuire, soit au théâtre, soit dans ses relations privées ; et maître Alexis ne pratiquait pas le pardon des injures. De là, une guerre de bons mots entre eux, dans laquelle ce dernier avait souvent les rieurs de son côté. Au surplus, les *ana* du temps fourmillent des épigrammes que Piron a *éternuées*, pour me servir d'une de ses expressions. Grimm dit que « c'était une machine à saillies, à traits, à épigrammes, et qu'il ne lui était pas plus possible de n'en pas faire que de ne pas respirer. » Cela revient à dire qu'il avait prodigieusement d'esprit *argent comptant*, et qu'il le dépensait sur l'heure et en prodigue, d'où il suit qu'il en a mis plus encore dans sa conversation que dans ses écrits. La spontanéité et l'heureux tour de ses bons mots sont choses passées en proverbe ; mais sa malice était dans son esprit, non dans son cœur. Il était plein

de franchise, d'honneur et de bonté, et ne fut jamais un incrédule. Il publia des *Poésies sacrées* et traduisit, en vers mâles et bien frappés, les *Sept Psaumes de la Pénitence*. Ses mœurs valaient mieux que celles de la plupart des hommes de lettres de son temps. Il eut de puissants protecteurs : le comte de Livry, le duc de la Vrillière, le prince Charles, le marquis de Lassay, Maurepas, la marquise de Mimeure, etc., et ses *Ouvres inédites* nous ont révélé un fait qui à lui seul suffirait pour faire l'éloge de son esprit et de son cœur : c'est que la charmante mademoiselle Quinault, de la Comédie-Française, a été pendant plus de quarante ans sa confidente, son conseil, son amie tendre et dévouée. Du reste, Piron vécut pendant longtemps des miettes tombées de la table de ses protecteurs, miettes obtenues ou payées par de petits vers louangeurs ou des dédicaces adulatrices et, en cela, peut-être n'a-t-il pas été assez soigneux de sa propre dignité ; mais, après tout, peut-on sérieusement lui en faire un reproche ? Il manquait souvent du nécessaire, et quelques-uns des personnages qu'il encensait ainsi ne lui venaient en aide qu'en cédant à la fantaisie orgueilleuse de voir leur nom enchâssé dans une épître¹.

En 1753, l'Académie française le nomma tout d'une

¹ Pour bien connaître le caractère moral de Piron, il faut lire l'ingénieuse et brillante étude que M. Cu villier-Fleury a consacrée à notre poète, dans le tome I^{er} des *Historiens, poètes et romanciers*. Paris, 1863, Lévy, 2 vol. in-12.

voix au fauteuil laissé vacant par la mort de Languet, archevêque de Sens ; mais l'abbé d'Olivet mit obstacle à sa réception en portant à Boyer, ancien évêque de Mirepoix, la trop fameuse *Ode*¹. Boyer courut la communiquer au roi, et il en obtint la défense d'admettre son auteur parmi les immortels ou les *invalides du bel esprit*, comme Piron les appelait. Au surplus, sol-

¹ Une première fois déjà, en 1750, lors de la mort de l'abbé Terrasson, il avait été question de faire admettre Piron à l'Académie. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson, à la date du 20 novembre 1750 : « La nouvelle duchesse de Luxembourg a résolu de tenir une bonne maison cet hiver à Paris, et pour cela il faut de beaux esprits. Elle a persuadé à madame de La Vallière de donner son congé à Gélyotte, chanteur de l'Opéra, et de s'attacher à sa place le comte de Bissy. Pour décorer la société, il a été résolu de faire celui-ci de l'Académie française... On a exigé de madame de Pompadour qu'elle remît la nomination de Piron à une autre fois, et la marquise a conduit ceci avec beaucoup de finesse, ne se tenant que derrière le rideau, ce qui a pleinement réussi jeudi ; M. de Bissy a été élu tout d'une voix pour remplacer l'abbé Terrasson à l'Académie française. Ainsi, l'on prétend opposer l'hôtel de Luxembourg à l'hôtel de Duras, et Bissy à Pont-de-Veyle. Nos mœurs françaises deviennent charmantes. » Rigoley de Juvigny attribue l'exclusion de Piron à une autre cause. Il prétend que notre poète, qui avait alors pour concurrents à l'Académie Racine fils et l'abbé de la Bléterie, se désista purement et simplement de sa candidature, afin de faire taire les *agréables* de la cour, qui plaisaient « de voir l'écrivain licencié l'emporter sur deux rigoristes avérés. » Au surplus, Juvigny se trompe en disant que c'est Mairan qui fut nommé : c'est bien le comte de Bissy qui l'emporta. Depuis 1743, Mairan était de l'Académie, où il avait remplacé le marquis de Sainte-Aulaire. Constatons, en passant, que l'abbé Terrasson est ce géomètre qui, après avoir lu une belle tragédie, s'écria : *Qu'est-ce que cela prouve ?* Lorsqu'un prêtre se présenta pour le confesser, il lui dit : « Je suis trop faible pour parler, mais interrogez madame Luquet : elle sait tout. » Madame Luquet était sa gouvernante.

licité le jour même par la marquise de Pompadour, auprès de laquelle Montesquieu avait fait une démarche spontanée, Louis XV accorda à notre poète, comme fiche de consolation, une pension annuelle de mille livres sur sa cassette. Piron prétendit que son discours de réception eût été, d'ailleurs, promptement fait. Il se serait levé, en ôtant son chapeau, et il eût dit : « Messieurs, grand merci. » Et le président du docte aréopage aurait répondu, sans se découvrir : « Monsieur, il n'y a pas de quoi. » « En fin de compte, ajoutait-il, il m'eût été bien difficile de faire penser trente-neuf personnes comme moi, et j'eusse pu encore moins penser comme trente-neuf personnes. » C'est ainsi que les chagrins et les déceptions passaient à côté de lui, sans savoir par où le prendre. Il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans et demi. Une chute hâta sa fin. Il s'était fait lui-même son épitaphe, que chacun connaît et que nous possédons, écrite de sa main :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Né à Dijon en 1689, il mourut à Paris en 1773.

Ses Œuvres ont été publiées en 1776 (7 vol. in-8°, et 9 vol. in-12), par Rigoley de Juvigny, à qui il avait légué tous ses manuscrits. Juvigny s'est assez bien acquitté de sa double tâche d'éditeur et d'ami; mais il a compris dans cette publication un assez grand

nombre de compositions médiocres ou puériles, qu'un goût plus sévère lui aurait fait éliminer du bagage de Piron, pour y substituer celles qui se trouvent dans les *OEuvres inédites*, pièces que Juvigny avait également sous la main. D'un autre côté, on peut lui reprocher d'avoir écourté, sous le prétexte qu'étant trop longues elles avaient trouvé des censeurs, les préfaces dont Piron avait fait précéder, dans l'édition donnée par lui-même, en 1758, chacune de ses pièces de théâtre jouées à la Comédie-Française. Cette mutilation est d'autant plus regrettable que les préfaces précitées sont généralement remarquables par leur ton franc et original, et que Piron ne s'est jamais mieux peint d'ailleurs que dans ces sortes d'écrits.

Nous résumerons notre opinion sur Piron en disant que cet auteur n'a rien de commun avec les autres écrivains du dix-huitième siècle. Il n'en a ni l'élégance, ni la précision, ni l'urbanité. *Il va seul*, suivant l'expression juste et pittoresque de M. Villemain, et Piron disait de lui-même qu'il était un *scythe*, un *barbare jeté au milieu de la nouvelle Athènes*. C'est, du reste, un de nos étonnements qu'il se soit mêlé pendant plus d'un demi-siècle à cette société polie et *agréablement* corrompue, sans être parvenu à adoucir les angles, les aspérités rugueuses de son langage et de son esprit. Peut-être, après tout, ne l'a-t-il pas voulu, et, véritablement, nous n'avons pas le courage de lui en faire un reproche; car il est demeuré parmi nous la per-

sonnification de la vieille gaieté française, le dernier représentant de la franchise un peu brutale et de la bonhomie narquoise de nos pères. Sans doute, son style est souvent dur, martelé, plein de tours bizarres ; mais il était de l'essence même de sa nature toute rabelaisienne d'écrire ainsi ; et, à ce prix, il est resté dans la littérature de son temps une physionomie originale, une *individualité*, ce qui vaut mieux que la meilleure copie.

III

LA FEMME DE PIRON

Marie-Thérèse QUENAUDON, dite mademoiselle DE BAR, femme d'Alexis, avait été lectrice de la marquise de Mimeure. Née à Revigny (Meuse), le 3 juin 1688, elle mourut à Paris, le 17 mai 1751. Selon Rigoley de Juvigny, mademoiselle de Bar était très-versée dans la connaissance de nos anciens romanciers, dont elle possédait supérieurement le vieux langage, et les beaux esprits qu'elle voyait chez la marquise de Mimeure la consultaient souvent sur leurs ouvrages. Ses livres favoris, dit à son tour Collé, étaient *Le Roman de la Rose*, Villon, Rabelais, *Amadis*, etc. Mais ce que ni Rigoley, ni Collé, ni les autres écrivains qui en ont parlé ne nous ont dit, et ce que les lettres de mademoiselle de

Bar insérées dans les *Œuvres inédites de Piron* nous ont fait connaître, c'est qu'elle avait presque autant d'esprit que son mari. Son style est précis, coloré, vif d'allures et empreint d'une pointe de gaillardise que n'eût pas désavouée maître Alexis : c'est franc, c'est net, c'est *osé*. En un mot, ce que sa correspondance renferme d'excentricités, de paradoxes, de mots risqués, de hardiesses philosophiques et autres, échappe à l'analyse ; c'est l'alliance de la fantaisie et du bon sens, un enchevêtrement de pensées charmantes et d'extravagances impossibles ; en d'autres termes, c'est le *philosophisme* du dix-huitième siècle, avec son incrédulité, sa force, sa grâce et ses folies. Piron nous apprend qu'elle avait le *caractère* le plus *estimable*, le plus *égal*, le plus *sensé*. Elle était âgée de cinquante-trois ans et veuve quand il l'épousa (1741), et ils se connaissaient depuis plus de vingt ans. Son premier mari se nommait Gafien-Christophe, dit *Christian*, bourgeois de Paris, né à Copenhague, en 1685. Elle possédait quelque fortune dont, à sa mort, une partie seulement échut à Piron, le surplus consistant en rentes viagères, qui s'éteignirent avec la défunte.

Pendant les quatre premières années de leur mariage, rien ne manquait à leur bonheur, quand un affreux revers les frappa : madame Piron devint folle. Voici à quelle occasion. Le comte de Carvoisin, neveu de la marquise de Mimeure, en faveur duquel mademoiselle de Bar, usant de son crédit auprès de la mar-

quise, avoit obtenu que cette dernière fît son testament, crut devoir, en forme de reconnaissance, offrir aux époux un appartement dans son hôtel. Ils y étaient à peine installés, après y avoir fait exécuter des réparations très-coûteuses, lorsque le comte, sous le prétexte que sa belle-mère trouvait mauvais qu'il « logeât un poëte chez lui, » leur donna congé. L'impression que ce procédé produisit sur madame Piron fut si vive que sa tête se troubla. Pendant les deux dernières années de son existence, sa démence prit un caractère de fureur qui la porta jusqu'à « battre son mari. » Quoi qu'il en soit, celui-ci ne consentit jamais à l'abandonner à des soins étrangers, et, secondé par sa nièce (madame Capron), il la soigna lui-même jusqu'à sa mort. « Tout le monde a été témoin, dit Collé, de la douleur que cette mort causa à Piron, et des larmes sincères et durables qu'elle lui fit répandre. » Quant au nom *de Bar*, sous lequel Marie-Thérèse Quenaudon est également connue, on doit croire que c'est là un sobriquet *euphonique* inventé par sa noble maîtresse, accepté par elle, et emprunté au nom de la ville la plus voisine du lieu de sa naissance (Bar-le-Duc).

IV

BERNARD PIRON

Fils de Jean, *apothicaire*, et neveu d' *Alexis*, Bernard Piron fut poète comme ce dernier, mais à un degré infiniment moindre. Quoi qu'il en soit, c'est une physionomie fort originale, qui mérite d'être étudiée à côté de celles de son oncle et de son grand-père. Bernard avait l'esprit très-mordant, ainsi qu'il le reconnaît dans ce distique composé par lui, à l'âge de quatre-vingt-douze ans :

Malin dans mes écrits comme dans mes propos,
Il me reste une dent, et je la garde aux sots.

Du reste, fortement imprégné de la sève gauloise et des âcres senteurs du terroir bourguignon, Bernard fut un épicurien dans toute la force du mot, dans toutes les conséquences de la chose. Amant de la mollesse et du doux nonchaloir, il s'arrangea une vie exempte de tout souci, de toute préoccupation suivie. Jeune encore, il dut choisir un état ; sa famille voulut le placer dans les gabelles : il s'y refusa, et fit à ce sujet une chanson dont j'extraits les passages suivants :

Du métier de ne rien faire
 Je fais mon unique affaire.
 Point d'emploi,
 Parlez-moi
 De bien boire.
 Le dieu du vin et l'amour,
 Sur mes pas tour à tour,
 Remportent la victoire.
 Joli bec
 Et vin grec
 Sont mon centre.
 Ma maîtresse et la liqueur
 M'ont toujours mis le cœur
 Au ventre.

Plus tard, reçu avocat au parlement de Dijon, il dédaigna de se faire une clientèle et d'étudier la moindre cause : d'où il suit qu'il ne plaida jamais. De même, lorsqu'il devint membre de l'Académie de sa ville natale, il s'abstenait d'assister aux séances de ce docte corps, ou ne s'y rendait comme la Fontaine à l'Académie, qu'en « prenant le plus long. » Enfin, pour se dégager de tout embarras, il vendit ses biens à fonds perdu à sa sœur, et vécut d'une pension viagère, qui, — double attrait pour lui! — accroissait le chiffre de ses revenus et le délivrait du souci de toute espèce de surveillance. Bref, Bernard était un honnête désœuvré, un aimable et malin bourgeois d'Athènes, se promenant du matin au soir le bâton à la main, visitant ses amis et aiguisant sa verve moqueuse à tous les bruits

de ménage, à tous les caquets du quartier. Dans un temps de disette, il eût mis volontiers la Bible en épigrammes et l'histoire en vers badins. Indépendante et gaie, sa muse s'attaquait aux personnes comme aux choses; et, contrairement à son programme, ce n'est pas uniquement pour les *sots* qu'il gardait sa *dernière dent*. Son oncle en reçut quelques morsures, comme on le verra plus loin. Au surplus, il alla passer quelque temps à Paris, chez ce dernier, auquel il donna de sérieux motifs de mécontentement au sujet d'une impiété grave dont il s'était rendu coupable. La justice s'en émut¹; mais il échappa à ses sévérités, grâce à son oncle, qui le tint caché. D'ailleurs, la jeunesse de Bernard avait été fort orageuse, et il avait composé beaucoup de pièces peu orthodoxes.

Pendant son séjour à Paris, Alexis lui confia la mise au net de plusieurs de ses manuscrits, tâche que Bernard accomplit d'une manière remarquable, en raison de la correction et de la netteté de son écriture, qui était encore plus régulière que celle de son oncle.

Vers 1769, vivait en Bourgogne, dans son château de Cersy, existant encore aujourd'hui, un gentilhomme gai buveur, conteur, pourchasseur à la brune, nommé Châtillon de Jalamonde. Ce jeune et riche seigneur, d'une excentricité devenue proverbiale dans le pays, savait choisir de joyeux compagnons. La preuve, c'est

¹ Voy. plus haut, la note de la page 71.

qu'il jeta son dévolu sur Bernard, qui ne se fit pas tirer l'oreille pour partager ses plaisirs, et qui passa bientôt une partie de son temps à Cersy. Que de riantes journées! que de nuits bruyantes et folles! quelle aubaine pour notre Bernard! Aussi le retrouve-t-on souvent à Cersy, où, comme pour payer sa bienvenue, il figurait en qualité de témoin dans les contrats que son hôte passait devant notaire, soit pour donner le dénombrement de sa seigneurie, soit pour marier ses chambrières, soit pour acquérir ou échanger des immeubles. J'ai sous les yeux un de ces contrats, daté du 16 janvier 1769, et signé de Bernard ainsi que de Châtillon de Jalamonde.

Comme poète, Bernard avait à un assez haut degré le *mot* et le *trait*, à défaut de la correction et de l'harmonie, ainsi qu'on en peut juger par quelques-unes de ses poésies encore *inédites* que nous donnons ci-après.

En mourant, Alexis avait légué ses manuscrits à Rigoley de Juvigny et ses biens à Annette Soisson. Frustré ainsi dans sa double attente, Bertrand se vengea en composant, comme il suit, l'épithaphe de son oncle :

Ci-gît le célèbre Piron,
Des poètes la rocambole,
Qui légua, nous faisant faux-bond,
A Juvigny ses torch.-c.,
A sa catin tous ses écus,
A son neveu pas une obole.

Insouciant en politique comme dans ses goûts, Ber-

nard planta son drapeau dans tous les camps, et chanta tour à tour Louis XVI, la République et Napoléon I^{er}. Quatre de ses compositions en font foi. La première porte particulièrement l'empreinte de son individualité : car tout en célébrant les exploits de Napoléon et la gloire de la patrie, il ne s'oublie pas, il songe à ses plaisirs partout et toujours, et, pour y pourvoir, pour en prolonger la durée, il voudrait posséder autant de pièces d'or que le nouveau César a gagné de batailles. Cette pièce est intitulée *Le souhait inutile*; la voici :

Que n'ai-je de napoléons

Autant que Bonaparte a gagné de victoires !

On n'aurait jamais vu, dans toutes les histoires,

Un mortel plus heureux, comblé de plus grands dons.

Mais quel souhait, ma muse, oses-tu te permettre ?

Nous ne saurions pas où les mettre.

O vous, ô le plus grand des héros et des rois,

Quelles sommes pourraient égaler vos exploits !!

Ailleurs il s'adresse aux républicains, et leur dit :

.

Je laisse à nos grands écrivains

Le soin de célébrer, braves républicains,

Vos talents, vos vertus et votre ardeur guerrière,

Sachant qu'avec honneur pour franchir un tel pas

Il faut être Voltaire, et je ne le suis pas.

Ce qui n'empêche pas Bernard de flageller jusqu'au

sang le philosophe de Ferney toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, comme dans ce quatrain, par exemple :

Les imprimeurs et les libraires
De tout temps, comme on sait, ont volé les auteurs.
A son tour, le plus fin des versificateurs,
Voltaire, en les volant, venge bien ses confrères.

Sous le titre des *Trois Piron*, il fit cet autre quatrain qui n'est pas connu et qui mérite de l'être, en raison de la vérité qu'il consacre :

Alexis, Aimé, Bernard,
Nous sommes trois sur le Parnasse ;
Mais Alexis, qui les autres surpasse,
Des faveurs d'Apollon eut la meilleure part.

Après avoir chanté tous les gouvernements, les plaisirs faciles et les douceurs de l'oisiveté, il ne lui manquait plus que de célébrer la religion et la vertu. C'est ce qu'il fit... en prose et en vers...

Voici pour la prose :

« On refuse sa soumission à la foi, parce qu'on craint la réformation de ses mœurs... O Jésus! divin libérateur! unissez mon âme à la vôtre; recevez-moi, attirez-moi à vous, etc., etc.

Voici pour les vers :

O déplorable vanité
Des amis soi-disant d'une fausse Minerve!
Elle vous trompe. Il n'est d'autre immortalité
Que celle que le ciel à la vertu réserve.

Il se maria à Christine-Mathieu Fouchère, peintre en miniature. Pendant la Révolution de 1789, cette femme acquit une certaine réputation par les portraits qu'elle composa et dans lesquels elle entremêlait les cheveux des personnes qui avaient été condamnées par les tribunaux du temps. Elle était d'une grande piété, et obtint de son mari, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, le sacrifice de ses poésies profanes, qu'il brûla. Comme conséquence naturelle, et sous forme de réparation, elle décida Bernard à traduire les *Psaumes de David*, à l'exemple de son oncle. Il a fait aussi des *Héroïdes*, et l'on a parlé d'une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, dont il avait confié, en mourant, le manuscrit à un ami ; mais aucune de ces compositions n'a été imprimée. Il mourut à Dijon, le 9 mai 1812, âgé de quatre-vingt-quatorze ans¹, laissant sa propre épitaphe, en double édition. Voici la meilleure, où l'épicurien revit dans toute sa verdure première, et qu'il a dû composer en l'absence de sa femme. Dans tous les cas, il n'a pas dû la lui communiquer. Elle l'aurait condamnée aux flammes.

Le lecteur en jugera :

Ci-gît un libertin folâtre
Qui du plaisir fut idolâtre,
Piron, le chef des étourdis,
Et qui ne songea guère à gagner Paradis.

¹ Il y était né le 12 septembre 1718.

Pour le repos du bon apôtre,
Passant, tu peux toujours dire un *De Profundis* :
S'il ne lui sert à rien, ce sera pour un autre.

H. B.

FIN

TABLE

INTRODUCTION.	1
LETTRES DE PIRON A DIVERS.	7
ÉPIGRAMMES INÉDITES CONTRE FRÉRON ET L'ABBÉ DESFONTAINES.	129
LETTRES ADRESSÉES A PIRON PAR MARET, LEGOUZ-GERLAND, ETC.	167
PONTS-NEUFS.	215
POÉSIES DIVERSES ET INÉDITES.	259
LES QUATRE PIRON.	353



ERRATA

—

- Page 1 de l'INTRODUCTION, ligne 2 de la note : mademoiselle Quenault, *lisez* : mademoiselle Quinault.
- 6 de l'INTRODUCTION, ligne 2 : de sa vie littéraire et privée, *lisez* : de sa vie littéraire et de sa vie privée.
- 26, ligne 16 : bonheur aorné, *lisez* : bonheur borné.
- 30, ligne 13 de la note : pousé, *lisez* : épousé.
- 46, ligne 10 : même, *lisez* : mêmes.
- 214, ligne 3 de la note : pantomine, *lisez* : pantomime.
- 261, vers 8 : cœur du Parnasse, *lisez* : chœur du Parnasse.
- 268, vers 21 : le regard doux, *lisez* : le souris doux.
- 504, vers 18 : marchd, *lisez* : marché.

PIRON

COMPLÉMENT DE SES ŒUVRES INÉDITES

— PROSE ET VERS —

PUBLIÉ SUR DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET MANUSCRITS AUTOGRAPHES

AVEC

UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

HONORÉ BONHOMME

(28)
PRIX : 3 FR. 50

Vet. Fr. III B. 2144

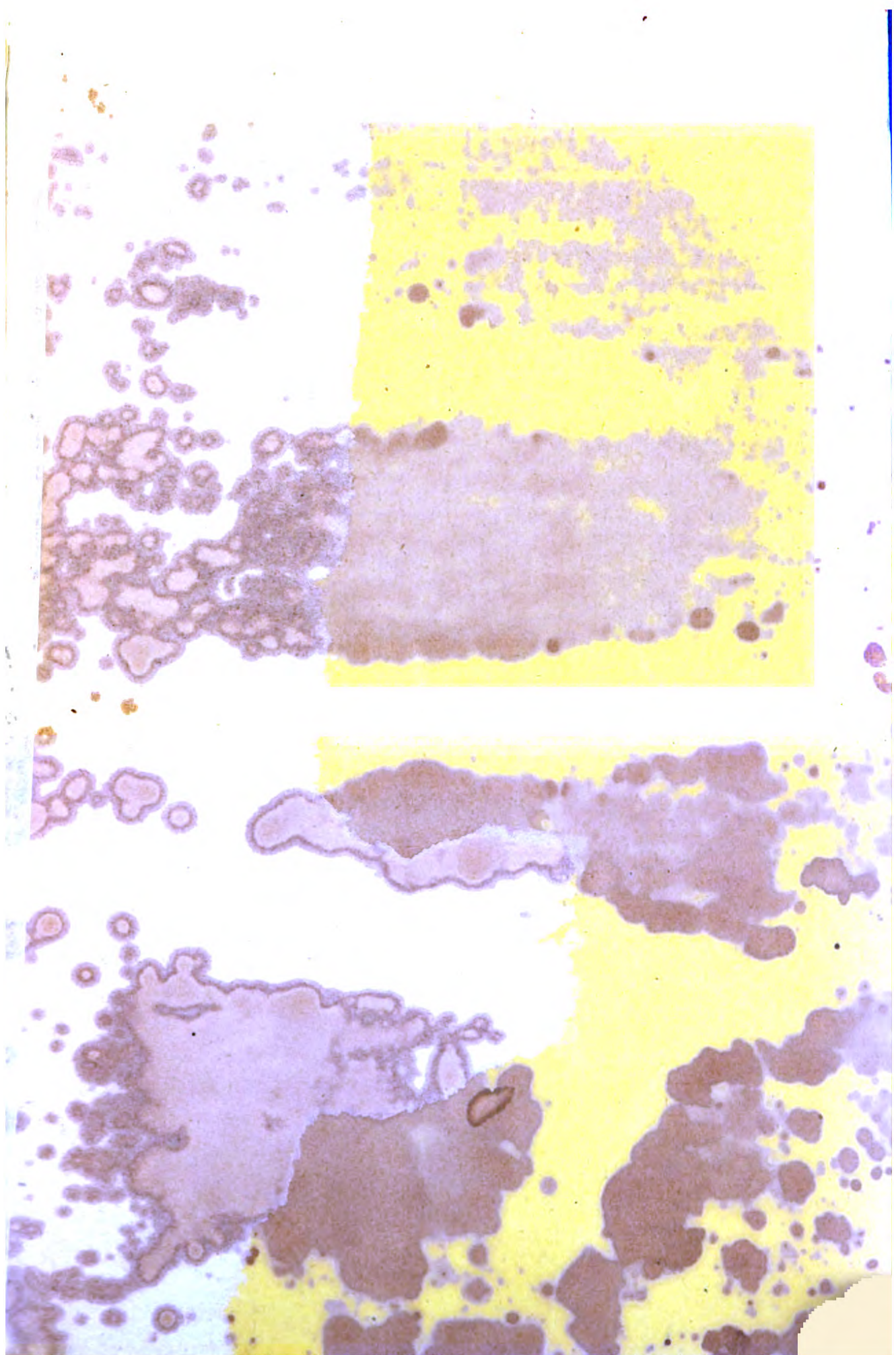
PARIS

FERDINAND SARTORIUS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

27, RUE DE SEINE, 27

—
1865





MÊME LIBRAIRIE

L'EMPIRE DU BRÉSIL

Monographie complète de l'Empire Sud-Américain, ouvrage dédié à S. M. Dom Pedro II, et orné d'un magnifique portrait de ce souverain, par V. L. BARIL, comte de LA HURE. 1 vol. in-8. 600 pages. . . . 10 fr.

A TRAVERS L'AMÉRIQUE DU SUD

Par F. DABADIE. 1 vol. in-18 jésus. 2^e édition 5 fr. 50

SOMMAIRE : Rio-Janeiro et ses environs. — Les Esclaves au Brésil. — Jacques Arago et l'empereur Dom Pedro II. — Le Misanthrope de Mato-Grosso. — Une Elégie au cap Horn. — Superstitions maritimes. — Les curiosités de Lima. — Les Liméniennes. — Les Brigands du Pérou. — Le poète des Andes. — Les Moines de l'Amérique méridionale. — Une excursion dans la province d'Esméralda. — Souvenirs de la Plata.

RÉCITS ET TYPES AMÉRICAINS

Par F. DABADIE. 1 vol. in-18 jésus. 400 pages. 5 fr. 50

SOMMAIRE : Les Monstaches d'Antonio. — Les Tribulations de saint Antoine. — Un Mascate chez les Botocudos. — Sang et or. — La fièvre jaune s'amuse. — Les Aventures d'Oscar. — L'Eldorado. — Garibaldi dans l'autre monde. — Types : Le Callavaya. — Les Corybantes. — Boliviens. — Les Tailleurs de la Paz. — Le Sébastianiste. — Le Mendiant de Rio-Janeiro. — Les Chasseurs d'Onas. — Les faux Messies. — Les Indiens du Chaco. — L'Aguador de Lima. — Le Robona. — Le Montanero. — Le premier Mormon.

LES TURCS ET LA TURQUIE CONTEMPORAINE

Itinéraire et compte rendu de voyages dans les provinces ottomanes, avec cartes détaillées, par B. NICOLAÏDY, capitaine du génie au service de la Grèce, chevalier-commandeur de plusieurs ordres, etc. 2 volumes in-18 jésus. 7 fr.

LA NOUVELLE CALÉDONIE ET SES HABITANTS

Productions, Mœurs, Cannibalisme; par le Dr VICTOR DE ROCHAS, chirurgien de la Marine impériale, membre de la Société de géographie, etc. 1 vol. in-18 jésus. 320 pages. 5 fr.

SOUVENIRS ET RÉCITS DE VOYAGES

Les Alpes françaises et la haute Italie, par L. B. DE MEYCEY. 1 beau volume in-8 7 fr. 50

HISTOIRE ET CONQUÊTES DE L'ESPAGNE

Depuis l'occupation des Maures jusqu'à nos jours; par le baron Édouard DE SEPTENVILLE. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 00

